

1012

43-5-2

LE
BUDGET DU BRÉSIL.

TOME II.

336.181
S. 898



Cet ouvrage a été déposé conformément à la loi.

IMP. DE G. STAPLEAUX.



LE

BUDGET DU BRÉSIL,

OU

RECHERCHES SUR LES RESSOURCES DE CET EMPIRE

DANS LEURS RAPPORTS AVEC

LES INTÉRÊTS EUROPÉENS

DU

COMMERCE ET DE L'ÉMIGRATION,

PAR

Le Comte Auguste van der Straten-Ponthoz.

—
Tome deuxième.
—

BRUXELLES,

LIBRAIRIE DE C. MUQUARDT, ÉDITEUR,

Place Royale.

Même maison, à Gand et à Leipzig.

1854



MINISTERIO DE EDUCACIÓN
BIBLIOTECA

410 2211 44

LE BUDGET DU BRÉSIL.

DEUXIÈME PARTIE.

LE REVENU.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La première partie de ces recherches a montré l'usage que le Brésil fait du capital dont il dispose pour les besoins de son gouvernement.

Il reste à découvrir où cette somme d'environ quatre-vingts millions de francs est puisée chaque année.

Les dépenses publiques ont été exposées dans leurs rapports avec les institutions qu'elles font mouvoir. Le revenu dont elles s'alimentent doit être exposé dans ses rapports avec la situation des ressources de l'État, avec sa richesse exploitée.

Ce sujet embrasse donc tout l'ordre des faits présents dans leurs contacts avec les progrès de l'avenir, ainsi que les théories de l'impôt appliquées à des pays nouveaux, tels que les États des deux Amériques; la deuxième partie du *Budget du Brésil* en contient les développements.

Le point de départ de ces investigations est la loi

du 2 septembre 1846, qui ouvre les voies et moyens du budget des années 1846-47 et 1847-48. On y trouve soixante et dix articles de recette, d'un total de 25,000,000.000 de réaux, ou environ 73 millions et demi de francs, qui se rangent sous la classification généralement adoptée dans le tableau suivant :

État présentant l'origine et le montant des recettes pour l'exercice de 1846-1847.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES.	
	RÉAUX.	FRANCS.
IMPÔTS.		
Douanes	20,369,000.000	59,908,823 53
Foncier	501,000.000	1,473 529 41
Personnel	213,350.000	627,500 00
Patentes	403,300.000	1,186,176 47
Accises	228,000.000	670,588 23
Mines.	62,500.000	183,823 53
Loterics	338,100.000	994,588 23
Enregistrement	1,394,100.000	4,100,294 12
Recettes diverses	169,320.000	498,000 00
TOTALS.	23,678,730.000	69,043,323 52
PÉAGES.		
Poste aux lettres	152,000.000	447,058 82
Taxes	1,000.000	2,941 18
TOTALS.	153,000.000	450,000 00
CAPITAUX ET REVENUS.		
Trésor public	48,100.000	141,470 58
Domaines	794,970.000	2,338,147 06
Recettes extraordinaires	2,200.000	6,470 59
TOTALS.	845,270.000	2,480,088 23

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES.	
	RÉAUX.	FRANCS.
Fonds de réser.		
Biens de défunts et d'absents.	73,000.000	214,705 88
Caisse des orphelins.	200,000.000	588,235 29
Dépôts des douanes	50,000.000	147,058 83
TOTAUX.	323,000.000	950,000 50
Récapitulation.		
Impôts	23,078,730.000	69,643,323 52
Pénages	153,000.000	450,000 00
Capitaux et revenus.	846,270.000	2,486,088 23
Fonds de dépôt.	323,000.000	950,000 00
TOTAUX.	25,000,000.000	73,529,411 75

Au total des recettes décrétées par la loi du 2 septembre 1846 on doit ajouter la recette des budgets provinciaux ; et c'est ainsi qu'une somme de 88,948,790 fr. 44 c., vient se placer en face de la somme de 86,354,247 fr. 98 c., chiffre des dépenses du gouvernement central de l'empire et de l'administration de ses provinces.

Dans la nomenclature officielle dont se forme le document qui vient mettre ici son tableau d'ensemble en réserve, l'attention découvre immédiatement où elle doit se porter : la douane est l'élément financier du Brésil ; elle compose les quatre cinquièmes de ses recettes.

Le fait n'est ni accidentel, ni éphémère, ni d'un caractère inférieur à celui du spectacle que présente l'existence d'un vaste empire. Il se transforme dès

qu'il s'analyse : la caisse du fisc disparaît pour laisser contempler un État nouveau, vivifié par des relations commerciales avec l'univers.

En rompant les liens de sa soumission à la mère-patrie, le Brésil a adopté le système qui a réglé tout l'ordre économique des nations du nouveau monde. Les États-Unis, le Mexique et les autres républiques espagnoles l'ont également subi.

Entre le 43^e degré de latitude, sur le littoral de l'océan Atlantique, et le même degré du littoral de l'océan Pacifique, c'est le navire avec sa marchandise qui subvient aux dépenses des gouvernements.

Ce régime, uniforme malgré la diversité des peuples et des institutions, doit provenir de causes analogues. L'identité des effets sert à l'expliquer.

Dans des contrées nouvelles, où nulle industrie n'est encore bien établie, le commerce et la navigation présentent à l'impôt ses premiers éléments ; tandis qu'à la répartition et à la perception des taxes du sol et de l'ensemble du travail indigène, il faut un cadastre de la propriété foncière et une administration compliquée. Ce sont les perfectionnements dispendieux de la civilisation.

Ensuite, les peuples des deux continents de l'Amérique, par génie de race ou par traditions coloniales, ont favorisé, avec des instincts de jalousie, une espèce de tribut dont tout le poids semblait peser sur l'étranger.

A ces causes générales l'Amérique du Nord vint ajouter l'influence d'une organisation dont le principe

restreignait l'intervention du gouvernement central dans les affaires des États confédérés. Des taxes nationales sur les diverses industries du pays eussent ouvert au pouvoir exécutif de nombreuses voies de domination. L'impôt des douanes les lui ferma en resserrant la perception du revenu public le long de l'Océan.

Quant au Brésil, à côté de ses inclinations américaines pour l'organisation de son régime économique, il rencontra dans le concours des événements les exigences particulières que les États-Unis avaient trouvées dans l'essence de leurs institutions.

Ainsi, d'un côté, il formait en une fois tout un établissement monarchique et il s'obérait des dépenses de son émancipation; de l'autre, le commerce européen se précipitait dans des ports qui venaient de s'ouvrir à ses entreprises.

C'était la seule branche de production qui eût assez de vigueur pour supporter les nécessités du nouvel empire.

Dans l'accomplissement des destinées du Brésil, on voit l'impôt mis en possession du sol et des institutions du pays. Poussé par les exigences de la civilisation et de la puissance d'un vaste État, il s'avancera irrésistiblement, avec tous les progrès du travail national, des bords de la mer jusqu'aux extrémités de la vallée du fleuve des Amazones.

A ce tableau d'une immensité de régions incultes, presque inconnues aujourd'hui, et que les prévisions livrent à la culture et au revenu public, les réalités

du temps présent opposent l'Océan, apportant le tribut des besoins de toutes les parties de l'univers au rivage du Brésil pour payer les dépenses de son existence nationale.

C'est donc à la navigation et au commerce des ports du Brésil que les investigations s'attacheront dans un premier chapitre.

Par la force des choses, ces deux industries dépendent des progrès du pays, et elles les favorisent en retour avec toute la vigueur qu'elles en ont reçue. Ici les effets se changent en cause aussitôt qu'ils naissent.

En sorte que l'appréciation du régime économique du Brésil, tirée des notions de l'ensemble de ses affaires mercantiles, se transformera en bons renseignements pour toutes les contrées dont les industries doivent chercher au Brésil un marché, ou l'y possèdent déjà.

Sa position en face de l'Afrique, sur la route de l'Océan Pacifique et des Indes, la variété de ses produits, son étendue de territoire avec un sol primitif, font du Brésil une importante station du commerce universel et l'un des plus vastes débouchés du travail manufacturier des autres parties du monde.

Le gouvernement de l'empire a rompu toutes ses alliances commerciales positives; mais aux faveurs des actes internationaux ont succédé tous les privilèges que des relations bien établies créent à certains États au détriment de leurs rivaux.

Ainsi, les stipulations des traités ont été remplacées

par des alliances de fait qui se maintiennent. C'est en recherchant leurs causes et leurs résultats qu'on peut découvrir les moyens d'y entrer et les avantages qui s'y trouvent. La nature et l'étendue des besoins du Brésil ou sa capacité de consommation ; ses propensions extérieures, influencées par la qualité et l'abondance de ses produits, ou sa capacité d'exportation, sont des points qui s'éclairent par les détails de la navigation et des échanges.

Dans un chapitre spécial, tout ce mouvement d'affaires, soumis à une investigation de fiscalité, aboutira aux chiffres du revenu que la douane fournit à l'État.

Mais cet impôt n'est pas le seul aliment du budget de l'empire. Un nouveau chapitre comprendra *les revenus divers*. Les taxes provinciales entreront dans cette nomenclature. La place que l'organisation politique du Brésil a faite aux institutions des provinces, montre assez que les ressources dont elles vivent doivent venir à côté de celles de l'État lui-même.

A ce point, l'ordre des choses qui composent la situation présente du Brésil se fermera. Le pays se sera révélé dans l'étendue de son activité et de sa richesse exploitée ; il aura donné une exacte mesure, non de sa vitalité, mais de la portion qu'il en a mise en exercice. Et quant aux rapports du Brésil et des autres contrées, on touchera également à la limite des faits et des intérêts contemporains en arrivant au terme de la vérification des diverses origines du revenu actuel de l'empire.

CHAPITRE PREMIER.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION ET DU COMMERCE DANS
LES PORTS DU BRÉSIL.

La valeur moyenne du mouvement commercial de l'empire pendant la période de cinq années économiques antérieures à celles de 1844-1845, s'élève à 428,324,434.000 réaux ou 377,415,982 fr. 35 c. Pour l'année 1844-1845, les mêmes transactions ont donné 444,444,780.000 réaux ou 445,434,705 fr. 88 c.

Ces chiffres prouvent l'intérêt des faits qu'ils concernent, le fondement des prévisions qui placent le Brésil au premier rang des marchés d'exportations pour les contrées manufacturières.

Les évaluations du commerce brésilien sont prises dans les exposés du gouvernement impérial. Elles peuvent ne pas concorder avec les documents officiels d'autres États, et ne pas l'emporter en exactitude.

La statistique ne travaille point sur les mêmes bases dans les divers pays.

Les tableaux brésiliens paraissent mériter ici la préférence.

D'abord l'année commerciale économique de l'empire s'ouvre au mois de juillet.

Les évaluations étrangères qui ne se renferment pas dans le même terme doivent être décomposées pour s'appliquer à l'ensemble des affaires du Brésil, et c'est une occasion de méprises.

On doit ensuite considérer que les documents brésiliens sont les seules sources de la plus grande partie des évaluations de ces recherches; il est donc bon de puiser à la même origine les détails du commerce.

Le tableau aura plus d'unité, et le pays sera jugé avec ses propres titres.

Le taux du change, pris pour réduire la monnaie nationale en monnaie étrangère, est une autre cause de la divergence des statistiques et du désaccord des ouvrages qui concernent le Brésil; et comme cette valeur de l'argent étranger est soumise, dans les marchés de l'empire, à des variations soudaines et considérables, la confusion qu'elle met dans les écrits atteint les transactions du commerce et devient une des principales circonstances défavorables et permanentes qui se joignent aux conditions générales des affaires du pays. Peu de détails vont le prouver, et ils donneront aussi les notions préliminaires que demande l'exposition des affaires commerciales du Brésil.

La mobilité de valeur de l'argent étranger dans les marchés brésiliens a des causes de diverses natures : les unes, telles que le jeu de la spéculation et l'impression que l'opinion reçoit du cours des événements,

possèdent ici l'influence qu'elles exercent sur tous les grands centres d'intérêts. Les autres ont plus de régularité d'origine et d'effets. Les principales sont : l'état d'approvisionnement qui résulte pour les marchés nationaux de l'irrégularité des arrivages d'une navigation au long cours, soumise à toutes les éventualités des choses de l'univers qu'elle embrasse dans ses ports de départ; viennent ensuite la récolte du café, le taux de la demande des produits brésiliens dans les divers pays, la situation très-mobile des rapports de l'Angleterre et de l'Amérique du Nord, le crédit anglais servant d'intermédiaire aux transactions du Brésil et des États-Unis; enfin les opérations financières du gouvernement, soit à l'intérieur, soit pour régler en Angleterre les comptes de la dette nationale externe.

Par l'effet de ces circonstances, il est arrivé qu'à Rio une lettre de change sur Paris, vendue en 1840 pour 312 réaux par franc, valait 374 réaux en 1844, et retombait à 329 réaux en 1847. En sorte qu'un million de francs, placé au Brésil en 1840, pouvait être réalisé en 1844 avec 165,775 francs de bénéfice, tandis que la même opération aux deux époques de 1844 et de 1847 eût donné 136,778 francs de perte.

La récolte du café compose environ les $\frac{11}{10}$ des exportations de l'empire. Il suffirait donc de la fluctuation des prix du café et de ses effets sur le taux du change pour soumettre les affaires mercantiles du Brésil aux dangers du commerce des céréales, ou du coton dans

les grands marchés du monde. Mais les autres causes de l'instabilité des valeurs étrangères se joignent aux variations du café, et les hasards qui résultent de ce concours équivalent à une véritable échelle mobile pour toutes les transactions des marchés du Brésil, en leur ôtant la stabilité de conditions qui permettrait au manufacturier et au commerçant de calculer leurs entreprises jusqu'à la réalisation du prix.

A l'intervalle que la distance doit mettre entre la commande, l'expédition et l'arrivée, pourra correspondre un changement complet des termes du marché. La cargaison qui part pour le Brésil navigue vers l'inconnu.

La vente même reste livrée à toutes les éventualités du change pendant les longs délais du crédit qu'exige l'écoulement de la marchandise. Le bénéfice des clauses du contrat pourra se changer en perte au temps du paiement.

Un marché qui a de telles fluctuations ne s'ouvre pas aux produits des industries lointaines avec des conditions égales; il se donne en monopole par la force des choses : la résidence, l'expérience et le capital y deviennent des privilèges plus importants que les faveurs des traités.

Le réal est l'unité des documents de statistique du gouvernement brésilien. Pour y substituer une monnaie européenne, sans altérer les évaluations officielles dans leurs rapports avec la situation mouvante des affaires commerciales et financières de l'empire, le taux

du change de réduction n'est pas indifférent, non plus que le choix du pays dont l'argent est pris pour terme de comparaison.

Si le commerce du Brésil était considéré seulement sous son aspect mercantile, le change de Rio de Janeiro sur Londres, et l'argent anglais devraient avoir la préférence. C'est, en effet, l'Angleterre qui domine dans les marchés de l'empire, elle y sert d'entremise aux Américains du Nord; elle possède les titres de la dette nationale, dont les intérêts se payent chez elle; enfin à Rio de Janeiro le change de Londres se règle davantage par le cours des affaires, et celui de Paris est plus exposé à l'influence politique.

Cependant la plus grande exactitude d'appréciation mercantile doit céder ici à l'utilité qui se trouve dans l'emploi de la monnaie française. L'unité en est plus usuelle dans la science économique; c'est celle qui a le plus de rapports avec le tarif des besoins de l'existence, et qui est sans décomposition le meilleur instrument de comparaison.

Au temps où ces investigations commencèrent, un franc valait à Rio de Janeiro 340 réaux. Depuis lors ce prix a baissé. Toutefois on l'a conservé comme taux de réduction des évaluations brésiliennes.

Il se rapproche assez du cours moyen d'un terme de six ans pour être une expression suffisamment exacte de la richesse du Brésil, et des ressources de son marché.

Le tableau suivant contient pour une série de huit

années le taux moyen du change entre Rio et les trois principaux centres des affaires du Brésil en Europe, Londres, Hambourg et Paris. Il indique aussi la fluctuation mensuelle des années 1846-1847.

Tableau des fluctuations du change entre Rio de Janeiro et Londres, Paris et Hambourg en 1846 et 1847, avec le taux moyen des six années. (The Rio mercantile journal.)

	LONDRES.		PARIS.		HAMBOURG.	
	TAUX MOYEN.		TAUX MOYEN.		TAUX MOYEN.	
	1846.	1847.	1846.	1847.	1846.	1847.
Janvier	26.500	28.315	351.054	333.137	654.500	611.940
Février	26.375	28.703	350.200	328.935	651.412	610.000
Mars	26.204	28.838	353.806	329.609	652.187	607.000
Moyenne du trimestre	26.400	28.624	351.234	330.243	652.317	610.540
Avril	26.325	28.126	353.475	338.162	657.200	629.228
Mai	26.509	27.275	352.987	345.500	650.000	646.750
Juin	26.846	27.250	349.425	344.474	648.600	646.000
Moyenne du semestre	26.628	28.183	352.412	336.404	652.566	628.834
Juillet	26.895	27.187	348.320	346.250	645.000	643.250
Août	27.252	27.375	347.384	343.500	638.606	630.750
Septembre	27.625	27.379	340.200	343.530	631.136	640.600
Moyenne des neuf mois	26.871	27.842	350.064	337.937	648.439	632.254
Octobre	28.016	27.450	335.365	343.219	620.000	640.000
Novembre	28.075	24.714	335.261	341.244	620.000	637.143
Décembre	28.016	27.950	335.967	341.118	620.410	629.472
Moyenne de l'année	27.155	27.710	346.716	339.265	639.946	632.656
Moyenne des années.						
1840	31.050		312.569		575.360	
1841	30.631		313.809		581.479	
1842	27.157		352.870		652.550	
1843	25.734		367.317		683.143	
1844	25.149		374.034		697.558	
1845	25.250		366.500		687.408	

Ces explications paraissent justifier le choix des documents de statistique commerciale et le moyen de donner à leurs évaluations une signification européenne. Elles montrent aussi que l'influence du change devait être constatée en notions préliminaires des affaires mercantiles du Brésil.

Ainsi qu'on l'a vu en ouvrant ce chapitre, pendant cinq années économiques, qui prennent leur cours au 1^{er} juillet 1839, les transactions commerciales de l'empire ont mis en mouvement une valeur moyenne de 377,445,982 fr. 35 c.

La première année de cette période en est la moins abondante; elle donne seulement 359,594,267 fr. 65 c.

La dernière élève son chiffre à 404,927,232 fr. 35 c.; elle est la plus importante de la série, et toutefois elle est dépassée de 43,204,473 fr. 53 c. par l'année 1844-1845 qui la suit, et qui excède de 37,745,723 fr. 63 c. la moyenne des cinq années antérieures.

La progression n'a pas été croissante d'année en année.

Le chiffre de 1842-1843 est inférieur d'environ 45 millions à celui de 1840-1841 et de 18 millions à celui de 1844-1842.

Toutefois, pendant les trois premières années de la période, et pendant la cinquième, les opérations ont marché en grandissant; et l'année qui suit achève de prouver par son importance relative une impulsion forte et régulière de développement.

L'année 1842-1843 a été poussée à son mouvement

rétrograde par un état d'agitation politique qui suivit la révolte de plusieurs provinces de l'empire.

La valeur moyenne donnée aux transactions commerciales de l'empire pendant la période de 1839 à 1844, comprend les importations du commerce général pour 160,032,314 fr. 70 c. et ses exportations pour 122,816,794 fr. 12 c. C'est un total de 282,849,108 fr. 82 c. d'opérations accessibles à l'industrie mercantile étrangère, et dont elle s'attribue déjà la plus forte part. Il s'y joint une majoration de travail égale à 3,768,108 fr. 82 c., montant de la réexportation et du transbordement.

A côté de la somme des transactions du commerce général, ouvertes à l'industrie étrangère, le commerce spécial d'importation et d'exportation place un capital de 90,798,764 fr. 70 c., valeur des opérations que se réserve le travail national.

Les masses de produits dont ces deux industries établissent l'échange entre le littoral brésilien et toutes les parties de l'univers marchent par un double mouvement de navigation.

En constatant quelle en a été l'importance pendant la période du 1^{er} juillet 1839 au 30 juin 1844, on découvrira la relation des transactions commerciales du même temps et de la marine marchande, ainsi que les termes de la concurrence du pavillon impérial et du pavillon étranger.

Les tableaux officiels du gouvernement donnent aux deux navigations réunies, pour moyenne d'arrivage et

de sortie de cinq années, 12,175 navires et 1,554,108 tonneaux. Dans ces chiffres, le monopole du cabotage prend 8,526 navires et 569,274 tonneaux; la navigation nationale au long cours, ou en pays étrangers, 358 navires et 58,819 tonneaux; la navigation étrangère, 3,291 navires et 926,015 tonneaux.

La plus faible année de la période est celle de 1839-1840 qui l'ouvre avec 11,297 navires jaugeant 1,417,491 tonneaux; celle de 1843-1844 en est la plus considérable, elle la termine avec 13,988 navires jaugeant 1,694,490 tonneaux.

L'année 1844-1845, qui suit, subit une diminution de 102 navires au cabotage; mais le port total atteint le chiffre de 1,857,836 tonneaux, ce qui donne 440,345 tonneaux pour majoration relativement à la première année de la période des cinq années précédentes.

Le mouvement général des deux navigations a donc eu la progression croissante du mouvement général des marchandises.

Ces premières indications suffisent pour faire reconnaître les proportions mercantiles du Brésil; le capital des échanges montre quelle est sa force, et la navigation, quels sont ses organes.

La connaissance des ressources et des exigences du marché d'une aussi vaste région, avec tous les intérêts politiques et sociaux qui s'y lient, demande d'autres recherches et d'autres matières de considérations; mais avant ces détails, il fallait voir le cadre du grand

tableau qu'ils doivent concourir à remplir. C'est ce que découvrent les aperçus qui précèdent, en résumant les assertions officielles des deux états suivants :

Tableau comparatif des valeurs réexportation et

IMPORTATION, EXPORTATION ET RÉEXPORTATION RÉUNIES.		1839 — 1840.
Valeurs importées, exportées et réexportées	Commerce général	284,255,344 12
	Commerce spécial	75,338,923 83
TOTAUX		359,594,267 95
IMPORTATION.		
Valeurs importées	Commerce général	153,905,804 12
	Commerce spécial	37,609,461 76
TOTAUX		191,605,355 88
EXPORTATION.		
Valeurs exportées	Commerce général	127,036,905 88
	Commerce spécial	37,669,461 76
TOTAUX		164,706,367 64
RÉEXPORTATION ET TRANSBORDEMENT.		
Valeurs réexportées et transbordées	Commerce général	3,222,544 12
Récapitulation.		
Importation		191,605,355 88
Exportation		164,706,367 64
Réexportation et transbordement		3,222,544 12
TOTAUX		359,594,267 64

réunies d'importation, exportation, transbordement.

VALEURS OFFICIELLES EN FRANCS.						
1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	TERME MOYEN QUINQUENNAL.	1844 — 1845.	
296,818,405 88	283,988,779 41	273,479,976 47	294,543,585 29	286,617,217 65	312,179,300 00	
82,179,776 47	98,296,841 18	90,794,835 29	107,383,647 06	90,798,764 70	102,952,405 88	
378,998,182 35	382,285,420 59	364,274,811 76	401,927,232 35	377,415,982 35	415,131,705 88	
169,785,823 53	164,825,882 35	148,938,255 88	162,615,714 70	160,032,314 70	168,317,702 94	
41,089,888 24	49,148,320 59	45,397,417 65	53,691,823 53	45,399,382 35	51,476,202 94	
210,875,711 77	213,974,202 94	194,335,673 53	216,307,538 23	204,431,697 05	219,793,905 88	
122,564,091 18	114,953,817 65	120,704,791 18	128,824,364 70	122,816,794 12	138,395,288 24	
41,089,888 24	49,148,320 59	45,397,417 65	53,691,823 53	45,399,382 35	51,476,202 94	
163,653,979 42	164,102,138 24	166,102,208 83	182,516,188 23	168,216,176 47	189,871,491 18	
4,468,491 18	4,209,079 41	3,836,929 41	3,103,505 88	3,768,108 82	5,466,308 82	
210,875,711 77	213,974,202 94	194,335,673 53	216,307,538 23	205,431,697 05	219,793,905 88	
163,653,979 42	164,102,138 24	166,102,208 83	182,516,188 23	168,216,176 47	189,871,491 18	
4,468,491 18	4,209,079 41	3,836,929 41	3,103,505 88	3,768,108 82	5,466,308 82	
378,998,182 37	382,285,420 59	364,274,811 77	401,927,232 34	377,415,982 34	415,131,705 88	

Tableau comparatif du mouvement de la

		NOMBRE					
		1839 — 1840.		1840 — 1841.		1841 —	
		NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	
NAVIRES.							
Brésiliens.	de cabotage. Ports du Brésil . . .	7,931	546,784	7,822	528,006	8,133	
	de long cours et	Pays d'Europe . . .	50	11,248	76	10,275	65
		Pays d'Amérique.	267	38,728	317	48,408	271
	de concurrence.	Autres pays . . .	30	5,758	45	7,527.	13
	Pêche	1	181	5	584	2	
TOTAUX		8,285	602,609	8,265	603,800	8,484	
Étrangers... de concurrence.	Pays d'Europe . . .	1,706	484,965	1,856	554,842	1,638	
	Pays d'Amérique.	773	183,600	952	237,353	907	
	Autres pays . . .	480	130,682	502	178,441	495	
	Pêche	53	15,545	76	21,934	59	
	TOTAUX	3,012	814,792	3,476	992,570	3,099	
Récapitulation.							
Navires brésiliens		8,285	602,609	8,265	603,800	8,484	
Id. étrangers		3,012	814,792	3,476	992,570	3,099	
TOTAUX		11,297	1,417,401	11,741	1,596,370	11,583	

navigation au long cours et du cabotage réunis.

ET TONNAGE, DES NAVIRES ENTRÉS ET SORTIS.								
- 1842	1842 — 1843.		1843 — 1844.		TERME MOYEN QUINQUENNAL.		1844 — 1845.	
	TONNAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.
547,295	8,553	516,923	10,190	707,365	8,526	569,274	9,740	745,175
15,477	34	7,371	66	13,297	58	13,334	74	15,135
44,270	233	38,138	226	30,448	263	30,998	233	35,837
2,066	32	4,292	48	5,780	35	5,085	122	18,807
632	"	"	2	613	2	402	"	"
609,740	8,854	566,724	10,532	757,503	8,884	628,093	10,159	814,954
496,688	1,972	604,160	1,708	508,313	1,788	529,793	2,117	621,073
232,961	960	248,640	1,220	301,356	962	240,782	970	241,746
147,850	457	130,146	422	110,435	489	139,511	568	154,131
18,987	25	6,296	46	16,883	52	15,929	62	25,932
896,486	3,414	989,242	3,456	936,987	3,291	926,015	3,727	1,042,882
609,740	8,854	566,724	10,532	757,503	8,884	628,093	10,159	814,954
896,486	3,414	989,242	3,456	936,987	3,291	926,015	3,727	1,042,882
1,506,226	12,268	1,555,966	13,988	1,694,490	12,175	1,554,108	13,886	1,857,836

On trouve ici la mesure des travaux par lesquels le Brésil entreprend d'élever sa puissance et son industrie à l'importance des dons que le Ciel lui a prodigués dans l'étendue et dans la richesse de son territoire.

Du spectacle de l'organisation et du développement d'un peuple sur une terre primitive, lointaine et presque inconnue, la pensée passe aux attractions occidentales qui s'exercent sur les affaires du monde. Ces chiffres des transactions accomplies sur le rivage brésilien par l'alliance de l'industrie indigène et de l'industrie étrangère, deviennent les calculs qui déterminent la position et le mouvement du nouvel empire au milieu des intérêts moraux et physiques de l'univers.

De telles considérations ne sont donc pas destinées seulement à diminuer la sécheresse des recherches ; elles trouvent des données permanentes dans les chiffres d'opérations essentiellement éphémères ; c'est un résultat durable des labeurs entrepris sur un sol mouvant et qui se déplace sans cesse sous les pieds.

Le premier renseignement que doit fournir la statistique commerciale du Brésil, est celui de la direction des courants qui alimentent ses transactions. C'est ce que montrera le mouvement des pavillons avec la situation de la concurrence universelle dans les marchés de l'empire.

Après avoir bien éclairci le fait de cette possession des divers peuples, il faudra en vérifier l'origine, le droit et la stabilité ; en sorte que du mouvement des pavillons, les recherches entreront naturellement dans

le mouvement des marchandises pour examiner les alliances naturelles, les préférences et les impulsions, en appréciant la destination, la qualité et la valeur des objets d'échange.

Le tableau du mouvement de la navigation étrangère et nationale dans les ports du Brésil a montré que pour une période de cinq années la moyenne de l'entrée et de la sortie a été de 12,175 navires jaugeant 1,554,108 tonneaux. En déduisant le cabotage, il reste 3,649 navires et 984,834 tonneaux aux relations du Brésil et des ports étrangers. Pendant 1843-1844 le même mouvement général a été de 13,988 navires avec 1,694,490 tonneaux, et la part du commerce extérieur a été de 3,798 navires jaugeant 987,125 tonneaux.

L'année 1844-1845 donne 13,886 navires avec 1,857,836 tonneaux ; et sans le cabotage 4,146 navires, jaugeant 1,112,661 tonneaux.

Les deux tableaux suivants exposent la distribution de ce mouvement entre les rivages du Brésil et toutes les parties de l'univers.

Tableau comparatif du mouvement de la navigation au long cours résumé par pays de provenance et de destination.

PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.	TONNAGE DES NAVIRES entrés et sortis, réunis.	
	ANNÉES FINANCIÈRES.	
	TERME MOYEN QUINQUENNAL.	1844—1845.
EUROPE.		
Russie	2,363	6,169
Suède et Norwége	15,093	23,069
Danemark	7,337	11,507
Autres ports de la Baltique	5,580	3,541
Hollande	8,172	9,810
Grande-Bretagne	199,028	226,033
Belgique	8,144	14,752
Prusse	202	1,317
Hanovre	"	"
Villes hanséatiques	62,864	66,021
États autrichiens	39,207	32,836
Franco	46,772	47,912
Espagne	25,597	48,807
Portugal	101,170	108,145
États sardes	11,718	11,253
Deux-Siciles	5,789	9,334
Autres ports d'Italie	9,797	10,394
Iles Ioniques	1,476	3,270
Turquie	1,162	1,702
Possessions anglaises	3,506	147
Id. françaises	56	"
Id. espagnoles	163	"
AFRIQUE.		
Possessions anglaises	5,278	15,780
Id. françaises	169	"
Id. espagnoles	513	"
Id. portugaises	16,742	13,933
Autres ports d'Afrique	8,555	14,330
A reporter	574,353	680,260

PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.	TONNAGE DES NAVIRES entrés et sortis, réunis.	
	ANNÉES FINANCIÈRES.	
	TERME MOYEN QUINQUENNAL.	1844-1845.
Report	574,353	680,260
ASIE.		
Possessions anglaises	8,662	2,155
Id. françaises	58	»
Id. espagnoles	108	»
Id. portugaises	875	325
Autres ports des Indes	727	1,208
AMÉRIQUE.		
États-Unis	127,536	133,797
Mexique	1,367	1,405
États du Rio de la Plata	125,515	118,929
Colombie	»	1,162
Pérou	742	2,617
Chili	15,355	12,214
Autres ports de l'Océan Pacifique	6,547	2,083
Haïti	196	»
Possessions anglaises	1,592	1,945
Id. françaises	370	1,116
Id. espagnoles	1,277	1,715
OCÉANIE.		
Possessions anglaises	5,595	»
Id. hollandaises	436	»
Id. espagnoles	1,124	»
Pêche	16,331	25,932
Divers ports avec échelle	95,357	121,554
NOM DÉSIGNÉS.		
Possessions anglaises	»	824
Id. espagnoles	711	»
Id. portugaises	»	2,820
TOTAUX	984,834	1,112,661

Répartition des navires et du tonnage entre les principaux pavillons pendant les années 1843-1844 et 1844-1845.

NATIONALITÉ.	1843 — 1844.		1844 — 1845.	
	NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.
1 ^o Anglais	772	237,837	910	274,082
2 ^o Américains	663	180,875	650	192,904
3 ^o Suédois	233	84,432	263	90,856
4 ^o Brésiliens	338	50,138	410	69,770
5 ^o Sardes	300	62,416	341	68,317
6 ^o Portugais	253	61,093	278	66,405
7 ^o Français	165	50,069	205	58,237
8 ^o Danois	187	54,138	176	54,876
9 ^o Hambourgeois	142	41,655	104	32,882
10 ^o Espagnols	126	27,334	138	30,896
11 ^o Autrichiens	84	28,038	65	27,155
12 ^o Belges	33	9,170	48	15,576
13 ^o Prussiens	23	7,801	34	13,323
14 ^o Norvégiens	22	6,671	27	10,247
15 ^o Brénois	34	8,797	37	9,951
16 ^o Napolitains	24	7,353	28	8,400
17 ^o Russes	13	5,590	16	6,800
18 ^o Hollandais	13	3,115	16	6,356
	3,425	935,537	3,755	1,043,291
Sous autres pavillons avec un mou- vement inférieur à 3,000 tonneaux.	47	10,029	45	10,418
Sous pavillon étranger sans distinc- tion	326	41,559	346	58,952
TOTAUX	3,798	987,125	4,146	1,112,661

Le groupe européen s'y montre d'abord, il s'attribue 543,096 tonneaux du total moyen de chacune des

cinq années de la période 1839-1844. L'année suivante, l'Europe met 636,208 tonneaux dans une navigation qui en emploie 1,112,661.

Après l'Europe viennent les deux Amériques avec une part moyenne de 280,497 tonneaux pendant la période de 1839-1844, et de 277,583 tonneaux pour l'année 1844-1845.

Dans l'ordre d'importance, la période 1839-1844 et l'année 1844-1845 montrent successivement l'Afrique avec 31,857 et 44,052 tonneaux.

L'Asie avec 10,430 et 3,688 tonneaux ; l'Océanie avec 7,155 tonneaux.

On voit ensuite que la pêche de la baleine contribue au mouvement de la navigation de l'empire pour 16,331 tonneaux en moyenne, et qu'elle a eu l'importance de 25,932 tonneaux en 1844-1845.

De divers pays avec échelle, les arrivages ont été de 111,688 tonneaux pendant la période 1839-1844, et de 147,486 tonneaux en 1844-1845.

Le Brésil apparaît ici dans la magnificence de sa position géographique.

Les besoins et les produits qu'il doit à son soleil lui donnent déjà des relations commerciales universelles.

Son littoral a l'étendue de la côte de l'Europe entre le cap Nord et le détroit de Gibraltar.

Il s'ouvre en entrepôt à l'Afrique et à l'avenir incalculable du défrichement de l'Amérique méridionale, sur le chemin des échanges de l'Amérique du Nord et du monde manufacturier vers les régions de l'Inde, de

la Chine, de l'Océan Austral et de l'Océan Pacifique.

Il s'élève donc au point du globe où se resserre le passage des forces d'expansion ou d'attraction qui se meuvent entre les pôles.

Si le Brésil entreprend de s'y établir en puissante neutralité pour participer aux avantages du double mouvement des relations de l'univers commercial en le favorisant, il contribuera sans doute à des desseins providentiels, et ses immenses ressources lui prodiguent les moyens d'accomplir une telle destinée.

Toutefois, les obstacles ne lui manqueront pas pour maintenir l'équilibre de sa position.

Le tableau du tonnage de la navigation générale des pays de provenance et de destination, fait voir quels liens unissent le Brésil et le reste du monde.

Le même tableau distribue les navires et le tonnage entre les divers pavillons pendant les deux années 1843-44 et 1844-45. Il montre qu'en 1843-44 les Anglais et les Américains sont intervenus avec 1,435 navires, jaugeant 427,712 tonneaux, dans la navigation extérieure du Brésil, dont le mouvement a été de 3,798 navires et le port de 987,125 tonneaux. L'année suivante, la part des mêmes pavillons a été de 1,560 navires jaugeant 466,076 tonneaux dans un total de 4,146 navires et de 1,412,661 tonneaux.

Ces simples indications ouvrent un nouvel ordre de considérations en découvrant les faits qui viennent placer des influences de rivalité et de prépondérance à côté de la vocation naturelle de l'empire. Ce sont les

deux grands aspects que présentent la situation et l'avenir des relations commerciales du Brésil. Pour en embrasser l'étendue et le rapport, les premières données requises sont celles que fournissent les investigations et les détails d'une statistique complète des pavillons. Le tableau suivant en contient les résultats pour l'année financière 1844-45.

Pendant cette année, la navigation générale extérieure du Brésil a été de 1,112,661 tonneaux. Ce total comprend 58,952 tonneaux dont la nationalité de pavillon n'est pas constatée; 23,574 tonneaux dont les pavillons n'ont pas un contingent de 10,000 tonneaux dans la navigation générale, et enfin 142,926 tonneaux sous le pavillon des principales contrées, mais sans provenance ou destination constatée.

Ces éliminations ramènent l'attention à s'arrêter aux faits les plus significatifs de la situation actuelle après que les renseignements détaillés du tableau ci-joint lui ont indiqué dans l'ensemble de leur caractère et de leurs tendances les conditions et les chances du présent et de l'avenir.

Ainsi, quinze contrées et la pêche de la baleine apportent à la navigation générale du Brésil 945,077 tonneaux, dont 887,209 se répartissent entre seize pavillons principaux, et 57,868 entre les pavillons non spécifiés, et dont le contingent ne s'élève pas à 10,000 tonneaux.

En recherchant dans le tableau précédent les détails de cet état de choses, on trouve que l'Angleterre, les États-Unis, les États de la Plata et le Portugal sont les quatre plus importants courtiers du Brésil : ces pays mettent 586,904 tonneaux dans sa navigation.

Viennent ensuite les villes hanséatiques, l'Espagne, la France, les côtes d'Afrique et les États autrichiens avec 239,718 tonneaux.

La Suède et la Norwége, les Deux-Sicules et divers ports d'Italie, la Belgique, le Chili, le Danemark et les États sardes, sont représentés par 92,523 tonneaux dans le mouvement général; et la pêche de la baleine y apporte un contingent de 25,952 tonneaux.

Les seize pavillons qui ont participé pour 887,209 tonneaux à la navigation de l'empire, sont, dans l'ordre d'importance, les pavillons anglais, américain, suédois, brésilien, sarde, portugais, français, danois, hambourgeois, espagnol, autrichien, belge, prussien, norvégien, brémois et napolitain.

Entre le Brésil et les quatre pays de ses plus importantes relations, le mouvement est de 586,904 tonneaux, dont 64,446 tonneaux seulement sous pavillon impérial.

A côté d'une pareille preuve de l'infériorité relative de la navigation brésilienne au long cours, vient cet autre fait, digne d'une attention particulière : le pavillon des pays avec lesquels le Brésil est en rapport n'exerce pas au préjudice du pavillon brésilien le monopole du fret entre ces pays et le Brésil; mais la navigation directe du Brésil est empêchée par la concurrence de la navigation indirecte de tous les pavillons.

La combinaison des chiffres du tableau précédent en fournit la preuve évidente.

En effet, les rapports du Brésil et de l'Angleterre y sont représentés par 226,033 tonneaux. Le pavillon anglais en prend 170,326; dans l'excédant de

55,707 tonneaux, le pavillon brésilien n'en prend que 4,448 ; les Américains, les Suédois, les Sardes, les Danois, les Hambourgeois, les Autrichiens, les Prussiens, les Norwégiens et les Brémois transportent entre l'Angleterre et le Brésil les 54,559 tonneaux restants.

Le pavillon anglais n'a donc que le monopole de la navigation qui unit le Brésil et l'Angleterre, il en laisse 55,707 tonneaux à tous les autres pavillons ; mais il se dédommage en participant lui-même indirectement avec 403,756 tonneaux aux relations du Brésil et du reste du monde, ce qui lui donne un total de 274,082 tonneaux dans le mouvement général, ainsi que l'indique le même tableau.

Les Américains réservent à leur pavillon une portion plus considérable dans le tonnage de la navigation entre les États-Unis et le Brésil ; de 433,797 tonneaux ils gardent 117,684 tonneaux.

Le pavillon brésilien ne prend que 929 tonneaux dans l'excédant de 46,446, et il abandonne le reste à ses concurrents.

Au chiffre de la navigation directe les Américains ajoutent 75,343 tonneaux qu'ils transportent entre le Brésil et les autres pays, et ils ont ainsi 492,994 tonneaux du mouvement général.

Par sa position, le Brésil devrait avoir le monopole de la navigation qui l'unit aux États de la Plata, et dont l'importance est de 448,929 tonneaux. Toutefois le pavillon impérial n'en a que 35,052, tandis que le

seul pavillon sarde y entre avec 29,606 tonneaux. Les Américains, les Anglais, les Suédois, les Danois, les Hambourgeois, les Prussiens, les Français et les Espagnols s'emparent du reste.

Les anciens liens du Brésil et du Portugal doivent favoriser l'intimité des rapports commerciaux des deux pays appartenant à la même race. Si dans leur mouvement de navigation, qui est de 408,445 tonneaux, le Portugal prend 60,276 tonneaux, la plus forte partie de l'excédant de 37,878 tonneaux devrait échoir au Brésil. Cependant il ne lui en vient que 43,987 tonneaux, tandis que les Suédois, les Danois, les Hambourgeois et les Norwégiens s'en attribuent 47,984, les Anglais et les Américains le complé-
ment.

Le mouvement de navigation du Brésil et des pays de ses relations d'importance secondaire confirme, par ses détails, les deux faits de la faiblesse de la marine impériale et de la concurrence dont l'écrase la navigation indirecte étrangère.

Le même tableau général montre que le pavillon brésilien participe seulement pour 8,430 tonneaux au chiffre de 382,244 tonneaux, mouvement de sa navigation avec les villes hanséatiques, l'Espagne, la France, l'Afrique, les États autrichiens, la Suède et la Norwège, les Deux-Sicules et divers ports d'Italie, la Belgique, le Chili, le Danemark et les États sardes.

A côté de l'inertie de la marine marchande impériale, on voit que les Anglais, les Suédois et les Danois se

chargent de la moitié des transports entre le Brésil et les villes hanséatiques.

Entre le Brésil et l'Espagne, le mouvement est de 48,897 tonneaux. Le pavillon espagnol en prend 18,926, la majeure portion de l'excédant échoit aux Anglais, aux Américains, aux Suédois, aux Danois, aux Belges et aux Hambourgeois.

Les relations du Brésil et du Chili sont de 12,214 tonneaux. Le pavillon brésilien n'y participe pas; il abandonne à l'Angleterre 5,997 tonneaux; 2,457 aux Danois, 1,577 aux Américains, 1,281 aux Hambourgeois, et le reste à divers pavillons.

Les États sardes ne sont en relation directe avec le Brésil que pour 11,253 tonneaux, mais leur marine prend au mouvement de la navigation de l'empire une part de 68,317 tonneaux. C'est presque l'équivalent des 69,779 tonneaux qui constituent la totalité des transports du pavillon brésilien en haute mer.

Pour la Suède et la Norwége, les chiffres sont encore plus significatifs : les relations directes des deux pays avec le Brésil sont évaluées à 23,069 tonneaux, tandis que les pavillons suédois et norvégien entrent dans le mouvement général de la navigation du Brésil avec 107,103 tonneaux.

La totalité des 8,430 tonneaux, qui forment le contingent des transports du pavillon brésilien entre l'empire et les pays du groupe commercial secondaire, appartient au commerce de la côte d'Afrique.

Il est manifeste qu'ici les chiffres des documents offi-

ciels concernent seulement le commerce licite. Les mystères de la traite des nègres doivent en être détachés. La preuve en est simple.

L'importance totale des relations du Brésil et des côtes africaines est évaluée à 44,052 tonneaux, dont 8,430 sous pavillon brésilien, 14,297 sous pavillon anglais, 6,423 sous pavillon américain, 5,664 sous pavillon sarde, 4,179 sous pavillon français, et 5,062 sous divers autres pavillons.

On trouve ensuite dans les détails de la statistique officielle que le tonnage total se divise presque également entre l'arrivage et la sortie : le Brésil a reçu d'Afrique 24,682 tonneaux et il lui en a envoyé 22,370. Ce qui suppose que pendant l'année commerciale 1844-45, l'Afrique n'a envoyé dans les ports du Brésil qu'environ 80 navires de 270 tonneaux.

Ce nombre de navires suffirait à peine au transport des Africains que le Brésil tire chaque année de l'intérieur de l'Afrique ; or, un tiers du tonnage d'entrée appartient au pavillon anglais, et pour un autre tiers les soupçons de participation au trafic des esclaves ne sont pas admissibles, à côté des preuves de l'existence de relations régulières par lesquelles le Brésil est alimenté de produits africains.

Les réflexions précédentes mènent donc à conclure, par l'insignifiance même des chiffres officiels, que le Brésil a deux navigations au long cours : l'une effectue le transport de 69,779 tonneaux dans le mouvement général qui vient d'être exposé ; l'autre est clandestine.

tine ; ses expéditions , tantôt avec la destination du cabotage , tantôt avec les précautions de la piraterie , s'échappent du littoral de l'empire pour y rapporter en contrebande des cargaisons d'esclaves.

La traite , avec ses équipages et son matériel , est donc un contingent important qui vient se placer à côté des chiffres officiels de la participation du Brésil au mouvement de la navigation et de ses relations commerciales.

Quoique le capital et le tonnage de cette navigation barbare ne se laissent point saisir par des appréciations positives , la valeur en résulte de documents suffisants pour que la traite soit signalée comme la première cause de l'insignifiante des transports du pavillon brésilien sur la haute mer. C'est pour vaquer au trafic des esclaves que le Brésil abandonne aux étrangers 274,768 tonneaux de ses échanges avec le Chili, l'Afrique et l'Espagne, avec le Portugal, qui fut sa mère-patrie, avec la Plata, qui touche à ses frontières.

La navigation indirecte que le Brésil alimente avec les quinze pays de ses principales relations, a une importance de 353,652 tonneaux.

Il est sans doute dans sa bonne destinée d'employer un jour à cette concurrence universelle les navires consacrés au transport des esclaves.

Ce sont des voies toujours ouvertes , dont les avantages favorisent les circonstances qui pèsent déjà sur la traite des nègres pour la réduire à restituer le capital et le matériel dont elle s'est emparée.

Dans l'ordre mercantile, la navigation employée au trafic des esclaves fait partie de l'organisation du travail du Brésil; on devait donc en signaler l'importance, comme un élément de la situation présente et comme une ressource que l'avenir trouvera dans la flotte des négriers en changeant son emploi.

Les considérations d'un autre ordre qui se rattachent à ce sujet néfaste ne peuvent point se placer ici.

Dans le mouvement de navigation qui unit le littoral brésilien et le reste de l'univers, on a reconnu la position qu'occupe l'empire au milieu des intérêts commerciaux du monde, sa propre participation à l'activité qu'il entretient, ainsi que les conditions de l'équilibre de ses avantages géographiques et de la prépondérance des peuples navigateurs.

Il faut rapporter à ce même ordre d'idées l'observation du mouvement général d'importation et d'exportation.

Tandis que la situation et la direction des destinées commerciales du Brésil se détachent des faits que constate la statistique des pavillons, le mouvement de provenance et de destination des marchandises conduit à l'origine et au développement de ces mêmes faits.

Les tableaux de l'importation indiquent la force d'attraction des marchés de l'empire, et les tableaux de l'exportation montrent la garantie de la régularité que donne à cette attraction la production indigène.

La matière et le capital des objets consommés découvrent aux pays manufacturiers quels sont au Brésil

les conditions de la concurrence et les avantages de la préférence ; et par la direction des exportations, on voit comment se combinent ou se modifient pour diverses contrées l'obligation de consommer des produits de l'empire et le privilège d'alimenter ses marchés.

COMMERCE D'IMPORTATION.

Dans le tableau du mouvement général du commerce

Tableau comparatif de la valeur de l'importa-

COMMERCE GÉNÉRAL.		1839 — 1840.	
Marchandises étrangères.	Matières et objets nécessaires à l'industrie	20,012,607 08	
	Objets de consommation. {	Naturels	12,507,205 88
		Fabriqués	114,285,076 47
	Objets divers	1,100,014 70	
TOTALS		153,005,894 11	

Ainsi, les évaluations de la statistique impériale font monter le chiffre des importations moyennes de cinq années à plus de 160,000,000 de fr. L'année qui suit la période donne 168,317,702 fr. 94 c. ; l'année 1840-1841 est représentée par environ 169,783,000 francs.

Telle est la mesure de la capacité actuelle du marché brésilien.

Mais ici le fait ne peut pas être séparé de la tendance.

brésilien, on a trouvé les chiffres de l'importation pour chacune des cinq années, de 1839 à 1844, avec la moyenne quinquennale de cette période, et la valeur des importations pendant l'année suivante s'y est placée comme terme de comparaison.

Ces renseignements officiels sont le point de départ des investigations qu'exige le commerce d'importa-

tion, résumée par espèces de marchandises.

VALEURS OFFICIELLES EN FRANCS.					
1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	TERME MOYEN QUINQUENNAL.	1844 — 1845.
25,659,194 12	24,361,673 53	23,314,411 76	20,930,811 96	24,055,755 88	20,248,802 04
9,727,832 35	12,164,691 18	12,312,844 12	7,096,808 82	10,959,876 47	8,172,241,18
133,308,100 00	126,890,982 35	112,770,197 06	133,083,985 29	124,067,850 00	131,879,385 29
1,090,694 12	1,408,535 29	540,800 00	604,105 88	948,829 41	2,017,273 53
169,785,820 59	164,825,882 35	148,938,252 94	162,615,711 95	160,032,311 76	168,317,702 04

Le commerce du Brésil est à l'entrée d'une carrière illimitée, il s'y trouve avec les problèmes de l'organisation politique et sociale du climat, de la population, de l'exploitation du sol et des autres industries.

C'est sans doute un vaste spectacle qui s'offre à la méditation.

Le regard y découvre d'abord, au milieu des faits accomplis, la prépondérance mercantile de l'Angleterre

à côté des ruines du monopole colonial et de la souveraineté du Portugal. Vient ensuite la valeur de l'importation des marchandises de l'univers, à laquelle se rattachent les événements qui ont établi ce nouveau marché dans l'Amérique du Sud, et les circonstances qui en favorisent l'extension.

Ce capital de 170,000,000 de francs se pose ainsi au sommet de deux plans qu'il unit en concentrant et en répandant les enseignements. C'est le point de partage d'où les investigations pénètrent dans l'avenir, en proportion de la distance d'où elles remontent dans le passé.

Le Portugal tenait ses possessions du Brésil assujetties à un monopole commercial que favorisait la compression de toutes les industries dont auraient pu souffrir, soit les autres établissements portugais, soit les marchands de Lisbonne, ou les fabriques du royaume.

La politique de la mère-patrie excitait les colons au travail des mines, dans l'intérêt du trésor royal, comme à la production du tabac et du coton, marchandises qui payaient la consommation du Brésil, et dont Lisbonne était devenue un grand entrepôt européen.

L'arrivée de la famille royale de Portugal à Bahia, le 19 janvier 1808, fut le terme de cette séquestration de la colonie.

Dans les annales de la monarchie portugaise, les lettres royales du 28 janvier 1808, par lesquelles dom Jean VI, alors prince régent, a ouvert les ports du Brésil, composent une inscription funéraire qui con-

vient au monument sépulcral de la puissance du roi dom Emmanuel ; cette sentence d'une destinée accomplie, scellée par la propre main de l'héritier fugitif de la maison de Bragance, rappellera dignement les temps glorieux qu'elle a fermés en se plaçant aussi à l'entrée d'une nouvelle ère dans l'histoire de l'Amérique du Sud et des intérêts commerciaux du monde.

L'état des affaires du Brésil à la fin du xviii^e siècle, et l'origine des impulsions que sa vocation a subies, servent à indiquer la cause, le caractère et l'importance de l'événement qui vint changer en 1808 les rapports de la métropole et de sa colonie.

Au milieu de la confusion qui remplit l'histoire des premiers siècles du Brésil, on voit apparaître distinctement deux génies contraires qui ne cessent point de se disputer la prépondérance sur le nouveau continent. L'un, inspirant sa mission des desseins de la Providence qu'il voit reposer sur les solitudes de l'Amérique, entreprend d'y faire un patrimoine aux tribus sauvages, et d'y préparer les ressources d'un nouveau sol et d'un nouveau sang aux besoins de l'avenir du vieux monde. L'autre est conquérant et exterminateur ; il n'épargne le sauvage que pour le profit de sa servitude ; il ne s'attache au sol qu'avec des inspirations mercantiles. C'est là son instinct, et il n'y manque pas un moment dans le cours d'environ trois siècles.

Les lettres royales du 28 janvier 1808 sont la simple sanction de l'envahissement du Brésil par l'élément commercial de la civilisation moderne.

Le catholicisme s'était chargé d'une mise en œuvre évangélique du nouveau monde, pour en conserver les peuplades; il venait après mille ans redemander à la civilisation cette même pitié que lui avait obtenue d'Attila le pape saint Léon, et il ne l'obtint pas.

Les forêts du Brésil ont rempli de pages funèbres l'histoire de la colonie portugaise, et ses annales seraient devenues l'opprobre d'un peuple et de l'humanité sans les protestations des missionnaires qui, jusqu'au dernier soupir, ont élevé la croix entre l'Indien et le chasseur d'esclaves.

Dès l'année 1757, les missions des tribus indiennes du Brésil avaient succombé sous la persécution du marquis de Pombal. Cet événement, et la politique dont il était le résultat, devaient avoir une profonde influence sur le sort des possessions portugaises en Amérique.

Les seuls jésuites pouvaient continuer l'entreprise de civiliser les indigènes, et la destruction de leur ordre fut suivie de la destruction de leur ouvrage. (Southey, III, 697.)

Les Indiens privés du missionnaire, dont l'autorité et la protection les tenaient réunis autour d'une chapelle, furent livrés à la cupidité des colons; ils retournèrent à leur existence vagabonde et précaire, en fuyant dans les forêts l'extermination que leur réservaient les corvées et la servitude. (Southey, III, 697. Cazal, I, 276.) Le Brésil perdit ainsi sans retour les ouvriers réguliers de son défrichement.

La conservation des indigènes dans les missions aurait établi au centre du Brésil des agglomérations dont la population et les travaux auraient étendu leur attraction vers le littoral. Le prêtre et l'Indien auraient ainsi fondé la religion avec les mœurs de la vie agricole au milieu des régions qui restèrent des solitudes, où les chercheurs d'or et les bandes d'aventuriers ne pénétraient que pour tomber eux-mêmes dans une barbarie pire que celle des tribus nomades des forêts.

En réalité, l'expulsion du missionnaire des Indiens détruisit le seul apostolat qui se fût établi dans l'Amérique du Sud. Dès cette époque, l'influence de l'élément religieux, dans le mouvement d'organisation du Brésil, s'affaiblit et tend à se perdre en simulacre de religion.

Dans l'ordre temporel, l'exploitation des mines et l'alimentation du commerce sans le contre-poids des défrichements et d'une population agricole, devinrent les seules impulsions du travail de la colonie. L'unité de son développement en fut rompue. Les régions de l'intérieur et leur population disséminée restèrent abandonnées aux chances de l'avenir, tandis qu'une étroite zone maritime se laisse entraîner vers les avantages de l'Océan.

Le rejeton portugais, né dans le nouveau monde, y trouvait les éléments d'une régénération complète. L'étendue de l'Atlantique le plaçait dans l'isolement sur une terre inépuisable et sans bornes. Il pouvait n'y apporter du passé que deux principes de

force : le catholicisme et le génie monarchique. Il y était appelé à la vigoureuse destinée d'une jeune race autochtone, entourée de toutes les conditions de la croissance d'un grand peuple agriculteur. Il s'écarta des voies de sa transformation et de son organisation américaine, pour reprendre sa part dans tout le mauvais héritage des nations européennes en aspirant par le commerce la civilisation du vieux monde.

Il n'était point préparé pour ses avantages et il s'en inocula toutes les infirmités.

C'est ainsi qu'après avoir renoncé à sa vocation providentielle, le Brésil, à la fin de son troisième siècle, ne pesait encore dans le monde que comme une factorerie.

En 1808, plusieurs villes de son littoral étaient déjà des marchés florissants. Rio de Janeiro, devenue la résidence des vice-rois en 1763, avait une population de 100,000 âmes à l'arrivée de Jean VI.

En 1792, le cabotage et la navigation au long cours y avaient amené 629 navires, dont 34 du Portugal, 20 des côtes d'Afrique et 3 des Açores. Dans la même année, 8,412 esclaves y avaient été importés, et le commerce avait eu à payer à la métropole un solde d'environ 1,800,000 francs. (Southey, III, 813.) Au commencement du XIX^e siècle, Bahia renfermait plus de 100,000 habitants, dont les deux tiers esclaves ou peuple de couleur. (Southey, III, 794.) Son mouvement de navigation était de 713 navires en 1807 avec

une importation de 21,462,500 francs, et une exportation de 25,000,000 de francs en sucre, tabac, coton, rhum, riz, café, huile de baleine, cuirs, suif et bois. (Southey, III, 794.)

Pernambouc, avec une population d'environ 25,000 âmes, occupait le troisième rang sur la côte du Brésil. Un coton de bonne qualité alimentait son commerce. En 1808, il s'en exportait 4,320,000 livres. (Southey, III, 768.)

Plus au nord, on trouvait Saint-Louis du Maranhão, qui, en 1806, avait 12,000 âmes, et dont les exportations de riz et de coton employaient une trentaine de navires. (Southey, III, 745.)

À la même époque, la ville de Parà (Belem du Grand-Parà), dans la vallée du fleuve des Amazones, avait des chantiers importants. La métropole y faisait construire des navires de guerre, et elle en tirait l'approvisionnement de ses arsenaux. Le chiffre de la population de Parà, au temps de l'arrivée de Jean VI, n'est pas bien fixé.

Les principaux articles de son commerce d'exportation étaient le riz, le cacao, le coton, le café, la salsepareille, la gomme et les cuirs. La culture des épices d'Orient avait été introduite dans ses plantations, et elle donnait déjà quelques produits au commerce. (Southey, III, 744.)

Au sud de Rio de Janeiro, la ville de Santos, peuplée de 6 ou 7,000 âmes en 1808, avait un port que favorisaient également sa position et des privilèges.

Tout le commerce de la capitainerie de Saint-Paul s'y concentrait. C'était un entrepôt de calicots, de sucre, de rhum, de café, de cuirs et de lard. Le riz que produisaient les plantations voisines passait pour le meilleur du Brésil. Dès cette époque, Santos entretenait d'importantes relations avec le sud de la colonie, et par la contrebande ses affaires s'étendaient jusqu'aux établissements espagnols de la Plata. (Southey, III, 849.)

Desterro, située dans l'île de Sainte-Catherine, et capitale de la province du même nom, avait une population de 5 ou 6,000 âmes au temps de l'arrivée de Jean VI. (Southey, III, 860.)

En 1803, un ou deux navires de 70 à 80 tonneaux suffisaient pour porter à Rio de Janeiro l'excédant des produits de la capitainerie, et pour prendre en retour les marchandises européennes dont elle avait besoin. (Southey, III, 864.) Dès l'année 1812, 150 vaisseaux entraient dans les ports de Sainte-Catherine, et il s'en exportait principalement de la farine de manioc, du rhum et du riz. (Southey, *ib.*)

La capitainerie de San-Pedro, à l'extrémité méridionale du Brésil, était, à l'époque du débarquement de la famille royale, une des provinces les plus importantes de la colonie. (Southey, III, 865.) Ses revenus montaient à un million de francs environ dès l'année 1805. Portalègre, capitale de la capitainerie, était une ville populeuse et bien bâtie. En 1814 San-Pedro, principal port du commerce maritime, expédiait 323

navires avec des chargements de froment, de cuirs, de viande sèche et de fromages. En 1804, la population de toute la province était évaluée à 60,000 âmes. (Southey, III, 866.)

Tandis que le commerce étendait ses progrès sur la zone maritime du Brésil, l'exploitation des mines d'or et de diamants s'établissait dans l'intérieur du continent. Mais en 1808, son temps de prospérité était déjà passé.

Le premier échantillon d'or de la région des mines fut présenté aux autorités d'Espirito-Santo en 1695 (Southey, III, 49), et la quantité d'or qui fut tirée de la même contrée pendant les cent années suivantes est évaluée à plus d'un milliard de francs. (Southey, III, 820.)

Les mines d'or du Brésil furent dans leur plus grande prospérité sous le règne du roi Joseph. En 1753, la seule province de Minas eut à payer plus de dix millions de francs de redevances à la couronne. (Southey, III, 593.) Cette taxe représentait une production totale de 50 millions de francs.

La redevance acquittée par les mines de la capitainerie de Goyaz s'élevait à 2,205,000 francs pour une production approximative de 44 millions de francs. (Southey, III, 596.)

Dès l'année 1765, les taxes de la couronne s'affaiblirent sensiblement. Pour les régions de Minas, en 1776, la moyenne annuelle de la période des onze années précédentes était portée à 86 arrobes au lieu

de 109 (Southey, III, 593), et la couronne n'en tirait plus que 50 arrobes au commencement de 1790. (Southey, III, 679.)

L'année 1763, à laquelle se rapporte une diminution si notable de la redevance des mines, ouvrit le Brésil aux navires isolés. Jusqu'à cette époque de la paix du Portugal avec le Maroc, les échanges de la colonie et de la métropole s'étaient faits par des flottes expédiées annuellement en convoi, pour protéger les transports contre les Hollandais, plus tard contre les pirates et contre les Barbaresques. (Southey, III, 589.)

Il est vraisemblable que le commerce affranchi prit de l'extension aux dépens du travail des mines. Toutefois, à cette cause de l'affaiblissement des redevances de la couronne, indice de la décroissance de la production, il faut joindre les malversations des agents du fisc, et le désordre administratif qui commencent dans l'histoire du Brésil avec l'année 1777, terme du règne de Joseph I^{er} et du gouvernement de Pombal.

En 1790, les arriérés de redevances dues par les mines du Brésil s'élevaient au poids de 22,400 livres d'or. (Southey, III, 679 et 685.)

M. de Humboldt évalue à 4,360,000 dollars, environ 23,000,000 de francs, le produit des mines d'or du Brésil au commencement du XIX^e siècle. (M^o Culloch, C. D., 1001.)

Vers la même époque, en 1807, ses mines de diamants donnaient à la couronne, qui en avait le mono-

pole, un revenu d'environ 800,000 francs. (Saint-Hilaire, t. II, 16.)

Ainsi que pour les mines d'or, le temps de leur appauvrissement était arrivé.

En 1778, année de sa plus grande richesse, le district à diamants de Serro Frio n'envoya pas moins de 65,000 carats de pierres brutes à Lisbonne, représentant une valeur de 3,282,500 francs.

Pendant une période de dix-neuf années, commençant en 1772, la production moyenne de ces mines atteignit encore le chiffre de 32,500 carats valant 1,641,250 francs. (Southey, III, 642.)

Il faut ajouter à ces produits tout ce que la malversation et la contrebande dérobaient au monopole de la couronne.

Les mines de Serro Frio, découvertes en 1729 ou 1730 (Manoel Ayros Casal, I, 399), étaient exploitées depuis soixante et dix-huit ans à l'arrivée de Jean VI au Brésil.

Pendant ce temps les marchés en ont tiré frauduleusement pour deux millions sterling (50,500,000 francs). (Southey, III, 644.)

Ces divers renseignements concordent avec la statistique du commerce des pierreries qui fait contribuer le Brésil à l'approvisionnement annuel de l'Europe pour 25 à 30 mille carats de diamants bruts valant 1,200,000 à 1,350,000 francs. (M^e Culloch, C. D., 1001.)

L'exploitation des mines du Brésil a favorisé les

progrès du littoral par le commerce, et l'accès des régions de l'intérieur par les excursions des chercheurs d'or et des chasseurs d'esclaves.

Ces avantages ont été achetés à trop haut prix. Ils auraient pu manquer au passé du Brésil sans laisser une infériorité relative dans la situation de l'empire au milieu du XIX^e siècle. Le temps les a emportés, il n'en reste que le souvenir.

Au contraire, les effets des mines sur la moralité du peuple de la colonie furent pernicieux dès l'origine ; ils ont survécu à leur cause pour s'étendre jusqu'à ce jour en traditions corruptrices sur l'organisation sociale et politique du pays.

Les mines ne cessèrent pas d'attirer au Brésil la pire espèce de colons ; elles firent venir à la suite des gouverneurs de capitaineries et des vice-rois une foule d'aventuriers qui remplissaient l'administration d'autant de fonctionnaires corrompus et rapaces. (Southey, II, 684.)

Saint François Xavier, ayant été chargé par Jean III (1524-1557) de lui rapporter les exactions qui se commettaient dans le gouvernement des Indes, mandait au Roi que le verbe *rapiner* s'y conjugait sur tous les modes.

Les sermons du père Vieyra prouvent que tel était aussi le sort du Brésil. Ce même missionnaire, dont le nom restera aussi impérissable dans les annales du dévouement évangélique que dans l'histoire de l'Amérique du Sud (Cazal, II, 275), prophétisait en ces

termes aux habitants de Bahia les calamités que leur réservait la découverte des mines :

« Combien de ministres royaux et combien d'employés de finance, de justice et de guerre, vous paraissent devoir être placés ici pour l'extraction, la conservation et l'envoi de cet or et de cet argent ?

« Si vous avez éprouvé tant de fois qu'un seul de ces hommes puissants suffit pour ruiner l'État, qu'arriverait-il d'un si grand nombre ? Ne savez-vous pas jusqu'où s'étend le service royal contre l'intention du roi, et à quel point il est violent et intolérable ?

« Combien d'administrateurs, combien de provinciaux, combien de trésoriers, combien de percepteurs, combien d'écrivains, combien de contrôleurs, combien de gardes de terre et de mer, et combien d'autres employés, nouveaux de nom et de juridiction, seront créés et établis avec ces mines pour vous y fondre et vous y ensevelir !

« Qu'avez-vous, que possédez-vous, que travaillez-vous, que produisez-vous, qui ne vienne pas à être exigé pour le service du roi ou de ceux qui se font plus que rois sous ce spécieux prétexte ? Dans ce jour même, vous commencerez par n'être plus que les facteurs des plantations dont vous êtes les maîtres. Votre propre esclave, votre propre canot, votre propre chariot ne vous appartiendront plus ; et votre propre bœuf ne sera plus à vous que pour le nourrir et pour servir avec lui.

« Votre moisson sera saisie pour l'alimentation des
« mines; votre maison sera prise pour le logement des
« employés des mines; votre champ de cannes res-
« tera en friche pour laisser aller vos cultivateurs aux
« mines; et vous-mêmes vous ne vous appartierez
« plus, parce qu'on ne cessera pas de vous molester,
« et pour les choses que vous aurez et pour les choses
« que vous n'aurez point; et vos moulins seuls auront
« beaucoup à moudre, car vous et vos enfants vous
« êtes destinés à y être moulus. » (Sermocens, IV, 410.
— Southey, III, 896).

Les prédictions du missionnaire n'étaient point de vaines paroles. La colonie tomba sous un régime de malversation et de vénalité. La perception des taxes de la couronne pour les mines d'or, et le monopole des mines de diamants, multiplièrent les emplois (Southey, III, 871), et l'administration et la justice se perdirent dans la corruption des contacts de la contrebande et de la pratique de toutes les fraudes où la population entière se trouvait entraînée.

« Mieux eût-il valu, dit l'historien Southey, que les
« diamants fussent restés dans le lit du torrent des
« montagnes, ou sous le pied des sauvages; mieux
« eût-il valu que le gouvernement portugais eût pris
« ses revenus à une autre source, ou qu'il s'en fût
« passé, que de recourir à un système qui a le mal
« pour origine et pour fin, système qui a produit la
« cruauté et l'injustice dans le gouvernement, le men-
« songe et la prévarication dans le peuple, la trahison

« et le soupçon, le crime, la ruine et la misère. »
(Southey, III, 642.)

A ces résultats désastreux il faut joindre l'extension de l'esclavage sur la terre du Brésil. Les mines autant que l'alimentation du commerce exigeaient l'importation des Africains. Si, dès l'origine, le sol de la colonie, au lieu d'être exploité pour la métropole, s'était transformé pour ses habitants en demeure définitive et en nouvelle patrie, comme il arriva pour les pèlerins anglo-saxons des États de la Nouvelle Angleterre dans l'Amérique du Nord, le Brésilien, secondé par le missionnaire et l'indigène, se serait voué au travail de sa propre subsistance, de son vêtement et du progrès de bien-être lent, mais moral, des peuples agriculteurs. Ses bras suffisaient à cette tâche mesurée par ses propres besoins.

La vocation de former un peuple par le travail de la subsistance et par le soin de la moralité fut étouffée sous un aveugle instinct d'enrichissement.

L'exploitation des mines et la production du sucre, du tabac et du coton, furent excitées par des besoins extérieurs que les forces de la population coloniale ne pouvaient pas satisfaire.

L'asservissement des Indiens en fut le premier résultat, et l'importation des Africains s'ensuivit.

La traite des nègres se développa donc sous la double influence de l'impulsion qui emportait la colonie et des exigences de la métropole.

Cependant la traite devint elle-même un trafic ro-

buste qui réagit sur les industries dont il était né, et dont il avait subi les variations. L'esclavage y prit des proportions redoutables; il ne resta pas un instrument de travail : ce fut tout à la fois une invasion de mauvaise population pour le Brésil, et un élément de démoralisation jeté dans la famille du colon.

Le jour n'en devait pas tarder où la traite, proscrite par le droit des gens et par la loi du pays, pénétrerait en contrebande par toutes les issues du littoral du Brésil pour y développer la corruption et la vénalité que le travail des mines avait déjà répandues sur toute l'institution administrative et judiciaire de la colonie. L'esclavage était nécessaire à une exploitation commerciale du pays; il favorisa, par un mélange de la richesse et des habitudes d'indolence et d'autorité patriarcale, l'établissement d'une aristocratie dont l'organisation avait été refusée au Brésil par les défiances de la mère-patrie. La couronne de Portugal avait commencé par jeter sur le sol du Brésil les fondements de la plus puissante aristocratie foncière. Jean III, qui régna de 1521 à 1557, avait entrepris de peupler la nouvelle colonie et de la défendre contre les autres nations, par de vastes concessions héréditaires, accordées en récompense aux meilleurs serviteurs de la monarchie. (Cazal, I, 54.)

Les premières lettres patentes de donation sont des années 1534 et 1535 (Cazal, I, 201). Elles comprenaient la juridiction civile et criminelle.

Il y eut d'abord neuf concessions. Le nombre s'en

éleva dans la suite jusqu'à dix-huit. (Cazal, II, 254.) Elles prirent le nom de capitaineries. Leur étendue était ordinairement de cinquante lieues de côte, et les donataires étaient obligés d'y amener des colons. (Cazal, *ibid.*)

Dès l'année 1549, Jean III reconnut le péril d'abandonner sans lien commun l'administration de la colonie aux chefs des capitaineries. Leur tyrannie était d'ailleurs devenue intolérable aux habitants. Le roi retira l'autorité civile et criminelle aux donataires pour en revêtir un gouverneur général dont les fonctions ne devaient durer que trois années. (Southey, I, 268.)

Malgré l'affaiblissement de la position des donataires, la métropole eut pour politique constante de racheter les concessions, et de ramener près du trône les influences qui pouvaient devenir dangereuses au delà des mers.

Les troubles qu'occasionnaient les contestations des titulaires et des colons fournissaient au gouvernement tantôt l'occasion de désintéresser les donataires par la compensation de faveurs accordées en Portugal, tantôt de leur imposer une cession de leurs prérogatives. En 1754, Pombal profita d'une révolte du peuple de Campos contre son donataire pour porter le dernier coup au système des capitaineries. La couronne racheta despotiquement tous les droits qui ne lui avaient pas encore fait retour (Southey, III, 356), et il ne resta plus de vestiges sociaux ou politiques de l'œuvre de Jean III.

En avilissant le travail, l'esclavage suppléa au principe des institutions aristocratiques ; il en donna la vitalité à une classification sociale qui manquait d'autre sanction.

Vers la fin du xvii^e siècle, la capitainerie du Maranh tombait en ruine, et ses habitants se résignaient plus facilement à la pauvreté qu'aux occupations qui pouvaient les en garantir.

Les esclaves, dit Southey, y étaient le seul moyen d'acquérir la richesse, et sans eux on ne pouvait subsister que par l'exercice d'un métier. Il y avait au Maranh beaucoup de familles, descendant des conquérants, dont toutes les filles ne se mariaient pas, à cause de la pauvreté de leurs parents, et cela dans un pays où, si l'on n'avait pas cru déshonorant pour des hommes libres de cultiver la terre, tous pouvaient vivre dans l'abondance. (Southey, II, 647.)

Ces traditions du Maranh étaient générales. L'esclavage les conservait et se mettait à leur service.

Il créa dans le voisinage des villes l'opulence des planteurs auxquels les gouverneurs des capitaineries et les vice-rois apportaient les coutumes de luxe et de faste de la métropole. La population du littoral y prit une tendance à l'ostentation qui devint un trait dominant de son caractère (Southey, I, 324.)

Le mouvement commercial de la colonie profita d'une telle influence. Il en arriva qu'un peuple, qui pouvait à peine perdre de vue l'Océan sans s'égarer dans les forêts primitives, ou dans les plaines où errait

avec ses troupeaux de bœufs un colon rentré en barbarie, éprouvait déjà les besoins d'une civilisation avancée; et il ne pouvait les satisfaire qu'avec les flottes de Lisbonne. La politique encourageait cette propension.

La métropole ne voulait dans sa colonie que deux espèces d'industrie : l'exploitation des mines et la production des objets d'échange nécessaires au commerce. Ce système se complétait par l'établissement de compagnies privilégiées.

En 1649, le père Vieyra fit servir son crédit près de Jean IV à l'organisation d'une société de commerce dont l'institution devait concourir à la défense de la colonie contre les Hollandais. (Southey, II, 229.)

En 1679, une autre association obtint en monopole le commerce du Maranham et du Parà (Southey, II, 604). Ce privilège, qui devait durer vingt années, excita une rébellion dans le Maranham, et la pacification des troubles fut suivie de l'abolition de la société en 1686. (Southey, III, 2.)

Tel était au Brésil la propension mercantile qu'aucun des préjugés de ce temps ne s'attachait au commerce. Des lois avaient été nécessaires pour interdire le négoce aux gouverneurs, et le clergé y était publiquement engagé. (Southey, II, 605; III, 3.) La compagnie du Brésil, fondée par les conseils du père Vieyra, fut abolie en 1724 par Jean V après une durée de plus de soixante et dix ans. Elle avait protégé la sécurité de la colonie et ses relations avec la métropole contre

des périls qui vinrent à cesser en même temps que l'occupation de Pernambouc par les Hollandais. (Southey, III, 548.)

Le marquis de Pombal ramena le système des associations privilégiées. En 1755, il établit la compagnie du Maranhão et du Pará (Southey, III, 549), et en 1759, celle de Pernambouc et de Parahyba. (Southey, *ibid.*).

Les résultats en furent défavorables aux actionnaires, mais utiles à l'impulsion des affaires de la colonie.

La chute de Pombal en 1777 entraîna les privilèges des compagnies. Le système du monopole commercial se liait à une interdiction rigoureuse de tout essai d'industrie manufacturière dans la colonie. Cette partie du régime colonial portugais, qu'une ordonnance de 1766 avait renforcée, est exposée sans réserve dans un mémoire que le marquis de Lavradio, vice-roi du Brésil, adressait à son successeur Luiz de Vasconcellos et Souza sur la situation de la colonie en 1779 :

« . . . Les habitants de la capitainerie de Minas
 « commencèrent à se rendre plus indépendants des
 « commodités de l'Europe. La plupart des proprié-
 « taires fonciers établirent des manufactures et des
 « métiers dans leurs domaines, et ils s'habillaient ainsi
 « eux-mêmes, ainsi que leurs familles et leurs esclaves,
 « avec des tissus de chanvre, de coton et de laine.
 « Le commerce a diminué dans ces circonstances.
 « J'ai écrit au capitaine général de Minas, à l'égard
 « des manufactures de cette province, et je lui ai

« signalé le préjudice que ces établissements appor-
« taient non-seulement à l'État, mais aussi à la capi-
« tainerie ; à l'État, par le tort qui en vient au com-
« merce et à la navigation ; à la capitainerie, parce
« que les habitants, pouvant se vêtir plus facilement
« qu'autrefois, négligeraient la recherche de l'or et
« appauvriraient ainsi le district. » (Armitage, II, 245.)

Un alvara du 5 janvier 1785 confirma la prohibi-
tion de toutes les manufactures dans la colonie du
Brésil. L'exclusion des étrangers complétait le système
auquel se trouvait soumise cette contrée. Ce fut sous la
domination de Philippe II que la politique ombrageuse
du gouvernement des colonies espagnoles s'étendit aux
colonies portugaises.

Après l'affranchissement du Portugal, les étrangers
furent admis par Jean IV à s'établir au Brésil. (Sou-
they, II, 670.)

Mais la découverte et l'exploitation des mines vin-
rent mettre un terme à ce régime de tolérance ; en
1714, les étrangers furent expulsés de la capitainerie
de Minas, et les ports de la colonie se fermèrent de
nouveau. (Southey, III, 445 ; II, 671.)

Pendant, le traité de paix de 1664, avait stipulé en
faveur de la Hollande le droit d'envoyer des navires au
Brésil. (Southey, III, 433.) Les Anglais jouissaient du
même avantage par les articles du contrat de mariage
de Charles II avec une princesse portugaise. (Southey,
II, 249 ; III, 434.) Quatre familles de ces nations pou-
vaient résider dans les ports de Rio de Janeiro, de

Bahia et de Pernambouc pour recevoir les consignations du commerce. (Southey, III, 889.)

La France voulut être admise au même traitement dans les négociations pour la paix d'Utrecht. La junte de commerce de Lisbonne s'y opposa ; mais l'Angleterre, craignant d'avoir un jour à souffrir du principe de cette exclusion, ne l'appuya pas, et l'on en vint au terme moyen d'une clause qui permettait aux navires français d'aborder dans les ports du roi de Portugal où ils avaient la coutume d'entrer. (Southey, III, 135.)

Les Hollandais et les Anglais laissèrent tomber en désuétude un droit, qu'à l'égard des premiers le Portugal n'avait pas cessé de contester, malgré le traité de 1664, et qui, pour l'Angleterre, avait peu de valeur, sa factorerie de Lisbonne la faisant participer aux avantages du commerce avec la colonie. (Southey, III, 135.)

La culture des produits tropicaux avait d'ailleurs subi des conditions nouvelles.

Les plantations du Brésil, qui, en 1647, fournissaient à Lisbonne 40,000 barriques de sucre (Southey, II, 196), s'affaiblissaient par la prépondérance de l'exploitation des mines.

La Hollande et l'Angleterre trouvaient le sucre et le tabac dans leurs propres établissements. (Southey, III, 133.) L'Angleterre et la France s'emparaient des marchés européens. Le Brésil perdait une partie de l'importance qu'il avait comme pays d'approvisionnement.

Ces circonstances favorisèrent une application rigou-

reuse des mesures par lesquelles l'accès du Brésil était interdit à toutes les nations ; et tel en fut l'excès, que sous le gouvernement du marquis de Lavradio, nommé vice-roi du Brésil en 1770, les navigateurs étrangers, qui étaient forcés de se réfugier dans les ports de la colonie, ne pouvaient y réparer leurs avaries qu'en déposant des marchandises. On les envoyait à Lisbonne pour y être vendues ; elles payaient les droits de douane, et le surplus de la valeur retournait au Brésil pour acquitter la dette contractée par le navire en détresse. (Southey, III, 643.)

C'était dans les conditions générales qui viennent d'être rapportées, comme indication de l'état de la colonie, qu'une population d'environ 3,600,000 habitants, dont 1,440,000 esclaves, se mouvait à la fin du xviii^e siècle sur le sol du Brésil. (Armitage, I, 8, 9 et 10.) Elle constituait l'importance du marché de consommation que les lettres royales du 28 janvier 1808 ouvraient au commerce des alliés de la couronne de Portugal.

Les restrictions et les entraves du régime colonial devaient donner à l'émancipation mercantile du Brésil une impulsion favorable aux États qui se trouvaient préparés à en profiter ; mais alors le continent européen était en guerre, les Américains du Nord n'avaient pas de manufactures, l'Angleterre se présentait seule devant les ports du Brésil. D'autres avantages la fortifiaient contre toute concurrence. Depuis longtemps la factorerie anglaise de Lisbonne fournissait aux Portu-

Bahia et de Pernambouc pour recevoir les consignations du commerce. (Southey, III, 889.)

La France voulut être admise au même traitement dans les négociations pour la paix d'Utrecht. La junte de commerce de Lisbonne s'y opposa ; mais l'Angleterre, craignant d'avoir un jour à souffrir du principe de cette exclusion, ne l'appuya pas, et l'on en vint au terme moyen d'une clause qui permettait aux navires français d'aborder dans les ports du roi de Portugal où ils avaient la coutume d'entrer. (Southey, III, 135.)

Les Hollandais et les Anglais laissèrent tomber en désuétude un droit, qu'à l'égard des premiers le Portugal n'avait pas cessé de contester, malgré le traité de 1664, et qui, pour l'Angleterre, avait peu de valeur, sa factorerie de Lisbonne la faisant participer aux avantages du commerce avec la colonie. (Southey, III, 135.)

La culture des produits tropicaux avait d'ailleurs subi des conditions nouvelles.

Les plantations du Brésil, qui, en 1647, fournissaient à Lisbonne 40,000 barriques de sucre (Southey, II, 196), s'affaiblissaient par la prépondérance de l'exploitation des mines.

La Hollande et l'Angleterre trouvaient le sucre et le tabac dans leurs propres établissements. (Southey, III, 133.) L'Angleterre et la France s'emparaient des marchés européens. Le Brésil perdait une partie de l'importance qu'il avait comme pays d'approvisionnement.

Ces circonstances favorisèrent une application rigou-

reuse des mesures par lesquelles l'accès du Brésil était interdit à toutes les nations ; et tel en fut l'excès, que sous le gouvernement du marquis de Lavradio, nommé vice-roi du Brésil en 1770, les navigateurs étrangers, qui étaient forcés de se réfugier dans les ports de la colonie, ne pouvaient y réparer leurs avaries qu'en déposant des marchandises. On les envoyait à Lisbonne pour y être vendues ; elles payaient les droits de douane, et le surplus de la valeur retournait au Brésil pour acquitter la dette contractée par le navire en détresse. (Southey, III, 643.)

C'était dans les conditions générales qui viennent d'être rapportées ; comme indication de l'état de la colonie, qu'une population d'environ 3,600,000 habitants, dont 1,440,000 esclaves, se mouvait à la fin du xviii^e siècle sur le sol du Brésil. (Armitage, I, 8, 9 et 10.) Elle constituait l'importance du marché de consommation que les lettres royales du 28 janvier 1808 ouvraient au commerce des alliés de la couronne de Portugal.

Les restrictions et les entraves du régime colonial devaient donner à l'émancipation mercantile du Brésil une impulsion favorable aux États qui se trouvaient préparés à en profiter ; mais alors le continent européen était en guerre, les Américains du Nord n'avaient pas de manufactures, l'Angleterre se présentait seule devant les ports du Brésil. D'autres avantages la fortifiaient contre toute concurrence. Depuis longtemps la factorerie anglaise de Lisbonne fournissait aux Portu-

gais des marchandises pour leurs colonies. Le crédit des Anglais s'était enraciné à Lisbonne en même temps que leurs manufactures avaient appris à travailler pour le Brésil. (Southey, III, 550.)

Les conjonctures ne pouvaient donc pas être plus propices. Le gouvernement anglais entreprit d'en faire sortir pour son commerce une prépondérance égale à celle de sa politique sur le sort de la monarchie portugaise et de ses possessions. Les lettres royales du 28 janvier 1808 avaient établi un droit de 24 p. c. sur les marchandises importées au Brésil, sans distinction du pavillon national et des pavillons alliés. Cette égalité de traitement s'étendait à l'exportation.

Les eaux-de-vie, les huiles et les vins restaient soumis à un régime spécial, ainsi que les produits dont le gouvernement avait le monopole.

Après quatre mois d'épreuve, ce système fut modifié pour favoriser le pavillon national par un droit différentiel. Le décret du 11 juin 1808 admit au droit de 16 p. c. les marchandises portugaises transportées au Brésil dans des navires portugais.

A tous les avantages que le commerce anglais possédait déjà pour s'établir au Brésil, un traité vint joindre des privilèges qui lui garantissaient pour quinze années le monopole du nouveau marché.

Le traité que dom Jean VI, alors prince régent de Portugal, conclut le 19 février 1810 avec l'Angleterre pour régler les intérêts du commerce et de la navigation des deux puissances, admit au droit de 15 p. c.

les marchandises anglaises dans les ports du Brésil. Cependant, les importations des autres États alliés y payaient 24 p. c., conformément aux lettres royales du 28 janvier 1808, et les nationaux eux-mêmes se trouvaient assujettis au droit de 16 p. c. par le décret du 11 juin suivant.

Le système qui résultait de la combinaison des lois du pays et des articles du traité de 1810 soumettait les marchandises anglaises au droit de 16 p. c. dans les douanes du Brésil, lorsqu'elles étaient importées par les nationaux. Un décret du 18 octobre 1810 mit un terme à cette distinction en appliquant le droit de 15 p. c. aux importations anglaises du pavillon portugais.

Les considérants du décret du 18 octobre signalaient l'injustice de faire servir le pavillon national à une aggravation de droits d'importation; c'était incontestable. Mais il y avait un abandon de principes bien plus étrange encore dans la faveur dont les produits anglais jouissaient au détriment des produits portugais.

En réalité, le décret du 18 octobre 1810 empira la position du Portugal; sous l'apparence d'une satisfaction donnée à son pavillon, il étendait les avantages du manufacturier de l'Angleterre. Par l'influence du traité de Methuen, du 27 décembre 1703, le Portugal était devenu un marché de produits anglais. Le décret du 18 octobre favorisa l'écoulement de l'entrepôt de Lisbonne vers le Brésil sous le pavillon portugais. En sorte que l'Angleterre tentait d'abord la chance des

marchés de la péninsule ; ensuite, de Lisbonne elle faisait vers les ports du Brésil des expéditions qui étaient assimilées à celles de Bristol et de Liverpool.

Ce décret du 18 octobre 1810 avait été vivifié d'avance par celui du 28 janvier 1809, qui admettait en franchise, dans les ports du Brésil, les marchandises étrangères venant de Porto ou de Lisbonne, où elles avaient payé les taxes d'entrée.

La mesure était juste ; mais elle ouvrait un nouveau chemin à la contrebande. (M. d'Oliveira, *Systema financial*, 7).

Enfin, le privilège de tarif du traité de 1810 avait le complément d'une juridiction spéciale assurée aux Anglais qui habitaient le Brésil. C'était pour les personnes et pour les capitaux une sécurité dont les nationaux eux-mêmes ne jouissaient pas au même degré.

Le traité du 19 février 1810 absorba les lettres royales du 28 janvier 1808. En effet, le Brésil fut à peine affranchi du monopole de la mère-patrie, en s'ouvrant à tous les peuples, qu'il tomba au pouvoir de l'Angleterre.

La taxe de 15 p. c. des importations anglaises passa du traité de 1810 au traité du 17 août 1827, qui la maintint jusqu'au 11 novembre 1844.

L'énergie de cette prise de possession du Brésil par le commerce anglais, et tous les avantages dont il la fortifia pour résister à la concurrence de l'avenir, s'identifièrent avec les conditions indigènes du marché brésilien ; et lorsque les autres peuples voulurent

y pénétrer, ils trouvèrent pour obstacle ce premier monopole de fait, survivant aux circonstances dont il était sorti, et assez puissant pour se passer de ses anciens titres.

Les lettres royales du 28 janvier 1808 avaient été le terme de la domination coloniale du Portugal en Amérique au profit de l'Angleterre; la déclaration de l'indépendance du Brésil, le 7 septembre 1822, vint présager l'annulation des privilèges que l'Angleterre s'était réservés dans la ruine du Portugal.

Cependant le nouvel empire avait à traverser la crise de son organisation. Ce fut seulement par le traité du 29 août 1825 que l'ancienne métropole reconnut son émancipation. Le Brésil put alors stipuler pour ses intérêts en formant des alliances.

Le 8 janvier 1826 il garantit à la France les faveurs commerciales que Jean VI avait livrées à l'Angleterre par le traité de 1810; et des actes internationaux étendirent successivement la même concession aux villes hanséatiques, le 17 novembre 1827;

Au Danemark, le 26 avril 1828;

A l'Autriche, le 16 juin 1828;

Aux États-Unis, le 12 décembre 1828;

A la Hollande, le 20 décembre 1828;

A la Belgique, le 22 septembre 1834.

Mais l'industrie anglaise n'avait pas seulement au Brésil les avantages d'une invasion déjà ancienne, et d'un long exercice des privilèges dont elle était contrainte à partager les titres écrits; la dette publique du

nouvel État et la traite des nègres venaient lui donner de nouveaux moyens d'augmenter sa prépondérance.

Sous la médiation de l'Angleterre, le règlement des intérêts financiers de la métropole et de la colonie, en 1825, chargea le Brésil de l'acquittement d'une dette de deux millions sterling que le Portugal avait contractée à Londres en 1823. Il en résulta une obligation de 1,400,000 livres sterling.

D'un autre côté, les embarras du nouvel empire l'avaient forcé, dès l'année 1824, à emprunter à Londres 3,686,200 livres sterling.

Ce total de 5,086,200 livres, environ 120 millions de francs, était exigible au pair en 1853 et en 1854.

En 1839, une guerre avec les États de la Plata et des troubles intérieurs accrurent de 1,180,400 livres sterling la dette externe du Brésil. Le chiffre s'élevait alors à 6,226,600 livres, avec obligation de remboursement intégral en 1869. En 1842, un nouvel emprunt de 732,600 livres, remboursable en 1862, porta la dette nationale externe à 6,999,200 livres sterling, plus de 177 millions de francs.

Le Brésil se trouvait sous la domination des capitaux de l'Angleterre, par l'impulsion du commerce aussi bien que de la politique, et sous un droit de surveillance permanente de son gouvernement.

A cette influence vinrent s'ajouter les effets divers de la répression du trafic des nègres.

Les marchés de l'Afrique développèrent des fabri-

cations spéciales dans l'industrie anglaise, lorsque le traité de l'*Assiento*, du 26 mars 1713, eut garanti à l'Angleterre un monopole de trente années pour le transport annuel de 4,800 esclaves aux colonies espagnoles (Southey, III, 135.)

Un siècle plus tard, le droit public de l'Europe était soulevé contre le recrutement de l'esclavage. Les croisières entravaient la navigation et le commerce de tous les peuples dans les mers de l'Afrique. Mais elles ne réussirent pas à détruire les négriers. Leur infâme trafic prospéra en proportion de ses périls et de l'étendue que la nécessité des échanges faisait prendre aux plantations du Brésil. De ces circonstances il résulta d'abord que les fabriques anglaises, initiées aux besoins du commerce des esclaves, purent continuer un travail actif, et qu'ensuite ce fut le Brésil qui s'ouvrit à leurs expéditions comme entrepôt de vastes débouchés.

Pour ses affaires licites, l'industrie anglaise trouvait au Brésil une échelle vers les marchés africains, et en même temps une occasion d'écoulement par les affaires illicites des négriers.

En sorte que les conditions du trafic des nègres unirent pour l'Angleterre les marchés du Brésil et les marchés de l'Afrique, et son commerce concentra sur les premiers l'action du capital dont il faisait crédit aux autres.

Dans l'état des affaires commerciales du Brésil, à l'époque de l'élévation du tarif d'importation, ce changement devenait utile à l'Angleterre.

Une taxe de 15 p. c. était favorable à la consommation d'un pays nouveau. Aussi longtemps que l'Angleterre y vendit sans concurrence, son intérêt exigea le maintien d'un droit modéré. Lorsque l'industrie du continent européen et celle de l'Amérique du Nord commencèrent à entrer au Brésil, la situation changea.

Jusqu'alors la taxe d'importation avait été adaptée aux ressources du marché, tout en encourageant la consommation. Un tarif plus élevé sacrifierait la consommation ; mais il atteindrait plus directement encore la concurrence des pays qui s'efforceraient d'ouvrir le Brésil à leurs fabriques. Il en naîtrait aussi une contrebande bien organisée, qui devait rendre aux grands capitaux et aux influences établies les avantages d'un tarif modéré, en laissant le poids d'un tarif prohibitif aux nouveaux compétiteurs sans expérience, sans position et sans capital.

Le gouvernement brésilien se hâta d'entrer dans les voies d'un tarif fiscal dès que ses traités de commerce arrivèrent à leur terme. Une loi du 30 novembre 1841 avait préparé le nouvel ordre de choses. Le 11 novembre 1844, le droit général de 15 p. c. fut remplacé par des taxes de 30, de 40, de 50 et de 60 p. c.

De 1808 à 1844, le Brésil prépare et fonde son institution d'État indépendant ; il accroît l'exploitation de ses ressources à l'aide du progrès régulier de la population et par un contingent annuel d'esclaves africains.

La politique provoque les faits dont cette période est le développement.

On voit l'Angleterre, escortant par sa prévision commerciale la fuite de la dynastie de Bragance vers le nouveau monde, soumettre la colonie du Brésil au monopole qu'avait subi le Portugal, puis y étendre sa domination avec l'importance de l'État, avec sa richesse et ses besoins, et transformer cette influence étrangère en élément constitutif de l'organisation générale du pays.

Malgré les résultats considérables qu'il a placés dans l'histoire de l'Amérique du Sud et de sa seule monarchie, ce tiers de siècle n'apparaît aujourd'hui qu'avec des ouvrages de la main des hommes réduits aux proportions de leur origine ; et la distance du théâtre se joindrait à l'effet de la marche du temps pour effacer la valeur de ces événements, s'il ne fallait pas y voir une introduction à l'accomplissement des destinées du Brésil.

A trente jours de navigation du continent européen, son territoire s'ouvre comme le plus vaste champ de travail agricole qui reste dans l'univers entier, comme centre d'attraction de population et de produits manufacturés. C'est tout à la fois un avenir d'assistance pour le vieux monde et de puissance pour le nouvel empire. La réalisation en est subordonnée à la force des institutions politiques du Brésil et au concours des autres peuples.

On a déterminé la position de ce double point de départ.

En ce qui concerne l'influence prise par l'industrie

étrangère dans le mouvement des affaires du Brésil, l'Angleterre se montre avec une domination exclusive pour le passé, et avec une incontestable prépondérance pour l'avenir.

Les termes, la situation et les chances de cette concurrence de l'Angleterre et des autres nations fournissent le sujet le plus important que puisse trouver l'investigation des relations du Brésil et du reste de l'univers.

Dans ce vaste tableau, tous les faits contemporains sont dominés par deux grands événements : celui de l'invasion anglo-saxonne du Brésil, on vient d'en voir les circonstances ; et celui de la décadence des affaires industrielles du Portugal en Amérique, dont les causes sont étroitement liées à l'appréciation des choses présentes.

En recherchant plus tard quel est le rang des États dans les relations commerciales du Brésil et du monde, on trouvera que le Portugal se place à côté de l'Angleterre, de la France et des États-Unis pour former un premier groupe qui oppose une importation de 441 millions de francs aux 26 millions de toutes les autres provenances réunies.

Mais le Portugal est le dernier des quatre principaux compétiteurs que la statistique rapproche ici. Son contingent est de 13 millions seulement à côté des 16 millions de l'Amérique du Nord, des 24 millions de la France et des 89 millions de l'Angleterre.

C'est là ce qui lui reste de sa domination sur le

Brésil. C'est le dernier lien des deux pays à la même race, à la même religion, à la même langue, au même génie, et que la même couronne a tenus réunis pendant plus de trois siècles.

En réalité, c'est le Portugal qui a reçu tout le poids des conjonctures de l'invasion du Brésil par l'Angleterre. Tandis que le continent européen en guerre était détourné du nouveau marché que s'ouvraient les manufactures anglaises, la métropole portugaise était dépouillée des avantages dont elle avait eu le privilège.

Ainsi, dans les mêmes circonstances qui faisaient manquer à d'autres peuples une occasion d'accroître leur puissance commerciale, le Portugal trouvait la continuation d'un destin qui détruisait la sienne.

La décadence manufacturière de la mère-patrie avait précédé l'affranchissement commercial de la colonie et l'indépendance politique qui s'ensuivit.

Dès l'année 1703, le traité de Methuen ferma l'avenir de l'industrie manufacturière portugaise en ouvrant la libre entrée du royaume aux tissus de l'Angleterre.

Aussi longtemps que le Portugal conserva ses possessions d'outre-mer et le monopole de leur commerce, le traité de 1703 ne laissa paraître que les effets bien-faisants de la consommation des vins de Madère et de Porto chez les Anglais.

Les fabricants portugais purent continuer leurs industries de produits ordinaires pour les populations de l'intérieur du pays, et pour les colonies.

Au lendemain de la ruine de son système colonial, le Portugal ressentit toutes les conséquences du traité de Methuen : ses fabriques étaient encore à 1703, lorsque s'ouvrit pour le Brésil l'ère de concurrence manufacturière de 1808.

A ce retard d'un siècle, les exigences et les erreurs de la politique vinrent ajouter leurs complications. Jusqu'au traité du 29 août 1825, qui reconnut l'indépendance du Brésil, les relations commerciales des deux pays furent entravées par le gouvernement portugais, au plus grand préjudice de l'ancienne métropole.

Les produits portugais, à l'exception des articles protégés, étaient frappés de redevances d'exportation qui, jointes aux droits de 15 p. c. d'importation qui les atteignaient dans les ports du Brésil, élevaient à 23, 29 et 43 p. c. la taxe que subissait l'industrie portugaise qui arrivait sur le marché brésilien. L'Angleterre y entrait en payant 15 p. c., et les autres nations, 24 p. c. (Projecto do melhoramento, 1822, p. 9.)

Les marchandises que le Brésil recevait de l'étranger au droit d'entrée de 24 p. c., en payaient un de 30 en Portugal ; et pour aller de Lisbonne à Rio de Janeiro, elles avaient à supporter un droit additionnel de 2 p. c. Les relations directes de l'étranger et des marchés brésiliens jouissaient donc d'une faveur de 8 p. c. au préjudice du commerce portugais. (Projecto do melhoramento, *ibid.*). D'aussi grands désavantages

trouvaient quelque compensation dans la nature des besoins primitifs du Brésil ; la traite des Africains, faite par des négriers et des capitalistes portugais établis à Rio de Janeiro, à Bahia, à Pernambouc, maintint aussi un courant d'affaires entre les deux pays. C'était avec l'organisation des grossiers travaux de l'esclavage une exportation ouverte aux produits les plus communs, tels que ceux de l'industrie portugaise.

Pour le Portugal, il est dans l'impulsion des choses que le marché brésilien se resserre en proportion des progrès du nouvel empire. Le trafic des Africains finira.

Le Brésil continuera d'attirer les produits du sol et du climat de son ancienne métropole ; mais le contingent que celle-ci apporte encore à son approvisionnement de produits manufacturés sera enlevé par d'autres peuples. C'est une succession ouverte.

L'abolition du monopole colonial a été le premier acte d'une émancipation que la déclaration d'indépendance a complétée dans l'ordre politique, et qui recevra une dernière sanction dans l'ordre mercantile par la substitution des simples convenances du commerce à l'influence des traditions et des conjonctures que n'ont pas encore détruite les lettres royales du 28 janvier 1808.

On a recherché comment l'Angleterre s'est établie au Brésil ; on voit comment le Portugal, qui s'y trouvait avec les droits du souverain et du privilège, s'en est détaché ; comment, après s'être mis au rang des

autres peuples à l'égard de son ancienne colonie, il est menacé de tomber au dernier échelon de la grande concurrence d'alimentation manufacturière qu'attire l'Amérique du Sud.

Dans l'histoire de l'établissement des relations du Brésil et du reste de l'univers, l'Angleterre et le Portugal remplissent donc seuls une première période : les affaires de l'une envahissent les marchés où s'a-moindrissent les affaires de l'autre.

Il était nécessaire de considérer à part ces deux ordres de faits d'une époque de privilèges et de circonstances exceptionnelles dont les effets survivent aux causes, pour caractériser la position de ces deux États dans la lice qui s'est ouverte également à tous les peuples, et où il reste à étudier l'ensemble, les détails et les résultats de la lutte.

Les objets de la consommation d'un peuple fournissent des preuves matérielles de la vitalité et du degré de sa civilisation. Quoique dans un pays nouveau, tel que le Brésil, l'espèce et l'origine des marchandises importées doivent se lier moins étroitement aux coutumes et aux propensions de la race qu'aux effets des événements, aux obligations nationales, aux inclinations de la politique, et aux influences extérieures qui en résultent, on y trouve déjà la démonstration des conditions générales du pays.

Ici, les vérifications détaillées du comptoir se rangeront en documents permanents pour servir à l'intelligence du présent et des tendances qu'il renferme.

Le tableau qui suit est un répertoire alphabétique de toutes les espèces de marchandises qui ont été importées au Brésil pendant six années. Les évaluations moyennes en sont indiquées par article pour la période quinquennale de 1839 à 1844, ainsi que pour chacune des deux années 1843-44, 1844-45.

Le rapprochement de ces trois évaluations donne l'appréciation la plus fondée de l'état du marché brésilien, de sa capacité et des courants de sa consommation.

Tableau comparatif de la valeur de l'importation par articles, appartenant aux années financières désignées.

NOMENCLATURE DES ARTICLES.		VALEURS EN FRANCS POUR LES ANNÉES		
		1843 — 1844.	MOYENNE QUINQUENNALE. 1839 — 1844.	1844 — 1845.
1	Animaux vivants	80,236 91	97,737 71	54,815 57
2	Armes	602,647 29	851,617 42	813,929 91
3	Aulx et oignons	315,336 04	256,647 41	357,909 58
4	Axonge et saindoux.	130,679 36	45,412 16	15,799 61
5	Barille	110,386 37	99,221 93	145,708 31
6	Beurre	3,831,613 80	3,023,124 00	3,867,387 55
7	Bière	850,952 67	1,055,441 93	687,379 11
8	Bijouteries fausses	100,457 73	41,943 49	53,201 74
9	Blé en grains, et autres céréales	190,562 89	165,651 08	59,696 47
10	Bois brut	595,221 74	696,497 89	755,794 86
11	Bougies de spermaceti, et autres façons spermaceti	168,250 60	377,506 67	455,876 04
12	Briques, tuiles et autres ouvrages de terre	17,379 24	9,063 56	21,632 96
13	Cadres et châssis	48,128 51	23,995 92	43,692 45
14	Canots, bateaux, rames et autres objets maritimes.	46,660 19	32,610 90	42,986 61
15	Cartes à jouer.	20,720 00	48,604 04	12,592 84
16	Casquettes et bonnets	22,559 50	13,543 99	36,175 76
17	Chapeaux de soie, de paille, et d'autres espèces.	1,975,091 02	1,537,801 44	1,353,791 87
18	Charbon de terre	1,976,158 13	1,630,215 11	1,096,940 61
19	Chaussures de cuir et de drap, pour homme et pour femme.	1,894,927 06	1,837,964 32	1,984,589 88
20	Chaux en pierre.	14,036 60	8,132 14	15,504 71
21	Cigares et tabac en feuilles.	465,516 12	593,657 37	585,061 11
22	Cirage	68,656 27	81,139 76	69,457 98
23	Cire brute, en bougies et autres ouvrages.	630,951 31	841,292 88	1,180,848 40
24	Conserves	200,804 34	326,466 75	206,981 91
25	Cordages.	732,451 48	693,005 53	770,485 86
26	Cornes	976 47	1,948 92	592 91
27	Couleurs diverscs.	284,369 59	366,296 89	383,446 05
	A reporter.	15,396,631 23	14,756,641 81	15,072,377 66

NOMENCLATURE DES ARTICLES.	
	Report.
28	Cuir
29	Cuir de bœuf, secs et salés
30	Cuir vernis ou préparés par toute autre méthode.
31	Cuivre en feuilles, et en ouvrages grossiers
32	Drogues, espèces médicinales et esprits divers
33	Eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses.
34	Écaille de tortue, brute ou ouvrée
35	Encre, pour écrire et pour imprimer
36	Épicerie.
37	Étain, zinc et laiton, bruts ou en ouvrages grossiers.
38	Farine de froment et produits qui en sont composés
39	Fer et acier, bruts et en ouvrages grossiers.
40	Fer-blanc
41	Fer ouvré (<i>ferragens</i>)
42	Feu d'artifice.
43	Fleurs artificielles
44	Foin
45	Fromages
46	Fruits verts et secs.
47	Glace.
48	Goudron, poix, brai et résines
49	Graisso
50	Haricots, pois et autres légumes
51	Horloges et pendules
52	Huile de lin
53	Huile d'olives
54	Huile de poisson
55	Huiles d'autres espèces diverses
	A reporter.

VALEURS EN FRANCS POUR LES ANNÉES		
1843 — 1844.	MOYENNE QUIQUENNAIRE. 1839 — 1844.	1844 — 1845.
15,396,631 23	14,756,641 81	15,072,377 66
37 06	197 65	688 11
67,060 73	104,455 60	186,063 09
2,311,701 80	2,474,674 05	1,924,204 71
1,097,050 40	1,006,682 86	1,580,004 06
1,446,723 88	1,603,650 84	1,344,582 10
558,439 17	865,626 17	784,134 85
8,094 41	23,340 32	53,954 23
38,814 57	16 387 10	28,441 63
356,952 80	227,004 61	188,247 37
415,743 14	329,242 21	283,990 06
11,806,952 52	9,494,111 66	9,241,262 70
1,586,900 06	1,621,500 59	2,295,902 51
322,603 03	197,067 79	196,521 81
5,834,527 67	5,221,106 57	6,509,374 14
52,378 79	14,743 11	106,033 24
38,238 59	24,292 52	21,830 69
32,016 05	11,366 29	28,657 06
635,078 65	521,774 96	663,877 72
411,074 66	435,586 45	276,153 01
16,945 15	15,435 41	18,632 65
248,389 53	365,712 31	567,170 79
32,822 24	21,754 56	12,675 »
88,896 21	93,112 41	101,960 24
40,093 09	20,664 40	160,855 20
393,452 06	220,496 39	411,851 75
1,160,768 36	1,206,770 12	1,197,451 70
426,131 29	538,734 34	583,171 43
512,191 98	376,162 31	238,232 55
45,336,664 12	41,814,684 84	44,078,322 76

NOMENCLATURE DES ARTICLES.	
	Report.
56	Instruments de mathématiques et de chirurgie
57	Instruments de musique et leurs accessoires
58	Ivoire brut et ouvré
59	Lard
60	Liasses d'osier et paille de rolin
61	Liège
62	Lingo confectionné
63	Livres et imprimés
64	Livres en blanc
65	Lustres, réverbères et lampes
66	Machines diverses
67	Machines à vapeur
68	Marbre, dalles et ardoises
69	Mobilier meublants et autres
70	Meules pour moulins
71	Monnaies d'or et d'argent
72	Morues et poissons divers secs et sales
73	Nattes de toute espèce
74	Objets de bureau
75	Objets divers non dénommés
76	Objets d'histoire naturelle
77	Objets pour horlogers et orfèvres
78	Objets pour modistes et parures pour dames
79	Objets pour tonneliers
80	Or pour dorer
81	Ouvrages et objets de chapelier
82	Ouvrages et objets de coiffeur
83	Ouvrages et objets de tapissier, de brodeur et de passementier
	A reporter.

VALEURS EN FRANCS POUR LES ANNÉES		
1843 — 1844.	MOYENNE QUINQUENNALE. 1839 — 1844.	1844 — 1845.
		Report.
45,336,664 12	41,814,684 84	44,078,322 76
36,867 34	118,706 22	47,990 68
381,103 39	194,993 21	372,302 71
654 21	1,693 71	3,753 92
7,480 51	20,392 19	15,744 46
70,399 00	56,320 57	30,209 11
28,476 09	24,982 64	46,311 26
197,095 23	182,575 77	270,081 37
251,420 64	360,100 39	344,869 07
12,739 01	9,749 84	29,363 99
34,160 93	21,424 20	10,657 35
169,197 00	274,665 85	200,614 27
5,727 94	7,260 29	68,244 70
156,614 91	115,168 31	104,465 77
630,443 60	628,096 31	608,910 27
8,621 09	3,389 35	760 88
475,861 03	4,256,025 88	3,585,712 76
2,861,937 28	2,629,531 36	3,020,413 51
45,300 62	28,350 28	47,637 26
45,073 18	35,466 06	48,202 14
604,106 94	948,727 79	2,017,274 52
345 29	827 59	1,453 92
13,201 61	6,950 76	34,852 95
155,329 16	150,900 86	319,728 41
51,108 60	88,188 61	41,280 78
5,660 74	1,703 15	18,880 06
286,625 36	156,206 74	462,939 50
9,057 24	4,364 22	8,825 88
171,639 23	218,768 53	371,101 76
52,092,911 39	52,367,224 52	56,320,906 11

NOMENCLATURE DES ARTICLES.	
	Report.
84	Ouvrages d'osier et de paille
85	Ouvrages d'or, d'argent et de pierres précieuses
86	Ouvrages plaqués
87	Papier à écrire et à imprimer, et carton
88	Papier peint pour l'intérieur des maisons
89	Papier de musique
90	Parapluies de soie et de coton
91	Parfumeries
92	Pâtes diverses
93	Peaux d'animaux
94	Peintures à l'huile
95	Pierres de taille et autres
96	Plateaux de nacre de Chine, ou de fer-blanc verni
97	Plomb brut ou en ouvrages grossiers
98	Pommes de terre
99	Poudre à canon
100	Quincaillerie
101	Salpêtre
102	Sangsues
103	Savon
104	Scl.
105	Selles et leurs accessoires
106	Semences, racines et plantes vivantes
107	Son
108	Soufre
109	Sucreries et autres objets de confiseur
110	Suif, en chandelles et en pains
111	Tabac râpé
	A reporter.

VALEURS EN FRANCS POUR LES ANNÉES		
1843 — 1844.	MOYENNE QUINQUENNALE. 1839 — 1844.	1844 — 1845.
52,052,911 39	52,367,224 52	56,320,906 11
2,011 12	117,672 46	30,027 77
539,425 60	325,803 29	761,423 55
24,765 34	16,963 38	61,184 08
1,129,830 54	1,305,364 90	1,139,741 93
200,815 89	191,239 23	138,714 18
"	616 89	23,753 42
375,828 42	304,369 76	501,665 09
519,651 10	280,561 15	251,190 66
147,504 64	51,276 26	97,501 90
113,119 82	56,184 32	30,306 31
10,646 93	15,287 26	6,574 31
17,351 93	51,209 20	32,846 23
20,745 71	13,474 15	70,689 61
454,591 56	426,116 08	500,466 86
97,700 44	161,728 22	122,953 96
635,995 04	507,025 05	717,075 08
2,834,262 05	3,175,346 55	2,328,345 97
191,605 42	114,900 42	220,936 48
197,401 84	159,708 79	180,704 12
1,406,965 80	1,443,336 35	1,082,177 17
1,285,250 03	1,627,800 88	2,392,004 98
200,240 66	272,831 68	140,569,44
19,457 58	20,651 73	28,597 10
71,290 73	38,489 20	91,052 75
14,499 63	46,562 49	26,637 34
137,478 74	99,458 01	116,087 98
682,439 86	767,517 25	406,528 01
460,741 01	442,413 46	241,666 52
63,844,528 62	64,401,127 93	68,064,129 71

NOMENCLATURE DES ARTICLES.	
	Report.
112	Tapis et toiles cirés
113	Thé
114	Tissus et autres ouvrages de coton
115	Tissus et autres ouvrages de fil
116	Tissus et autres ouvrages de laine
117	Tissus et autres ouvrages de soie
118	Tissus et autres ouvrages de diverses espèces
119	Toiles cirées
120	Vaisselle de terre de toute espèce, et verres
121	Velours de soie et de coton
122	Viandes à la saumure et préparées en forme de saucissons
123	Viandes et langues de bœuf sèches et salées
124	Vinaigre
125	Vins divers
126	Vitres pour les fenêtres
127	Voitures
	TOTAUX

Le tableau qui précède est donc l'inventaire général d'une époque donnée. Le mouvement des affaires du Brésil s'y arrête au 30 juin 1845. A cette date, le passé se ferme; on voit la tâche qui se trouve accomplie à trois siècles et demi du débarquement de Pedro Alvarez Cabral. Ces résultats, formulés en chiffres, deviennent une mesure des bases sur lesquelles l'avenir mercantile est assis.

Le Brésil demande aux nations étrangères un con-

VALEURS EN FRANCS POUR LES ANNÉES		
1843 — 1844.	MOYENNE QUINQUENNALE. 1839 — 1844.	1844 — 1845.
63,844,528 62	64,401,127 93	68,064,129 71
15,837 72	21,740 53	22,796 80
951,622 16	752,471 49	695,182 53
55,994,038 59	64,136,875 11	60,499,599 98
7,312,611 34	6,741,943 18	6,727,767 27
12,743,591 82	10,444,987 83	11,044,194 51
3,811,245 11	5,072,707 00	4,376,775 66
3,780,804 40	2,013,322 21	3,216,464 21
33,252 47	40,442 48	68,801 84
3,159,358 00	2,572,823 04	3,003,326 46
433,012 35	129,566 20	198,565 70
752,101 54	942,984 87	747,568 34
1,678,063 29	4,893,062 68	2,162,800 02
440,807 92	441,115 39	301,599 02
7,434,556 34	7,169,465 14	6,945,038 62
92,284 07	99,106 00	140,846 00
188,002 57	139,572 03	102,247 97
162,615,713 31	160,032,313 15	168,317,704 64

cours qui vaut en moyenne 160 millions de francs.

Les premières nécessités de l'existence, les industries indigènes pour leurs matériaux, les besoins du bien-être et du luxe, les lettres, les sciences et les arts payent ce capital dans la proportion de leur vigueur respective.

Mais on ne peut pas trouver tous ces rapports entre les besoins physiques et moraux de l'empire et les importations sans des données plus exactes que ne les

comporte la statistique brésilienne, et plus complètes que ne les admettent ces recherches.

Ici donc on ne fournit que des matériaux primitifs et encore informes; avec le temps il en viendra de meilleurs, et de nouveaux ouvriers les emploieront.

La nomenclature alphabétique du tableau précédent doit subir deux décompositions : la première, en découvrant dans l'organisation présente du Brésil quels sont les besoins qui attirent et qui se partagent les importations, vérifiera les faits mercantiles; par la seconde, les investigations remonteront à la provenance des importations pour vérifier simultanément la qualité des marchandises par leur origine, et les tendances commerciales par la valeur des relations existantes.

Les cent vingt-sept articles des importations moyennes du Brésil pendant la période quinquennale de 1839-1844 peuvent être divisés en six catégories.

La première comprend les tissus et tout ce qui sert à l'habillement pour une valeur de fr. 76,908,600 00

La deuxième concerne l'alimentation. 36,472,000 00

La troisième, l'organisation des industries indigènes 24,572,900 00

La quatrième, les objets de luxe. 47,163,400 00

La cinquième, les objets de la dépendance des lettres, des sciences et des arts 699,400 00

A reporter. 455,816,300 00

LE REVENU.

89

Report. . . fr. 455,846,300 00

Dans la sixième sont réunies les marchandises mixtes ou non classifiées dans la statistique officielle du commerce de l'empire; la valeur s'en élève à

4,209,900 00

Pour valeurs et fractions négligées

6,413 15

TOTAL. . . 460,032,343 15

Pour faciliter les investigations qui concernent les diverses catégories de marchandises importées, il faut, à côté des chiffres qui précèdent, grouper et mettre en réserve les détails dont ils sont le résumé.

État détaillé donnant la moyenne des importations annuelles, par catégories de marchandises, pour la période de 1839-1844.

1^{re} CATÉGORIE.*Tissus, objets d'habillement.*

Casquettes et bonnets	fr.	13,500
Chapeaux		4,537,800
Chaussures		4,837,900
Objets confectionnés		482,500
Tissus de coton		54,436,800
Id. de lin		6,744,900
Id. de laine		40,444,900
Id. divers		2,043,300
TOTAL.		76,908,600

2^e CATÉGORIE.*Alimentation.*

Aulx et oignons	fr.	256,600
Axonge		45,400
Beurre		3,023,400
Bière		4,055,400
Blé et autres céréales		465,600
Conserves		326,400
Eaux-de-vie, etc.		865,600
Épiceries		227,400
Farines		9,494,400
Fromages		524,700
Fruits verts et secs		435,500
Glace		45,400
Graisses.		24,700
Haricots, pois, etc.		93,400
Huile d'olive		4,206,700
Lard.		29,300
Morue		2,629,500
Pâtes diverses		54,200
Pommes de terre		464,700
Sel		4,627,800
Thé		752,400
Viandes en saumure		942,900
Viandes et langues séchées		4,893,000
Vinaigre		444,400
Vins		7,489,400
TOTAL.		<u>36,472,000</u>

3^e CATÉGORIE.*Matières premières, organisation des industries indigènes.*

Bois bruts	fr.	696,400
Briques, tuiles, etc.		9,000
Cadres et châssis		23,900
Charbon de terre		1,630,200
Chaux en pierre		8,400
Cordages		693,000
Cornes		1,900
Couleurs diverses		366,200
Cuir à semelle		100
Cuir secs ou salés		104,400
Cuir vernis ou préparés		2,474,600
Cuivre en feuille		1,006,600
Écaille		23,300
Encre		16,300
Étain, zinc et laiton		329,200
Fer et acier		1,621,500
Fer-blanc		197,000
Fer ouvré		5,224,100
Goudron et résine		365,700
Huile de lin		226,400
Huile de poisson		538,700
Huiles de diverses espèces		376,100
Ivoire		1,600
Liège		24,900
Machines diverses		272,600
A reporter		<hr/> 16,228,800

	Report. . . fr.	16,228,800
Machines à vapeur		7,200
Marbres, dalles, ardoises.		115,100
Meules de moulins.		3,300
Monnaies d'or et d'argent		4,256,000
Objets de bureau		35,400
Objets d'horlogerie, d'orfèvrerie, etc.		6,900
Objets pour tonneliers.		88,100
Id. chapeliers		156,200
Id. coiffeurs		4,300
Id. tapissiers et passementiers		218,700
Or pour dorer		1,700
Osier en bottes et rotins		56,300
Papier à écrire et à imprimer.		1,305,300
Papier de musique.		600
Peaux		56,100
Pierres de taille		51,200
Plomb		426,100
Poudre à canon		507,000
Salpêtre.		114,900
Semences, racines et plantes.		20,600
Soufre		46,500
Suif		767,500
Verre à vitres		99,100
	TOTAL.	<u>24,572,900</u>

4^mo CATÉGORIE.*Marchandises de luxe.*

Armes	fr.	854,600
Bijouterie fausse		44,900
Cartes à jouer		48,600
Cigares et tabac en feuilles		593,600
Cirage		84,400
Feux d'artifice		14,700
Fleurs artificielles		24,200
Horloges et pendules		20,600
Lustres, réverbères et lampes		21,400
Meubles		628,000
Nattes		28,300
Objets de mode		130,900
Ouvrages d'osier et de paille		117,600
Id. d'or, d'argent et pierreries		325,800
Id. en plaqué		16,900
Papier à meubler		191,200
Parapluies		304,300
Parfumerie		280,500
Plateaux de laque et de fer-blanc		13,400
Quincaillerie		3,175,300
Savon		1,443,300
Sellerie		272,800
Sucreries et articles de confiseur		99,400
Tabac râpé		442,400
Tapis		21,700
A reporter		<u>9,209,500</u>

Report.	fr.	9,209,500
Tissus de soie		5,072,700
Toiles cirées		40,400
Velours de soie et de coton		429,500
Verrerie, faïence, porcelaine		2,572,800
Voitures.		438,500
TOTAL.		<u>17,163,400</u>

5^{me} CATÉGORIE.*Lettres, sciences et beaux-arts.*

Instrumentes de mathématiques et de chirurgie	fr.	448,700
Instrumentes de musique		494,900
Livres et imprimés.		360,400
Livres en blanc		9,700
Objets d'histoire naturelle		800
Peintures à l'huile.		45,200
TOTAL.		<u>699,400</u>

6^{me} CATÉGORIE.*Marchandises mixtes ou non spécifiées.*

Animaux vivants	fr.	97,700
Barille		99,200
Canots, bateaux et objets pour la navigation		32,600
Cire brute et en ouvrages.		844,200
Chandelles et bougies.		377,500
A reporter.		<u>1,448,200</u>

LE REVENU.

95

Report.	fr.	1,448,200
Drogues, etc., etc.		1,603,600
Foin		41,300
Objets non spécifiés		948,700
Sangsues		159,700
Son.		38,400
TOTAL.		<u>4,209,900</u>

Récapitulation.

1 ^{re} catégorie	fr.	76,908,600	00
2 ^e	id.	36,472,000	00
3 ^e	id.	24,572,900	00
4 ^e	id.	17,163,400	00
5 ^e	id.	699,400	00
6 ^e	id.	4,209,900	00
Fractions négligées		6,413	15
TOTAL.		<u>160,032,313</u>	15

Quoique les divers calculs relatifs à la population du Brésil reposent sur des conjectures, il paraît certain que tout l'empire ne contient pas plus de six millions d'habitants, dont trois millions d'esclaves et quatre cent mille Indiens.

Le rapprochement de quelques-uns des chiffres des catégories de l'importation et du maximum de la population, donne les grands traits de la situation du Brésil. La valeur des tissus de coton, de laine et de lin prouve que le pays est essentiellement agricole.

Si la catégorie de l'organisation des industries indi-

gènes présente un chiffre de vingt-quatre millions et demi de francs, les monnaies d'or et d'argent y sont comprises pour plus de quatre millions, et les matières premières qui entrent dans le surplus de l'importation appartiennent principalement aux industries des artisans. Dans la catégorie des marchandises de luxe, les tissus de soie, la quincaillerie, la verrerie, la faïence et la porcelaine absorbent 10,820,800 du total de 47,163,400 francs.

On a donc des preuves de l'impulsion agricole de l'empire et de notables besoins de bien-être dans son organisation sociale. En regard, le chiffre de la deuxième catégorie place une autre démonstration fondamentale : 36,472,000 francs de marchandises d'alimentation, tirées de l'étranger, prouvent que si le Brésil est voué au travail du sol, son agriculture concentre sa force sur des produits d'exportation.

De ces deux ordres de faits, au milieu des circonstances qui sont propres au Brésil, résulte la double présomption d'une extension vaste et régulière du marché, et d'une garantie complète pour les retours ; l'une et l'autre de ces conditions continuant de s'influencer réciproquement dans les voies qui leur sont ouvertes, les besoins de l'importation ne cesseront pas de croître en proportion de l'aptitude du payement, et celle-ci en proportion de ces mêmes besoins.

La situation du Brésil n'est pas l'enfance de l'Américain du Nord, recevant durant sa faiblesse l'aliment de l'étranger pour développer ses forces avec toute

l'organisation de celles qui le secouraient, et contre lesquelles il est en état de se retourner aujourd'hui avec les moyens de la plus redoutable concurrence.

Les événements pourraient-ils modifier ou changer la direction des industries du Brésil? L'étude de telles conjectures n'est pas superflue; mais elle doit être différée pour laisser toute l'attention aux enseignements positifs des chiffres, et à l'expansion normale des faits dont ils prouvent la valeur.

Les importations du Brésil doivent fournir de nouveaux matériaux à ces considérations.

D'abord, par leur origine, elles montrent l'état et la tendance des rapports commerciaux de l'empire. Elles complètent à cet égard les renseignements qu'a fournis la statistique de la navigation.

Dans le tableau suivant, la valeur des marchandises que le Brésil a reçues de l'étranger en 1844-45 se trouve répartie entre tous les pays d'origine.

On y voit le rang des nations dans l'alliance du Brésil et du monde.

En 1844-45, l'Angleterre, la France, les États-Unis et le Portugal, ont apporté pour 141,767,000 francs de marchandises au Brésil, et il n'en est resté que pour 26,550,000 francs au contingent des autres pays.

Au deuxième rang apparaissent les villes hanséatiques, les États de la Plata, la Belgique, l'Espagne et les États autrichiens avec un total de 19 millions, et le contingent des provenances de troisième ordre est d'environ 7,375,000 francs.

Tableau de la valeur des marchandises importées des divers pays pendant l'année 1844-1845.

DÉSIGNATION DU PAYS D'IMPORTATION.		VALEUR DES MARCHANDISES Importées PENDANT L'ANNÉE 1844 — 1845.
		FR. C.
PREMIÈRE SÉRIE.		
1	Grande-Bretagne et ses possessions	89,715,970 59
2	Franco et ses possessions	21,886,302 94
3	États-Unis	16,775,823 53
4	Portugal et ses possessions	13,389,441 18
		141,767,538 24
DEUXIÈME SÉRIE.		
5	Villes hanséatiques	8,017,300 00
6	États de la Plata	5,034,376 47
7	Belgique	2,555,244 12
8	Espagne et ses possessions	2,168,620 59
9	États autrichiens	1,399,132 35
		19,174,073 53
TROISIÈME SÉRIE.		
10	États sardes	964,852 94
11	Suède et Norvège	882,988 24
12	Divers ports d'Italie	786,405 88
13	Hollande et ses possessions	371,555 88
14	Deux-Siciles	202,217 65
15	Chili	271,102 94
16	Danemark	210,038 24
17	Divers ports de la Baltique	199,638 24
18	Russie	154,255 88
19	Divers ports de l'Océan Pacifique	86,411 76
20	Prusse	24,217 65
21	Pérou	2,058 82
22	Ports non dénommés (Asie, Indes comprises)	2,602,038 23
23	Pêche	565,750 00
24	Saisies	11,958 82
		7,375,491 17
Recapitulation.		
	Première série	141,767,538 24
	Deuxième série	19,174,073 53
	Troisième série	7,375,491 17
	TOTAL	168,317,702 94

Le résumé des événements qui ont précédé l'ouverture des ports du Brésil a fait voir les avantages particuliers dont l'Angleterre et le Portugal s'y trouvaient en pleine possession quand les autres peuples essayèrent d'y aborder. Mais chaque pas du temps emporte une partie des combinaisons de la politique et du vestige des traditions de l'ère coloniale. En sorte qu'après avoir reconnu cette positive influence du passé, il faut prendre le côté de l'avenir en entrant dans l'empire comme dans une lice d'égalité universelle, pour y vérifier les causes de prépondérance qui viennent de la puissance du capital, de la spécialité des produits ou de l'habileté mercantile, de la force des choses ou des conditions adventices.

Pour cet ordre de recherches, à côté du chiffre déjà constaté des importations de chaque peuple compétiteur, il est nécessaire de placer le détail des produits dont ce chiffre représente la valeur.

Telle est, en effet, l'exactitude des notions générales à l'égard de l'aptitude industrielle des diverses contrées, qu'il suffit aujourd'hui d'indiquer l'origine des marchandises importées dans un pays pour juger de la qualité des besoins qu'elles viennent satisfaire.

Mais au milieu de la mobilité des choses du XIX^e siècle, des faits de cette espèce n'arrêtent l'attention qu'en justifiant de leur importance présente ou future à l'aide de leur origine et de leur tendance.

Ainsi donc, pour que ce chiffre des importations de chacun des peuples qui viennent approvisionner le

Brésil paraisse autre chose que l'expression éphémère et stérile d'opérations accomplies aux extrémités du monde, et peut-être déjà transformées le lendemain du jour où la statistique les a vérifiées, il faut qu'entre les faits de l'année commerciale 1844-45 et les besoins fondamentaux et progressifs du pays, des recherches plus particulières découvrent des rapports aussi stables dans leurs conséquences que peuvent l'être les autres éléments de l'organisation du nouvel empire. Et afin que la statistique commerciale donne de tels enseignements, elle doit joindre aux valeurs mercantiles les inductions qui résultent de la nature des marchandises que reçoit le Brésil, et dont chaque pays compose ses expéditions.

Alors les chiffres, quoique emportés par le temps, laisseront après eux des notions permanentes; ils déterminent la position d'un corps qui, par le propre mouvement avec lequel il s'éloigne, révèle l'orbite où il est enfermé.

Un état des importations, par catégories de marchandises, a exposé précédemment la situation générale du Brésil comme centre de consommation et de production. Un autre tableau a montré le rang que les peuples occupent dans le marché du Brésil.

Avec cette double base d'appréciation, le tableau suivant donne tous les autres moyens d'inductions qui permettent de reconnaître les divers mouvements du commerce d'importation sur les marchés brésiliens, et la position qu'y tiennent les nations rivales.

LE REVENU.

Tableau des marchandises étrangères importées au Brésil pendant 1844-45, avec l'indication des valeurs en francs pour chaque provenance.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES IMPORTÉES.	ANGLETERRE ET SES POSSESSIONS.	AUTRICHE.	BALTIQUE.	BELGIQUE.	CHILI.	DANEMARK.	DEUX-SICILES.	ESPAGNE.	ÉTATS-UNIS.	FRANCE.	HOLLANDE.	ITALIE.	PACIFIQUE.	PLATA.	PORTUGAL ET SES POSSESSIONS.	SARDAIGNE.	SUÈDE ET NORWÈGE.	VILLES HANSAÏQUES.	PROVENANCES DIVERSES NON SPÉCIFIÉES.	TOTAL.
Armes	157,914 07	"	"	390,868 51	"	"	"	"	"	129,918 45	17,875 09	"	"	"	8,660 30	"	"	98,547 13	10,155 76	813,929 91
Aulx et oignons	"	"	"	"	"	"	"	11,430 26	5,260 66	"	"	8,097 49	"	"	326,797 57	"	"	"	6,314 60	357,909 58
Beurre	2,281,362 00	"	"	3,044 59	"	"	"	72,690 09	1,444,168 70	8,116 30	"	"	"	15,503 03	"	"	"	41,896 77	606 07	3,867,387 55
Bière	623,656 60	"	"	700 00	"	4,439 40	"	5,345 84	18,419 02	"	"	"	"	9,600 23	"	"	"	14,901 43	11,378 03	59,696 47
Blé	"	"	"	"	"	"	"	18,690 30	"	6,691 18	3,635 30	"	"	"	11,024 87	14,742 12	302,061 10	13,597 11	45,348 08	755,794 86
Bois	96,982 28	"	36,643 31	"	"	"	"	230,842 96	6,553 03	"	"	"	"	"	"	"	"	26,823 55	31,729 48	455,876 04
Bougies	60,752 02	"	"	"	"	"	"	254,730 00	81,831 90	"	"	"	"	"	"	"	"	43,513 05	5,698 21	1,353,791 87
Chapeaux	144,692 40	"	"	647 06	256,146 00	"	"	103,186 88	521,289 55	"	7,393 27	"	"	70,601 66	57,924 48	118,778 16	31,104 42	66,518 00	33,342 13	1,095,940 61
Charbon de terre	933,136 61	"	"	16,798 24	"	16,235 30	"	"	"	"	"	"	"	85,487 09	130,378 93	34,140 84	"	17,071 38	4,182 67	1,984,589 88
Chaussures	331,781 18	"	6,653 06	"	"	"	"	2,576 12	1,371,318 61	"	"	"	"	32,568 06	51,008 49	"	"	32,282 36	7,656 02	585,061 11
Cigares et tabac en feuilles	111,938 38	"	"	9,996 62	"	"	"	35,162 50	288,985 48	15,463 20	"	"	"	"	777,436 95	"	"	9,444 98	7,751 01	1,180,848 40
Cire, etc., etc.	35,204 92	"	"	"	"	"	"	"	351,010 74	"	"	"	"	"	76,874 82	13,593 37	"	"	8,533 30	206,981 91
Conserves	54,536 62	"	"	"	"	"	"	"	"	53,143 85	"	"	"	"	68,792 22	"	"	"	214,930 75	770,485 86
Cordages	323,484 63	"	9,945 36	"	"	"	"	"	88,991 78	"	"	9,155 00	"	"	"	"	"	46,131 17	12,987 26	383,446 05
Couleurs et teintures	264,852 42	"	"	6,912 51	"	"	"	6,729 04	45,843 65	"	"	"	"	186,063 09	"	"	"	"	"	186,063 09
Cuir sec et salé	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Cuir vernis	338,143 18	"	"	33,301 56	"	"	"	"	12,208 12	1,067,160 27	"	9,314 18	"	22,026 32	127,788 25	"	"	309,774 09	4,488 79	1,924,204 71
Cuivre en feuilles	1,550,337 02	"	"	"	"	"	"	"	8,973 84	"	"	"	"	"	6,906 82	"	"	6,250 18	7,445 09	1,580,004 96
Drogues	412,081 51	"	"	6,462 51	"	"	"	"	90,907 36	181,236 56	"	85,468 57	"	"	312,874 78	84,846 78	"	132,073 85	32,630 18	1,344,582 10
Eaux-de-vie	119,835 12	12,441 95	7,688 63	29,943 88	"	44,642 30	17,797 06	36,036 67	4,777 70	109,417 00	14,375 19	171 12	"	6,859 97	15,040 00	24,115 58	53 78	340,938 80	"	784,134 85
Épiceries	35,620 80	"	"	"	"	"	"	"	96,972 43	10,523 63	"	9,869 19	"	"	10,673 96	10,836 78	"	"	14,112 52	188,247 37
Étain, zinc, laiton	136,225 75	"	"	49,993 80	"	"	"	"	6,126 36	43,862 30	"	"	"	12,895 75	8,954 17	"	"	24,614 34	1,317 59	283,990 06
Farines	624,879 78	1,000,078 65	"	10,447 47	"	"	"	45,768 35	7,237,162 93	92,358 75	"	72,496 09	"	61,606 22	46,740 90	87,885 00	385,855 00	63,504 61	34,959 85	9,241,262 70
Fer et acier bruts	1,394,432 94	120,070 47	73,170 54	8,581 62	"	"	7,173 97	"	29,280 63	37,297 30	"	"	"	42,045 55	805,979 74	"	"	42,008 81	20,761 18	2,295,902 51
Fer et outils	8,831,305 21	"	16,800 92	870,787 62	"	"	"	"	38,052 20	487,980 20	38,275 82	"	"	90,481 42	"	"	"	"	8,529 20	196,521 81
Fer-blanc	177,477 81	"	"	"	"	"	"	"	10,514 80	"	"	"	"	"	31,980 38	"	"	180,617 81	22,060 88	603,877 72
Fromages	200,496 36	"	"	19,430 89	"	"	"	"	37,218 60	122,708 32	40,364 48	"	"	"	99,192 48	18,337 85	"	"	23,020 68	276,153 01
Fruits préparés	16,555 03	"	"	"	"	"	"	84,402 56	22,449 66	12,194 75	"	"	"	"	"	"	185,326 94	32,745 16	9,805 02	567,170 79
Goudron, résines	72,641 02	"	"	7,117 65	"	"	"	"	12,678 72	60,577 53	"	"	"	"	"	"	"	"	7,436 59	160,855 20
Horloges et pendules	80,162 36	"	"	"	"	"	"	"	67,000 16	7,314 87	"	"	"	"	158,153 02	"	"	"	1,877 66	238,232 55
Huiles diverses	"	"	"	3,877 84	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	43,645 75	25,513 70	411,551 75
Huile de lin	275,538 64	"	"	43,914 09	"	"	10,437 27	"	13,002 30	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5,925 07	1,197,451 70
Huile d'olive	31,077 96	58,709 38	"	"	"	"	29,961 42	140,463 78	"	125,940 60	"	41,339 68	"	"	659,455 75	104,578 06	"	89,567 03	2,965 54	372,302 71
Instruments de musique	129,270 86	"	"	"	"	"	"	"	138,128 92	"	"	"	"	2,162,652 97	12,370 86	"	"	"	147 05	2,162,800 02
Langues	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	84,343 68	10,528 70	"	"	"	18,507 12	8,473 16
Linge et vêtements	57,859 21	"	"	12,786 65	"	"	"	"	"	77,582 85	"	"	"	"	"	"	"	"	"	270,080 37
A reporter	14,904,234 18	1,191,800 45	148,901 82	1,525,613 11	256,146 00	65,317 00	65,869 72	351,264 12	9,516,026 16	6,147,862 09	142,081 93	239,546 62	70,601 66	2,844,954 60	3,899,587 48	424,480 80	873,207 42	43,258,986 28	400,375 60	45,415,184 33

(Suite du) Tableau des marchandises étrangères importées au Brésil pendant l'année 1844-45, avec l'indication des valeurs en francs pour chaque provenance.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES IMPORTÉES	ANGLETERRE ET SES POSSESSIONS.	AUTRICHE.	BALTIQUE.	DELGIQUE.	CHILI.	DANEMARK.	DEUX-SICILES.	ESPAGNE.	ÉTATS-UNIS.	FRANCE.	HOLLANDE.	ITALIE.	PACIFIQUE.	PLATA.	PORTUGAL ET SES POSSESSIONS.	SARDAIGNE.	SUÈDE ET NORWÈGE.	VILLES HANSÉATIQUES.	PROVENANCES DIVERSES NON SPÉCIFIÉES.	TOTAL.
Report.	14,904,234 18	1,191,300 45	148,901 82	1,525,613 11	256,146 00	65,317 00	65,369 72	351,264 12	9,516,026 16	6,147,862 09	142,081 93	239,546 62	70,601 66	2,844,954 60	3,899,587 48	424,480 80	873,297 42	2,258,086 28	400,375 60	45,416,184 33
Livres et imprimés	16,699 21	"	"	29,085 10	"	"	"	"	"	156,713 18	"	"	"	"	120,802 69	"	"	"	21,568 89	344,869 07
Machines diverses	15,961 94	"	"	"	"	"	"	"	22,705 70	58,380 95	8,823 53	"	"	"	"	"	"	"	3,742 27	209,014 27
Machines à vapeur	64,544 72	"	"	3,029 40	"	"	"	"	"	370 60	"	"	"	"	"	"	"	"	"	68,244 70
Meubles	76,616 09	"	"	6,425 95	"	"	"	"	86,890 56	137,996 60	"	"	"	"	100,571 65	14,748 73	"	270,707 64	4,953 05	698,010 27
Monnaie, or et argent	21,176 46	"	"	"	"	"	"	"	832,801 78	164,705 90	"	"	"	136,323 54	"	"	"	16,988 24	2,413,716 84	3,585,712 76
Morue, poisson sec, etc.	2,726,664 36	"	"	"	"	"	"	"	143,655 58	106,770 47	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ouvrages de chapellerie	"	"	"	30,887 04	"	"	"	"	"	327,698 90	"	"	"	"	34,951 17	"	"	70,690 78	11,626 01	462,039 59
Id. de mode	13,568 78	"	"	"	"	"	"	"	"	283,517 82	"	"	"	"	13,036 86	"	"	"	"	"
Id. d'or et d'argent	57,633 25	"	"	"	"	"	"	"	"	389,021 77	"	"	"	"	"	"	"	11,038 24	11,603 57	319,728 41
Id. de tapissier et passementier	33,288 24	"	"	758 09	"	"	"	"	"	175,757 34	"	"	"	"	70,988 89	"	"	84,888 33	5,420 87	371,101 76
Papier à écrire, à imprimer	61,261 81	87,385 07	"	40,031 31	"	"	24,547 65	"	27,008 38	500,661 43	"	117,048 39	"	"	15,871 96	169,029 37	"	78,030 00	9,866 56	1,139,741 93
Papier à meubler	"	"	"	"	"	"	"	"	6,919 12	126,462 42	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3,332 64
Parapluies, ombrelles, etc.	181,556 03	"	"	10,376 52	"	"	"	"	"	272,300 57	"	"	"	"	"	5,595 07	"	20,563 32	2,265 18	501,665 69
Parfumerie	14,763 94	"	"	23,243 29	"	"	"	"	"	148,346 97	"	"	"	"	"	"	"	"	"	24,955 16
Plomb	254,872 66	"	"	"	"	"	"	153,248 52	16,131 02	40,161 28	"	"	"	"	13,612 72	"	"	26,568 58	24,955 16	251,190 66
Poudre	641,429 87	"	"	"	"	"	"	"	44,554 54	"	"	"	"	"	26,976 86	"	"	"	"	9,076 22
Quincaillerie	614,119 15	21,563 64	"	60,124 69	"	"	"	"	100,300 86	706,294 15	"	26,059 07	"	"	117,876 69	20,474 52	"	623,245 30	38,287 90	2,328,345 97
Registres	9,000 38	"	"	117 65	"	"	"	"	"	15,967 60	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20,363 90
Savon	821,788 96	"	"	"	"	"	"	23,310 95	136,999 42	14,526 59	"	"	"	"	"	"	"	"	4,278 36	20,363 90
Sel	11,692 67	47,123 13	"	"	"	"	"	758,793 05	9,951 85	35,101 78	"	68,831 36	"	124,127 78	1,232,761 31	"	"	"	22,901 48	2,302,604 98
Suif et chandelles	15,981 54	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	173,630 79	185,747 78	"	"	"	21,210 05	400,528 01
Tabac râpé	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	237,995 04	"	"	"	"	3,671 48
Tissus de coton	49,365,785 72	"	"	72,791 98	"	44,662 58	"	"	4,093,084 42	4,498,965 86	59,911 39	17,818 73	"	622,050 43	223,808 84	"	"	1,456,104 78	44,666 25	241,000 52
Id. de laine	8,173,315 93	"	"	137,936 78	"	"	"	"	13,826 85	1,618,196 83	29,179 18	"	"	530,475 51	18,790 38	"	"	498,840 78	11,167 54	60,499,569 98
Id. de lin	5,135,462 97	"	12,000 00	5,564 32	"	6,656 10	"	"	106,168 97	166,825 27	"	7,420 38	"	71,953 07	410,821 54	21,479 22	"	709,105 02	83,310 50	11,044,194 51
Id. de soie	1,069,547 83	"	"	82,646 16	"	"	"	78,625 96	160,933 09	2,131,002 93	25,910 08	100,399 93	"	106,440 81	256,930 42	19,045 04	"	321,041 82	6,051 59	6,727,767 27
Id. divers	1,876,405 86	"	"	158,873 58	"	"	"	"	"	650,085 24	"	"	"	115,501 36	18,800 54	10,481 56	"	307,729 00	18,587 07	4,376,775 66
Thé	101,388 76	"	"	"	"	"	"	"	550,505 08	8,209 48	"	"	"	"	21,277 12	"	"	"	989 41	3,216,404 21
Vaisselle de terre et verre	1,851,320 82	"	"	101,846 26	"	21,161 00	"	"	27,830 97	478,857 35	"	"	"	30,067 66	62,137 06	"	"	403,457 44	26,647 90	3,063,326 46
Velours	34,645 76	"	"	19,999 36	"	"	"	"	"	81,823 10	"	"	"	"	"	"	"	39,773 24	3,409 52	198,505 70
Verres à vitre	"	"	"	84,956 54	"	"	"	"	"	11,320 02	25,772 21	"	"	"	"	"	"	18,914 72	"	12,073 92
Viandes diverses en saumure et saucissons	75,836 15	"	"	"	"	"	"	"	232,945 64	6,446 36	"	"	"	3,512 15	351,715 78	"	"	"	67,366 13	140,840 00
Vins divers	38,481 00	"	"	4,263 54	"	"	71,911 77	694,259 95	"	1,194,865 40	"	74,336 68	"	30,305 36	4,737,041 47	77,041 16	"	67,366 13	9,756 13	747,508 34
Vinaigre	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	288,066 95	"	"	"	9,527 72	13,062 59
Marchandises diverses	1,316,627 34	51,760 06	38,736 42	138,671 45	14,956 94	72,241 65	39,777 09	109,118 04	547,482 64	1,229,077 51	80,777 56	84,944 72	2,998 32	245,024 41	589,085 40	163,168 77	9,090 82	636,206 94	9,522 45	301,599 62
TOTAUX	69,718,970 59	1,399,132 85	199,638 24	2,555,244 12	271,102 94	210,038 24	292,217 65	2,168,620 59	16,775,823 53	21,886,392 94	371,555 88	736,405 88	86,411 76	5,034,376 47	13,380,441 18	964,852 94	882,988 24	8,017,300 00	3,300,279 40	168,317,704 61

On a vu précédemment que la vocation agricole est une des grandes impulsions de l'activité du Brésil. C'est un résultat des conditions du sol, du climat et de l'esclavage. Ces trois causes tiennent à l'organisation même du pays.

La consommation des produits tropicaux dans l'univers apporte au Brésil une influence externe dont l'effet se combine avec celui des influences internes quant à la direction des principales forces du travail national vers la terre, mais qui détourne l'agriculture de l'alimentation du pays au profit de l'alimentation du commerce.

Il en résulte que le Brésil, contraint par sa destinée agricole à tirer de l'étranger les produits manufacturiers, est également forcé, par l'espèce de production qui occupe son agriculture, à recevoir du dehors une partie de sa subsistance.

Les conséquences générales de ces deux faits sont importantes; elles servent à l'intelligence du présent et de l'avenir. Avec les unes se montre la prépondérance de la force manufacturière de l'Angleterre; avec les autres, la chance qu'ouvrent aux États-Unis leurs farines et leurs salaisons.

Ces deux faits justifient la répartition des importations du Brésil en six catégories, telle qu'elle a été présentée plus haut; la première, la troisième et la quatrième ayant une valeur de 76,908,600, 24,572,900 et 17,163,400 francs, se composent de marchandises que le Brésil prend à l'étranger, en sa qualité de pays

essentiellement agriculteur, combinée avec l'élevation du prix de la main-d'œuvre des artisans et l'état d'enfance des industries qu'alimentent les besoins du luxe. Elles forment un total de . . . fr. 118,644,900 00

Dans la deuxième catégorie entrent les articles d'alimentation pour une somme de 36,472,000 00

Les lettres et les sciences, la musique, les marchandises non classifiées forment deux catégories de . . . 4,909,300 00

Fractions et valeurs négligées 6,113 15

TOTAL. . . fr. 160,032,313 15

Ces chiffres sont le résultat moyen de la période quinquennale de 1839 à 1844. Ils doivent servir de bases aux conclusions générales, ils doivent être le contrôle des inductions et des probabilités.

Quant à l'investigation des détails et à la recherche des provenances, elles opéreront sur l'année 1844-45, qui a été un temps d'ordre et d'opérations commerciales régulières.

En prenant donc pour point de départ les chiffres de la période quinquennale de 1839 à 1844, on trouve que la moyenne des importations de la première catégorie de marchandises s'est élevée à la somme de 76,908,600 francs, équivalant presque à la moitié de la totalité des importations de l'empire; et la valeur des tissus entre dans ce chiffre pour 73,336,900 fr.

De la vocation agricole du Brésil résulte la stabilité

de la cause de prépondérance de cette espèce d'importation, et, par conséquent, la distribution de ce chiffre entre les pays manufacturiers indiquera tout d'abord, avec cette même présomption de stabilité dérivant de la nature des marchandises, quelle est la position relative des peuples dans la concurrence qu'attire le marché de l'empire.

La statistique de l'année commerciale 1844-45 fournira ces détails. On y trouve que, pendant cette année, l'approvisionnement du Brésil, en produits manufacturés de la catégorie des tissus et des articles d'habillement, considérés comme objets de première nécessité ou de besoins courants, s'est élevé à la somme de 85,132,664 fr. 85 c., et que ces marchandises ont été livrées par les divers pays conformément aux indications du tableau suivant :

Importation des marchandises de la première

catégorie pendant l'année 1844—1845.

DÉSIGNATION des PAYS DE PROVENANCE.	DÉSIGNATION ET VALEUR EN FRANCS DES MARCHANDISES.			OBJETS CONFECTIONNÉS.	TISSUS DE COTON.	TISSUS DE LIN.	TISSUS DE LAINE.	TISSUS DIVERS.	TOTAL par PROVENANCE.
	CASQUETTES ET BONNETS.	CHAPEAUX.	CHAUSSURES.						
Angleterre	1,922 06	144,692 40	331,781 18	57,859 23	49,365,785 70	5,135,462 98	8,173,315 97	1,876,405 86	65,087,225 38
Baltique	"	"	"	"	"	12,000 00	"	"	120,003 00
Belgique	"	647 06	6,653 06	12,786 66	72,791 97	5,564 30	137,936 79	158,873 58	395,258 42
Chili	"	256,146 06	"	"	"	"	"	"	256,146 06
Danemark	"	"	"	"	44,662 58	6,656 01	"	"	51,318 59
États-Unis	"	103,188 88	3,576 12	"	4,093,084 40	106,168 96	13,826 84	"	4,319,843 18
France	19,072 03	521,529 48	1,371,318 63	77,582 87	4,498,965 86	166,825 28	1,618,196 85	650,085 24	8,923,576 24
Hollande	"	"	"	"	59,911 40	"	23,179 18	"	89,090 58
Italie	"	"	"	"	17,818 73	7,420 39	"	"	25,239 12
Pacifique	"	70,601 66	"	"	"	"	"	"	70,601 66
Plata	"	57,924 48	85,487 15	84,343 70	622,059 43	71,953 07	530,475 51	115,501 36	1,567,744 70
Portugal	"	118,778 16	130,378 97	10,528 70	223,808 83	401,989 18	18,790 39	18,800 54	923,074 77
Russie	"	"	"	"	"	76,070 60	"	"	76,070 60
Sardaigue	"	31,104 42	34,140 83	"	"	21,479 22	12,464 75	10,481 56	109,670 78
Villes hanséatiques	8,487 66	43,513 05	17,071 36	18,507 12	1,458,104 80	700,105 05	498,840 76	367,729 00	3,110,338 80
Provenances diverses	6,714 01	5,668 24	4,182 58	8,473 09	44,606 28	16,072 23	11,167 47	18,587 07	115,470 97
TOTAUX	36,175 76	1,353,791 87	1,984,589 88	270,081 37	60,499,599 98	6,727,767 27	11,044,194 51	3,216,464 21	85,132,664 85

Dans l'approvisionnement du Brésil en tissus autres que tissus de soie, la part de l'Angleterre seule est de fr. 64,550,970 50

Celle de la France de 6,934,073 20

Celle des États-Unis de 4,243,080 07

Celle du groupe de l'alliance germanique, comprenant la Baltique, la Belgique, le Danemark, la Hollande et les villes hanséatiques, s'élève à 3,550,355 30

C'est pour les principaux pays un total de fr. 79,248,479 07

Les provenances des autres pays y ajoutent 2,239,546 60

Et la valeur de l'importation totale des tissus monte à la somme de. fr. 84,488,025 67

Le climat des tropiques, les exigences de la variété et du bas prix, dérivant également de ressources restreintes et des goûts d'une race méridionale mêlée à une population d'origine africaine, tout concourt à faire du Brésil un vaste marché pour les tissus de coton.

Il en a reçu en moyenne, pendant la période quinquennale de 1839 à 1844, pour. fr. 54,436,800 00

L'importation de l'année 1843-44 s'est élevée à 55,994,038 59

et celle de 1844-45 à 60,499,599 98

Dans ce dernier chiffre, la part de l'Angleterre est de fr. 49,365,785 70

A reporter. 49,365,785 70

LE REVENU.

109

Report.	fr.	49,365,785	70
Celle de la France de		4,498,965	87
Celle des États-Unis de		4,093,084	39
Celle du groupe germanique de		1,633,470	73
Celle des pays divers de		908,293	25
Fractions négligées.			4
TOTAL.	fr.	60,499,599	98

Tandis que l'importation des tissus de coton suit ce mouvement de progrès dans le marché du Brésil, les autres tissus y trouvent des besoins stationnaires.

Pendant la période quinquennale de 1839 à 1844, la moyenne de l'importation des tissus de chanvre et de lin est de . fr. 6,744,943 18
 En 1843-44, le chiffre s'élève à 7,312,611 34
 Et en 1844-45, il retombe à 6,727,767 27

Les tissus de laine atteignent pendant la période quinquennale la valeur moyenne de 10,444,987 83
 En 1843-44, ils montent à 12,743,591 82
 pour retomber en 1844-45 à 11,044,194 54

Les tissus divers sont représentés, pour l'année moyenne de la période quinquennale, par le chiffre de 2,013,322 21
 En 1843-44 par 3,730,804 40
 Et en 1844-45 par 3,216,464 24

Dans la somme de 11,044,194 fr. 54 c., valeur de l'importation totale des tissus de laine en 1844-45, l'Angleterre est intervenue pour 8,173,315 fr. 93 c.

En regard, on trouve les lots :

de la France	fr.	1,618,196	85
des États-Unis		13,826	84
du groupe germanique		665,956	73
des autres provenances		572,898	16
TOTAL. . fr.		2,870,878	58

C'est un total qui équivaut à un peu plus du tiers du contingent de l'Angleterre.

Pour les tissus de chanvre et de lin, l'importation totale de l'année 1844-45 est de 6,727,767 fr. 27 c.

L'Angleterre y contribue pour 5,135,462 fr. 98 c.

Dans l'excédant, qui s'élève à 1,592,304 fr. 29 c.,

la France prend	fr.	166,825	28
les États-Unis		106,168	96
le groupe germanique.		724,325	39
les provenances diverses.		594,984	66
TOTAL. . fr.		1,592,304	29

Les tissus divers, non spécifiés, dont la valeur en 1844-45 est de 3,216,464 fr. 20 c., entrent dans l'importation anglaise pour 1,876,405 fr. 86 c.; dans la différence de 1,340,058 fr. 34 c.,

la France intervient pour.	fr.	650,085	24
le groupe germanique pour		526,602	58
les provenances diverses pour		163,370	52
TOTAL. . fr.		1,340,058	34

En tête de la première catégorie des importations

du Brésil, on a trouvé l'Angleterre représentée par le chiffre de 64,550,970 fr. 50 c. dans un total de 84,488,025 fr. 97 c. Ce fait matériel de prépondérance est vivifié par l'examen des conditions qui l'entourent et des tendances qu'il renferme.

Ainsi, la concurrence des 16,937,055 fr. 47 c. que l'Angleterre rencontre sur ce terrain est extrêmement divisée. Trois millions et demi de cette puissance hostile se répartissent dans le groupe germanique, et plus de deux millions entre des pays qui n'ont point de force manufacturière. La France n'en reçoit pas sept millions, et les États-Unis n'en prennent encore qu'un peu plus de quatre.

L'espèce des marchandises donne une autre démonstration.

Dans ce premier contingent du commerce anglais, les tissus de coton entrent pour environ 50,000,000, et les autres pays n'en vendent au Brésil que pour 11,000,000 de francs.

A l'importance du fait présent, que les chiffres établissent, se joint l'importance des tendances pour l'avenir : on voit que les manufactures de l'Angleterre ont la possession des besoins les plus généraux, les plus réguliers, les plus progressifs du marché de l'empire.

En considérant les événements qui ont favorisé l'établissement du commerce anglais au Brésil, on a découvert les causes de la décadence des affaires du Portugal dans le marché qui avait été sa colonie.

La statistique exprime en chiffres l'étendue de la ruine des manufactures portugaises.

En 1844-45, leur contingent dans l'approvisionnement du Brésil n'atteint pas la valeur de 700,000 francs.

Le coton y est compris pour . . . fr.	223,808 83
Le lin pour	404,989 48
La laine pour	48,790 39
Les tissus divers non spécifiés pour . . .	48,800 55

TOTAL. . . . fr. 663,388 95

Le coton tend à expulser de l'Amérique du Sud les tissus de lin, ou à ne leur laisser à satisfaire que les exigences du luxe. Le tisserand portugais est donc menacé tout à la fois et par la qualité ordinaire de son ouvrage, qui ne satisfait pas le luxe, et par l'irrésistible invasion du coton, qui est un des principaux caractères des besoins physiques de l'époque actuelle.

Le mouvement du commerce universel se compose ainsi de phases de domination, de déclin et de ruine, accomplies simultanément, et dont les révolutions des forces industrielles du XIX^e siècle précipitent le cours.

La statistique constate les résultats de cette mobilité des procédés du travail qui vient s'ajouter en ce temps aux autres éléments d'instabilité mêlés aux choses humaines. L'histoire lui fait connaître les rapports du présent et du passé; elle livre à l'histoire par la valeur et la direction des intérêts des peuples les probabilités qui lient le présent à l'avenir.

Au moment même où le Portugal, autrefois maître

des Indes et du Brésil, semble ne plus apparaître dans les régions de son ancienne colonie qu'en monument des siècles passés, à côté de l'omnipotence commerciale de l'Angleterre, l'Américain, à peine sorti de l'enfance manufacturière, apporte déjà au pied de cette même puissance une concurrence de 4,000,000 de francs de tissus de coton ; et l'on voit sur le versant des temps futurs les destinées de l'Amérique du Sud chercher leur alliance naturelle dans l'Amérique du Nord.

Les autres importations qui dérivent de l'emploi agricole des forces du Brésil pourvoient soit au matériel de ce même travail et à l'approvisionnement des industries secondaires et des métiers, soit aux besoins du luxe. Ce sont les marchandises de la troisième et de la quatrième catégorie de la nomenclature générale.

Les premières, pendant la période quinquennale de 1839 à 1844, sont représentées par une valeur annuelle moyenne de 24,572,900 francs ; et pendant l'année 1844-45, par la somme de 26,261,552 francs. C'est, en nombre rond, un accroissement de 1,688,000 francs.

Avant de vérifier quelle portion la concurrence attribue aux divers pays dans la valeur commerciale que représente le chiffre des importations de la troisième catégorie, il faut déterminer la nature et le rang des besoins que la même importation vient satisfaire.



Classement des divers articles de la troisième catégorie des importations.

1^{re} CLASSE.

Cuivre en feuilles	fr.	4,580,304	96
Fer, acier brut		2,295,902	51
Fer-blanc		196,521	81
Fer ouvré		6,509,374	14
Machines		277,858	97
Étain, zinc, etc.		283,990	06
Plomb		500,466	86
TOTAL.	fr.	14,644,419	31

2^e CLASSE.

Bois	fr.	755,794	86
Charbon		1,096,940	64
Cordages		770,485	86
Couleurs et vernis		383,446	05
Cuir secs et salés		186,063	09
Cuir à semelle		688	11
Cuir préparé		1,924,204	71
Goudron et résine		576,170	79
Huiles industrielles		1,233,255	33
Papier		1,139,741	93
Poudre		717,075	08
Salpêtre.		220,936	48
Soufre		26,637	34
Suif		406,528	01
Verre à vitres		444,846	00
TOTAL.	fr.	9,569,814	25

LE REVENU.

115

3^e CLASSE.

Briques	fr.	21,632	96
Cadres		43,692	45
Chaux		15,504	74
Cornes		592	94
Écaille		53,954	23
Encre.		28,444	63
Ivoire.		3,753	92
Liège		48,314	26
Marbre		104,465	77
Meules		760	88
Objets de bureau		48,202	44
Id. de chapellerie		462,939	59
Id. de coiffure		8,525	88
Id. d'horlogerie		34,852	95
Id. de passementerie		374,401	76
Id. de tonnellerie		44,280	78
Or pour dorures.		18,880	06
Osier brut et rotins.		39,209	44
Papier de musique		23,753	22
Peaux		30,306	34
Pierres de taille		32,846	23
Semences		28,597	40
TOTAL.		4,464,606	05
La 1 ^{re} classe monte à		44,644,419	34
La 2 ^e id.		9,569,844	25
Les espèces monnayées		3,585,712	76
TOTAL GÉNÉRAL		26,264,552	37

Ainsi les métaux bruts, les ustensiles de fer ou de cuivre, les outils et les autres articles fabriqués, à l'exception de la quincaillerie, les machines, tous ces aliments quotidiens du travail et des exigences communes, régulières et universelles d'un peuple, prennent 11,644,419 fr. 31 c. dans le total des importations de la troisième catégorie.

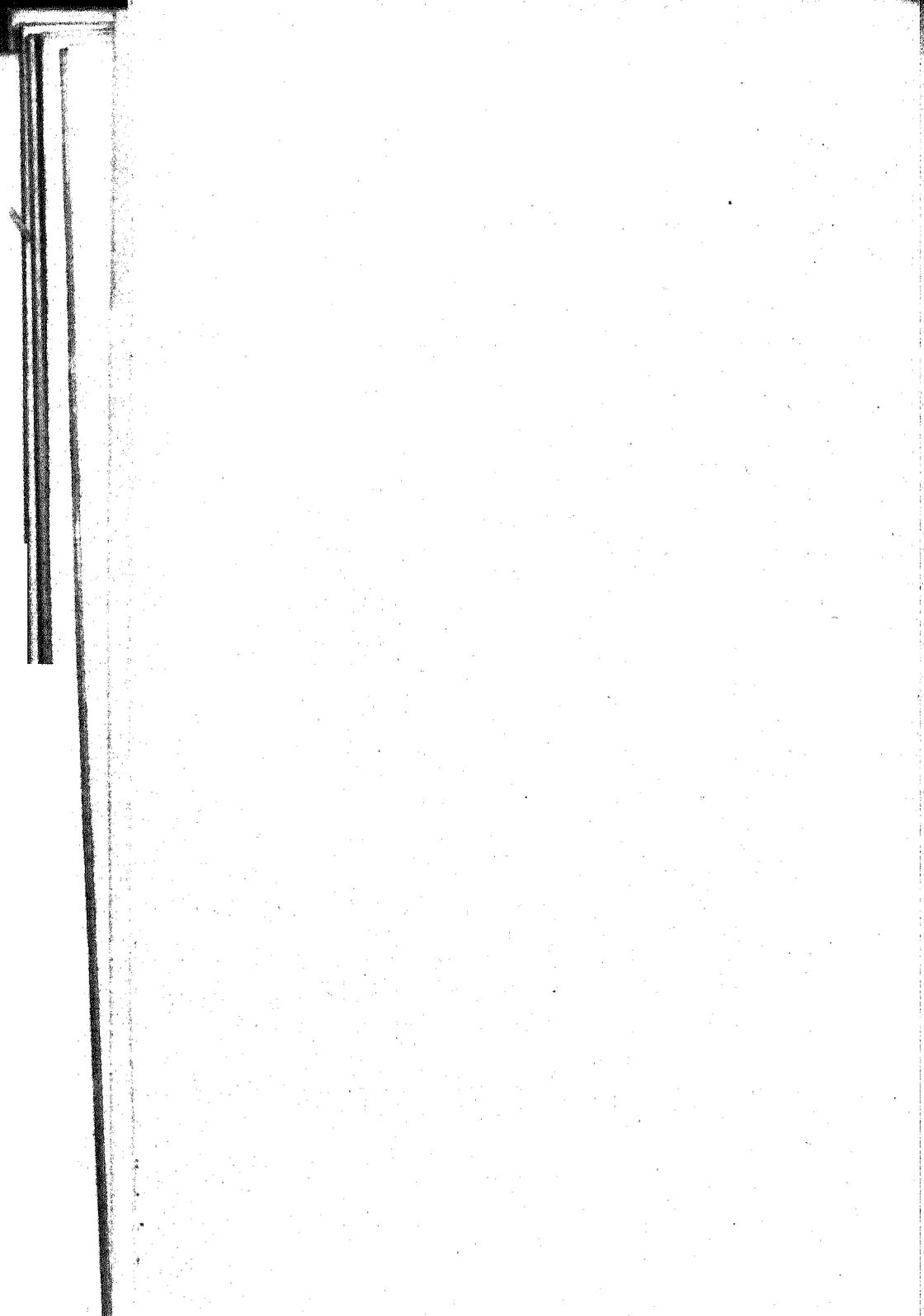
Viennent ensuite les besoins d'une civilisation plus étendue pour une part de 9,569,814 fr. 25 c. en bois, charbon, cordages, couleurs et vernis, cuirs, goudron, huiles industrielles, papier, poudre, salpêtre, soufre, suif et verre à vitres.

Les matières premières des métiers et des industries secondaires, les matériaux apportés en lest sans régularité, sont compris dans une dernière classe pour la valeur de 1,461,606 fr. 05 c.

En ce qui concerne la troisième catégorie des importations, la position de chaque concurrent étranger doit se juger d'abord par la classe des besoins, auxquels il vient pourvoir, et ensuite par le chiffre de ses opérations. Les renseignements qui précèdent serviront de base aux conclusions dont les éléments se trouvent dans les détails du tableau suivant :

Importation des marchandises de la troisième catégorie pendant l'année 1844-45. (Valeurs en francs.)

DÉSIGNATION DES PAYS ou PROVENANCE.	BOIS.	CHARBON.	CORDAGES.	COULEURS ET VERNIS.	CUIRS SECS ou SALÉS.	CUIRS PRÉPARÉS.	CUIVRE ET FEUILLES.	ÉTAIN, ZINC, LAITON.	FER-ACIER BRUT.	FER-BLANC.	FER OUVRÉ.	HUILES.	MACHINES.	MONNAIES.	PAPIER.	PLUMB.	POUDRE.	SUIF ET CHANDELLES.	VERRE A VITRES.	MARCHANDISES DIVERSES.	VALEUR PAR PAYS.	
Angleterre	66,982 32	933,136 64	323,484 65	261,852 46	"	339,143 17	1,530,337 05	136,225 84	1,394,432 98	177,477 84	3,831,305 25	275,338 66	180,806 10	21,176 50	61,261 96	251,672 70	641,429 90	15,981 58	"	403,560 25	10,901,025 75	
Autriche	"	"	"	"	"	"	"	"	120,070 49	"	"	"	"	"	87,383 07	"	"	"	"	"	207,455 56	
Baltique	34,643 31	"	9,853 67	"	"	"	"	"	73,170 56	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	147,667 54	
Belgique	"	16,798 25	"	6,912 55	"	33,301 62	"	49,993 82	8,581 66	"	876,787 66	47,791 94	3,029 46	"	49,031 37	"	"	"	84,956 54	62,917 77	1,234,102 64	
Danemark	"	10,235 30	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	16,231 30	
États-Unis	230,842 06	23,517 05	88,961 78	6,729 40	"	12,248 13	8,973 84	6,126 36	29,280 75	"	38,052 28	67,008 85	22,705 70	832,801 78	27,008 38	16,131 56	44,554 49	9,951 85	"	345,614 12	1,810,468 92	
France	6,583 03	"	"	45,843 68	"	1,067,169 27	"	43,862 30	37,297 30	10,514 81	487,980 22	29,317 19	58,751 54	164,705 90	509,661 43	40,161 24	"	"	11,320 02	621,875 95	3,117,094 92	
Hollande	"	7,393 28	"	"	"	"	"	"	"	"	38,275 80	"	"	"	"	"	"	"	"	25,772 22	80,264 84	
Italie	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	117,648 40	"	"	"	"	"	117,048 40	
Plata	"	"	"	"	186,063 09	22,035 72	"	"	"	"	90,481 42	"	"	136,852 95	"	"	"	173,630 78	"	"	609,053 96	
Portugal	11,024 88	"	68,792 21	"	"	127,783 25	6,908 82	8,954 15	46,740 90	"	895,979 70	138,153 30	"	"	15,871 98	26,976 89	"	185,747 78	"	212,125 63	1,673,154 50	
Sardaigne	14,742 12	"	"	"	"	"	"	"	87,885 00	"	"	"	"	"	169,020 36	"	"	"	"	"	33,114 71	304,771 21
Suède et Norwège	302,061 10	"	"	"	"	"	"	"	385,855 69	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	185,326 96	873,243 65
Villes hanséatiques	13,597 10	66,518 00	214,930 80	46,121 14	"	309,774 07	6,250 15	24,614 32	42,696 82	"	316,474 14	43,645 72	"	16,988 24	78,030 00	"	"	"	12,073 93	255,607 07	1,447,231 50	
Provenances diverses	45,347 99	33,342 09	66,462 75	12,986 82	"	13,801 48	7,745 10	14,213 27	69,980 45	8,529 16	30,037 67	620,799 67	3,742 63	2,413,287 39	34,414 08	162,324 47	31,090 69	21,216 02	6,723 29	158,576 31	3,782,923 23	
TOTAL	755,794 81	1,666,910 61	770,485 86	383,446 05	186,063 09	1,924,204 71	1,580,304 95	283,990 00	2,205,902 51	196,521 81	6,509,374 14	1,233,255 33	277,858 97	3,585,712 76	1,139,741 93	500,466 86	717,075 08	400,528 01	140,846 00	2,277,038 77	26,261,552 37	



Les chiffres de ce tableau, considérés dans leurs rapports avec les provenances, se rangent en quatre groupes.

L'Angleterre est dans le premier avec fr. 10,885,044 48

Dans le deuxième entrent la Belgique, les États-Unis, la France, le Portugal et les villes hanséatiques avec 9,238,984 61

Viennent ensuite l'Autriche, la Baltique, la Hollande, l'Italie, la Plata, la Suède et la Norwége avec. . . . 2,235,351 25

Enfin, les provenances diverses avec 3,882,172 33

TOTAL. . . . 26,261,552 37

Pour apprécier, soit à l'égard du Brésil, soit à l'égard de l'étranger, les intérêts divers qui se rattachent au mouvement commercial des importations de la troisième catégorie, il suffit des renseignements du premier et du deuxième groupe, c'est-à-dire des six principales provenances, dont le contingent excède vingt millions, dans le total de l'état précédent.

Si, du total des importations de la troisième catégorie, ainsi que du chiffre qui concerne l'Angleterre, on retranche les espèces d'or et d'argent, on trouve que, dans une valeur de 22,379,380 fr. 04 c. en marchandises, la part du commerce anglais est de 10,863,876 fr. 71 c., ce qui laisse à tous ses compétiteurs pour cette portion de l'approvisionnement du Brésil 11,515,504 fr. 33 c.

L'Angleterre trouve donc ici, comme pour la première catégorie des importations, l'avantage d'opposer une force concentrée à la rivalité sans union de onze concurrents. Mais c'est principalement par la qualité des besoins dont elle recherche l'alimentation qu'elle établit sa prépondérance.

On a vu dans un état précédent que les marchandises de la troisième catégorie se divisent en trois classes. La première comprend les métaux bruts et ouvrés pour une valeur de 41,644,449 fr. 34 c. L'Angleterre s'en attribue la somme de 7,525,458 fr. 06 c. qui se répartit de la manière suivante :

Fer et acier bruts	fr.	4,394,432	94
Fer-blanc		177,477	80
Fer ouvré		3,834,305	24
	TOTAL.	5,403,215	95
Machines	fr.	180,806	66
Cuivre en feuilles		1,550,337	04
Étain, zinc et laiton		136,225	77
Plomb		254,872	67
	TOTAL.	7,525,458	06

Cette part de l'Angleterre laisse un excédant disponible de 4,418,961 fr. 25 c.

Dont la Belgique prend	fr.	923,392	43
Les États-Unis		121,269	89
La France		678,567	40
Le Portugal		695,650	43

A reporter. 2,418,880 15

LE REVENU.

121

Report.	2,418,880 15
Les villes hanséatiques	389,945 41
Les provenances du troisième groupe fournissent une somme de fr.	795,738 84
Les provenances diverses	314,396 85
TOTAL.	<u>4,118,964 25</u>

Les principaux concurrents de l'Angleterre pour le fer ouvré sont dans l'ordre des chiffres :

La Belgique fr.	870,787 60
Le Portugal	805,979 70
La France	487,980 22
L'Allemagne par les villes hanséa- tiques	316,474 13
La Hollande	38,275 81
Les États-Unis	38,052 28
TOTAL.	<u>2,557,549 74</u>

La Plata et autres provenances di- verses	120,519 19
--	------------

TOTAL. 2,678,068 93

Contingent de l'Angleterre.	3,831,305 21
-------------------------------------	--------------

TOTAL DE L'IMPORTATION 6,509,374 14

Entre les compétiteurs du deuxième groupe, dans la classe des métaux, la Belgique et le Portugal occupent le premier rang.

Leurs importations en fer ouvré présentent des résultats à peu près égaux par les chiffres, mais essentiellement distincts par les conditions commerciales.

Dans le marché brésilien, les ustensiles, les outils, la poterie, les ferrements de l'industrie belge arrivent pour s'imposer par les qualités de la fabrication. Les mêmes produits de l'industrie portugaise sont attirés par la qualité des besoins ; ils se trouvent en possession de fournir à des usages traditionnels et primitifs.

Il en résulte qu'au Brésil tout progrès dans les procédés du travail, toute amélioration dans l'organisation physique de l'existence étendra le débouché des produits belges, et resserrera le débouché des produits portugais

Les besoins que la première classe des importations de la troisième catégorie vient alimenter ne sont pas seulement des besoins généraux, qui absorbent une valeur de plus de onze millions et demi de francs, ils se meuvent avec une tendance d'accroissement régulier. C'est là encore un avantage notable de la position du commerce, qui s'est emparé de cette portion de l'approvisionnement du Brésil.

Pendant la période quinquennale de 1839 à 1844, la moyenne de l'importation des métaux a été de fr. 9,081,642 24
 En 1843-44, elle s'est élevée à 9,886,345 80
 Et en 1844-45, à 11,644,419 34

La troisième catégorie des importations comprend, dans la deuxième classe de marchandises, les aliments d'une civilisation qui ramifie son travail en grandissant la ; valeur s'en élève à 9,569,814 fr. 25 c.

Les contrées dont se composent les deux groupes

principaux de provenances, c'est-à-dire l'Angleterre, la Belgique, les États-Unis, la France, le Portugal et les villes hanséatiques, prennent dans le total de la deuxième classe une part de . . fr. 7,284,499 32

La Suède et la Norwége avec les ports de la Baltique 4,050,756 22
Les provenances non déterminées. 4,234,558 74

TOTAL. 9,569,814 25

Quant aux marchandises dont ces chiffres représentent la valeur, elles fournissent les détails du tableau suivant :

Importation des marchandises de la deuxième classe de la troisième

MARCHANDISES.	PAYS DE				
	ANGLETERRE.	BELGIQUE.	ÉTATS-UNIS.	FRANCE.	PORTUGAL.
Bois	96,982 28	"	230,842 95	6,553 03	11,024 86
Charbon	933,136 60	16,798 23	23,517 05	"	"
Cordages	323,484 61	"	88,961 77	"	66,792 22
Couleurs	264,852 42	6,912 50	"	45,843 66	"
Cuirs préparés	338,143 14	33,301 56	"	1,067,160 26	127,788 25
Cuirs secs ou salés	"	"	"	"	"
Goudron	72,641 02	7,117 64	259,534 39	"	"
Huiles industrielles	275,538 63	47,791 92	67,009 46	20,317 19	158,153 31
Papier	61,261 80	49,031 32	27,008 37	500,661 42	15,871 98
Poudre	641,429 85	"	44,554 48	"	"
Salpêtre	216,788 25	"	"	"	"
Soufre	22,250 86	"	"	"	"
Suif	15,981 53	"	"	"	185,747 76
Verre à vitres	"	84,956 55	"	11,320 02	"
TOTAUX	3,262,491 01	245,900 72	741,428 47	1,651,855 57	565,378 38

fr. 7,284,499 32.

Le premier fait à constater ici est que des produits naturels, propres à certains pays, forment dans cette deuxième classe d'importation un contingent notable, qui se place hors du grand mouvement de la concurrence.

Ainsi, relativement à l'Angleterre, on trouve que les États-Unis, les villes hanséatiques, les ports de la Baltique, la Suède et la Norvège, possèdent pour les bois de construction des avantages qui leur permettent

catégorie pendant l'année 1844—1845. (Valeurs en francs.)

PROVENANCES.	PROVENANCES.				TOTAL.
	VILLES HANSEATIQUES.	PLATA.	SARDAIGNE.	BALTIQUE, SUÈDE ET NORVÈGE.	
13,597 10	"	"	336,704 58	60,090 07	755,794 86
66,518 00	"	"	"	56,970 73	1,036,940 61
214,930 79	"	"	"	76,316 47	770,485 86
46,121 14	"	"	"	19,716 33	383,446 05
309,774 07	"	"	"	48,037 43	1,024,204 71
"	186,003 00	"	"	"	186,063 09
32,745 44	"	"	185,328 40	9,803 90	567,170 79
43,845 71	"	"	"	620,799 11	1,233,235 33
78,030 00	"	169,029 36	"	238,847 68	1,130,741 93
"	"	"	"	31,090 75	717,075 08
"	"	"	"	4,148 23	220,936 48
"	"	"	"	4,886 48	26,637 34
"	173,630 79	"	"	31,167 91	406,528 01
12,073 92	"	"	"	32,495 51	140,846 00
817,436 17	359,693 88	169,029 36	522,032 98	1,233,870 60	9,569,126 14

fr. 1,050,756 22.

d'opposer un chiffre de 584,144 fr. 63 c. au chiffre de 96,982 fr. 28 c., valeur des importations de l'Angleterre, au chiffre de 174,650 fr. 23 c., valeur de l'importation totale de l'Angleterre et des autres pays.

Pour les cuirs secs ou salés, la Plata est en possession exclusive du marché brésilien.

Dans l'importation du goudron et des résines, dont le chiffre est de 567,170 fr. 79 c., les États-Unis, les villes hanséatiques, la Suède et la Norvège, avec la

Baltique, s'attribuent une somme de 477,608 fr. 23 c.

De son côté, l'Angleterre prend 933,136 fr. 60 c. dans l'importation totale du charbon, qui s'élève à 1,096,940 fr. 61 c.

Ces quatre produits naturels ont une valeur de 2,603,969 fr. 35 c. Ils favorisent au profit des contrées qui les possèdent une stabilité de transactions dans le marché du Brésil. Mais les indications de valeur et de provenances sont des éclaircissements suffisants pour ce point. C'est à des marchandises d'une autre espèce que doivent s'arrêter les recherches détaillées des conditions de la concurrence.

La nomenclature et les chiffres de cette deuxième classe d'importation annoncent des besoins variés mais encore restreints, qui ouvrent donc aux produits manufacturés des débouchés peu étendus. Le monopole, qui agit par masse de marchandises, en détourne son envahissement, et les industries spéciales des diverses contrées réussissent à s'ouvrir le marché du Brésil.

En sorte qu'on voit l'Angleterre abandonner sans réserve le verre à vitres à la Belgique, à la France et aux villes hanséatiques; prendre seulement 61,261 fr. 80 c. dans la valeur de l'importation du papier, qui atteint le chiffre de 1,139,741 fr. 93 c.; ne paraître que pour 338,143 fr. 14 c. à l'article des cuirs apprêtés, dont le total est de 1,924,204 fr. 71 c. La France s'en attribue 1,067,160 fr. 26 c., les villes hanséatiques 309,774 fr. 07 c., le Portugal 127,788 fr. 25 c., et la Belgique 33,301 fr. 56 c.

La valeur du papier ouvre à la Sardaigne un débouché de 169,029 fr. 36 c., tandis que celui de l'Angleterre est seulement de 61,261 fr. 80 c., celui de la Belgique est de 49,031 fr. 32 c., celui des villes hanséatiques de 78,030 francs. La France, par la valeur de 500,661 fr. 42 c., fournit à la moitié des besoins du marché. Les États-Unis eux-mêmes vendent pour 27,008 fr. 37 c. de papier au Brésil, et le Portugal pour 15,871 fr. 98 c.

C'est la Belgique qui prend à l'importation du verre à vitres la plus forte part; le chiffre s'en élève à 84,956 fr. 55 c. Arrivent ensuite, dans le même groupe de provenances, les villes hanséatiques avec 12,073 fr. 92 c., et la France avec 11,320 fr. 02 c. Aux provenances diverses, la Hollande fournit un contingent de 25,772 fr. 22 c. Il reste aux arrivages de hasard une valeur de 6,723 fr. 29 c., qui complète le chiffre de 140,846 francs, total de l'importation.

Les opérations commerciales de la deuxième classe, dont les résultats viennent d'être indiqués pour les principales marchandises, montrent, dans ses besoins secondaires, les rapports du marché brésilien et des pays qui s'y trouvent favorisés par les limites mêmes de la demande de leurs produits. Mais ces besoins s'étendront, et quelque jour ils exciteront à l'envahissement les forces manufacturières prépondérantes qui les négligent à présent.

C'est aux industries qui ont pris possession de ces divers approvisionnements à se protéger, en perfec-

tionnant leur fabrication et en fortifiant l'organisation de leur position commerciale dans le marché du Brésil.

La dernière classe de la troisième catégorie d'importation ne présente qu'un total de 1,461,606 fr. 50 c.

On trouve ici ce qui peut s'appeler les opérations incertaines et mobiles du commerce étranger.

Elles se rattachent pour une partie à la condition industrielle du Brésil. Elles suppléent à la production des matières premières dont l'agriculture détourne les forces du pays; elles apportent des matériaux à un ordre de travaux secondaires, qui sont les occupations d'une croissante population indigène et étrangère d'artisans et de gens à métiers.

C'est par ce premier et principal caractère de leurs résultats que ces opérations se rangent dans la troisième catégorie des importations; car à peine les industries du pays se sont-elles emparées de leur approvisionnement, qu'une portion considérable de ces marchandises va se transformer en alimentation du luxe, mobile d'autres importations.

Le tableau suivant distribue entre les principales provenances la dernière classe des importations de la troisième catégorie. La France y montre déjà la supériorité que les détails de la quatrième catégorie reconnaîtront à son industrie pour les marchandises de mode et de goût.

Ses divers produits fournissent à peu près la moitié du total des importations du tableau, et, dans ce contingent, les articles de chapellerie et de passemen-

terie, avec les ouvrages de tapissiers, entrent pour 503,456 fr. 25 c.

La chapellerie française, d'une valeur de 327,698 fr. 91 c., rencontre au Brésil la concurrence de la Belgique, du Portugal et des villes hanséatiques, qui lui enlèvent, avec 123,644 fr. 66 c., environ le tiers des besoins du marché.

Dans l'importation des objets de passementerie et des ouvrages de tapissiers, la France a une part de 173,757 fr. 34 c. Le total est de 374,101 fr. 76 c. L'Angleterre, le Portugal et les villes hanséatiques s'attribuent 189,145 fr. 44 c. de l'excédant, et il reste 6,228 fr. 98 c. aux autres provenances.

Quant aux autres marchandises de cette dernière classe d'importation, il suffit de présenter l'ensemble des détails de l'état qui suit :

Importation des marchandises de la troisième classe

MARCHANDISES.	PAYS DE			
	ANGLETERRE.	BELGIQUE.	ÉTATS-UNIS.	FRANCE.
Écaïlle.	"	"	23,027 44	11,584 26
Encres.	13,907 08	"	"	9,969 14
Liège	"	"	"	7,092 42
Marbres, etc.	"	11,355 88	"	"
Objets de bureau	8,973 94	"	"	20,906 60
Chapellerie	"	39,887 04	"	327,698 91
Encadrement	"	"	"	28,976 92
Horlogerie	5,448 56	"	"	22,445 41
Passementerie, etc.	33,238 24	"	"	175,757 34
Tonnellerie	5,936 38	"	16,124 07	"
Or pour dorer	5,352 94	"	"	3,491 76
Osiers et rotins	"	"	26,382 35	"
Papier de musique	"	3,790 01	"	4,377 85
Peaux	18,992 95	"	"	6,995 02
Diverses	3,709 41	5,288 56	1,891 34	25,215 65
TOTAUX.	95,559 30	60,330 49	67,425 20	644,531 28
			1,309,113 45	

de la troisième catégorie. (Valeurs en francs.)

PROVENANCES.	TOTAL.					
	PORTUGAL.	VILLES HANSEATIQUES.	ITALIE.	SARDAIGNE.	PROVENANCES DIVERSES.	
"		14,731 54	"	"	4,610 99	53,954 23
"		"	"	"	4,545 41	28,441 63
37,197 53	"	"	"	"	4,021 31	48,311 26
29,827 11	7,528 58	18,966 35	23,036 68	13,751 17	104,465 77	
"	15,743 97	"	"	2,577 93	48,202 14	
13,036 85	70,690 77	"	"	11,626 02	462,939 59	
"	8,108 15	"	"	6,606 38	43,692 45	
"	3,278 80	"	"	3,680 16	34,852 95	
70,988 88	84,888 32	"	"	6,228 88	371,101 76	
10,707 08	"	"	"	8,513 25	41,280 78	
3,562 70	6,178 52	"	"	294 04	18,880 06	
"	"	"	"	12,826 76	39,209 11	
"	5,441 49	"	10,078 02	56 95	23,753 42	
"	3,412 64	"	"	905 91	30,306 31	
45,018 17	10,926 08	"	1,000 00	19,165 38	112,214 59	
210,338 32	230,928 86	18,966 35	34,114 70	99,411 55	1,461,606 05	
		53,081 05				

Ces indications et ces chiffres ont leur place à prendre dans les groupes de la statistique ; mais les inductions qui peuvent s'y attacher s'unissent à des observations précédentes, ou elles n'ont pas encore une base assez haute et assez stable pour être prises comme points immobiles dans le mouvement qui les entoure.

La quatrième catégorie des importations du Brésil comprend les marchandises de luxe. La nomenclature en a été donnée précédemment.

On y a vu que, pendant la période quinquennale de 1839 à 1844, la valeur moyenne s'en est élevée à 17,163,400 francs. Pour l'année 1844-45, le chiffre est de 16,397,053 fr. 25 c.

Ici encore, une division naturelle des marchandises résulte de la qualité des besoins qui les attirent. Dans une première classe doivent se ranger les armes, les cigares et le tabac en feuilles, les meubles, les ouvrages d'or et d'argent et les pierreries, la quincaillerie, le savon, le tabac râpé, les tissus de soie et la verrerie avec la faïence et la porcelaine. C'est un total de 13,891,616 fr. 62 c. La seconde classe comprend, pour une valeur de 2,505,436 fr. 63 c., la bijouterie fautive, les cartes à jouer, le cirage, les feux d'artifice, les fleurs artificielles, les horloges, les lustres, les nattes, les objets de mode, les ouvrages d'osier et de paille, les ouvrages en plaqué, le papier à meubler, les parapluies, les plateaux de laque ou de fer-blanc, la sellerie, les sucreries et les articles de confiseur, les tapis les toiles cirées, les velours et les voitures.

Un des premiers caractères des opérations commerciales de la quatrième catégorie est la stabilité de leur valeur globale et l'irrégularité de leur distribution.

Ainsi, le Brésil emploie bien régulièrement chaque année une somme de 16 à 17 millions de francs à son approvisionnement de marchandises de luxe et de bien-être; on a vu, en effet, qu'une moyenne quinquennale donne pour cette importation le chiffre de 17,164,755 fr. 27 c.; et si l'année qui suit la période tombe à 16,397,053 fr. 25 c., l'année précédente s'était élevée à 16,617,576 fr. 65 c.; mais dans ces limites fixes qui lui sont marquées, l'importation présente pour ses détails des chiffres extrêmement variables.

Et comme cette mobilité est le péril dont l'appréciation exige les notions les plus exactes sur ce qui se passe dans les marchés lointains, on place ici les résultats comparés des deux classes d'importation de la quatrième catégorie pendant une période de six années :

*Importation des marchandises de la quatrième catégorie,
pendant les années financières désignées.*

MARCHANDISES.	VALEURS EN FRANCS POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES.		
	1844 — 1845.	MOYENNE. 1839 — 1844.	1843 — 1844.
1^{re} Class.			
Armes	813,829 91	851,617 42	602,647 29
Cigares	585,061 11	593,657 37	465,516 12
Meubles	698,910 27	628,096 31	630,443 60
Ouvrages d'or et d'argent.	761,423 55	325,803 29	539,425 60
Quincaillerie	2,328,345 97	3,175,346 55	2,834,262 05
Savon	1,082,177 17	1,443,336 35	1,406,965 80
Tabac	241,666 52	442,413 46	460,741 01
Tissus de soie	376,775 66	5,072,707 00	3,811,245 11
Verrerie.	003,328 46	2,572,823 04	3,159,353 00
Totaux.	13,891,616 62	15,103,800 79	13,910,599 58
2^e Class.			
Bijouterie	53,201 74	41,943 49	100,457 73
Cartes à jouer.	12,592 64	48,604 04	20,720 00
Cirage	69,457 98	81,139 76	68,656 27
Feux d'artifice.	106,033 24	14,743 71	52,378 79
Fleurs artificielles	21,830 69	24,292 52	38,238 59
Horloges.	160,855 20	20,664 46	40,093 09
Lustres	10,657 35	21,424 20	34,160 93
Nattes	47,637 26	28,350 28	45,300 62
Objets de modes	319,728 41	150,900 86	155,329 16
Ouvrages de paille	30,027 77	117,672 46	2,011 12
Ouvrages en plaqué.	61,184 08	16,963 38	24,765 34
A reporter.	893,206 56	572,699 26	582,111 64

MARCHANDISES.	VALEURS EN FRANCS POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES.		
	1844 - 1845.	MOYENNE. 1839 - 1844.	1843 - 1844.
Report.	893,206 56	572,699 26	582,111 64
Papier à meubler.	138,714 18	191,239 23	200,815 69
Parapluies	501,665 69	304,369 76	375,828 42
Parfumerie.	251,190 66	280,561 15	519,651 10
Plateaux	70,689 81	13,474 15	20,745 71
Sellerie	140,569 44	272,831 08	200,240 66
Sucrierie.	116,987 98	99,458 01	137,478 74
Tapis.	22,796 80	21,740 53	15,837 72
Toiles cirées	68,801 84	40,442 48	33,252 47
Velours	198,565 70	129,566 20	433,012 35
Voitures.	102,247 97	132,572 03	188,002 57
TOTAUX.	2,505,436 63	2,058,954 48	2,706,977 07
Récapitulation.			
1re classe	13,891,816 62	15,105 800 79	13,910,599 58
2e classe	2,505,436 63	2,058,954 48	2,706,977 07
TOTAUX.	16,397,053 25	17,164,755 27	16,617,576 65

Quant aux détails de provenance des mêmes importations, le tableau suivant en présente l'ensemble pour la première classe, pendant l'année 1844-45 :

Importation des marchandises de la première classe de la quatrième catégorie pendant l'année 1844—45. (Valeurs en francs.)

PROVENANCES.	ARMES.	CIGARES ET TABAC EN FEUILLES.	MEUBLES.	OUVRAGES. D'OR ET D'ARGENT.	QUINCAILLERIE.	SAVON.	TABAC A PRISE.	TISSUS DE SOIE.	VERRERIE ET PORCELAIN.	TOTAL DES PROVENANCES.	TOTAL PAR GROUPES DE PROVENANCES.
Angleterre	157,914 06	111,938 37	76,616 08	57,633 27	614,119 15	821,786 95	»	1,089,547 84	1,351,320 86	4,780,876 58	4,780,876 58
France	129,918 45	15,463 20	137,996 64	389,021 96	706,294 16	14,526 52	»	2,131,002 91	478,857 35	4,003,081 19	4,003,081 19
Belgique	390,858 52	9,996 61	6,425 95	»	80,124 66	»	»	82,646 14	101,846 25	651,908 16	4,408,148 24
États-Unis	»	288,985 48	86,890 55	»	100,300 85	136,999 40	»	160,033 08	27,830 94	801,040 30	
Portugal	8,660 29	51,008 49	100,571 61	291,488 52	117,876 67	48,096 06	237,995 04	256,930 41	62,137 06	1,174,764 15	4,408,148 24
Villes hanséatiques	98,547 12	32,282 34	270,707 63	28,125 79	623,245 27	13,028 22	»	321,041 80	403,457 46	1,780,435 63	
Autriche	»	»	»	»	21,563 64	»	»	»	»	21,563 64	421,356 27
Danemark	»	»	»	»	»	»	»	»	21,161 »	21,161 »	
Espagne	»	35,162 50	»	»	»	23,310 94	»	78,625 97	»	137,099 41	421,356 27
Hollande	17,865 68	»	»	»	»	»	»	25,010 05	»	42,875 73	
Italie	»	»	»	»	26,059 05	»	»	100,399 71	»	126,458 96	278,154 34
Sardaigne	»	»	14,748 75	»	20,474 50	17,929 24	»	19,045 04	»	72,197 53	
Provenances diverses	10,155 79	40,224 12	4,953 06	5,154 01	38,287 99	6,499 84	3,671 48	112,492 51	56,715 54	278,154 34	278,154 34
TOTAL	813,929 91	585,061 11	698,910 27	761,423 55	2,928,345 97	1,082,077 17	241,666 52	4,376,775 66	3,003,326 46	13,891,616 62	13,891,616 62

Les principales marchandises de cet état sont la quincaillerie, le savon, les tissus de soie, la verrerie, la faïence et la porcelaine, dont la valeur, égale à 10,790,625 fr. 26 c., excède les trois quarts de toute l'importation de la première classe.

Pour ces quatre articles, l'Angleterre et la France

sont prépondérantes dans le marché du Brésil. La première s'en attribue fr. 4,376,774 80 et l'autre 3,330,680 94

Ce total de 7,707,455 74
laisse un débouché d'un peu plus de trois millions aux autres provenances.

En sorte que dans le mouvement de ces importations, trois groupes distincts se découvrent : les deux premiers sont formés des industries de l'Angleterre et de la France, investies d'une possession qu'elles défendent contre les tentatives d'envahissement d'un autre groupe que composent les industries militantes de la Belgique, des États-Unis, du Portugal et de l'Allemagne, représentée par les villes hanséatiques.

En embrassant les neuf articles de la première classe de la quatrième catégorie, on trouve que les forces de ces trois groupes sont exprimées par des chiffres presque égaux. Celui de l'Angleterre

par fr. 4,780,876 58

Celui de la France par 4,003,084 19

Celui de la Belgique, des États-Unis,
du Portugal et des villes hanséatiques

par 4,408,148 24

Mais les deux premiers ont d'abord les avantages de la concentration commerciale, opposée aux efforts d'une concurrence divisée ; et ensuite leur contingent se dirige en fortes masses vers les besoins les plus généraux et les plus réguliers, débouchés dont l'extension s'identifie avec chaque progrès du pays. Ainsi, l'Angleterre et la France fournissent au Brésil :

1° Verrerie, faïence et porcelaine. fr. 2,330,178 21

2° Soieries 3,220,550 75

3° Savon 836,313 47

4° Quincaillerie 1,320,413 31

TOTAL. 7,707,455 74

Pour les mêmes produits et dans le même ordre, les chiffres du troisième groupe sont :

1°	595,271 71
2°	820,651 43
3°	198,123 68
4°	901,547 48
TOTAL.	<u>2,515,594 30</u>

C'est avec les armes, les cigares et le tabac en feuilles, les meubles et le tabac râpé, que le troisième groupe se relève de l'infériorité où le montre l'importation des principales marchandises.

Les ouvrages d'or et d'argent et en pierres précieuses laissent à la France une prépondérance de 389,024 fr. 96 c. dans une importation totale de 764,423 fr. 53 c.; mais le Portugal vient pour ces articles opposer en faveur du troisième groupe un contingent de 294,488 fr. 52 c. à la somme de 57,633 fr. 27 c., valeur de l'importation de l'Angleterre.

Dans la lutte du troisième groupe contre les deux autres, on voit par le tableau des provenances que le troisième groupe oppose;

Pour les armes, . fr.	498,075 93 à 287,832 51
Pour les cigares et le tabac en feuille, . . .	382,272 92 à 127,401 57
Pour les meubles, . . .	464,595 74 à 214,612 72
Pour le tabac râpé, . . .	237,995 04 à 0 0 0
ET EN TOTAL. . . fr.	<u>4,582,939 63 à 629,846 80</u>

Entre les pays du troisième groupe, dont les industries s'attaquent aux positions prises par l'Angleterre et la France dans l'importation de la quatrième catégorie, les villes hanséatiques, au nom de l'Allemagne, prennent le premier rang. Leur contingent total est de 1,780,435 fr. 63 c.

La quincaillerie en est le principal article. Sa valeur est de 523,245 fr. 27 c., chiffre qui excède de 9,126 fr. 12 c. l'importation anglaise.

La verrerie, la faïence et la porcelaine, les soieries et les meubles laissent également les villes hanséatiques à la tête du troisième groupe. Mais dans l'importation des cigares, du tabac en feuilles et du savon, elles se retirent devant les États-Unis et le Portugal, et pour les armes devant la Belgique.

Le Portugal suit les villes hanséatiques dans le troisième groupe. Son importation atteint la valeur de 1,174,764 fr. 15 c. Les ouvrages d'or et d'argent y entrent pour 291,488 fr. 52 c. Quant à cet article, l'industrie portugaise le cède seulement à la France, et quant au tabac râpé, elle a le monopole du marché brésilien; elle en fournit pour 237,995 fr. 04 c. dans une importation totale de 241,666 fr. 52 c.

La verrerie et la faïence, les soieries, le savon, la quincaillerie, les meubles, les cigares, le tabac en feuilles et les armes complètent le contingent du Portugal.

A côté se placent les États-Unis, avec une importation de 801,040 fr. 30 c., composée de cigares et de

tabac en feuilles, de soieries, de savon, de quincaillerie, de meubles, de verrerie et de faïence.

La Belgique reste au quatrième rang. Son importation n'est que de 654,908 fr. 16 c. Les armes en constituent la partie principale. La valeur s'en élève à 390,868 fr. 52 c.

C'est environ 46 pour cent de l'approvisionnement moyen du marché pendant la période quinquennale de 1839-1844, et 48 pour cent des arrivages de l'année 1844-45. Les concurrents de la Belgique pour les armes sont l'Angleterre, la France et les villes hanséatiques.

Dans la nomenclature des marchandises de la quatrième catégorie, la quincaillerie se trouve au troisième rang avec un chiffre de 2,328,345 fr. 97 c.

L'industrie belge, qui, dans cette même catégorie, parvient à vendre au Brésil de la verrerie et de la faïence pour 401,846 fr. 25 c., des tissus de soie pour 82,646 fr. 44 c., qui s'est emparée de la moitié du marché pour les armes, lui fournit seulement pour 60,424 fr. 69 c. de quincaillerie.

Cependant, comme on le voit par les chiffres, ce dernier article a déjà une valeur notable dans l'état des besoins secondaires du Brésil. Il se trouve pour 3,175,346 fr. 55 c., au tableau de l'importation moyenne de la période quinquennale de 1839-1844, et pour 2,836,262 fr. 65 c. à l'importation de 1843-44.

Le détail des provenances de la quatrième catégorie de marchandises montre entre quelles contrées

s'est divisée la somme de 2,328,345 fr. 97 c., valeur de la quincaillerie importée au Brésil en 1844-45.

L'Allemagne avec 623,245 fr. 27 c., la France avec 706,294 fr. 16 c., réduisent la quincaillerie anglaise à une part de 614,119 fr. 15 c. dans le marché brésilien. D'un autre côté, la diversité des pays qui se divisent l'excédant de l'approvisionnement prouve la variété des besoins auxquels s'appliquent des produits d'origine et de qualités si différentes.

Ainsi le Portugal, malgré la décadence de sa fabrication, place au Brésil pour 117,876 fr. 67 c. de quincaillerie. L'Autriche, l'Italie et la Sardaigne lui en expédient chacune pour une valeur de 20 à 26,000 francs. Les États-Unis, qui ont encore de si grands désavantages dans cette industrie, en envoient pour 100,000 francs.

Importations des marchandises de la deuxième classe de la quatrième catégorie pendant l'année 1844-45. (Valeurs en francs.)

	HORLOGES.	OBJETS DE MODE.	PAPIER A NEUDLER.	PARAPLUIES.	PARFUMERIE.	SELLERIE.	SUCRERIES.	VELOURS.	VOITURES.	TOTAL PAR PROVENANCES.	TOTAL PAR GROUPES DE PROVENANCES.	MARCHANDISES DIVERSES NON SPÉCIFIÉES.	TOTAL DES IMPORTATIONS.
Angleterre	80,162 35	13,568 76	»	181,556 02	14,763 94	67,074 77	10,303 59	34,645 87	46,899 18	448,974 48	448,974 48	»	448,974 48
France	60,577 55	283,517 80	128,462 41	272,309 57	148,346 97	68,593 12	57,394 20	81,823 10	30,067 00	1,131,691 81	1,131,691 81	»	1,131,691 81
Belgique	»	»	»	10,376 00	23,243 29	»	»	17,909 38	»	53,618 67	»	»	53,618 67
États-Unis.	12,678 71	»	6,910 11	»	»	»	»	»	13,691 17	32,288 99	240,784 84	»	32,288 99
Portugal	»	»	»	»	13,612 72	»	42,621 13	»	»	56,233 85	»	»	56,233 85
Villes hansatiques.	»	11,038 23	»	29,563 30	26,268 57	»	»	39,773 23	»	106,643 33	»	»	106,643 33
Sardaigne.	»	»	»	5,595 07	»	»	»	18,314 70	»	24,509 77	24,509 77	»	24,509 77
Provenances diverses.	7,436 59	11,603 62	3,332 66	2,265 73	24,955 17	4,901 55	6,669 06	3,409 42	10,990 53	75,564 33	75,564 33	574,911 40	650,275 79
TOTAL.	160,855 20	319,728 41	138,714 18	501,665 09	251,100 66	140,569 44	116,987 98	198,565 70	102,247 97	1,930,525 23	1,930,525 23	574,911 40	2,505,436 63

Chacun de ces faits commerciaux, en établissant la présomption des ressources que présente le marché brésilien à l'importation de la quincaillerie, concourt à rendre complètement insignifiant le chiffre de 60,124 fr. 69 c., valeur de la part qu'y prend la Belgique.

Les vingt et un articles de la seconde classe des importations de la quatrième catégorie, donnent pour l'année 1844-45 un chiffre de 2,505,436 fr. 63 c. Il y entre pour 574,911 fr. 40 c. d'objets secondaires qui peuvent être négligés ici.

Neuf principales espèces de marchandises entrent dans ce total pour 1,930,525 fr. 23 c.

Le tableau suivant en contient la nomenclature, avec les indications de valeur et de provenance.

C'est tout à la fois le complément des renseignements, sur lesquels se fondent les observations générales du mouvement des importations de la quatrième catégorie, et la confirmation des inductions qui viennent d'être tirées des détails de la première classe de produits.

Ici la France prend naturellement la première place avec un chiffre de 1,431,691 fr. 81 c., qui représente des marchandises pour lesquelles ses industries possèdent une incontestable supériorité. Tels sont les objets de mode, le papier à meubler, la parfumerie, les sucreries et les articles de confiseur, les velours.

L'horlogerie s'y joint avec les parapluies, la sellerie et la carrosserie, mais en rencontrant une forte concurrence dans les industries anglaises.

La part de ces dernières au mouvement de cette classe est de 448,974 fr. 48 c. seulement.

Celle des villes hanséatiques est de 106,643 fr. 33 c. et celle de la Belgique de 53,618 fr. 67 c., dont 10,376 francs de parapluies, 23,243 fr. 29 c. de parfumerie et 19,999 fr. 38 c. de velours.

Le Portugal intervient par une importation de 56,233 fr. 85 c., avec 13,612 fr. 72 c. de parfumerie et 42,621 fr. 13 c. de sucreries et d'articles de confiseur, qu'il oppose aux 57,394 fr. 20 c. de l'industrie française.

Chacun des détails de la catégorie dont les deux classes viennent d'être examinées sort, par un caractère spécial, de la série des simples faits commerciaux, où il ne paraît être que l'insignifiante unité concourant

à un ensemble : c'est l'indice d'une aspiration générale du Brésil à une meilleure existence, et la mesure de tous les efforts isolés qui composent cette tendance manifeste.

Un peuple né au milieu de tous les dons de la nature, doit traverser rapidement l'ère que remplissent le labeur et les privations de la vie rude et inculte des régions primitives. Le besoin d'améliorer les conditions physiques de son existence sera le premier résultat de l'accroissement de ses ressources par le progrès de son travail.

Tel est, en effet, le spectacle que présente le Brésil. Ses industries se sont développées ; elles excitent les besoins de l'aisance et du luxe qu'elles suffisent à satisfaire, et de ces puissances de l'ordre matériel naissent les besoins de l'intelligence, qui se révèlent par la culture des lettres, des sciences et des arts.

Mais en constatant par les chiffres de la cinquième catégorie d'importations les secours que le Brésil tire de l'étranger pour subvenir à cette partie de ses nécessités, il faut prendre les renseignements de la statistique comme une preuve du mouvement intellectuel de la nation, et non comme expression de sa valeur.

Cette dernière appréciation serait inexacte. D'abord le Brésil a pour cet ordre de progrès des ressources qui lui sont propres, et ensuite le commerce n'est point l'unique voie de celles qu'il peut emprunter à la civilisation extérieure.

Pendant la période quinquennale de 1839-1844, la

moyenne des importations de la cinquième catégorie ne s'est élevée qu'à la somme de 699,664 fr. 54 c.

En 1843-44, elle tombe à 693,122 fr. 60 c., mais

Importation des marchandises de la cinquième catégorie pendant l'année 1844-45. (Valeurs en francs.)

PROVENANCES.	INSTRUMENTS	INSTRUMENTS	LIVRES	LIVRES	OBJETS	PEINTURES	TOTAL	TOTAL
	DE CHIRURGIE ET DE MATHÉMATIQUES.	DE MUSIQUE.	ET IMPRIMÉS.	EN BLANC.	D'HISTOIRE NATURELLE.	A L'HUILE	DES PROVENANCES.	PAR GROUPES DE PROVENANCES.
Angleterre	27,039 60	129,270 36	16,699 22	9,000 39	"	"	182,009 57	182,009 57
France	19,048 08	"	156,713 17	15,967 6	"	"	191,728 31	191,728 31
Belgique	"	"	29,085 10	"	"	"	29,085 10	
États-Unis	"	138,128 89	"	"	"	"	138,128 89	389,954 50
Portugal	"	12,370 83	120,502 66	"	"	"	133,173 49	
Villes hanséatiques	"	89,567 02	"	"	"	"	89,567 02	
Diverses	1,903 00	2,965 61	21,568 92	4,396 54	1,453 92	6,574 31	38,862 30	38,862 30
TOTAL	47,990 08	372,302 71	344,869 07	29,363 99	1,453 92	6,574 31	802,554 68	802,554 68

Les instruments de musique et les livres sont les principaux articles de la cinquième catégorie, etc. L'importation du premier a un mouvement de progrès qu'il faut constater.

Pendant la période quinquennale de 1839 à 1844, elle donne un chiffre moyen de 194,993 fr. 24 c.

En 1843-44, elle se double à peu près pour atteindre la valeur de 381,403 fr. 39 c. En 1844-45, elle reste au chiffre de 372,302 fr. 71 c., comme on le voit dans le tableau qui précède.

La provenance ne mérite pas moins d'attention que l'extension de la consommation. Les Américains sont au Brésil les premiers fournisseurs des instruments de

pour remonter en 1844-1845; le chiffre de cette dernière année est de 802,554 fr. 68 c., et le tableau qui suit en donne les détails :

musique. Ils opposent une valeur de 138,128 fr. 89 c. à l'importation anglaise qui vaut 129,270 fr. 36 c. et à celle des industries allemandes qui vaut 89,567 fr. 02 c. Le Portugal ne paraît ici que pour une somme de 12,370 fr. 83 c.

Quant à l'alimentation de la librairie brésilienne, c'est au Portugal qu'une communauté de langage et les liens de race et de génie doivent donner des privilèges; il prend, en effet, une part de 120,802 fr. 66 c. à l'importation totale qui est de 344,889 fr. 07 c.

Toutefois, le contingent des littératures étrangères est plus considérable. La France s'en attribue 156,713 fr. 17 c., la Belgique 29,085 fr. 10 c. et l'Angleterre

16,699 fr. 22 c. Il reste aux provenances diverses 21,568 fr. 92 c., dont les villes hanséatiques prennent environ 7,000 francs, la Hollande 4,000 francs, l'Italie 3,000 francs et les États-Unis 3,000 francs.

Ainsi donc la librairie n'a pas eu l'impulsion de l'article précédent. La moyenne de son importation pendant la période quinquennale de 1839 à 1844 est de 360,100 fr. 39 c. Ce chiffre excède de 108,679 fr. 75 c. celui de l'année 1843-44, et de 15,231 fr. 32 c. celui de l'année 1844-45.

Pendant l'année 1844-45, le Brésil a reçu de l'étranger, en instruments de mathématiques et de chirurgie, une valeur de 47,990 fr. 68 c., dont deux tiers environ appartiennent aux importations de l'Angleterre, et un tiers à celles de la France.

La moyenne de la période quinquennale de 1839 à 1844 est de 118,706 fr. 22 c.; il y a donc au préjudice de l'année 1844-45 une différence de 70,715 fr. 54 c.

Mais la valeur de la même année, comparée à celle de 1843-1844, qui est de 36,876 fr. 34 c., présente pour dernière expression de la situation des affaires une tendance d'accroissement de 11,133 fr. 34 c.

L'irrégularité des besoins, et la nature des marchandises, expliquent ici les grandes variations des résultats commerciaux. C'est l'incertitude du marché qui en ressort. Ni dans les chiffres les plus élevés, ni dans les chiffres les plus bas de l'importation des objets scientifiques, il ne faut voir des indices de prospérité ou de décadence.

Sans doute, l'activité intellectuelle et le mouvement commercial qu'elle provoque tendent à s'influencer; mais les effets réciproques de cette solidarité peuvent ne pas se manifester dans le même temps.

Ainsi la statistique, après avoir constaté des valeurs notables résultant de l'organisation de quelque établissement voué aux sciences et aux arts, pourra ne trouver ensuite qu'une succession de faits commerciaux médiocres. Et cependant, à ce déclin dans l'ordre matériel correspondra vraisemblablement dans l'ordre moral un progrès d'impulsion qui, en conduisant le pays à un plus haut point de civilisation, relèvera bientôt le rameau commercial de son affaissement temporaire.

En sorte que, pour cette partie de l'approvisionnement du marché, les affaires trouvent dans l'activité qu'elles viennent d'avoir une cause d'interruption, et l'organisation d'une prochaine extension de leurs débouchés.

La sixième et dernière catégorie des importations du Brésil se compose de marchandises mixtes et de marchandises dont la statistique officielle ne dit pas la nature.

Le total s'en est élevé à la valeur moyenne de 4,209,900 francs pendant la période quinquennale de 1839 à 1844.

Le résultat des mêmes opérations pendant l'année 1844-45 atteint le chiffre de 5,543,496 fr. 28 c., et les détails en sont exposés dans le tableau qui suit :

Importation des marchandises de la sixième catégo-

PROVENANCES.	ANIMAUX VIVANTS.	BARILLE.	CANOTS, BATEAUX, OBJETS POUR LA NAVIGATION.	CIRE BRUTE ET EN OUVRAGES.	CHANDELLES ET BOUGIES.
Angleterre	9,730 14	131,305 24	"	33,204 88	60,752 02
France	4,343 82	"	"	"	81,831 90
Belgique	"	"	"	"	"
Etats-Unis	3,420 88	"	30,609 39	351,010 72	254,739 09
Portugal	20,407 74	"	"	777,436 93	"
Villes hanséatiques	3,085 88	"	7,200 99	9,444 75	26,852 94
Espagne	"	"	"	"	"
Sardaigne	"	"	"	"	"
Diverses	4,827 11	14,493 07	5,176 23	7,750 92	31,700 09
TOTAL	54,815 57	145,798 31	42,986 61	1,180,848 40	455,876 04

Au nombre des marchandises spécifiées, la sixième catégorie présente en rang d'importance les drogues, la cire brute ou travaillée et les bougies.

Ces articles ont déjà une valeur notable. Les besoins qu'ils viennent alimenter sont réguliers.

On trouve, en effet, pendant la période de 1839 à 1844, pour valeur moyenne des drogues, 1,603,650 fr. 84 c.; de la cire, 841,292 fr. 88 c.; des bougies, 377,506 fr. 67 c. En 1843-44, pour valeur de l'importation des drogues, 1,446,723 fr. 88 c.; de la cire, 630,951 fr. 31 c.; des bougies, 168,250 fr. 60 c. En 1844-45, pour valeur de l'importation des drogues, 1,344,582 fr. 40 c.; de la cire, 1,180,848 fr. 40 c.; des bougies, 455,876 fr. 04 c.

rie pendant l'année 1844-45. (Valeurs en francs).

DROGUES.	FOIN.	SANGSUES.	SON.	OBJETS SON SPÉCIFIÉS	TOTAL PAR PROVENANCE.	TOTAL PAR GROUPE DE PROVENANCES.
412,081 50	"	28,191 17	"	371,251 17	1,048,516 12	1,048,516 12
181,236 55	"	33,613 23	"	548,858 77	849,884 27	849,884 27
6,462 50	4,825 43	"	5,770 58	79,864 46	96,922 97	
96,907 37	21,302 55	"	"	384,807 75	1,142,797 75	
312,874 71	"	54,610 73	3,593 08	204,145 52	1,382,068 71	3,190,031 24
132,073 83	"	41,638 23	75,758 22	272,186 77	568,241 81	
3,912 70	"	15,800 "	"	37,386 66	57,099 36	
84,846 78	"	"	"	17,384 09	102,210 87	260,719 56
114,186 16	2,529 88	6,830 76	6,830 87	101,409 33	101,409 33	
1,344,582 10	28,657 86	180,704 12	91,952 75	2,017,274 52	5,543,496 28	5,543,496 28

La provenance de ces mêmes marchandises montre également le rang des pays dans les importations que comprend le tableau.

Le total des trois articles en 1844-45 s'est élevé à 2,981,306 fr. 54 c.

Le Portugal en prend	fr. 1,090,314 64
Les États-Unis	702,657 18
L'Angleterre	308,038 40
La France	263,068 45
Les villes hanséatiques	168,374 72
Les autres provenances	248,859 15
TOTAL	2,981,306 54

C'est l'ordre que gardent les mêmes pays dans

l'ensemble des résultats du mouvement de la sixième catégorie.

Le Portugal y doit la première place à la cire et aux drogues de ses possessions d'Afrique.

En 1844-45, le Brésil a reçu la valeur de 1,180,848 fr. 40 c. en cire. Le Portugal s'en est attribué 777,436 fr. 93 c.; les États-Unis, 351,010 fr. 72 c.; l'Angleterre, 35,204 fr. 88 c.; les villes hanséatiques et les provenances diverses se partagent le reste, montant à 171,95 fr. 87 c.

Dans l'importation des drogues, le Portugal est au deuxième rang avec le chiffre de 312,874 fr. 71 c. L'Angleterre le précède avec 412,084 fr. 50 c. Vient ensuite la France avec 181,236 fr. 55 c., les villes hanséatiques avec 132,073 fr. 83 c., la Sardaigne avec 84,846 fr. 78 c., et les provenances diverses avec une somme de 114,186 fr. 16 c. qui se distribue entre les ports d'Italie pour 90,000 francs, la Belgique pour 6,400 francs, les États autrichiens pour 18,000 francs, les États de la Plata et le Chili pour le surplus.

L'importation des bougies est de 455,876 fr. 04 c., dont cinq neuvièmes sont de provenance américaine. L'Angleterre y intervient pour 60,752 fr. 02 c., la France pour 81,831 fr. 90 c., et les villes hanséatiques pour 26,852 fr. 94 c.

Ces indications, rapprochées des autres détails du tableau précédent, montrent que, dans la valeur totale des transactions dont il présente l'ensemble, certains

articles ont une tendance marquée à se placer hors des voies de la concurrence.

Ce sont des productions privilégiées, telles que la cire, dont le Portugal et les États-Unis se partagent le monopole, et les bougies, branche d'industrie qui s'alimente avec des avantages spéciaux chez les Américains par les troupeaux de porcs de leurs vastes forêts de l'Ouest.

La valeur des deux articles est de 1,626,724 fr. 44 c. En y ajoutant la somme de 2,017,274 fr. 52 c., que le tableau attribue aux marchandises non spécifiées, on trouvera le chiffre de 3,653,998 fr. 96 c. pour un total d'affaires que ces recherches prennent seulement comme composition et calcul des forces avec lesquelles chaque pays occupe le marché brésilien.

Il reste donc pour 2,000,000 de francs environ de transactions qui se soumettent à des investigations de concurrence. Dans ce chiffre, les drogues représentent à elles seules une valeur de 1,344,582 fr. 10 c.; elles sont la marchandise principale de la dernière catégorie d'importation non-seulement par le chiffre, mais aussi par une plus grande égalité dans les conditions de la production. Les autres affaires d'un caractère analogue, dont se forme le complément des deux millions, concernent des besoins encore très-secondaires, ou des opérations sans régularité que produisent les chances de la navigation.

En atteignant ici les limites de la dernière catégorie de marchandises que le Brésil reçoit de l'étranger,

les recherches qui ont pour but d'exposer la valeur mercantile de ce mouvement des importations, et l'espèce ainsi que l'origine des matériaux qu'il entraîne, ne se trouvent pas encore au terme de leur tâche.

On a vu de quelles contrées et pour quel prix le Brésil, pays essentiellement agricole, tire son approvisionnement de tissus, et les matières premières des industries de sa population d'artisans et de gens de métiers.

Ses besoins de bien-être et de luxe ont été considérés sous les mêmes aspects de l'objet de leur attraction et de la dépense qu'elle impose.

A la suite des choses de l'ordre matériel, les recherches ont rencontré l'ordre des nécessités de l'intelligence.

Elles ne sont arrêtées qu'aux bornes mêmes des statistiques officielles.

Leur course est partie du vêtement de l'esclave pour arriver aux instruments de l'astronome, en laissant des chiffres à chaque degré de la vaste échelle entre les extrémités de laquelle se placent, s'enchaînent et se meuvent les innombrables intérêts de toute l'existence d'un peuple.

Cependant cette grande revue n'est pas complète encore. Elle a vérifié quels sont, à l'égard de l'importation des marchandises de fabrication étrangère, les résultats de l'emploi que le Brésil fait de ses forces de production.

Mais cette agriculture, à laquelle le Brésil est voué et qui l'astreint, comme toutes les contrées exclusivement agricoles, aux nécessités générales qui viennent d'être reconnues, nourrit, par la nature de ses produits, le commerce de l'empire et non sa population. Elle étend donc pour le Brésil les exigences ordinaires des pays qu'absorbe l'exploitation du sol. Ainsi après avoir donné une partie des fruits de son travail pour les marchandises de fabrication étrangère, dont les diverses catégories ont été exposées en détail, le Brésil doit en échanger le reste contre des articles d'alimentation. C'est ce qu'il faut examiner pour compléter la revue des importations.

Dans le classement de la nomenclature générale des catégories de marchandises étrangères, les articles d'alimentation, avec une valeur de 36,472,000 francs, se sont placés naturellement au deuxième rang, à la suite des objets d'habillement et des tissus. Mais dans ces recherches du mouvement des affaires commerciales, la deuxième catégorie devait perdre l'ordre qu'indique l'espèce de ses marchandises pour venir présenter ici avec plus d'utilité les rapprochements qu'elle comporte.

En effet, le contingent qu'elle tire de l'étranger est le résultat le plus immédiat de la nature des produits que donne l'exploitation du sol de l'empire. Les considérations qui s'y rattachent se lient donc étroitement à l'étude des exportations du Brésil, sujet qui succède à celui des importations.

Pendant la période quinquennale de 1839 à 1844, la catégorie des articles d'alimentation présente pour résultat moyen une somme de 36,473,229 fr. 76 c.

L'appréciation des rapports qui existent entre la valeur de ces marchandises étrangères et l'emploi de la force agricole du Brésil exige que la catégorie de l'alimentation soit divisée en deux classes.

Elle comprend, en effet, des produits dont l'arrivée au Brésil ne dépend point de l'impulsion des industries indigènes, mais bien du sol et du climat. Tels sont les vins, les eaux-de-vie, principalement le vin, le vinaigre, l'huile d'olive et la glace.

On en compose la seconde classe de la deuxième catégorie des importations. Le chiffre de sa valeur moyenne pendant la période quinquennale est de 9,718,442 fr. 23 c.; ce qui laisse une somme de 26,754,817 fr. 53 c. à la première classe de la même catégorie pendant la même période.

Cette distinction, appliquée à l'importation de l'année 1843-44, dont le total est de 36,244,903 fr. 05 c., en attribue 26,633,386 fr. 41 c. à la première classe et 9,611,516 fr. 94 c. à la seconde. En 1844-45, le total de 34,180,382 fr. 81 c. se divise en 24,933,525 fr. 97 c. pour la première classe et 9,246,856 fr. 84 c. pour la seconde.

Les résultats de cette dernière année peuvent être appréciés dans les détails de l'espèce des marchandises, de leur provenance et de leur prix, à l'aide des indications des tableaux qui suivent.

L'un présente la valeur moyenne des articles d'alimentation, divisés en deux classes, pendant la période quinquennale de 1839 à 1844; l'autre répartit entre les provenances la valeur de ces mêmes articles pour l'année 1844-1845.

Deuxième catégorie d'importations. Articles d'alimentation. (Valeurs en francs.)

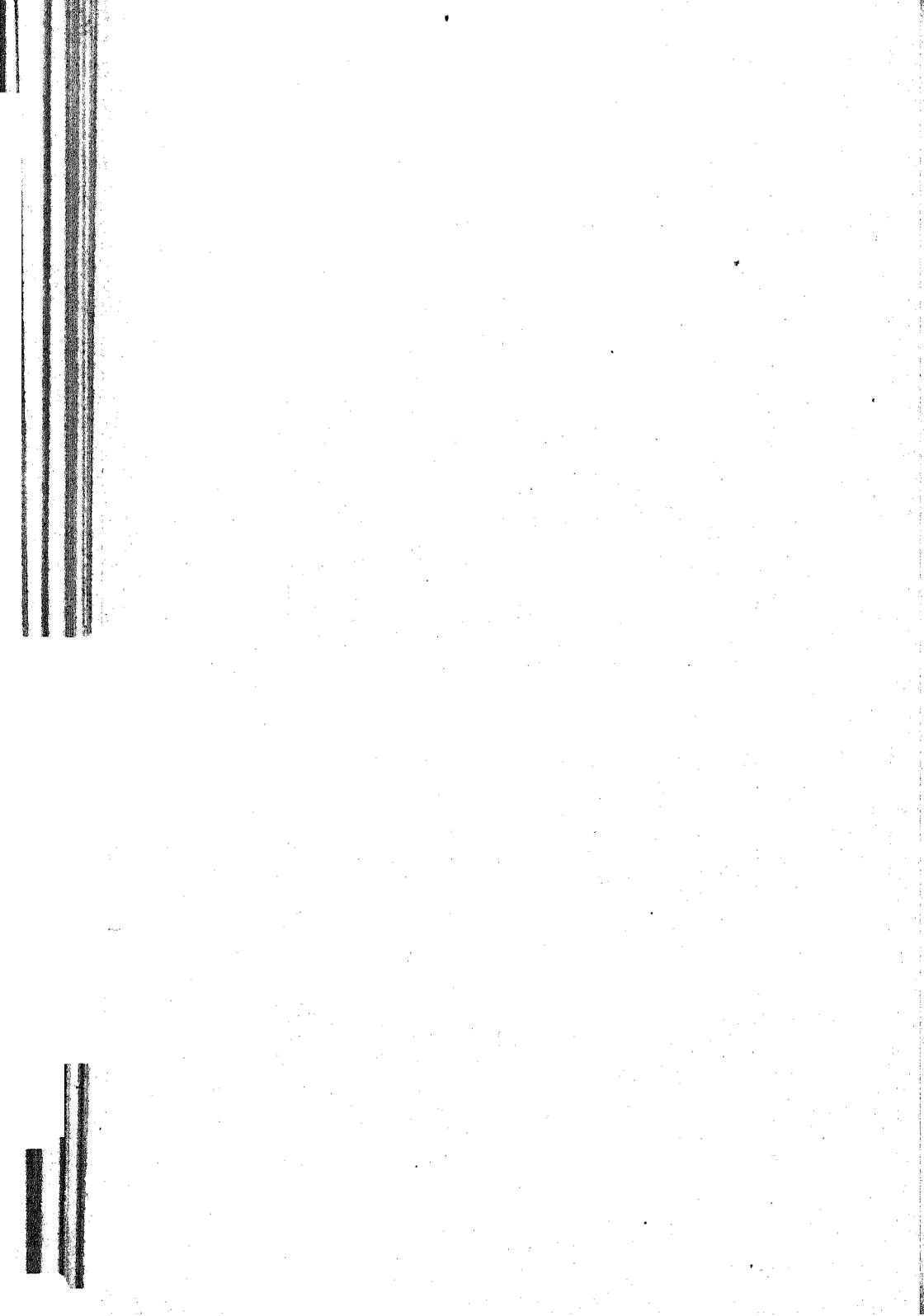
NOMENCLATURE DES ARTICLES.	1843 — 1844.	TERME MOYEN	1844 — 1845.
		QUINQUENNAL. 1839 — 1844.	
<i>1^{re} CLASSE.</i>			
Aux et oignons	315,336 04	256,647 41	357,909 58
Axonge	139,679 36	45,412 16	15,799 61
Beurre	3,831,613 80	3,023,124 60	3,867,387 55
Bières	850,952 67	1,055,441 93	687,379 11
Blé et céréales.	190,362 89	165,651 08	59,696 47
Conserves	200,804 34	226,466 75	206,981 91
Épiceries	356,952 84	227,404 61	188,247 37
Farines	11,806,952 52	9,494,192 66	9,241,268 70
Fromages	635,078 65	521,774 96	663,877 72
Fruits verts et secs	411,074 66	435,586 45	276,153 01
Graisses	32,822 24	21,754 56	12,675 00
Haricots et pois	88,896 21	93,112 41	101,950 24
A reporter.	18,851,726 22	15,666,569 58	15,679,356 27

NOMENCLATURE DES ARTICLES.	TERME MOYEN QUINQUENNAL.		1844 — 1845.
	1843 — 1844.	1839 — 1844.	
Report.	18,651,726 22	15,666,569 58	15,679,356 27
Lard	7,480 51	26,392 19	15,744 46
Morue	2,861,937 28	2,629,531 36	3,020,413 51
Pâtes diverses.	147,504 64	51,276 26	97,501 90
Pommes de terre.	97,700 44	161,728 22	122,953 06
Sel	1,285,250 03	1,627,800 88	2,392,004 08
Thé	951,622 16	752,471 49	695,182 53
Viandes en saumure.	752,101 54	942,984 87	747,568 34
Viandes séchées	1,678,063 29	4,893,062 68	2,162,800 02
TOTAUX.	26,633,386 11	26,754,817 53	24,933,525 97
2^e CLASSE.			
Eaux-de-vie	558,439 17	865,626 17	784,134 85
Glace.	16,945 15	15,435 41	18,632 05
Huile d'olive	1,160,768 36	1,206,770 12	1,197,451 70
Vin	7,434,556 34	7,189,465 14	6,945,038 02
Vinaigre	440,807 92	441,115 39	301,599 02
TOTAUX.	9,611,516 94	9,718,412 23	9,246,856 84
Récapitulation.			
Première classe	26,633,386 11	26,754,817 53	24,933,525 97
Seconde classe.	9,611,516 94	9,718,412 23	9,246,856 84
TOTAUX.	36,244,903 05	36,473,229 76	34,180,382 81

LE REVENU.

Tableau présentant la provenance des articles d'alimentation importés au Brésil pendant l'année 1844—1845. (Valeurs en francs.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	ANGLETERRE.	AUTRICHE.	BELGIQUE.	DANEMARK.	DEUX-SICILES.	ESPAGNE.	ÉTATS-UNIS.	FRANCE.	HOLLANDE.	ITALIE.	PLATA.	PORTUGAL.	SARDAIGNE.	VILLES HANSEATIQUES.	PROVENANCES DIVERSES.	TOTAL.
Première Classe.																337,909 58
Aulx et oignons	"	"	"	"	"	"	5,269 64	"	"	8,098 39	"	323,797 55	"	"	"	15,799 61
Arroz et saindoux	"	"	"	"	"	"	15,681 96	"	"	"	"	"	"	"	"	3,867,387 55
Beurre	2,281,353 06	"	3,044 58	"	"	"	72,699 10	1,444,168 72	8,116 29	"	"	15,503 02	"	41,896 74	"	687,379 11
Bière	623,659 06	"	"	44,394 11	"	"	5,345 84	18,419 01	"	"	"	9,600 02	"	14,901 40	"	59,696 47
Blé et cereales	"	"	"	"	"	"	13,690 29	"	6,691 17	3,635 29	"	"	76,874 79	13,863 37	"	206,981 91
Conserves	54,536 54	"	"	"	"	"	"	53,143 85	"	"	"	"	10,836 76	"	"	188,247 37
Épiceries	35,620 82	"	"	"	"	"	96,972 43	10,523 63	"	9,869 18	"	10,673 94	"	"	"	9,241,268 70
Farines	624,879 76	1,000,078 09	10,447 47	"	"	43,768 35	7,237,162 92	92,358 74	"	72,496 08	61,696 22	"	"	63,504 57	"	663,577 72
Fromages	200,496 35	"	19,430 88	"	"	"	37,218 59	122,708 40	47,364 47	"	"	31,980 27	"	180,617 80	"	276,153 01
Fruits verts et secs	16,555 03	"	"	"	"	81,402 57	22,449 15	12,194 75	"	"	"	90,192 47	18,337 84	"	"	12,675 00
Grasses	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12,675 00	"	"	"	"	101,980 24
Haricots et pois	16,078 16	"	"	"	"	"	12,313 31	17,518 45	"	"	"	30,920 19	"	14,117 68	"	15,744 46
Lard	2,726,664 35	"	"	"	"	"	9,389 70	"	"	"	"	5,892 27	"	"	"	3,020,413 51
Mortue	"	"	"	"	"	"	143,655 56	106,770 46	"	"	"	34,651 19	"	"	"	97,501 90
Pâtes diverses	"	"	"	"	16,514 73	"	6,799 41	8,677 49	"	"	"	"	59,340 53	"	"	122,953 96
Pommes de terre	59,006 25	"	4,292 00	"	"	"	"	35,495 00	"	"	"	13,885 97	"	"	"	2,392,004 98
Sel	11,692 67	47,133 13	"	"	90,601 41	738,793 05	"	35,101 76	"	68,881 36	124,127 77	1,832,761 81	"	"	"	695,182 53
Thé	101,388 74	"	"	"	"	"	559,505 99	8,269 41	"	"	"	21,277 11	"	"	"	747,568 34
Viandes en saumure	75,836 21	"	"	"	"	"	232,345 62	6,446 37	"	"	"	"	"	"	"	2,162,800 02
Viandes séchées	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2,162,800 02	"	"	"	"	24,933,525 97
TOTAL DE LA 1 ^{re} CLASSE	6,827,770 00	1,047,201 79	37,215 02	44,394 11	107,126 16	898,394 22	8,462,081 03	1,971,736 04	64,171 93	162,930 30	2,364,721 16	2,262,025 97	102,408 52	418,277 95	"	784,134 85
Seconde Classe.																18,632 65
Eau-de-vie	119,835 13	12,441 93	29,943 88	44,432 29	17,797 05	36,033 73	4,777 68	109,417 00	14,375 02	"	"	15,040 09	24,115 58	340,938 82	"	1,197,451 70
Glace	"	"	"	"	"	"	18,632 64	"	"	"	"	"	"	"	"	1,197,451 70
Huile d'olive	31,077 94	58,709 32	"	"	29,961 41	140,463 76	"	125,940 59	"	41,339 65	"	659,455 67	104,578 06	"	"	6,945,038 62
Vin	38,481 00	"	"	"	71,911 76	694,239 94	"	1,194,865 04	"	74,336 66	"	4,737,041 48	77,041 16	"	9,537 72	301,599 02
Vinaigre	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	288,066 95	"	"	"	9,246,856 84
TOTAL DE LA 2 ^e CLASSE	189,394 07	71,151 27	29,943 88	44,432 29	119,670 22	870,757 43	23,410 32	1,430,222 63	14,375 02	115,676 31	"	5,699,604 19	205,734 80	359,988 97	"	24,933,525 97
TOTAL DE LA 1 ^{re} CLASSE	6,827,770 00	1,047,201 79	37,215 02	44,394 11	107,126 16	898,394 22	8,462,081 03	1,971,736 04	64,171 93	162,930 30	2,364,721 16	2,262,025 97	102,408 52	418,277 85	"	34,180,382 81
TOTAL DE LA CATÉGORIE	7,017,164 07	1,118,353 06	67,158 90	88,816 40	226,796 38	1,769,151 65	8,485,491 35	3,401,958 67	78,546 95	278,606 61	2,364,721 16	7,961,630 16	388,143 32	778,266 02	"	



Le premier fait qu'établissent les chiffres de ce dernier tableau est qu'une prépondérance, équivalant aux deux tiers du total des importations de la deuxième catégorie, appartient à trois pays qui se la divisent presque également. Ainsi les États-Unis s'y présentent avec fr. 8,483,491 33

Le Portugal avec 7,961,630 16

L'Angleterre avec 7,017,164 07

TOTAL. 23,464,285 58

Viennent ensuite quatre pays dont le contingent excède un million de francs, ce sont :

La France avec fr. 3,401,958 67

La Plata avec 2,364,721 16

L'Espagne avec 1,769,151 65

Les États autrichiens avec 1,118,353 06

TOTAL. 8,654,184 54

Quatre pays n'atteignent pas le chiffre d'un million, mais excèdent 200,000 francs, ce sont :

Les villes hanséatiques avec . fr. 778,266 92

La Sardaigne avec 308,143 32

L'Italie avec 278,606 61

Les Deux-Siciles avec 226,796 38

TOTAL. 1,591,813 23

Trois pays restent au-dessous du chiffre de 100,000 francs, ce sont :

Le Danemark avec fr.	88,816 40
La Hollande avec	78,546 93
La Belgique avec	67,438 90
TOTAL.	<u>234,522 25</u>

Les quatre groupes qui précèdent forment un total de fr. 33,944,805 60

La valeur des provenances diverses est de 233,577 24

TOTAL GÉNÉRAL. 34,180,382 84

A côté de la position relative qu'occupent ici les diverses contrées, se placent les groupes de marchandises dont résulte la valeur comparée des débouchés.

1° Au premier rang, les farines et les vins s'élèvent à la somme de fr. 46,486,307 32 égale à 4 pour cent de l'importation totale de la deuxième catégorie.

2° Dix articles, dont chacun excède 600,000 francs et qui sont : le beurre, la morue, le bœuf sec et les salaisons, le sel, l'huile d'olive, les eaux-de-vie de vin, la bière, le thé et les fromages, ont une valeur de 46,248,200 34

3° Les oignons, le vinaigre, les fruits conservés, les épiceries, les pommes de terre, les haricots et autres légumes secs, forment sept articles qui représentent 4,553,825 09

A reporter. 33,960,332 72

Report. 33,960,332 72

4° Sept articles plus secondaires encore que les précédents ont leur place ici comme appoint de l'ensemble des opérations du marché, ce sont : les pâtes, le blé, la glace, l'axonge et le saindoux, le lard et les graisses; leur importation s'élève à

220,050 09

TOTAL. 34,180,382 81

Ces deux aperçus montrent l'ordre que le marché brésilien assigne à ses besoins d'articles d'alimentation, et la distribution que la concurrence fait de cette importation entre les divers pays.

Mais ici, comme dans les autres catégories, à côté de la signification des chiffres, il y a pour les marchandises, ainsi que pour les pays de provenance, des circonstances qui se rattachent à l'état de choses du Brésil, et qu'il faut considérer afin d'indiquer le rapport des résultats commerciaux du temps présent et des éventualités de l'avenir.

Dans la nomenclature du tableau qui précède, les articles de la seconde classe, les vins, les eaux-de-vie, l'huile d'olive et le vinaigre constituent naturellement la meilleure portion des affaires de la deuxième catégorie d'importations. Non-seulement des besoins stables les attirent, mais encore nulle révolution des industries du Brésil ne peut les atteindre. D'un côté, le sol et le climat leur servent de protection, et de l'autre, l'ac-

croissement de la population et le progrès général de la condition du pays assurent à ces mêmes marchandises une extension de débouchés.

Cette portion de l'approvisionnement en articles d'alimentation est donc très-privilegiée. Sa valeur a excédé neuf millions de francs en 1844-45, et pendant la période quinquennale de 1839 à 1844, elle s'est élevée en moyenne à 9,718,412 fr. 23 c., équivalant à plus du quart de toute l'importation de la deuxième catégorie.

Au contraire, les articles qui composent la première classe de la même nomenclature sont exposés aux changements de l'organisation actuelle des forces productrices de l'empire et à l'effet de l'exploitation de ses régions inhabitées.

Ainsi, la culture du froment dans le midi du Brésil, et l'extension du système des établissements agricoles qu'y possède l'émigration européenne, réduiraient l'importation des farines, du beurre et des fromages. C'est une valeur de fr. 13,772,533 97

Ces contrées peuvent nourrir les mêmes troupeaux que la Plata, qui fournit du bœuf sec au Brésil pour 2,162,800 02

Les salaisons de l'Amérique du Nord, du Portugal, de l'Angleterre et des villes hanséatiques seraient atteintes du même coup; elles valent. . . . 747,568 34

TOTAL. . . . 16,682,902 33

Ce chiffre des mauvaises chances du commerce étranger s'accroîtrait encore par la diminution de l'importation du sel, si le prix de la main-d'œuvre ne détournait pas le Brésil d'exploiter les avantages de son climat pour cette industrie.

La même remarque s'applique en partie à l'importation du poisson sec ou salé, dont le chiffre excède trois millions de francs; le Brésil manque seulement de bras pour établir des pêcheries productives sur ses côtes.

Quant au thé étranger, les plantations du pays commencent à lui disputer le marché, dont l'alimentation est en moyenne de 752,000 francs.

Les observations précédentes dominent donc les résultats actuels pour atteindre à cette conclusion générale : les transactions de la première classe d'articles d'alimentation se lient à un état de choses précaire ou transitoire, elles recouvrent des germes de restriction qui se développeront à mesure que le Brésil croîtra en population et en travail, tandis que les opérations de la seconde classe ont un terrain libre, sur lequel elles doivent s'étendre en prospérant par les causes mêmes de la décadence des autres.

Toutefois, il faut ajouter qu'avec un pays nouveau, jouissant des ressources du Brésil, le commerce étranger peut profiter du mouvement de ses importations actuelles pour s'assurer les moyens de compenser les désavantages dont l'avenir le menace dans le cours que les probabilités lui marquent.

Des affaires même temporaires peuvent produire et

enraciner des relations durables, en attachant les capitaux étrangers, ainsi que l'activité de la population de leurs agents, à l'encouragement et au service des progrès du pays, à l'ouverture des nouveaux débouchés qui en dépendent.

C'est un des principaux aspects sous lesquels doivent être examinées les opérations de la catégorie des articles d'alimentation. Elles ont pour le temps présent un suffisant intérêt en mettant aujourd'hui leur capital de 34 millions de francs dans le mouvement des rapports commerciaux du Brésil et du monde.

Par la nature des choses, les probabilités de l'avenir leur sont défavorables ; mais l'effet en arrivera seulement avec la réalisation des grands progrès que le Brésil comporte. Or, par une attraction propre aux ressources du pays, il est vraisemblable qu'au lieu de se détourner du marché, l'industrie étrangère, resserrée dans l'une ou dans l'autre de ses anciennes voies, trouvera de nouvelles issues à l'aide de l'accroissement de besoins dont l'empire payera son accroissement de prospérité.

Il reste à vérifier, avec le détail des provenances, dans quelle proportion chacun des principaux pays qui fournissent au Brésil ses articles d'alimentation participe au bénéfice actuel de ces affaires, ainsi qu'à la chance dont elles sont menacées, et comment il est préparé à se ménager une compensation du changement de l'état présent des choses.

Pour obtenir des inductions plus certaines, il faut

d'abord dégager la position des contrées dont le Brésil reçoit les vins, les eaux-de-vie, l'huile d'olive, le vinaigre et la glace, produits que la nature elle-même, en les refusant à son sol ou à son climat, range dans une classe privilégiée à l'abri des vicissitudes de l'avenir.

Leur importance s'est élevée à 9,246,856 fr. 84 c. en 1844-45.

Le tableau des détails du commerce de la deuxième catégorie montre que c'est au Portugal qu'échoit la plus forte part de cette somme. Viennent ensuite la France, l'Espagne, les villes hanséatiques, la Sardaigne, les Deux-Siciles et l'Italie.

On doit rapprocher ici dans un état de comparaison les chiffres qui concernent ces pays.

Importation de quelques matières d'alimentation spé-

PROVENANCES.	VINS.
Portugal	4,737,041 48
France	1,194,865 04
Espagne	694,259 94
Villes hanséatiques	9,527 72
Sardaigne	77,041 16
Deux-Sicules	71,911 76
Italie	74,336 66
TOTAL	6,838,883 76
Autres provenances	86,034 86
TOTAL	6,945,038 62

Les indications de cet état montrent la valeur relative avec laquelle chaque pays est à son rang dans l'importation des articles privilégiés.

Le chiffre de 445,202 fr. 29 c., attribué à des provenances qu'on néglige ici, se compose d'une somme de 161,246 fr. 63 c., appartenant à des pays du quatrième groupe et aux provenances diverses, et d'une somme de 283,955 fr. 66 c., qui se perd dans les importations de l'Angleterre, de l'Autriche et des États-Unis.

Une classification, qui se joint à celle des valeurs pour faire juger de la position de chacun des concurrents de l'état précédent, résulte du rapport de son contingent d'articles privilégiés et de la somme des

ciale pendant l'année 1844—45. (Valeurs en francs.)

HUILE D'OLIVE.	EAUX-DE-VIE.	VINAIGRE.	GLACE.	TOTAL.
659,455 67	15,040 09	288,066 95	»	5,690,604 19
125,940 59	109,417 00	»	»	1,430,222 63
140,463 76	36,033 73	»	»	870,757 43
»	840,938 82	9,522 43	»	359 988 97
104,578 06	24,115 58	»	»	205,734 80
29,961 41	17,797 05	»	»	119,670 22
41,339 65	»	»	»	115,676 31
1,101,739 14	543,342 27	297,569 38	»	8,801,654 55
95,712 56	240,792 58	4,009 64	18,632 65	445,202 29
1,197,451 70	784,134 85	301,569 02	18,632 65	9,246,856 84

marchandises qu'il fournit au commerce des articles d'alimentation.

En faveur des articles privilégiés, le Portugal a une proportion d'environ 72 p. c., la Sardaigne de 66, les Deux-Sicules de 52, l'Espagne de 49, les villes hanséatiques de 46, la France de 42, et l'Italie de 41.

L'Espagne, les Deux-Sicules et l'Italie trouvent au Brésil le débouché d'une partie de leurs vins et de leur huile; mais le marché brésilien n'a pour ces pays que l'avantage direct d'une consommation durable et progressive des produits de leur sol et de leur climat, tandis que le Portugal, la France, les villes hanséatiques et la Sardaigne exportent des produits manufacturés.

La somme des articles privilégiés que le Brésil demande à ces provenances est de 7,695,000 francs. Leurs affaires commerciales y prennent une impulsion régulière correspondante, dont toutes les autres industries doivent profiter. Ce sont des occasions de transport, un courant de relations et de crédit.

La catégorie des produits favorisés se présente ainsi avec des aspects divers ; son chiffre de 9 millions de francs donne la mesure d'un débouché de marchandises spéciales ; en se décomposant par provenances, il établit d'abord, à l'égard de certains pays, une probabilité d'avantages indirects, liés à la sécurité et à la régularité d'écoulement des articles privilégiés. On voit ensuite quelle peut être une première espèce de ressources pour les contrées qui, participant au commerce des deux classes de la catégorie de l'alimentation, doivent chercher dans l'une la compensation des restrictions dont elles sont menacées dans l'autre.

Après avoir vérifié quelle est la partie privilégiée de ces affaires, il faut revenir à considérer l'ensemble de leur mouvement.

La rivalité étrangère d'où il sort se divise en groupes de provenances et de produits, dont les chiffres dirigent l'attention vers les faits qui comportent des inductions générales.

C'est à cette double investigation que doivent servir les détails de la nomenclature des importations de la deuxième catégorie.

Quant aux provenances, l'ordre des chiffres a déjà rapproché :

Les États-Unis, le Portugal et l'Angleterre avec un total de . fr.	23,464,285 58
La France, la Plata, l'Espagne et les États autrichiens	8,654,184 54
Les villes hanséatiques, la Sardaigne, l'Italie et les Deux-Siciles . .	1,591,813 23
Le Danemark, la Hollande et la Belgique	234,522 25
	<hr/>
	33,944,805 60
Provenances diverses négligées .	235,577 21
	<hr/>
TOTAL.	34,180,382 81

Pour connaître avec exactitude les avantages de la position que la somme de ses affaires marque à chaque concurrent, il est nécessaire de vérifier la classe et le groupe des marchandises dont se forme son contingent.

Par les chiffres, les États-Unis se tiennent en tête du premier groupe de fournisseurs des articles d'alimentation ; mais les développements dont la partie privilégiée de ce commerce a déjà été le sujet prouvent que c'est le Portugal qui occupe la meilleure place du marché.

Si la valeur de son importation est de 523,861 fr. 49 c. inférieure à celle des États-Unis, les marchandises privilégiées y entrent pour 5,699,604 fr. 49 c. et dans

le complément égal à 2,262,025 fr. 97 c., le sel et la morue, produits qu'atteindront le plus tard les progrès du Brésil, s'élèvent à 1,267,712 fr. 50 c.

En sorte que le Portugal est engagé dans les chances défavorables du commerce des articles d'alimentation pour moins d'un million de francs, en produits tels que légumes, fruits, conserves, salaisons, fromages, beurre, blé, lard, épicerie et thé. Il se met presque hors ligne par des avantages spéciaux.

Dans le premier groupe, c'est entre l'Angleterre et les États-Unis que la comparaison doit être établie. Leur part au commerce des articles privilégiés n'importe point à l'exactitude des appréciations; les Américains n'y fournissent qu'une valeur de 23,410 fr. 32 c. en glace et en eau-de-vie; et quant au chiffre de l'Angleterre, s'il monte à 189,394 fr. 07 c., il comprend une portion notable de marchandises qui arrivent sous son pavillon, mais qui ne viennent pas de sa production.

C'est donc aux sommes de 8,462,084 fr. 03 c. et de 6,827,770 francs, totaux des articles d'alimentation de la première classe, versés dans le marché du Brésil par les Américains et les Anglais, que doit s'arrêter l'attention.

Les Américains ont d'abord une supériorité numérique de 1,634,311 fr. 03 c., et ils y joignent la concentration, avantage que la nature de leurs transactions rend important.

Un seul produit, la farine, entre dans le contingent de l'Amérique du Nord pour 7,237,000 francs; vien-

nent ensuite 350,000 francs de thé et 232,000 francs de salaisons. C'est un total qui excède 8,020,000 francs, en laissant seulement une somme de 441,000 francs aux valeurs secondaires, telles que 143,000 francs de poisson, 96,000 d'épiceries et 72,000 de beurre. Il ne reste que 128,000 francs aux valeurs de complément.

Le principal article de l'importation anglaise est la morue, qui donne 2,726,000 francs. Le beurre s'en approche avec 2,281,000 francs. Plus bas se placent 624,000 francs de farine, 623,000 de bière et 200,000 de fromages. A ce total de 6,256,000 francs, les conserves, les épiceries, les pommes de terre, le thé et les salaisons ajoutent 326,000 fr., et il y a 44,000 fr. en valeurs diverses.

Si l'on écarte les chiffres pour considérer la nature des produits de cette double importation de l'Angleterre et de l'Amérique du Nord dans ses relations avec la chance de stabilité des débouchés, la présomption sera en faveur de l'Angleterre. L'impulsion agricole du Brésil restreindra vraisemblablement le marché des farines avant d'atteindre les autres articles de la même industrie qui proviennent de l'Angleterre, et auxquels s'ajoutent 3,500,000 francs de poisson et de bière, marchandises qui ne seront que plus tard encore accessibles au travail indigène.

Cependant les Américains, qui l'emportent de 1,634,000 francs sur leur rivale dans ce commerce de l'alimentation, lui opposent aussi les avantages des

qualités mercantiles de la farine ; c'est ce qu'on verra bientôt.

Le deuxième groupe des provenances montre la France, la Plata, l'Espagne et les États autrichiens fournissant pour 8,654,184 fr. 54 c. aux besoins du Brésil.

La part de la France est de 3,401,958 fr. 67 c., et les articles privilégiés y entrent pour 1,430,000 francs. Près des trois quarts de ses autres transactions se concentrent sur une seule marchandise, le beurre, dont la valeur s'élève à 1,444,000 francs. L'excédant se divise en 445,000 francs de fromages, de morue, de farine, de conserves, de pommes de terre et de sel, et en 81,000 francs d'articles de chiffres secondaires, tels que la bière, les épiceries, les fruits, les légumes, les pâtes, les salaisons et le thé.

Les marchandises d'alimentation que la Plata vend au Brésil appartiennent à la première classe de la catégorie. Le total en est de 2,364,721 fr. 16 c., et le bœuf sec y fournit 2,162,000 francs.

Des considérations précédentes ont indiqué un terme à cette dernière importation dans le développement de l'agriculture du Brésil.

Les régions incultes du sud et du sud-ouest de l'empire auront les troupeaux pour première industrie ; et elles se trouveront dans des conditions de production illimitée avec des habitants, et la libre navigation des eaux du bassin de la Plata pour chemin du marché.

Quoique l'Espagne n'arrive par son chiffre qu'au

troisième rang dans le deuxième groupe de provenances, sa position est peut-être la plus sûre.

D'abord, elle forme d'articles privilégiés presque la moitié de son importation. En effet, l'Espagne vend au Brésil pour 870,000 francs de vins, d'huile d'olive et d'eaux-de-vie ; et si elle est engagée dans la classe des marchandises non privilégiées, le sel, qui en est une des meilleures, apporte à ce contingent une somme de 758,000 francs. Il reste 128,000 francs de farines et de fruits, et 11,000 francs de complément.

Les États autrichiens envoient au Brésil quatre articles d'alimentation, et un seul a de l'importance ; c'est la farine, d'une valeur de 1,000,000 de francs. Vient ensuite dans la même classe du sel pour 47,000 francs. Les deux autres marchandises appartiennent à la classe privilégiée ; ce sont l'huile d'olive et l'eau-de-vie, avec un total de 71,000 francs.

Trieste est la deuxième provenance des farines du marché brésilien, dont la capacité est de neuf millions de francs.

On a vu que les États-Unis lui en fournissent pour sept millions. Le vide que laissent les Américains exige un supplément de deux millions, dont les États autrichiens apportent la moitié. Ils participent en égale proportion aux avantages mercantiles de cet article, ainsi qu'aux chances de l'instabilité du débouché.

Quatre pays composent le troisième groupe des provenances de la deuxième catégorie avec un contingent respectif qui excède 200,000 francs, sans at-

teindre un million. Ce sont : les villes hanséatiques, la Sardaigne, l'Italie et les Deux-Siciles.

Le total de leurs importations est de 4,594,813 fr. 23 c. Les villes hanséatiques s'en attribuent presque la moitié par une valeur de 778,000 francs. La classe des articles privilégiés y fournit pour 359,000 francs, dont 340,000 francs d'eaux-de-vie, et 19,000 francs en égale partie de vin et de vinaigre.

Les marchandises de l'autre classe donnent une somme de 418,000 francs qui se divisent d'abord en 67,000 francs de salaisons, 63,000 francs de farine, 14,000 francs de céréales, 14,000 francs de légumes secs et environ 4,000 francs de pommes de terre. Avec les quantités négligées, le total est de 163,744 fr. 56 c. en produits dont le débouché est menacé par les propensions du Brésil.

Mais le complément, d'une valeur de 254,000 francs, en fromages, en beurre et en bière, peut compter sur une consommation plus durable.

La Sardaigne n'a qu'une valeur de 308,143 fr. 32 c. dans le commerce des articles d'alimentation ; et les deux tiers de cette somme appartiennent à la classe privilégiée, ainsi que le détail de ses provenances l'a déjà montré. Ce sont les vins, les eaux-de-vie et l'huile d'olive, avec un total de 205,000 francs.

Dans la classe non privilégiée se trouvent les fruits, les pâtes, les épiceries et les conserves, formant une somme de 102,000 francs en marchandises d'un débouché régulier et permanent.

Entre le contingent de l'Italie et celui de la Sardaigne, les chiffres ne mettent qu'une différence de 29,500 francs au profit de la dernière ; mais la nature des produits ajoute à l'infériorité de l'Italie.

En effet, ses articles privilégiés ne s'élèvent qu'à 115,600 francs, tandis que la Sardaigne en a pour 205,700 francs.

C'est avec les marchandises de l'autre classe que l'Italie rétablit la balance ; elle y oppose 162,900 francs aux 102,400 francs de la Sardaigne ; mais c'est à l'aide de 76,000 francs de farines et de céréales.

Il faut cependant constater que si les pâtes, les fruits, les conserves et les épiceries de la Sardaigne trouvent un bon débouché dans le marché brésilien, l'Italie y jouit d'une sécurité plus grande pour 68,800 francs de sel, produit qui est avec les farines la partie principale de son importation de la première classe.

Les Deux-Siciles divisent presque également leur contingent de cette catégorie entre les deux classes dont elle se compose. Elles vendent au Brésil pour 119,600 francs de vins, d'huile d'olive et d'eaux-de-vie ; et la sécurité du marché en faveur de ces articles privilégiés s'étend aux marchandises de l'autre classe, d'une valeur de 107,000 francs, dont 90,600 francs de sel et 16,500 francs de pâtes.

Le dernier groupe de provenances ne présente qu'une somme de 234,522 fr. 25 c., répartie entre trois pays : le Danemark en prend 88,800 francs, la Hollande 78,500 francs, et la Belgique 67,100 francs.

Avec la supériorité du chiffre, le Danemark a la supériorité des marchandises ; il importe pour 44,400 francs d'eaux-de-vie, et pour 44,300 francs de bière.

En articles privilégiés, la Hollande n'a que 14,300 francs d'eaux-de-vie ; mais dans la valeur de l'autre classe, qui est de 64,000 francs, elle fait entrer 49,300 francs de fromages et 8,100 francs de beurre. Le complément de 6,600 francs est fourni par les céréales.

Le contingent de la Belgique se compose de 29,900 francs d'eaux-de-vie et de 37,200 francs de marchandises non privilégiées. Les fromages et le beurre fournissent à cette dernière somme une valeur de 22,400 francs. Des produits moins favorisés, les farines et les pommes de terre, donnent le complément de 14,700 francs.

Les détails minutieux qui précèdent devaient être réunis avec soin. Ils servent à la direction du commerce aussi bien qu'aux études spéculatives ; ce sont des éléments de probabilités ou de conjectures, et des moyens de vérification du cours présent des choses mercantiles.

Lorsque l'inventaire des diverses catégories de marchandises dont l'étranger approvisionne le Brésil est arrivé aux trente-quatre millions de francs des articles d'alimentation, cette masse d'affaires, égale à 20 p. c. de l'importation totale du marché, a paru entraînée vers un avenir qui ne lui réserve que les changes les plus défavorables. Elle fournit, en effet, des articles

de nourriture à un pays qui possède des ressources illimitées pour les mêmes besoins.

Cependant il était nécessaire de chercher si le mouvement commercial qu'on avait sous les yeux ne renfermait point des causes de déviation partielle, ou de retard, pour l'accomplissement des probabilités. Et l'on est arrivé d'abord à découvrir que le quart des marchandises d'alimentation compose une classe d'articles privilégiés, dont la nature elle-même, avec le climat et le sol qu'elle a donnés au Brésil, garantit le débouché.

Ensuite une indication générale du rapport des besoins de l'empire et de son aptitude de production a rangé les autres marchandises dans l'ordre d'exclusion successive, ou de restriction, que leur marquent les résultats du développement des progrès du Brésil dans cette voie ; et le détail des provenances a montré simultanément quelles contrées se trouvent exposées à recevoir les atteintes de telles variations.

C'est dans l'ensemble de ces aperçus qu'on a tâché de reconnaître la position actuelle et l'avenir du commerce des articles alimentaires. L'impossibilité d'assigner des temps à ses diverses phases est sans doute une des conséquences les plus caractérisées de l'observation des faits présents.

Dès lors, l'état des choses, que des lois générales rendent précaire, peut trouver à compenser son instabilité par la latitude ou l'incertitude de leur exécution.

Cette hypothèse renferme le complément naturel des

investigations qui précèdent, en amenant à découvrir dans le commerce des articles d'alimentation divers résultats, dont les effets doivent survivre à leurs causes éphémères.

Les farines fournissent une preuve suffisante de l'attention qu'exige cette partie des importations du Brésil. Elles y tiennent la première place, comme on l'a vu, d'abord par l'ordre des chiffres, et puis par une plus grande chance d'exclusion, dont les menace le progrès agricole du pays. Ensuite leur provenance a montré qu'elles sont presque un monopole de l'Amérique du Nord.

Malgré les désavantages éventuels, ou même certains, de l'avenir, les farines donnent en réalité aux Américains le meilleur élément de transactions actuelles avec le Brésil, et d'installation permanente dans son marché.

Il en résulte une organisation de prépondérance que les besoins, croissant avec la population et son bien-être, favoriseront jusqu'au temps où les farines de l'Amérique du Nord rencontreront au Brésil la rivalité du travail indigène.

Mais quelles que soient la rapidité et l'abondance de l'exploitation du sol des diverses régions de l'empire, la difficulté des transports assurera dans les centres commerciaux du littoral une longue protection à l'agriculture étrangère.

Cette première réflexion suffit à démontrer qu'au Brésil les farines se trouvent suffisamment abritées

contre une prochaine atteinte des lois générales auxquelles est soumise la catégorie dont elles font partie, et la valeur des affaires qu'elles embrassent s'en accroît en proportion.

Par sa nature, c'est une marchandise qu'attirent au Brésil les besoins progressifs des classes riches, et qui se paye aussi régulièrement qu'elle doit se placer et se consommer comme chose très-périssable.

Elle est en tête des articles dont l'absorption représente immédiatement la valeur, tandis qu'un ustensile, un meuble ou une étoffe peuvent être employés longtemps avant que l'usage rende le prix rémunérateur qu'ils ont coûté ; et il en naît une tendance de lenteur et de crédit dans les affaires.

Avec l'importation des farines, l'Américain est donc au Brésil en possession de l'élément de transactions le plus approprié à son génie mercantile, procédant par règlement rapide, compensant les pertes par le nombre des opérations, abandonné tout entier à l'alternative de la richesse ou d'une faillite que suivront bientôt de nouvelles aventures.

La farine des États-Unis pourra quelque jour ne plus trouver le chemin du Brésil. En attendant cette exclusion de date incertaine, mais probablement encore éloignée, elle favorisera le développement des transactions de l'Américain et de son influence dans le marché.

D'autres articles alimentaires pourraient venir ici se joindre aux farines en concourant à prouver que le

capital de 34,000,000 de francs , auquel il s'élève , n'est pas la mesure de toute l'importance de ce commerce.

Aux résultats directs que son chiffre exprime , se joignent les résultats indirects de ses transactions spéciales.

Par la nature de ces marchandises, il se lie étroitement à la destinée de la production indigène qui doit ou qui peut lui faire concurrence ; il l'excite à s'étendre en lui demandant le prix des aliments qu'il vient livrer aux besoins pour lesquels le sol du Brésil a des ressources.

C'est à la fois comme capital , comme élément d'organisation mercantile et comme instrument de transaction qu'il étend ses effets sur le cours des choses présentes et sur les intérêts de l'avenir.

Mais pour fournir à ces développements les matériaux nécessaires, il faut voir quelles sont les industries du Brésil ; il faut reconnaître ses richesses et ses moyens d'en profiter.

Les affaires de l'empire apparaissent donc avec de nouveaux aspects ; l'ordre des exportations s'ouvre au point où l'ordre des importations finit.

Les marchandises que le Brésil attire de toutes les régions lui arrivent dans leur variété infinie pour exercer une action non moins diverse en se livrant à sa consommation. Quel que soit le rang des besoins où elles doivent s'élever , elles se placent d'abord sans distinction sous le niveau de l'évaluation commerciale

pour former le capital de la dette dont elles chargent le Brésil au profit de l'univers.

C'est à la production nationale d'en fournir le paiement, et au commerce d'exportation de le distribuer par des voies innombrables aux industries des pays étrangers.

Ces deux grands mouvements de flux et de reflux subissent l'impulsion réciproque de la force qui leur est propre. L'étendue de l'un sert de mesure à l'étendue de l'autre.

Ainsi, les recherches qui se sont attachées aux importations du Brésil, en atteignant la limite où elles doivent abandonner le produit étranger, y trouvent le produit indigène et un courant contraire pour revenir jusqu'à leur point de départ avec les richesses de l'exportation.

COMMERCE D'EXPORTATION.

Le capital des importations du Brésil est de 168 millions de francs, et il constitue une dette que doit payer le travail du pays. Dans les termes d'une stricte liquidation commerciale, les exportations doivent présenter une valeur égale, ou le Brésil tombe en faillite.

Cependant la statistique officielle ne donne que 438,395,288 fr. 24 c. d'exportations à l'année 1844-45 en regard de 168,317,702 fr. 94 c. d'importations.

La différence s'élève à 29,922,414 fr. 70 c.; et ce n'est ni un accident, ni un résultat de la non-concor-

dance des époques d'arrivages et d'expéditions, ainsi que le prouve l'état comparatif suivant :

*Tableau comparatif des importations et des exportations.
(Valeurs en francs.)*

ANNÉES FINANCIÈRES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	DÉFICIT des EXPORTATIONS.
1839 — 1840	153,995,894 12	127,036,905 88	»
1840 — 1841	169,765,823 53	122,564,091 18	»
1841 — 1842	164,825,882 35	114,953,817 05	»
1842 — 1843	148,938,255 88	120,704,791 18	»
1843 — 1844	162,615,714 70	128,824 864 70	»
1844 — 1845	168,317,702 94	138,395,288 24	29,922,414 70
TOTAL . . .	968,479,273 52	752,479,258 83	216,000,014 69
Moyenne quinquennale, de 1839 — 1844	160,032,314 70	122,816,794 12	37,215,520 58

L'insuffisance annuelle des exportations est de 37,215,520 fr. 58 c. en moyenne pour une période de cinq années ; et conformément aux chiffres du tableau précédent, la production du Brésil s'est grevée d'une dette de 216 millions de francs en six années.

De semblables résultats ne paraissent pas pouvoir se combiner avec la force des choses ; et comme ce désaccord affaiblirait le crédit que doit conserver la statistique officielle, il est nécessaire de garantir ses chiffres d'une signification exagérée ; ils ne la recevraient que pour s'anéantir devant les assertions de l'économie politique.

Toute évaluation des exportations d'un pays doit

être prise pour ce qu'elle est en réalité : un enregistrement des quantités et une base de fiscalité. Dans ses rapports avec l'évaluation des importations, elle ne peut être qu'un renseignement approximatif.

Ici le capital en argent doit faire place au capital en travail, et il est facile de reconnaître que l'estimation des exportations doit négliger toutes les circonstances accessoires qui sont pour le travail national un supplément de valeur avec lequel il se rapproche de ce qu'il doit aux marchandises étrangères.

L'estimation officielle des importations ne donne pas seulement le prix de la marchandise dans le pays de provenance ; elle comprend les divers accroissements qui concourent à rémunérer toutes les opérations à la suite desquelles le produit étranger arrive à être déposé sur le littoral brésilien pour y trouver un marché, dont la bonne chance est elle-même une nouvelle valeur.

Les éléments innombrables d'une telle appréciation sont concentrés dans la moyenne des prix courants du commerce, et c'est, en effet, la base du tarif des douanes de l'empire et de sa statistique.

Quant aux produits du Brésil, ils ne sont pas suivis dans le développement de valeur avec lequel ils arrivent en pays étrangers pour y payer le prix des marchandises que le Brésil en a tirées. Les calculs officiels s'arrêtent à la valeur du produit indigène dans le lieu même de son embarquement. Ainsi la somme de travail que représente l'importation est exprimée com-

plètement, et la somme de travail que représente l'exportation n'est exprimée qu'en partie.

A cette première cause de l'infériorité du chiffre des exportations se joint l'écoulement sans contrôle des pierreries et d'une partie des métaux précieux.

Des faits suffisants concourent donc avec les théories économiques pour ôter aux évaluations des exportations le caractère d'une preuve incontestable de déficit au préjudice du Brésil.

Mais d'autres faits, non moins dignes d'attention, démontrent que les mêmes évaluations établissent la plus forte présomption de l'insuffisance de la production du Brésil pour acquitter la dette de ses importations. Dans le nombre, les effets de l'abus des crédits du commerce étranger tiennent la première place. Les chiffres de la statistique officielle y retrouvent tout le poids que les théories économiques peuvent leur ôter; il faut l'expliquer pour achever de faire apprécier avec justesse les rapports généraux des exportations et des importations.

Lorsque le Brésil s'est ouvert aux marchandises étrangères, celles-ci manquaient de débouchés; elles trouvaient des régions nouvelles, abondantes en métaux et en pierreries, qui livraient un marché à la spéculation et à l'esprit d'aventure. Une contrée de forêts primitives devait organiser son travail avant d'exporter.

Par une conséquence naturelle de cet état de choses, l'importation prit l'ascendant commercial, et la tendance continuelle de ses affaires fut de sortir de leur

mesure pour tomber dans l'exagération qui les attirait.

La demande des besoins réels du pays ne régla point l'étendue des offres étrangères. Celles-ci subissaient l'influence de l'encombrement des fabriques. Les richesses futures du Brésil devinrent une chance qui s'escompta pour balancer l'insuffisance de la consommation régulière.

Le marché brésilien s'obéra davantage d'année en année.

Les effets d'une semblable situation devront être examinés en même temps que les autres conditions des affaires commerciales de l'empire. En annoncer ici l'existence, c'est maintenir tout le droit de la statistique officielle à fournir les renseignements qui lui sont empruntés. Les chiffres qu'elle donne peuvent être en contradiction avec les assertions de l'économie politique; aussi ne sont-ils pas présentés comme des preuves. Mais on en prend dans un certain ordre de faits, qui concordent avec les chiffres officiels, et qui leur attribuent dès lors une présomption d'exactitude entièrement suffisante pour l'étude des exportations du Brésil.

La production de l'empire doit être l'objet de deux ordres de recherches : les unes ont à découvrir ce que le pays livre à la consommation de l'étranger, et les autres, quelle est l'abondance de ses ressources.

En ce qui concerne l'espèce des principaux produits et la valeur de la totalité des marchandises à exporter, le tableau officiel qui suit donne les résultats d'une période de six années.

Tableau comparatif des valeurs des principaux genres de denrées nationales, classés d'après le montant de la valeur de chaque genre.

PRINCIPAUX GENRES D'EXPORTATION DES DENRÉES NATIONALES.	VALEURS EN FRANCS.					
	1839 — 1840.	1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	1844 — 1845.
1^{re} CLASSE.						
Coton brut	11,718,896 98	11,529,403 10	9,482,231 63	10,153,452 75	10,734,337 26	9,637,570 99
Sucre	32,021,894 24	34,977,129 64	24,627,266 61	29,407,573 37	30,333,781 84	42,134,005 12
Café	59,342,243 08	52,365,995 07	53,811,737 30	50,268,325 49	52,899,460 32	51,494,568 85
Cuir sec	3,587,380 10	3,754,346 66	4,006,027 03	7,747,991 55	9,208,233 43	8,407,070 56
Cuir salé	3,288,788 03	4,207,706 46	4,861,017 50	2,982,166 27	5,537,076 63	6,986,220 42
Monnaies d'or et d'argent	649,099 71	564,452 80	2,689,694 90	5,315,814 06	4,776,661 21	3,352,132 16
2^e CLASSE.						
Eau-de-vie	1,852,270 41	1,299,913 89	1,376,482 16	1,033,885 81	1,593,432 88	1,810,945 05
Riz pilé et non épluché	1,506,317 50	1,416,193 75	1,241,837 10	1,433,583 57	1,209,673 59	1,314,612 33
Cacao	1,200,804 73	1,131,738 77	1,373,216 25	1,088,718 10	1,272,167 30	1,033,118 76
Tabac brut	1,934,041 69	1,920,541 15	2,670,084 05	2,248,107 56	2,271,498 92	2,920,830 75
3^e CLASSE.						
Poil de bœuf	27,831 76	95,068 11	151,651 09	71,508 82	341,710 67	593,577 62
Chaussures de gomme élastique	305,944 71	362,082 33	605,158 62	374,507 82	368,985 38	452,007 41
Thé maté	666,994 45	851,332 51	802,012 48	923,229 54	934,061 05	1,121,906 25
Farine de manioc et autres	230,467 32	290,846 34	395,921 04	597,856 05	396,411 93	382,300 54
Bois	383,145 21	744,595 28	722,839 19	1,398,784 22	659,799 54	1,057,990 72
4^e CLASSE.						
Marchandises et objets divers	6,318,778 66	7,052,685 67	6,136,639 86	5,659,285 04	6,227,071 36	5,687,430 52
TOTAL	127,036,907 58	122,564,091 53	114,953,816 81	120,704,790 02	128,824,363 31	138,395,288 05
Récapitulation.						
1 ^{re} Classe comprenant les valeurs au-dessus de Rs. 1,000,000,000	112,608,302 14	107,399,093 73	99,477,974 97	105,875,323 49	113,489,550 69	122,011,568 10
2 ^e Id. id. au-dessous de Rs. 1,000,000,000 jusqu'à Rs. 400,000,000.	6,493,443 34	5,768,387 56	6,661,619 56	5,804,295 04	6,406,772 69	7,088,506 89
3 ^e Id. id. au-dessous de Rs. 400,000,000 jusqu'à Rs. 100,000,000.	1,616,383 44	2,343,924 57	2,677,582 42	3,365,886 45	2,700,968 57	3,607,782 54
4 ^e Id. id. au-dessous de Rs. 100,000,000	6,318,778 66	7,052,685 67	6,136,639 86	5,659,285 04	6,227,071 36	5,687,430 52
TOTAL	127,036,907 58	122,564,091 53	114,953,816 81	120,704,790 02	128,824,363 31	138,395,288 05

Pour embrasser l'ensemble des affaires de l'exportation, il reste à montrer comment la valeur des marchandises du tableau précédent se distribue dans l'univers.

Tableau comparatif de la valeur des marchandises nationales exportées par les bureaux d'exportation de l'Empire, avec indication des pays et des ports de destination.

PORTS DE DESTINATION.	VALEURS OFFICIELLES.	
	TERME MOYEN QUINQUENNAL 1839 — 1844.	* 1844 — 1845.
EUROPE.		
Russie.	244,517 64	1,019,664 71
Suède et Norvège	3,436,491 17	3,308,673 53
Danemark	1,906,370 56*	2,475,573 53
Autres ports de la Baltique	19,250 00	884,797 06
Hollande et ses possessions	586,638 24	369,911 76
Grande-Bretagne et ses possessions	30,419,291 18	33,255,435 29
Belgique	2,694,397 06	4,742,994 12
Prusse.	394,600 00	1,432,832 35
Villes hanséatiques	15,206,623 53	14,248,202 94
États autrichiens	11,979,964 71	9,193,932 35
France et ses possessions	6,394,938 24	7,241,517 65
Espagne et ses possessions	1,706,450 00	2,050,047 06
Portugal et ses possessions	11,021,841 18	12,400,773 53
États Sardes.	1,203,170 59	3,155,258 82
Deux-Siciles.	»	498,400 00
Autres ports de l'Italie.	2,395,232 35	663,414 71
Iles Ioniennes	60,841 18	»
Turquie	330,947 06	569,976 47
A reporter.	90,000,564 71	97,511,405 88

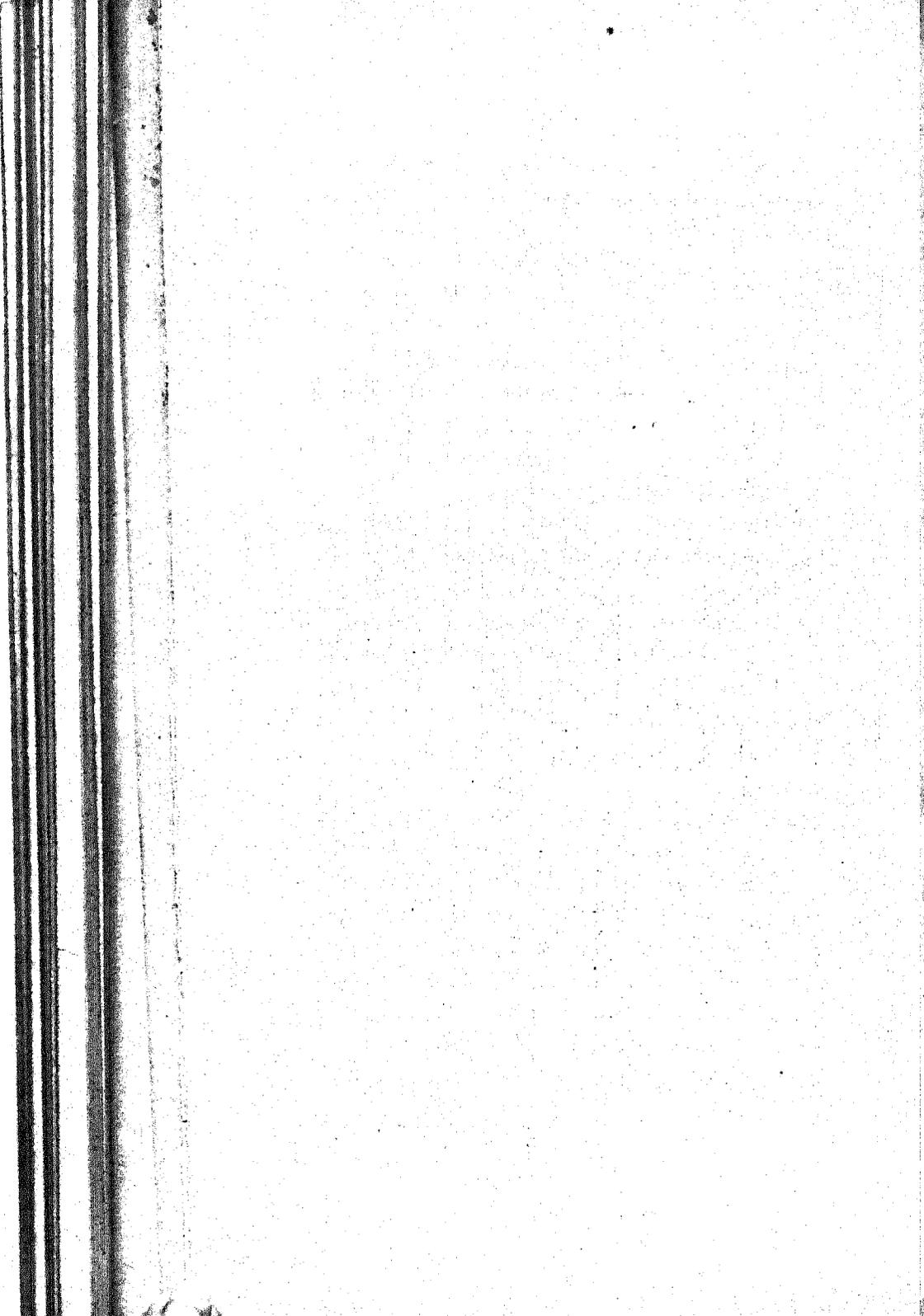
PORTS DE DESTINATION.	VALEURS OFFICIELLES.	
	TERME MOYEN QUINQUENNAL 1839-1844.	1844-1845.
Report.	90,000,564 71	97,511,405 88
ASIE.		
Chine	12,729 41	"
AMÉRIQUE.		
États-Unis	23,569,997 06	27,089,155 88
États du Rio de la Plata	6,113,379 41	7,141,017 65
Chili	47,267 65	486,826 47
Autres ports de l'Océan Pacifique	980,335 29	484,982 35
DIVERS.		
Divers ports non dénommés	1,935,388 24	5,365,017 65
Pêche	4,147 06	"
Consommation et provisions	151,982 35	316,892 35
TOTAL	122,516,791 18	138,395,288 23

Ainsi, en se combinant, ces deux tableaux réunissent les termes du commerce d'exportation du Brésil, c'est-à-dire ses produits et leur destination. Ils montrent la direction et l'étendue des relations que le Brésil se crée avec sa production, comme on a vu ailleurs les relations qu'il se crée par sa consommation.

Mais à l'égard d'un pays nouveau, dont la carrière semble infinie, l'attention ne s'arrête au temps présent que pour découvrir dans ses circonstances les impulsions de l'avenir.

Dès lors, les chiffres ne donnent pas aux faits actuels une expression suffisante.

Le tableau suivant renferme la nomenclature complète des articles exportés, et le détail du contingent de chaque destination. Ce sont les renseignements qui doivent servir à exposer les caractères et la propension des relations des principaux pays et du Brésil considéré comme région de production.



Ce tableau montre les produits du Brésil, répandus sur toutes les mers, allant chercher à se vendre dans les diverses parties du monde. Il resterait de la confusion au milieu de la grandeur de ces aspects si l'on ne découvrait pas aussi la régularité des mouvements dont ils se composent.

Les cargaisons qui sortent des ports de l'empire ne s'abandonnent pas à une destination de hasard, comme aux chances de l'Océan ; elles prennent des directions certaines en subissant des influences stables.

C'est ce qu'il faut considérer.

Les détails du tableau précédent embrassent la totalité des exportations du Brésil dans leur valeur et dans leur destination.

Il convient d'en former deux groupes, en séparant les détails des produits principaux et des meilleurs marchés, de ceux des articles secondaires et des marchés irréguliers ou insignifiants.

Et comme l'objet de ces recherches doit être de découvrir les présomptions de la stabilité des faits actuels, aussi bien que les tendances de leur modification, c'est aux grosses masses des produits du Brésil, et à ses débouchés les plus importants, que l'attention doit s'arrêter pour trouver des inductions suffisamment dégagées d'accidents, ou de résultats exceptionnels, et qui aient la double sanction des chiffres et du temps.

Suivant les indications du tableau précédent, la valeur des exportations du Brésil s'est élevée en 1844-1845 à 138,395,000 francs.

Vingt et un marchés désignés ont pris à ce total une somme de 132,713,000 francs ils n'ont laissé que 5,681,000 francs aux destinations diverses.

De quelque intérêt que soit pour une connaissance générale des ressources du Brésil l'ensemble de la catégorie des produits secondaires, l'attention doit s'en détourner pour s'attacher à un groupe de 118 millions de francs composé du café, du sucre, du coton, des cuirs secs et des cuirs salés. Toute l'impulsion commerciale du pays en sort.

Le Brésil avec son climat, avec la qualité et l'étendue de son territoire, semble posséder des moyens infinis de fournir aux autres peuples ces marchandises devenues la condition et la mesure de leur bien-être.

Entre les produits du Brésil, le café prend la première place. Il s'y est trouvé en 1844-1845 avec 199 millions de livres valant 51 millions et demi de francs, tandis que le sucre y est venu avec 42 millions de francs, le coton avec 9,600,000 francs, les cuirs secs avec 8,400,000 francs, les cuirs salés avec 6,900,000 francs.

La culture du café au Brésil ne date pas d'un siècle.

En 1762, le vice-roi, marquis de Lavradio, distribuait des semences aux colons, il dispensait du service militaire ceux qui avaient planté un certain nombre de cafiers. (*Memoria de A. S. C.*, Rio, 1843, p. 8.)

Malgré les efforts d'une prévoyance aussi remarquable, le café n'intervint pas dans les affaires commer-

ciales avant 1808. La production fut alors de 960,000 livres. (Id., *ibid.*, p. 9.)

En 1820, elle ne s'élevait encore qu'à 7,360,000 livres (*id.*, *ibid.*), mais à dater de 1828, dans la seule province de Rio de Janeiro, la récolte prit une extension annuelle d'environ 9,600,000 livres. (*Vicomte d'Abrantès, Essai sur la fabrication du sucre*, introduction, p. 7, Bahia, 1834). En 1843, la production du pays, après avoir alimenté la consommation intérieure, fournissait plus de 200,000,000 de livres au commerce de l'empire.

Le tableau suivant montre que, pendant une période de six années, l'exportation moyenne du café a été de 53,363,000 francs. L'année 1839-1840 y intervient avec des prix qui semblent exceptionnels. Mais les chiffres des trois années de 1842 à 1845 montrent une moyenne très-régulière de 196,491,000 livres, et de 51,554,000 francs.

Ces résultats s'identifient avec ceux qui sont demandés à l'année 1844-1845 pour guider les investigations.

Tableau de l'exportation du café.

PAYS DE DESTINATION.	1839 — 1840.	1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	1844 — 1845.	
	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	VALEURS EN FRANCS.
États-Unis.	52,075,907			64,434,904	102,236,736	79,911,761	20,796,959 81
Villes hanséatiques.	33,748,372			36,434,124	21,411,509	37,401,939	8,733,876 37
Angleterre.	30,967,197			26,792,328	32,486,934	29,964,582	8,028,330 74
Belgique.	8,432,700			9,386,559	8,745,001	15,974,173	4,116,367 05
France.	6,413,068			6,552,453	9,314,938	11,053,394	2,780,473 36
Autriche.	22,182,633			22,259,488	11,123,356	8,447,541	2,195,036 84
Suède et Norwége.	3,440,752			3,941,923	4,845,862	4,801,760	1,219,786 90
Danemark.	4,276,611			5,760,140	6,040,127	4,592,084	1,178,100 24
Portugal.	4,111,823			4,023,230	2,103,307	2,690,805	674,915 74
TOTAL DES PRINCIPAUX MARCHÉS.	174,648,193			180,585,248	198,307,761	194,838,139	49,723,847 05
Autres destinations.	6,113,459			8,136,538	3,109,249	4,498,789	1,770,721 80
TOTAL EXPORTÉ.				188,721,786	201,417,010	199,336,928	"
				52,365,905 07	53,811,737 30	50,268,325 49	52,599,460 32
							51,494,368 85
Valeur moyenne des six années (en francs).							53,363,721 68

Dans l'Amérique du Nord, les phases de la culture du coton présentent les mêmes phénomènes que la culture du café au Brésil avec les proportions de la puissance du pays.

En 1785, les Américains avaient quelques plantes de coton dans leurs jardins, ils n'en tiraient pas une quantité de 2,000 livres. En 1840, la récolte des États-Unis dépassait 790,000,000 de livres, d'une valeur de 418,000,000 de francs. (*Woobury, on coton.*)

Mais l'Américain a rencontré les plus grands avan-

tages pour accomplir les prodiges de son travail. L'abolition de la servitude dans le nord de l'Union vint livrer une abondance d'esclaves aux États du sud, en même temps que l'ère des manufactures s'ouvrait dans le monde.

L'industrie européenne ne put trouver qu'aux États-Unis des matériaux proportionnés à ses deux éléments irrésistibles d'une prospérité toujours croissante, la vapeur et la population.

Ainsi, le planteur du Sud avait des bras en suffisance

et l'ancien monde pour écoulement certain de sa marchandise.

Bientôt l'organisation manufacturière de l'Europe se transporta au delà de l'Atlantique. Elle s'établit à côté même de champs de coton, qui trouvèrent un nouveau débouché par l'impulsion d'un progrès universel, dont les besoins s'étendaient sans s'affaiblir sur aucun point.

Tandis que la plus grande révolution qu'ait subie la condition physique des peuples et leur travail favorisait les planteurs des États-Unis, les planteurs du Brésil, pour stimulant de la culture de leur café médiocre, n'avaient que la lente amélioration du sort des classes moyennes.

Les bras qui, dans le sud des États-Unis, se doublaient au profit de la culture du coton, manquaient à l'industrie brésilienne. L'esclave était détourné de la terre par les besoins intérieurs d'une société coloniale qui s'interdisait tout travail manuel. La traite des Africains en prit de l'activité; mais elle fut entourée d'entraves, et elle ne fournit aux planteurs que des instruments insuffisants et dispendieux.

Toutefois, la production du café au Brésil a traversé ces obstacles pour occuper aujourd'hui dans l'Amérique du Sud la place du coton dans l'Amérique du Nord.

Ces deux marchandises ne peuvent plus sortir de la consommation universelle. Mais l'avenir qui les attend ne semble pas devoir maintenir entre le Brésil et les États-Unis un développement proportionnel des avan-

tages dont les planteurs des deux pays se trouvent en possession.

Entre le 33^e degré de latitude et le golfe du Mexique, le climat et le sol, l'espace et la population, assurent à l'Amérique du Nord le monopole de la production du coton.

Le Brésil, au contraire, a beaucoup de rivaux. Ce sont les planteurs des possessions de la Hollande, de l'Angleterre et de la France. Viennent ensuite le Mexique, les îles du Cap-Vert et les établissements du Portugal sur la côte d'Afrique.

C'est avec le bas prix de son café qu'il a traversé la concurrence de tous les pays pour atteindre la consommation des classes inférieures. Le monopole qui lui en est échu n'a donc point de causes immuables; chaque progrès de la population et du travail dans d'autres régions, également favorisées par la nature, doit nuire au Brésil.

Mais malgré l'importance de semblables éventualités pour un peuple qui, en embrassant le futur, doit voir seulement des ombres dans les avantages d'une condition présente que l'avenir expose à des périls, il faut reconnaître que la production du café se place dans les affaires intérieures de l'empire et dans son commerce avec des caractères capitaux. Cette marchandise est devenue le régulateur du crédit national, en même temps que le mobile de la politique mercantile de l'État.

Quant au fait économique intérieur, il s'apprécie

suffisamment ici par les seuls chiffres de la quantité et de la valeur du café, rapprochés de la somme des autres produits qui sont livrés aux exportations de l'empire.

Quant au fait commercial, les divers aspects s'en découvrent dans les détails de la direction que prend le café brésilien en cherchant un marché. On y reconnaît l'attraction réciproque des plantations de café et des contrées manufacturières, ainsi que l'action des influences dont la consommation extérieure du café brésilien oppose les réalités à l'apparente exactitude de certaines théories des alliances commerciales du Brésil.

Le principal objet de l'étude des exportations doit être de montrer quel est cet ensemble de causes et d'effets.

On a vu précédemment que l'impulsion commerciale du Brésil sort d'une masse de marchandises de 118,000,000 de francs, composée de café, de coton, de cuirs salés et de cuirs secs.

En détachant de ce groupe :

1° Les cuirs avec	fr.	45,393,290	98
2° Le coton avec		9,637,570	99
Le total est de		25,030,861	97

et il reste pour valeur du café et du sucre 93,628,573 fr. 97 c.

Ce chiffre des produits coloniaux doit prendre place en regard de 44,766,714 fr. 08 c., complément du total des exportations.

Mais, par la nature des choses, les cuirs sont une marchandise qui se soigne elle-même en allant à un écoulement toujours certain et sans concurrence. La valeur de 45,398,290 fr. 98 c. en est donc mise de côté, et le Brésil se pose en face du monde avec ces deux groupes de produits auxquels il doit assurer un marché : l'un de 93,628,573 fr. 97 c. en denrées coloniales, l'autre de 29,373,424 fr. 10 c. en articles divers.

Ces simples remarques donnent des conclusions importantes.

D'abord, quel que puisse être dans l'avenir le développement des diverses industries du Brésil, l'agriculture a aujourd'hui, dans le travail national, une prépondérance manifeste qui doit croître avec la marche du temps.

En effet, ce n'est point dans le développement régulier de la population que le Brésil peut trouver des bras pour des manufactures, et le contingent qu'il recevra de l'émigration étrangère se composera de défricheurs.

Secondement, les produits de l'agriculture brésilienne font concurrence aux colonies des États européens. La plus forte partie des exportations du Brésil doit donc être entraînée vers les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Europe centrale.

Rio de Janeiro s'unit à la Nouvelle-Orléans, à New-York, à Anvers, à Hambourg et à Trieste par une propulsion qui, dans l'ordre des échanges, reçoit la double

sanction de la nature et de la répartition de la terre entre les diverses souverainetés.

L'organisation du Zollverein allemand, en 1833 et en 1841, vint reconnaître et favoriser ces tendances en ouvrant une place à leur action dans un système général d'alliances mercantiles. C'étaient les pays sans colonies qui devaient consommer la grande masse des produits du Brésil ; l'équité et la prévoyance semblaient inviter le Brésil à favoriser leurs manufactures par des privilèges.

Si la sujétion commerciale dont la colonie brésilienne avait payé son affranchissement du monopole de la mère-patrie, et plus tard son indépendance comme nation, devait entraver le marché du gouvernement impérial dans une nouvelle voie, l'Angleterre elle-même diminuait les obstacles par la rigueur différentielle que son tarif faisait éprouver au Brésil, et plus encore par l'emploi des mesures vexatoires de l'abolition de la traite des Africains et de l'esclavage.

De ce côté donc, le grand principe de la solidarité commerciale du Brésil et des contrées privées de colonies, maintenait sa théorie avec avantage.

La consommation du café aux États-Unis vint lui donner une complète évidence d'application à laquelle il faut s'arrêter.

Pour comprendre tous les résultats de l'exportation du café du Brésil, il faut bien établir les caractères de la prépondérance de cette marchandise au milieu des intérêts du pays. Pendant la période de 1839 à 1845,

l'exportation annuelle moyenne de café a été de 33,363,721 fr. 68 c., tandis que l'exportation du sucre, pendant la même période, n'a été que de 32,250,290 fr. 43 c. Toutefois, ce n'est pas dans les seuls rapports des chiffres de chacun des articles de la production générale qu'on doit en chercher la mesure.

Ainsi, l'exportation du café et du sucre pendant l'année 1844-45 ne présente qu'une différence de 9,360,000 francs au profit du café. Mais la culture du café est une industrie ascendante, à laquelle l'avenir offre de vastes espaces. Elle s'est installée au centre politique et commercial de l'État. Ses exigences sont les plus favorisées. Les capitaux et les autres forces du pays en subissent l'attraction.

Les moyens de production d'un peuple nouveau, forcé d'user de l'esclavage, peuvent cependant, pour le café, approcher des procédés de culture et de préparation des autres contrées. Enfin, le café admet l'exportation restreinte.

La production du sucre, au contraire, fondée sur le système des grands établissements par des exigences que favorisait l'institution des majorats, est d'abord exposée à une crise par la progression de la division des héritages.

Elle demande ensuite des capitaux toujours disponibles pour profiter des appareils et des procédés nouveaux de chaque découverte des sciences, ou le planteur brésilien resterait dans une position d'infériorité en présence de ses concurrents.

Les capitaux manquent au Brésil, comme les mécaniciens et toute cette classe d'ouvriers pour lesquels la routine, accompagnée d'intelligence, n'est qu'une plus grande aptitude à pratiquer les perfectionnements de leurs métiers.

C'est donc le café qui entraîne les affaires du Brésil. Or, il tend à diriger son écoulement vers l'Amérique du Nord.

Le tableau précédent montre qu'en 1844-45 les États-Unis ont pris 79,914,000 livres au total de l'exportation du café brésilien, égal à 199,336,000 livres.

Mais ce n'est pas au seul fait de l'exportation que l'attention doit s'arrêter en considérant ces chiffres.

Pour reconnaître la capacité réelle d'un marché, il est nécessaire de séparer la portion de produits étrangers qu'il consomme de celle qu'il revend à d'autres contrées, soit comme excédant de ses propres besoins, soit comme opération d'entrepôt.

La statistique des États-Unis se présente ici pour compléter les indications des documents officiels brésiliens.

Pendant la période de 1808 à 1812, la moyenne annuelle de la consommation du café aux États-Unis a été de 16,158,000 livres. Pendant la période de 1836 à 1840, la même moyenne s'est élevée à 96,874,000 livres. (*M^e Tucker. Progress of the U. S., p. 205.*)

De 1841 à 1845, les États-Unis ont reçu de l'étranger un total de 586,238,100 livres de café, dont

39,666,864 livres ont été réexportées, et il en est resté 546,571,249 livres pour la consommation des cinq années, ou 109,314,249 livres en moyenne annuelle.

C'est ce qui résulte de l'aperçu suivant :

Commerce du café aux États-Unis.

ANNÉES.	Quantité importée.	Quantité réexportée.	Quantité consommée.
	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.
1841	114,984,783	5,784,536	109,200,247
1842	112,764,635	5,381,058	107,383,577
1843	92,295,660	6,378,994	85,916,666
1844	158,332,111	8,620,291	149,711,820
1845	107,860,911	13,501,972	94,358,939
	586,238,100	39,666,861	546,571,249
Moyenne.	117,247,100	7,933,372 $\frac{1}{5}$	109,314,249 $\frac{1}{5}$

(*Weekly Herald*, 1847, p. 432.)

Le fait présent de la consommation du café aux États-Unis est donc considérable. Le progrès en a été rapide par des causes régulières et durables qui sont l'accroissement de la population, les besoins spéciaux de l'émigration de race germanique, et l'influence des sociétés de tempérance qui proscrivent l'usage des boissons fermentées sur le continent, des extrémités du Canada aux extrémités de la Louisiane, et du littoral jusqu'aux terres indiennes.

Quel que soit l'état des choses du monde, la vallée du Mississippi s'alimentera du café brésilien. Le bas prix en est au niveau de toutes les classes de défricheurs. Cette même qualité médiocre se combine trois fois par jour avec les habitudes et les besoins de toute la population.

Le café s'amoncelle à la Nouvelle-Orléans. Il s'y échange contre la farine, le tabac, le coton et les salaisons. Il remonte ensuite, par les ramifications innombrables de la grande vallée, jusqu'à la demeure du dernier des pionniers dans les forêts de l'Ouest.

New-York a des voies aussi faciles pour répandre le café dans le centre du pays et dans la région des grands lacs jusqu'à la rencontre du courant commercial de la Nouvelle-Orléans.

C'est ainsi qu'une consommation universelle du vaste marché des États-Unis favorise la principale production du Brésil.

Les Américains la stimulent encore par les exigences de leur système d'opérations de trouver à Rio le paiement comptant des farines qu'ils y apportent. Ils le prennent en café.

Tandis que le commerce européen marchande avec les planteurs, en consultant les prix d'Anvers et de Hambourg, où les besoins sont limités, et la spéculation prudente trop à l'étroit, l'Américain, à tout hasard, remplit de café le navire qu'il vient de décharger. Il en fait une marchandise américaine dont le prix d'achat devient une condition secondaire par les chances incal-

culables de l'ensemble des transactions successives des régions auxquelles il va livrer cette cargaison de retour. En sorte que la rapidité du règlement de ses affaires et l'extension de ses débouchés sont des avantages permanents, où il alimente sans cesse sa hardiesse d'entreprise.

Le progrès et l'importance de la consommation du café brésilien dans l'Amérique du Nord venaient donc donner au principe de l'alliance de l'empire et des États sans colonies la plus éclatante sanction. Mais il arriva que les faits trouvèrent dans leur propre régularité et dans leur propre ampleur la ruine des conséquences naturelles qu'on devait en tirer pour passer de la théorie à une politique d'application.

Les États-Unis ne demandaient rien au Brésil pour exporter si abondamment son café. Il n'était pas même facile à leur gouvernement d'invoquer à cet égard des moyens de favoriser ou de restreindre la consommation en rapport avec les actes du gouvernement impérial : le peuple de la vallée du Mississippi faisait de l'entrée libre du café un titre de popularité et un cri de ralliement électoral.

Ainsi, sans aucun sacrifice, le Brésil avait un écoulement pour son principal produit. Dès lors il refusa de s'engager dans une politique commerciale dont une grande partie des avantages lui étaient livrés gratuitement par l'Amérique du Nord, tandis qu'il aurait dû les acheter en Europe ; et dans le prix qui lui aurait été imposé se trouvait l'obligation de frapper le com-

merce de l'Angleterre et de la France. C'étaient des complications et des périls à côté desquels les faveurs rencontrées chez les Américains du Nord ne laissaient pas de place pour des compensations suffisantes. Le Brésil ne modifia pas sa politique décidée à accorder à tous les pavillons des droits égaux dans ses ports.

En sorte que les États européens sans colonies, et spécialement le groupe allemand, dont la fédération commerciale eût trouvé une importante extension en se liant au Brésil par un tarif différentiel, durent renoncer à faire prévaloir un système que les choses européennes eussent sans doute sanctionné, mais que les choses américaines, dégagées de périls et de conditions, dispensaient d'appliquer.

Cette influence des États-Unis sur les affaires du Brésil est digne d'attention. D'un seul coup elle a marqué la position commerciale du Brésil dans le monde. Elle lui a donné l'indépendance vis-à-vis de l'Europe. Elle a détruit l'efficacité d'un système de droits différentiels pour favoriser les exportations de l'empire, en ne laissant à ce principe qu'à se faire valoir comme élément d'organisation de la marine marchande, dont les destinées du Brésil ne peuvent point manquer plus longtemps.

Ce n'est pas seulement au milieu de la production dont se forme la richesse du pays que le café tient le premier rang. La même place doit lui être marquée dans le présent et dans l'avenir entre les causes de l'attraction que le Brésil exerce sur le commerce des

autres contrées et entre les intérêts qui ont fondé les traditions mercantiles de son gouvernement.

Dans l'ensemble presque infini des industries de l'empire, des éléments de son crédit, et des affaires qu'il étend sur le globe, le capital du café apparaît au centre d'un immense mécanisme comme régulateur de l'impulsion puissante qu'il lui imprime.

Les considérations précédentes démontrent d'abord quelle vigueur les transactions avec le Brésil trouvent dans l'exportation du café. On y voit ensuite l'expression en chiffres des avantages directs et indirects que les divers pays doivent trouver sur les marchés du Brésil en s'ouvrant à l'écoulement du principal article de la production nationale.

Pour les affaires du café, l'attention trouve ici comme conclusion dégagée d'autres détails le classement suivant des pays d'exportation :

Les États-Unis	fr. 20,700,000 00
Les villes hanséatiques	8,700,000 00
L'Angleterre	8,000,000 00
La Belgique	4,400,000 00
La France	2,700,000 00
L'Autriche	2,400,000 00
La Suède et la Norwége	4,200,000 00
Le Danemark	4,400,000 00
Le Portugal	600,000 00

Par sa valeur et par la place qu'il occupe dans l'organisation des industries du Brésil, le sucre suit immédiatement le café. En 1844-45, le capital de son

exportation s'est élevé à 42 millions de francs pour une quantité de 239 millions de livres. Les relations dont le sucre est la marchandise ne s'identifient point comme les affaires du café avec tous les éléments de la force et de la prospérité du Brésil. Leur importance se mesure avec les chiffres de la statistique, et l'avenir s'entoure d'incertitude. Les exigences de la culture et de la fabrication mettent le sucre dans une dépendance de l'esclavage bien plus rigoureuse que celle du

Tableau officiel de l'exportation du sucre.

PAYS DE DESTINATION.	1839 — 1840. — LIVRES.	1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	1844 — 1845.		
		LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	VALEURS EN FRANCS.	
Angleterre	33,144,315			50,559,104	36,611,791	50,750,027	8,339,315 47	
Autriche	40,907,489			28,434,639	32,044,088	35,202,389	6,062,446 92	
Portugal	25,404,202			13,170,654	20,154,563	31,362,162	4,463,226 55	
Villes hanséatiques.	37,429,306			16,946,923	13,151,287	23,382,574	3,075,650 40	
Plata.	7,701,126			14,445,721	12,987,015	14,276,916	2,631,054 62	
Sardaigne.	6,359,206			10,377,148	7,314,000	12,239,837	2,400,922 74	
Suède et Norwège.	9,865,444			1,978,240	14,565,543	9,962,088	1,883,510 24	
Danemark.	998,109			2,323,948	2,018,035	6,023,466	1,182,939 08	
États-Unis.	241,402				6,654,291	6,243,108	1,373,779 29	
TOTAUX DES PRINCIPAUX MARCHÉS.	102,050,599			138,236,377	154,471,143	190,351,567	32,813,145 31	
Autres destinations	15,260,581			28,474,712	27,384,242	48,889,607	9,320,859 81	
TOTAL EXPORTÉ.	177,311,180			166,711,089	181,855,385	239,241,174	"	
	{ Livres			34,977,129 64	24,627,266 61	29,407,573 37	30,333,781 84	42,134,005 12
	{ Valeurs en francs.							
Valeur moyenne des six années								32,250,290 13

café. Les latitudes de la canne à sucre sont défavorables au travail de la race européenne. D'autres contrées de la même zone font concurrence au Brésil pour le sucre comme pour le café; mais le sucre a le désavantage des mauvaises chances que la betterave des pays tempérés prépare aux plantations des tropiques.

Le tableau qui suit montre quels ont été les résultats de l'exportation du sucre pendant la période des six années de 1839 à 1845:

Depuis 1842, l'Angleterre tient la première place dans l'exportation du sucre brésilien.

La réforme de son tarif s'est trouvée sanctionnée par les 8 millions de francs de l'approvisionnement que constate le tableau précédent. Ce fut en même temps le contre-poids des arguments que l'insignifiance des exportations du sucre vers la France et l'Espagne fournissait aux promoteurs de l'alliance du Brésil et des États sans colonies.

Après l'Angleterre, les pays qui prennent une part notable au commerce du sucre sont, dans l'ordre des chiffres, l'Autriche, le Portugal, les villes hanséatiques, la Plata, la Sardaigne, la Suède et la Norvège, le Danemark et les États-Unis.

Le chiffre des autres destinations s'élève à un peu plus de 9 millions :

La France en prend environ . fr.	942,000 00
La Prusse.	644,000 00
La Belgique	123,000 00
L'Espagne.	54,000 00
Les divers pays.	7,237,000 00

Par le rapprochement des tableaux détaillés de la destination du café et du sucre, on voit comment se distribue entre les principaux pays la somme de 93 millions, valeur des deux plus considérables produits que le Brésil livre au commerce.

C'est la mesure des forces que la capacité d'exportation donne aux principaux concurrents du marché de l'importation.

Dans ce classement se rangent :

Les États-Unis avec fr.	22,170,000 00
L'Angleterre	16,367,000 00
Les villes hanséatiques.	12,409,000 00
L'Autriche	8,857,000 00
Le Portugal.	5,138,000 00
La Belgique.	4,239,000 00
La France	3,722,000 00
La Suède et la Norvège	3,103,000 00
La Plata.	2,831,000 00
La Sardaigne	2,400,000 00
Le Danemark	2,361,000 00
Autres pays, destinations diverses et valeurs omises	10,031,573 97

TOTAL de l'exportation du café et
du sucre 93,628,573 97

Les rapports dans lesquels se trouvent, à l'égard du café et du sucre, ces mêmes pays, groupés par États à colonies ou sans colonies, ne sont pas d'une vérification moins intéressante pour apprécier les tendances de la politique commerciale du Brésil.

La première catégorie comprend l'Angleterre, l'Espagne, la France, la Hollande et le Portugal avec une valeur totale en café et en sucre
de fr. 25,634,248 99

La seconde catégorie réunit l'Autriche, la Baltique, la Belgique, le

A reporter. 25,634,248 99

Report.	23,634,248 99
Chili, le Danemark, les Deux-Siciles, les États-Unis, l'Italie, la Pacifique, la Plata, la Prusse, la Russie, la Sar- daigne, la Suède et la Norwége, la Turquie et les villes hanséatiques avec.	63,452,008 52
Destinations diverses	4,542,316 46
TOTAL.	<u>93,628,573 97</u>

Ainsi, aux 23 millions de leurs concurrents, les États sans colonies opposent 63 millions.

Au premier aspect, le fait d'une prépondérance incontestable semble leur assurer le droit et le moyen d'entraîner le Brésil vers une politique commerciale de tarif différentiel.

Sur cette question des alliances mercantiles de l'empire, les affaires du café ont déjà fourni des vérifications assez décisives, dont le résultat reparait ici, au moment où il faut écarter toutes les théories et toutes les apparences pour arriver aux réalités de l'exportation des denrées tropicales du Brésil.

Le capital de 63,452,008 fr. 52 c. ne peut pas être pris en totalité comme élément d'antagonisme et comme mesure de la prépondérance des États sans colonies sur leurs rivaux. Il doit être diminué d'abord de la valeur du café que les États-Unis achètent au Brésil.

En effet, on a vu que cette exportation est dans la

force des choses et hors d'un contrôle sans lequel elle ne peut point donner au gouvernement américain un argument d'alliance fondé sur le droit à un équivalent.

Le contingent des États sans colonies en est diminué de . . . fr. 20,796,959 81

Il faut lui en enlever également la part qu'il reçoit des pays dont les affaires sont sans poids, ou par leur insignifiance, ou par la nécessité de la direction qui les pousse vers le Brésil.

Tels sont le Chili, les Deux-Siciles, l'Italie, les ports de la mer Pacifique, la Plata et la Turquie ; c'est un total de

3,218,009 55

Le même caractère doit être reconnu aux destinations diverses d'une valeur de

4,542,316 46

En sorte qu'une somme de . . . se détache, par une évidente neutralité, du capital de l'exportation des États sans colonies. Il leur reste. qu'ils opposent aux de leurs compétiteurs.

30,557,285 82

32,894,722 70

25,634,248 99

C'est donc à une différence de . . . 7,260,473 71

qu'il faut ramener en réalité les termes de l'antagonisme des deux groupes.

Sans doute, la politique qui aurait opéré sur cette

base pour se lier aux États sans colonies eût entrepris une expérience à laquelle les faits commerciaux, bien jugés, ne donnaient pas une suffisante garantie de bons résultats.

Le café et le sucre sont donc les marchandises prépondérantes du Brésil et les éléments de la position des principaux États dans ses marchés.

Mais le coton et les cuirs entrent aussi dans la production des grandes industries du pays, puisqu'ils

Tableau de l'exportation du coton.

PAYS DE DESTINATION.	1839 — 1840.	1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	1844 — 1845.	
	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	VALEUR EN FRANCS.
Angleterre.	12,512,193	"	"	17,912,083	20,677,334	17,675,163	6,288,132 68
Espagne.	2,943,147	"	"	1,493,429	2,668,209	4,779,801	1,881,101 83
Prusse	"	"	"	"	"	1,917,885	782,706 50
Portugal	467,730	"	"	612,588	501,866	1,022,501	300,154 71
France	1,367,209	"	"	1,542,961	1,949,928	885,801	328,989 10
États-Unis.	4,627,538	"	"	"	"	"	"
TOTAL DES PRINCIPAUX MARCHÉS. . .	21,917,817	"	"	21,561,061	25,797,337	26,281,151	9,579,084 82
Autres destinations.	417,725	"	"	363,712	257,826	165,102	58,486 17
TOTAL EXPORTÉ.	22,335,542	"	"	21,924,773	26,055,163	26,446,253	"
} Livres.							
} Valeur en francs.	11,718,896 86	11,529,403 10	9,482,231 63	10,153,452 75	10,734,337 26	9,637,570 99	9,637,570 99
Valeur moyenne des six années							

fr. 10,542,648 78.

représentent pour l'exportation moyenne d'une période de six années un capital de 24 millions de francs. Il est nécessaire de rechercher si la distribution qui s'en fait entre les concurrents modifie le classement de leurs opérations en café et en sucre.

Les détails de cette vérification se trouvent dans les trois tableaux suivants, qui donnent la valeur et la destination du coton et des cuirs exportés pendant la période des six années de 1839 à 1845 :

Tableau de l'exportation des cuirs secs.

PAYS DE DESTINATION.	1839 — 1840.
	LIVRES.
États-Unis	157,672
Angleterre.	774,041
Portugal	3,330,231
Villes hanséatiques.	1,258,988
France	648,056
Belgique	228,912
TOTAL DES PRINCIPAUX MARCHÉS.	5,397,900
Autres destinations	3,372,182
TOTAL EXPORTÉ.	8,970,082
	Livres.
	Valeur en francs.
8,970,082	5,587,380 10
Valeur moyenne des six années	

Tableau de l'exportation des cuirs secs.

1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	1844 — 1845.	
				LIVRES.	VALEUR EN FRANCS.
—	—	—	—	LIVRES.	—
LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	—
—	—	2,402,724	8,672,688	8,331,028	3,141,477 23
—	—	4,034,008	2,581,308	3,733,880	1,502,663 38
—	—	3,778,824	4,619,599	2,174,389	862,839 18
—	—	2,092,889	2,465,231	1,852,810	691,556 78
—	—	1,766,233	2,036,056	1,071,244	450,092 15
—	—	152,006	393,344	1,012,748	464,007 32
—	—	14,226,684	20,768,826	18,176,099	7,132,636 04
—	—	5,470,264	4,609,603	3,459,722	1,274,434 82
—	—	19,705,948	25,378,429	21,635,821	—
3,754,346 66	4,006,027 03	7,747,901 55	9,268,233 43	8,407,070 56	8,407,070 56
fr. 6,451,841 55.					

Tableau de l'exportation des cuirs salés.

PAYS DE DESTINATION.	1839 — 1840.
	LIVRES.
Angleterre.	2,316,384
France	1,416,672
États-Unis.	2,829,184
Sardaigne	426,944
Villes hanséatiques.	1,038,560
Portugal	1,268,448
TOTAL DES PRINCIPAUX MARCHÉS.	9,296,192
Autres destinations	1,026,230
TOTAL EXPORTÉ.	10,322,422
	Livres.
	Valeur en francs
10,322,422	3,288,788 03
Valeur moyenne des six années	

1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	1844 — 1845.	
				LIVRES.	VALEUR EN FRANCS.
—	—	—	—	LIVRES.	—
LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	LIVRES.	—
—	—	2,453,408	5,348,896	11,112,768	4,276,872 99
—	—	2,108,608	2,672,992	2,628,576	1,016,404 00
—	—	757,376	1,311,904	1,855,392	559,985 63
—	—	—	712,000	986,512	376,304 00
—	—	350,720	285,600	912,768	346,695 18
—	—	895,008	738,624	710,948	239,367 01
—	—	6,565,120	11,070,016	18,216,964	6,815,628 81
—	—	2,247,712	2,498,272	718,868	170,591 61
—	—	8,812,832	13,568,288	18,935,832	—
4,207,766 46	4,861,017 50	2,982,166 27	5,537,076 63	6,086,220 42	6,086,220 42
fr. 4,643,839 21.					

Les considérations qui se lient au commerce des produits tropicaux dans le monde exigeaient une appréciation exacte de l'intervention de chaque pays dans cette partie des affaires du Brésil. Il en est résulté un classement dont les États-Unis occupent le premier rang. A leur suite viennent l'Angleterre, les villes hanséatiques, l'Autriche, le Portugal, la Belgique, la France, la Suède et la Norwége, la Plata, la Sardaigne et le Danemark. Par le complément que le coton et les cuirs livrent aux transactions des principales marchandises de l'empire, les États-Unis passent au deuxième rang des affaires d'exportation à l'avantage de l'Angleterre, et la Belgique change de place avec la France. Ce sont les chiffres de ce nouveau classement qu'il reste à présenter.

Au capital de 438,395,288 fr. 05 c., somme des exportations du Brésil en 1844-45, le café, le sucre, le coton et les cuirs fournissent un contingent dont la distribution donne la mesure précise des forces avec lesquelles les principaux pays ont pris position sur le marché du Brésil.

Ces exportations spéciales se résument de la manière suivante :

1° Café	fr.	51,494,568 85
2° Sucre		42,134,005 85
3° Coton		9,637,570 99
4° Cuirs secs.		8,407,070 56
5° Cuirs salés.		6,986,220 42
TOTAL.		<u>118,659,475 94</u>

Dans l'ordre que forme leur ensemble se présente
d'abord l'Angleterre avec . . . fr. 28,433,315 26

Viennent ensuite :

Les États-Unis	25,872,201	96
Les villes hanséatiques	13,447,778	73
L'Autriche	8,837,483	76
Le Portugal	6,560,503	49
La France	5,517,977	66
La Belgique	4,704,044	97
La Suède et la Norwége	3,103,597	44
La Plata.	2,831,054	62
La Sardaigne	2,777,226	74
Le Danemark	2,364,039	32
L'Espagne	1,935,532	60
La Prusse	1,427,616	41
Autres pays et destinations di- verses	10,830,073	88

TOTAL. 118,659,433 94

En rapprochant de cette nomenclature le tableau général des exportations du Brésil de l'année 1844-1845 dont le total est de 138,395,288 fr. 05 c., on trouve pour les produits secondaires une somme de 49,735,852 fr. 44 c.

La répartition qui s'en fait entre les différents pays modifie d'une manière notable, à l'égard du Portugal et de la Plata, le classement particulier qu'a donné le commerce des articles principaux. Du cinquième rang qu'il y occupe avec 6,560,503 fr. 49 c., le Portugal

passé au quatrième rang, avec 12,400,773 fr. 53 c., dans l'ordre des exportations générales; et la Plata s'y élève au septième rang, avec 7,141,017 fr. 65 c., tandis que les articles principaux la laissent au neuvième rang, avec 2,831,054 fr. 62 c.

Après avoir énuméré les marchandises d'importation et d'exportation du Brésil, ainsi que la provenance des unes et la destination des autres, il faut continuer l'étude des affaires commerciales de l'empire dans leurs rapports avec les divers pays, en vérifiant quels sont les termes et les résultats de la liquidation générale des comptes du Brésil et du reste de l'univers.

Le détail de la gestion des intérêts mercantiles dans les marchés du Brésil se lie naturellement au même sujet.

On a déjà vu que, suivant les chiffres de la statistique officielle, le capital des exportations du Brésil ne suffit pas à l'acquittement des marchandises importées.

Pendant la période quinquennale de 1839 à 1845, la moyenne annuelle des importations a été de fr. 160,032,311 76
tandis que la moyenne des exportations a été seulement de 122,816,791 18

Différence en faveur des importations 37,215,520 58

Pour l'année 1844-1845, cette balance des chiffres met à la charge du Brésil une valeur de fr. 29,922,414 70

Comme les particularités de ce dernier résultat doi-

vent servir à faire reconnaître la position mercantile des pays qui exploitent le marché brésilien, le tableau suivant présente les chiffres officiels de la balance des importations et des exportations de chacun d'eux pendant la même année 1844-1845.

Tableau comparatif des valeurs d'importation et d'exportation de
l'année financière 1844 —

PAYS ET PORTS ÉTRANGERS.	
Russie	
Suède et Norwèg	
Danemark	
Autres ports de la Baltique	
Hollande et ses possessions	
Grande-Bretagne et ses possessions	
Belgique	
Prusse	
Villes hanséatiques	
États autrichiens	
France et ses possessions	
Espagne et ses possessions	
Portugal et ses possessions	
États sardes	
Deux-Siciles	
Autres ports d'Italie	
Turquie	
États-Unis	
États du Rio de la Plata	
Pérou	
Chili	
Autres ports de l'océan Pacifique	
Divers ports non dénommés	
Pêche	
Produit de saisies	
Consommation et provisions	
Total	
En déduisant de la différence la plus forte la somme la plus faible	
La différence réelle en faveur de l'importation est de	

l'empire du Brésil, classées par pays et ports étrangers, pendant
1845. (Valeurs en francs.)

VALEURS OFFICIELLES.		DIFFÉRENCE EN FAVEUR	
IMPORTÉS.	EXPORTÉS.	DE L'IMPORTATION.	DE L'EXPORTATION.
154,255 88	1,019,664 71	"	865,408 83
882,988 24	3,308,673 53	"	2,425,685 29
210,038 24	2,475,573 53	"	2,265,535 29
199,638 24	884,797 06	"	685,158 82
371,555 88	369,911 76	1,644 12	"
80,715,970 59	33,255,435 29	56,460,535 29	"
2,555,244 12	4,742,994 12	"	2,187,750 00
24,217 65	1,432,832 35	"	1,408,614 71
8,017,300 00	14,248,202 94	"	6,230,902 94
1,399,132 35	9,193,932 35	"	7,794,800 00
21,886,302 94	7,241,517 65	14,644,785 29	"
2,168,620 59	2,050,047 06	118,573 53	"
13,389,441 18	12,400,773 53	988,667 65	"
964,852 94	3,155,258 82	"	2,190,405 88
292,217 65	498,400 00	"	206,182 35
736,403 88	663,414 71	72,991 18	"
"	569,976 47	"	569,976 47
16,775,823 53	27,089,155 88	"	10,313,332 35
5,034,376 47	7,141,017 65	"	2,106,641 18
2,058 82	"	2,058 82	"
271,102 94	486,826 47	"	215,723 53
86,411 76	484,982 35	"	398,570 59
2,602,038 23	5,365,017 65	"	2,762,979 42
565,750 00	"	565,750 00	"
11,958 82	"	11,958 82	"
"	316,882 35	"	316,882 35
168,317,702 94	138,395,288 23	72,866,964 70	42,944,550 00
"	"	42,944,550 00	"
"	"	29,922,414 70	"

Ce tableau présente les deux aspects sous lesquels doit être considérée la balance mercantile du Brésil.

C'est d'abord l'évaluation des procédés extérieurs par lesquels le commerce du monde donne au Brésil le moyen de couvrir une partie considérable du déficit de ses comptes particuliers avec certains pays.

Ainsi, envers l'Angleterre, son compte d'importation et d'exportation grève l'empire d'une dette de plus de 56 millions de francs. Envers la France, c'est plus de 44 millions.

A cette somme de 70 millions se joignent les soldes de la Hollande, de l'Espagne, du Portugal, des divers ports d'Italie.

En sorte que les chiffres officiels des opérations passées du commerce du Brésil le laissent débiteur de 72,866,964 fr. 70 c. envers une partie de ses fournisseurs. Mais le Brésil est créancier des autres.

Les mêmes renseignements officiels établissent que l'Amérique du Nord, les États autrichiens et les villes hanséatiques lui doivent plus de 24 millions de francs pour excédant d'exportation.

La Suède et la Norvège, le Danemark, la Belgique, la Prusse, la Sardaigne, la Plata, y ajoutent plus de 13 millions et les autres pays plus de 5 millions.

C'est un total de 42,944,550 francs, dont le Brésil livre le montant à l'Angleterre, à la France et aux autres créanciers de l'importation en traites qui s'acquittent dans le mouvement général des affaires mercantiles de tous les peuples.

Par ce compte des opérations saisissables, la dette du Brésil envers l'étranger se réduit à 29,922,414 fr. 70 c.

Mais il faut admettre, ainsi qu'on l'a déjà dit, que ce déficit, résultant des chiffres authentiques, peut s'amoinrir par l'effet d'opérations que la statistique n'atteint point. L'imperfection inévitable du procédé des évaluations officielles concourt avec le commerce des métaux et des pierreries pour faire accorder ici quelque latitude à l'action de la continuelle tendance d'équilibre des échanges.

Si toutefois, comme on l'a vu ailleurs, des doutes peuvent exister à l'égard de l'exactitude des résultats du tableau précédent, il ne peut pas y en avoir à l'égard du fait d'un déficit : le Brésil se grève chaque année d'une dette considérable par l'insuffisance de son exportation.

La statistique l'évalue à environ 30 millions de francs pour l'année 1844-1845; et, pendant la période quinquennale de 1839-1845, elle s'est élevée en moyenne à 37 millions.

Ces chiffres établissent des présomptions qui trouvent des preuves dans les excès du crédit accordé par l'importation.

Ici, de longs développements sont superflus. Il y a un état de choses mercantiles du Brésil qui n'est point contestable. Les plaintes unanimes du commerce étranger démontrent suffisamment l'existence du mal, et la mesure s'en trouve dans l'énergie des moyens

qui ont été employés pour en arrêter les effets : les principales maisons de Rio ont signé des conventions par lesquelles elles se sont engagées à restreindre les crédits et à ne les accorder, même pour de courts délais, qu'avec des conditions de garantie.

On arrive ainsi au second aspect sous lequel doit être examinée la balance des chiffres du tableau précédent, celui qui présente le Brésil comme marché obéré.

Lorsqu'il a fallu vérifier les moyens avec lesquels le Brésil paye son approvisionnement de marchandises étrangères, on a indiqué les causes de l'ascendant et des excès de l'importation.

Sous l'influence de l'encombrement des fabriques anglaises et de l'ouverture des ports d'un pays nouveau, livré à l'esprit d'aventure et de spéculation par une propension du caractère des habitants et par les chances de l'exploitation des métaux et des pierres précieuses, le Brésil devint un marché d'opérations aléatoires.

Il se fit une situation mercantile irrégulière, dans laquelle la demande des besoins réels du pays ne mesura point l'étendue des offres étrangères.

Une fois engagées dans cette voie, les affaires tendirent sans cesse à se restaurer par la propre extension du mal qui les ruinait.

Tels furent dès l'origine les rapports du commerce étranger et du commerce indigène sur le littoral ; et par la force des choses, ce fut également la situation

des transactions du littoral et de l'intérieur de l'empire.

Dans l'ensemble d'observations suggérées au spectateur de la réalité des affaires mercantiles de l'empire, l'état obéré de son marché se place immédiatement avec les caractères de l'évidence. Il est donc superflu de s'attacher à la démonstration de son exactitude, mais le moment est venu d'en considérer les effets.

Ils doivent être considérables, puisque l'excédant des importations s'est probablement accumulé depuis l'ouverture des ports en 1808.

Le chiffre de cet arriéré à liquider n'est pas connu. L'opinion générale y intéresse l'Angleterre seule pour 30 millions de francs.

Au Brésil, les transactions présentes sont donc sous le poids d'une véritable dette flottante, exigible en droit, inexigible en fait.

C'est la position du commerce anglais dans ce marché qui s'en trouve le plus circonvenue; mais toutes les opérations du commerce étranger en subissent des conséquences qui s'ajoutent aux termes réguliers et généraux des affaires.

La tendance du marché brésilien à exagérer ses importations devait avoir pour résultat direct une tendance égale des étrangers à s'y établir: plus les affaires inclinaient à devenir irrégulières et aléatoires, plus elles exigeaient de surveillance et de pratique du pays.

Il y avait nécessité de continuer l'importation en la

combinant avec l'amortissement d'un arriéré qui était déjà très-lourd, et auquel il fallait encore laisser la chance de s'accroître par la tolérance invétérée des longs crédits. Les fournisseurs du Brésil envoyèrent gérer par leurs propres agents des intérêts aussi compliqués.

Ainsi se sont formées, dans les principaux ports du Brésil, les agglomérations anglaises.

Plus tard, l'Allemagne a subi la même exigence ; les progrès des autres pays sont subordonnés à l'emploi du même procédé ; et de nouvelles relations avec le Brésil ne s'établiront solidement qu'à ce prix.

Cette installation permanente devait être pour l'Angleterre le meilleur moyen de tourner au profit des affaires courantes et futures la prépondérance dont l'arriéré de compte du Brésil lui fournissait l'instrument, comme aussi d'en répartir les pertes inévitables entre ceux qui en avaient couru le hasard et ceux qui avaient à bénéficier de la hardiesse d'entreprise de leurs devanciers.

En effet, dans le cours des choses de ces agglomérations, les individus disparaissent, se retirent ou se remplacent sans suspension ni crise pour les transactions. Or, une liquidation avec un marché obéré est la plus dangereuse des éventualités.

Les agglomérations étrangères dans les ports du Brésil sont en réalité une espèce d'institution de main-morte mercantile sous les auspices de laquelle les commerçants trouvent des successeurs sans devoir faire

avec les Brésiliens un règlement du passé qui entraînerait la ruine des uns sans le profit des autres.

C'est avec le continuateur de la maison, cessionnaire, ancien associé ou commis, que l'arriéré se liquide par une transaction, ou en stipulant pour quel intérêt le commerçant en retraite participera aux chances des résultats définitifs.

Ainsi s'allège pour le Brésil le poids du passif de la consommation par le sacrifice du créancier qui se retire, combiné avec l'intérêt de son successeur à être patient pour favoriser ses transactions courantes.

C'est aussi par ce continuel renouvellement de personnel, d'activité et d'esprit d'entreprise dans le commerce étranger que le Brésil, quoique obéré, peut étendre ses demandes à l'importation.

En changeant de mains, le compte du passé diminue, tout en restant un moyen de prépondérance pour le créancier qui en hérite.

La force des choses du marché brésilien imposait à l'Angleterre l'organisation qu'elle s'y est donnée avec son instinct commercial et sa clairvoyance.

Si, en regard, on considère l'existence d'un établissement isolé rencontrant, au milieu d'autres dangers, une rivalité que favorise l'ascendant de relations anciennes, on comprendra de quels capitaux et de quels efforts de patience et d'énergie, de quelle expérience du marché une telle entreprise doit être secondée.

Dans son isolement elle court toujours la chance d'une liquidation directe avec le détaillant indigène.

La nature des difficultés de former des relations avec le marché brésilien amène pour conclusion, que la politique permanente des pays manufacturiers doit être d'y faire gérer par leurs nationaux l'écoulement des produits de leur industrie.

Le commerce de l'Angleterre et de l'Allemagne a pris cette marche.

Loin de s'arrêter, l'impulsion d'occupation qui vient d'être considérée s'étendra par l'effet de ses propres résultats et par l'activité croissante de la concurrence universelle.

D'ailleurs, les causes qui l'ont favorisée pendant le dernier demi-siècle se combineront avec tous les développements du Brésil pour augmenter sans cesse sa population commerçante étrangère.

A mesure que les progrès du littoral pénètrent dans les provinces, la tendance marquée du commerce intérieur est de venir traiter directement avec l'importation au lieu de continuer ses achats par l'entremise et le crédit de correspondants brésiliens.

C'est pour l'importation une plus grande facilité d'écoulement; mais des dangers plus nombreux se présentent en retour de la chance de profits plus rapides et plus considérables; et l'occasion n'en peut être tentée qu'avec les plus sûres notions de la probité et de la solvabilité des détaillants.

Le Brésil s'offre aux rapports du reste de l'univers avec sa civilisation et avec ses régions primitives. Si, dans la zone du littoral, l'action de ses institutions et

l'exploitation de sa richesse lui créent un droit de prendre place entre les autres États, il se tient encore avec le reste de son territoire dans l'ère de la situation coloniale. C'est le mouvement des destinées qui doivent s'accomplir sous des influences du xix^e et du xvii^e siècle.

Quelque rapide que puisse être la marche des progrès du littoral vers l'ouest, l'étendue qui sépare Rio de Janeiro, Bahia, Pernambouc, Saint-Louis du Maranham et Saint Paul des confins de Goyaz, de Mato-Grosso et du Parà, ouvre aux affaires commerciales une longue période de contacts avec des régions nouvelles et remplies de hasards.

Or, c'est pour une semblable situation qu'en 1664, les Hollandais et les Anglais se réservaient par traité le droit d'avoir quatre familles de leurs nationaux dans les principaux ports du Brésil, afin d'y recevoir les consignations du commerce. (*Southey, III, 134, 550.*)

Aujourd'hui, ainsi qu'il y a deux siècles, cette nécessité de la surveillance et de l'intervention immédiate de l'étranger est le résultat d'un ordre de choses aussi naturel que les conditions de développement d'un pays primitif; et l'on vient d'expliquer les exigences qu'y ajoute encore l'état obéré du marché brésilien.

Ce ne sont pas quelques agents pour recevoir les consignations, c'est toute une milice commerçante qu'il faut aux pays manufacturiers pour occuper le

littoral du Brésil et pour en exploiter avec sécurité les régions nouvelles.

La dette flottante qui pèse sur les affaires commerciales du Brésil n'a pas seulement favorisé l'établissement des étrangers dans ses ports ; ainsi qu'on l'a déjà vu, c'était là pour l'Angleterre, principale créancière, une cause de prépondérance qui a été longtemps l'équivalent d'un monopole. Un autre effet de l'arriéré du compte du Brésil est la tolérance des crédits.

La propension du marché à s'obérer et à tâcher de se relever de l'excès de ses engagements en y ajoutant sans cesse, entraîna ses fournisseurs à une concession de crédits qui dégénéra promptement en abus excessif par la concurrence et par la politique d'empêcher les entreprises de rivaux d'autres pays.

Il en résulta que, d'année en année, le commerce du Brésil demanda de plus grands capitaux. Mais bientôt il n'y eut plus de proportion entre les délais que prenait le détaillant brésilien et les délais que pouvait accorder le fabricant européen. Ce fut un nouveau moyen d'influence pour les maisons anglaises, qui étaient à la fois manufacturières et commerçantes. Toutefois, cette position privilégiée ne tarda pas à s'affaiblir par l'importance même des bénéfices qui hâta la retraite de l'aristocratie commerçante des marchés lointains, et par la propension du temps présent à diviser entre un plus grand nombre les intérêts de toute spéculation.

Avec l'affaiblissement des moyens de monopole, le

commerce de toutes les nationalités trouvera chaque jour plus d'avantages à entrer dans des voies régulières qu'à persister à se faire concurrence par l'encouragement des mauvaises inclinations du marché.

Au Brésil, les affaires se trouvent soumises à un grand nombre de traditions défavorables et invétérées ; mais d'année en année, elles deviendront plus accessibles aux efforts qui s'initieront à leurs principales exigences.

Les détails précédents montrent comment en s'obéissant le Brésil a placé ses affaires générales dans une situation exceptionnelle, et son commerce d'importation dans une direction détournée.

La même cause a eu des résultats remarquables à l'égard de la production du pays et de ses rapports avec le trafic des esclaves et avec la navigation.

L'offre continuelle des produits étrangers et la dette flottante de l'arriéré devaient avoir deux influences sur le travail national, l'une régulière et l'autre forcée.

Le consommateur des marchandises importées avait à profiter des conditions favorables de leur abondance. Excité à acheter et à élever la qualité de ses besoins, il était excité à produire en proportion.

Ce fut la spéculation des négriers qui exagéra les conséquences de l'état des choses.

Mettre à la disposition d'un marché grevé d'une lourde créance extérieure la continuelle abondance des produits que demandait la consommation étrau-

gère, c'était profiter de toute la complication des nécessités du débiteur, poursuivi sans cesse en paiement, et du créancier obligé d'abriter le manufacturier contre l'excès des lenteurs du règlement de compte avec le Brésil.

Mais les plantations n'étaient pas organisées pour suffire au surcroît de production que les spéculateurs cherchaient. L'extension de la traite des nègres y pourvut.

On vit alors l'énergie et le capital dont le pays pouvait disposer s'engager dans le sinistre trafic de la côte d'Afrique, en tirer des esclaves, forcer le travail du Brésil, amonceler le café dans ses ports et y créer une navigation à bon marché par l'appel de tous les voituriers des mers.

Les forces qui se sont employées à cette entreprise auraient pu donner au Brésil une marine de commerce ; il ne leur fallait que peu de protection. Les planteurs auraient continué leurs progrès réguliers :

L'abondance de la production a ouvert d'autres voies ; elle a secondé par des intérêts irrésistibles la politique d'admettre tous les pavillons au traitement national dans les ports du Brésil. Une nécessité présente a livré les destinées de sa marine marchande aux éventualités du temps.

A côté des effets que les circonstances du passé maintiennent encore dans les affaires mercantiles de l'empire, se placent les ressources et les intérêts du présent et de l'avenir.

La grande exigence de l'importation est bien moins d'étendre son écoulement que d'accroître les besoins légitimes du pays. C'est à ce but que la politique du gouvernement impérial et des États manufacturiers doit arriver en augmentant la population des défricheurs. C'est aussi le moyen le plus sûr d'amener la production à satisfaire les exigences du commerce en l'empêchant de priver de sa part de vitalité le reste de l'organisation économique du pays.

Mais ce sujet, lié à celui de l'avenir dont le Brésil possède les éléments, doit être différé.

Pour la recherche des sources du revenu public, il suffit d'avoir vérifié la situation et l'importance des affaires que la douane atteint.

Il reste à placer ici le tableau de la distribution du commerce sur le littoral de l'empire. L'indication des points où convergent les transactions est profitable à l'intelligence du présent et des tendances de l'avenir.

L'utilité des mêmes renseignements se représentera, lorsqu'après avoir vérifié les diverses origines du revenu de l'État, il faudra considérer quels peuvent être les dangers de la concentration des ressources et de l'activité qui lui fournissent ce même revenu, mais en absorbant dans une proportion égale le revenu et les forces du pays.

Tableau comparatif de la valeur des marchandises importées et exportées

BUREAUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE.	
Rio de Janeiro	
Bahia	
Pernambouc	
Maranham	
Pará	
Rio-Grande du Sud	
S.-José du Nord	
Porto-Alegre	
St.-François-Borja	
Santos	
Parauaguá	
Parahyba du Nord	
Fortaleza	
Aracaty	
Sainte-Catherine	
Alagoas	
Sergipe	
Espirito-Santo	
Rio-Grande du Nord	
Paranyba	
TOTAUX	

Le commerce du Brésil, même examiné sous le simple aspect de l'alimentation du budget, devait conduire à embrasser dans leur ensemble les relations qui se sont établies entre ce littoral et le reste du monde. Toute l'importance des affaires mercantiles du Brésil ne pouvait être démontrée sans une mesure des

tes par les divers bureaux de douanes de l'empire. (Valeurs en francs.)

VALEURS OFFICIELLES. — IMPORTATIONS.		VALEURS OFFICIELLES. — EXPORTATIONS.	
TERME MOYEN QUINQUENNAL.	1844 — 1845.	TERME MOYEN QUINQUENNAL.	1844 — 1845.
96,383,141 18	91,181,476 47	67,621,782 35	66,468,591 18
22,607,326 47	28,658,847 06	17,754,820 59	24,907,750 "
23,210,779 41	26, 44,876 47	16,903,305 88	19,417,682 35
7,890,970 59	6,635,835 29	5,236,023 53	5,043,673 58
2,978,555 88	3,149,614 71	2,958,764 71	2,725,852 94
3,124,979 41	5,211,623 53	2,993,476 47	5,495,702 94
1,209,011 76	4,992,950 "	827,361 76	2,165,161 76
31,141 18	"	250,179 41	777,170 59
"	"	"	"
569,464 71	486,514 71	2,099,867 65	3,332,788 24
145,264 71	102,120 59	918,214 71	1,047,579 41
139,788 24	33,531 18	2,010,558 82	2,437,717 65
657,385 29	674,550 "	631,426 47	533,147 06
87,979 41	420,597 06	110,364 71	222,794 12
369,314 71	344,914 71	255,541 18	390,564 71
377,064 71	55,641 18	1,508,211 76	2,720,961 76
42,117 65	2,314 70	713,397 06	688,844 12
13,844 11	414 70	20,738 24	12,726 47
1,108 82	18,291 17	465 29	1,744 11
2,073 52	3,529 41	2,270 59	4,835 29
160,032,311 76	168,317,702 94	122,816,791 18	138,395,288 23

forces et de la stabilité qu'elles trouvent en se mêlant aux intérêts des autres pays.

D'un aussi vaste tableau, que compose le mouvement de la navigation et des échanges entre quarante degrés de la côte orientale de l'Amérique du Sud et les Indes, l'océan Pacifique, l'Afrique, l'Amérique du

Nord et l'Europe, il faut passer à un objet de proportions restreintes : celui de la valeur des taxes que le commerce livre à l'État.

Ainsi, les choses qui appartiennent à toutes les nations s'écartent pour faire place à des investigations de détails qui en concernent une seule.

Toutefois, entre l'empire américain et les États du vieux monde, il existe soit une communauté de destin par le principe monarchique, soit une solidarité d'expériences par l'analogie de l'organisation politique. Avec l'étroite dépendance des impôts et de la fonction des institutions, la pensée reviendra donc par intervalles devant des horizons moins limités.

Le voyageur qui explore sous les tropiques une création privilégiée y retrouve les lois générales de la nature ; dans les plus sombres forêts primitives, il aperçoit par instants les rayons de la lumière du système de l'univers.

CHAPITRE DEUXIÈME.

PRODUIT DES DOUANES.

Les opérations du mouvement de navigation et de commerce qui se trouvent exposées dans le chapitre précédent sont soumises à des taxes.

C'est le produit des douanes. Il tombe dans la caisse du revenu public, après avoir exercé une profonde influence sur les industries indigènes et sur les industries étrangères mises en contact dans les ports du Brésil.

Les chiffres ont donc ici une double signification : celle du total qu'ils composent et celle du degré et de l'effet de la pression subie par la chose taxée. L'importance de l'une et de l'autre se montre dans le tableau qui suit :

Résumé comparatif des droits d'importation, d'exportation, de
et autres impôts y annexés, perçus par les douanes et

DÉSIGNATION DES DROITS.	1839 — 1840.
	DROITS PERÇUS PAR LES DOUANES.
Droits d'importation proprement dite	31,430,773 53
Droits de réexportation et de transbordement	64,470 59
Autres droits et impôts annexés à l'importation.	328,688 23
TOTAUX.	31,823,932 35
DROITS PERÇUS PAR LES BUREAUX D'EXPORTATION.	
Droits d'exportation proprement dite.	8,928,347 06
Droits de navigation et de dédouanement maritime.	1,653,238 24
Autres droits et impôts annexés à l'exportation	95,155 88
TOTAUX.	10,676,741 18
Récapitulation.	
Droits perçus par l'inspection des douanes.	31,823,932 35
Droits perçus par les bureaux d'exportation	10,676,741 18
TOTAUX.	42,500,673 53

dédouanement maritime, de réexportation et de transbordement,
par les bureaux d'exportation. (Valeurs en francs.)

DROITS PERÇUS PENDANT LES ANNÉES.					
1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	TERME MOYEN QUINQUENNAL.	1844 — 1845.
35,486,070 59	35,229,129 41	31,164,914 71	36,220,623 53	34,141,507 05	42,942,647 06
80,391 17	85,917 65	1,256,758 82	93,129 41	82,638 24	84,408 82
367,870 59	385,741 18	352,294 12	393,841 18	365,688 24	538,108 82
35,943,332 35	35,700,788 24	32,773,967 65	36,707,594 12	34,589,923 53	43,565,164 70
8,569,038 23	8,186,341 17	8,311,388 23	8,752,052 94	8,547,632 35	10,143,661 77
1,787,279 41	1,709,544 12	1,720,344 12	2,107,547 06	1,795,591 18	1,633,479 41
95,488 24	43,294 12	40,726 47	59,841 18	66,900 »	90,535 29
10,442,805 88	9,939,179 41	10,072,458 82	10,919,441 18	10,410,123 53	11,871,676 47
35,943,332 35	35,700,788 24	32,773,967 65	36,707,594 12	34,589,923 53	43,565,164 70
10,442,805 88	9,939,179 41	10,072,458 82	10,919,441 18	10,410,123 53	11,871,676 47
46,386,138 23	45,639,967 65	42,846,426 47	47,627,035 30	45,000,047 06	55,436,841 17

La loi des voies et moyens du 2 septembre 1846 évalue à 20,369,000,000 de réaux, ou 59,908,823 fr. 53 c. le produit des douanes qui, dans le tableau précédent, s'élève seulement à 55,436,841 fr. 17 c. pour l'année 1844-1845.

Mais en rapprochant ce dernier résultat de celui de l'année 1843-1844, on trouve un accroissement remarquable dont la loi de 1846 s'est fait une base suffisante.

La statistique officielle s'arrête à l'année 1844-1845.

	1839 — 1840.
Mouvement général d'importation, d'exportation, de réexportation et de transbordement.	359,594,000 00
Tonnage (nombre de tonneaux)	1,417,491
Produit des douanes	42,500,000 00
Valeur des importations	153,995,000 00
Droits sur les importations	31,430,000 00

Dans cet état, la valeur des transactions et le tonnage viennent d'abord se placer à côté de la totalité du produit des douanes dérivant des droits quelconques que supportent les marchandises et la navigation.

Les résultats du terme moyen quinquennal de 1839 à 1844 sont représentés par 377 millions de francs d'affaires, par une navigation d'un million et demi de tonneaux et par 45 millions de taxes diverses.

En examinant les détails qu'elle contient, il deviendra manifeste que tous ces renseignements peuvent et doivent s'appliquer aux évaluations de la loi de 1846.

Ce premier tableau donne l'ensemble des résultats fiscaux de la douane brésilienne. Pour qu'il donne aussi l'exacte mesure des charges qui pèsent sur les transactions du commerce, il faut rapprocher ces chiffres de ceux du mouvement général de la navigation et des échanges, ainsi qu'il suit :

1840 — 1841.	1841 — 1842.	1842 — 1843.	1843 — 1844.	TERME MOYEN QUINQUENNAL. 1839 — 1844.	1844 — 1845.
378,998,000 00	382,285,000 00	384,274,000 00	401,927,000 00	377,415,000 00	415,131,000 00
1,596,370	1,506,226	1,555,966	1,694,460	1,554,103	1,537,836
46,386,000 00	45,639,000 00	42,846,000 00	47,627,000 00	45,000,000 00	55,436,000 00
169,765,000 00	164,825,000 00	148,938,000 00	162,615,000 00	160,032,000 00	168,317,000 00
35,486,000 00	35,229,000 00	31,164,000 00	36,220,000 00	34,141,000 00	42,942,000 00

De ce groupe, les importations et leurs charges de douane se détachent avec 160 millions de francs pour la valeur et 34 millions pour les droits.

Afin d'expliquer le régime dont les chiffres des tableaux précédents sont le résultat, il faut remonter aux diverses sources des produits de la douane.

Ces détails se trouvent dans les deux tableaux suivants :

Tableau démonstratif des droits d'importation et de consommation perçus par les douanes de l'empire du Brésil pendant la période des cinq années financières 1839 à 1844, en moyenne, et l'année 1844—1845. (Valeurs en francs.)

DÉNOMINATION DES DROITS.	ANNÉES FINANCIÈRES.	
	TERME MOYEN QUINQUENNAL. 1839 — 1844.	1844 — 1845.
IMPORTATION.		
15 p. c. sur les marchandises en général	22,734,268 44	13,490,524 47
50 id. sur la poudre à canon	246,920 81	66,828 02
30 id. sur le thé (aboli)	83,096 75	»
50 id. sur le thé.	224,761 26	119,178 29
33 1/2 p. c. droit additionnel sur les vins et boissons spiritueuses	2,282,392 47	1,165,495 45
5 p. c. sur les patentes	11,013 14	8,548 44
Taxe sur le sel, 240 reis par alqueire	52,459 12	226,683 17
Id. sur les cartes à jouer, 160 reis le jeu	969 44	»
Droits de consommation d'après le nouveau tarif	»	19,793,302 99
EXPÉDITION.		
1 1/2 p. c. sur les marchandises étrangères	2,894,578 37	1,850,599 66
1 p. c. additionnel, id. (aboli)	1,095 98	»
1/2 id. sur les marchandises nationales	52,445 14	80,911 42
MAGASINAGE.		
1/4 p. c. de magasinage	147,405 26	134,569 76
1 3/4 id. additionnels (abolis)	120 06	»
2 1/2 id. id.	3,863,636 38	4,268,629 68
1 id. id.	1,546,405 00	1,707,414 74
RÉEXPORTATION ET TRANSBORDÈMENT.		
2 p. c. en général	76,063 46	52,282 24
13 id. additionnels pour la côte d'Afrique	6,556 21	3,571 83
1 id. en général	»	28,556 46
5 id. pour la côte d'Afrique	»	»
AUTRES DROITS ET IMPÔTS.		
1/2 p. c. prime de signatures	310,668 94	406,151 24
Amendes	45,444 73	39,949 00
Emoluments de certificats	1,849 29	2,007 88
Expéditions de capitazias	7,723 69	»
TOTAUX.	34,589,923 94	43,565,165 74

Tableau démonstratif des droits d'exportation et de dédouanement maritime perçus par les bureaux d'exportation de l'empire, pendant la période des cinq années financières de 1839 à 1844, en moyenne, et l'année 1844 — 1845. (Valeurs en francs.)

DÉNOMINATION DES DROITS.	ANNÉES FINANCIÈRES.	
	TERME MOYEN QUINQUENNAL. 1839 — 1844.	1844 — 1845.
DROITS MARITIMES.		
Ancrage	1,682,273 09	1,512,002 44
15 p. c. sur la vente des navires étrangers . . .	69,157 72	81,177 06
5 id. sur la vente des navires nationaux . . .	44,160 43	42,300 08
EXPORTATION.		
7 p. c. sur l'exportation	7,793,667 32	8,543,122 11
2 id. sur les objets exceptés	134,035 34	420,874 24
15 id. sur les cuirs (province du Rio-Grand du Sud)	607,903 65	1,364,685 42
$\frac{1}{2}$ id. sur les métaux monnayés	12,026 67	16,981 43
AUTRES DROITS ET IMPÔTS.		
$\frac{1}{2}$ p. c. de prime pour signatures	7,176 46	18,935 55
Service des capatazias (espèce de corps de métier).	53,636 89	61,184 94
Amendes	4,629 66	8,742 21
Émoluments de certificats	1,458 46	1,672 24
TOTALS	10,410,125 69	11,871,677 72

Les renseignements qui ont laissé entrevoir la puissance mercantile du Brésil reparaissent ici en preuve de la solidité du régime financier dont le capital des transactions est la base. Ce n'est pas la démonstration d'une justesse économique de principes, mais bien des

ressources et de la stabilité des faits, dont le revenu public dérive.

Le régime des taxes de douanes, dont les tableaux précédents exposent les résultats et les procédés d'application, appartient à une période d'alliances commerciales qui avaient apporté au Brésil certaines entraves.

C'est ainsi que le traité du 17 août accordait à l'Angleterre tous les avantages de la nation la plus favorisée, avec la garantie qu'en aucun cas ses marchandises ne payeraient plus de 15 p. c. en droits d'importation.

Cependant l'État souffrait d'un déficit annuel dont l'équivalent semblait pouvoir être exigé des marchandises étrangères.

Aux nécessités évidentes de l'équilibre du budget venait se joindre une demande de protection des diverses industries du pays pour leurs pénibles efforts.

Le Brésil résolut d'abandonner la politique des alliances commerciales et de se débarrasser de tous les actes internationaux qu'elle avait produits.

Le 11 novembre 1844, le gouvernement impérial avait retrouvé l'entière liberté de ses actes par l'expiration du traité de l'Angleterre, une nouvelle ère économique commença pour le Brésil, et elle s'ouvrit avec la mise en vigueur du décret du 12 août 1844.

Ce dernier acte vint mettre à exécution l'article 10 de la loi de budget du 30 novembre 1844 qui avait autorisé le gouvernement à combler un déficit d'en-

viron quinze millions de francs par un nouveau tarif des douanes dans les limites de 2 à 60 p. c., aussitôt que les traités le permettraient.

• Les détails de la statistique officielle ne fournissent aux tableaux précédents que les résultats des sept premiers mois de l'application du décret du 12 août.

C'est donc à en voir les dispositions qu'il faut s'arrêter. Plus tard les documents officiels apporteront leur contingent de chiffres et de résultats pour contrôler soit les théories, soit les prévisions.

Toutefois, en les attendant, on pourra emprunter aux budgets de 1846 et de 1847 quelques indications suffisantes pour établir un aperçu de comparaison entre la réforme de 1844 et les temps antérieurs.

Lorsque le gouvernement impérial voulut rendre compte à la législature de 1845 des principes qui avaient dirigé la modification des douanes, le Ministre des finances lui soumit dans son rapport les explications suivantes :

« En ordonnant par l'article 10 de la loi du 30 novembre 1844 la confection d'un nouveau tarif, qui
« devait frapper d'un droit de 2 à 60 pour cent les
« marchandises étrangères livrées à la consommation,
« je suis persuadé que les vues de l'Assemblée générale
« n'étaient pas seulement de combler le déficit
« de l'État, mais encore de protéger les capitaux nationaux déjà placés dans quelques parties de l'industrie manufacturière du pays, et d'en stimuler d'autres à rechercher le même emploi.

« Nous n'avons que trop d'expérience pour recon-
« naître qu'aucune nation ne doit baser toutes ses
« espérances sur l'agriculture, sur la production des
« matières premières, sur les marchés étrangers. Dans
« ces conditions, un peuple est toujours à la merci de
« quelque éventualité, telle que guerres, ou décou-
« vertes en d'autres parties du monde des objets de
« sa culture ou d'articles qui les remplacent.

« Un peuple sans manufactures reste sous la dépen-
« dance des autres peuples; il ne peut donc ni faire
« des transactions avantageuses, ni avancer d'un pas
« dans la carrière de son enrichissement. L'industrie
« de la fabrication, chez un peuple quelconque, ouvre
« le premier, le plus certain et le plus vaste marché
« à son activité. Les marchés étrangers doivent être
« considérés seulement comme auxiliaires et jamais
« comme nécessités principales.

« Voilà ce que nous dictent les faits de tous les
« temps; voilà ce que nous enseigne notre propre
« expérience.....

« Il faut qu'avec une foi ferme dans les faits placés
« sous nos yeux, nous allions à la création de la
« grande industrie manufacturière à l'aide d'un tarif
« perfectionné annuellement, approprié de plus en plus
« au progrès du pays. Il faut enfin rejeter la fausse
« théorie qui sacrifie les plus saines maximes de la
« politique et de la morale à la concurrence illimitée
« de l'étranger et à l'égoïste cajolerie d'acheter à bas
« prix et de vendre cher. Ne soyons pas effrayés de

« l'élévation des salaires et de l'intérêt des capitaux
« dans notre pays. Protégés par un tarif bien fait, les
« capitaux apparaîtront et s'accumuleront ; l'intérêt et
« les salaires s'abaisseront avec la marche du temps.

« Le tarif a été mis en exécution par le décret du
« 12 août 1844 ; je crois avoir satisfait de la meil-
« leure manière à ses divers objets, eu égard au
« manque absolu de temps et de beaucoup d'éléments
« indispensables à la perfection d'une œuvre de tant
« d'ampleur. On ne pourra l'y amener qu'avec le
« concours des travaux assidus et persévérants du
« gouvernement et de la législature.

« Que l'assemblée me permette de lui faire un
« rapide exposé des motifs qui m'ont déterminé à
« fixer les rapports et les taxes du tarif et à prendre
« les autres mesures du règlement.

« Le premier objet du tarif étant de couvrir le dé-
« ficit dont le pays souffre depuis des années, j'avais
« l'obligation de faire que la nouvelle taxe, portant
« sur la somme la plus considérable possible des
« valeurs introduites, fût telle qu'elle atteignît son
« but ; et puisque la recette des 20 pour cent que
« payaient, en général, les marchandises étrangères
« livrées au pays, montait à la somme de 12 à
« 13 mille *contos* (32 à 35 millions de francs), il était
« évident que pour obtenir le résultat désiré, il fallait
« élever la recette de 10 pour cent ; et telle est la
« raison de la taxe de 30 pour cent qui, en général,
« frappe l'importation étrangère.

« Hors de ces limites, ont été taxés de 40 à 60 pour
« cent les articles étrangers que nous produisons déjà,
« tels que les verres, le thé, etc., etc.; ceux que nous
« pouvons remplacer, comme la toile de filasse, et les
« chanvres de l'Inde; ceux dont nous avons les équi-
« valents en qualité satisfaisante, tels que les bois
« d'ébénisterie; ceux qui, par l'étendue de la con-
« sommation et le prix modéré, peuvent payer un
« impôt élevé sans vexation du peuple, comme les
« vins, etc., etc.

« Au-dessous de ce taux, c'est-à-dire dans les limites
« d'un droit de 25 à 2 p. c., ont été rangées les
« marchandises d'alimentation, telles que la farine,
« le poisson salé, etc., etc.; celles qui sont employées
« dans le pays à beaucoup d'usages et de fabrications,
« comme le fer-blanc, les feuilles de cuivre et la tôle;
« celles qui concernent l'instruction, comme les livres
« et les cartes; celles qui, sous un petit volume, re-
« présentent une grande valeur, comme les galons,
« les bijoux et les pierres précieuses; finalement, en
« considération des avantages que peut en recevoir
« notre industrie, le nouveau tarif affranchit de toutes
« charges les machines à vapeur qui, quoique libres
« de taxes jusqu'à présent, payaient toutefois 5 pour
« cent d'expédition et de magasinage. »

Ces considérations montrent clairement les points
sous lesquels doit être examinée la réforme des dou-
anes brésiliennes : à côté des avantages fiscaux, on a
cherché des moyens de protéger le travail indigène, et

la charge que ces deux exigences doivent faire peser sur les industries étrangères se mesure par le chiffre des taxes sous lesquelles les diverses marchandises viennent se ranger.

Les notions détaillées dont se forme la connaissance d'un marché trouveront ici leurs éléments dans les nomenclatures suivantes établies par le décret du 12 août 1844 qui dispose :

ART. 2. — *Payeront 60 pour cent :*

« Le tabac râpé ou en poudre ; les cigares ou cigarettes ; le tabac en carotte ou en feuilles. »

ART. 3. — *Payeront 50 pour cent :*

« Les sacs en toile d'emballage, toile de fil grossière ou *gune* de l'Inde ; les couteaux en forme de poignard ; les coussins pour voitures ; les pierres taillées pour dalles ; les pierres de taille pour portes cochères, portes et fenêtres ; les pierres taillées pour la conduite des eaux, pour *cepas*, coins et corniches ; le sucre raffiné, cristallisé ou préparé de toute autre manière ; le thé, l'eau-de-vie, la bière, le cidre, le genièvre, le marasquin et autres liqueurs ; les vins de toute qualité et de toute provenance. »

ART. 4. — *Payeront 40 pour cent :*

« Les tapis de salle ou les petits tapis pour mettre devant le canapé ; la grosse toile d'emballage commune ; les balances de toute qualité, et les vête-

« ments confectionnés non spécifiés dans le tarif ; les
« cartes à jouer ; les brosses à manche d'ivoire ; le feu
« de Chine en cartes, ou tout autre feu d'artifice ; le
« papier peint, argenté ou doré, d'une qualité fine ;
« le papier peint pour la tenture, en collections ou
« paysages ; les papiers de Hollande, impérial, ou
« autre, non dénommés au tarif ; la poudre à canon ;
« les savonnettes, le savon, le suif en chandelles ; les
« prunes ou autres fruits dans des bocaux ou dans
« des boîtes de fer-blanc, secs, de conserve ou à
« l'esprit-de-vin ; le chocolat au cacao ordinaire ; le
« vinaigre ; les voitures à quatre ou à deux roues,
« ainsi que les caisses, jeux, roues et harnais pour
« les unes ou les autres ; les nattes pour couvrir le
« plancher ; les chariots pour transporter du monde ;
« les sociables, les *silloës* ; les poudriers et encriers de
« porcelaine, et tous les autres articles de vaisselle non
« spécifiés dans le tarif ; les lustres ; les verres à pied
« pour liqueur ou pour vin, en verre uni ordinaire
« (n° 1) ; ceux en verre moulé ordinaire, ouvré ou
« moulé et façonné ordinaire d'Allemagne, ou autres
« analogues (n° 2) ; ceux en verre uni, moulé ou fa-
« çonné, à fond découpé ou uni, forme ou façon ordi-
« naire (n° 3) ; les verres à champagne ou à bière, les
« verres à anse ; les verres droits de la contenance
« d'un dixième de *quartilho* ; les carafes en verre de
« la contenance d'un *quartilho* et au-dessus, lorsque
« ces objets seront des n°s 1 et 2 ; les bouteilles en
« verre noir ou foncé de la même capacité, même

« celles qui sont destinées à contenir des liqueurs, ou
 « pour Le Roy; les verres à l'usage des marchands de
 « vin jusqu'à la contenance d'un *canade*; les bocaux
 « en verre ordinaire avec bouchons de la même
 « matière jusqu'à trois livres et au-dessus; ceux sans
 « bouchons jusqu'à deux livres et au-dessus; ceux à
 « goulot large, avec bouchons du même verre, jusqu'à
 « quatre livres et au-dessus, ou même sans bouchons
 « pour l'opodeldoch; les verres pour lampes ou quin-
 « quets; les planches ou lattes d'acajou ou de tout
 « autre bois fin, et les meubles de toute espèce de
 « bois. »

ART. 5. — § 4. *Payeront 25 pour cent :*

« L'acier, le goudron, le zinc en barres ou en feuil-
 « les; le plomb en barres ou lingots; l'étain en barres
 « ou en petites barres; le fer en barres, petites barres,
 « plaques ou saumons pour fonte; le fer-blanc, les
 « galles d'Alep, le fer-blanc en feuilles ou en plaques;
 « l'ivoire, le salpêtre, l'osier, la morue, le poisson dit
 « *peixe péco*, et tous autres, secs ou salés; les biscuits
 « de mer, la viande sèche ou en saumure; l'anis, la
 « farine de froment, les peaux blanches ou peintes;
 « les peaux de chèvre ou les coupons de peaux de
 « veau pour chaussures; les peaux de veau et les
 « cuirs vernis, les peaux de porc ou de bœuf salées
 « ou sèches; le cuir pour semelles ou pour la sel-
 « lerie; le cuivre et la couperose. »

§ 2. *Payeront 20 pour cent :*

« Le blé en grain, la barille, la cannetille, la dentelle, les fils plats ou ronds, les franges, les paillettes longues ou oblongues, les passements en or ou en argent de moyenne finesse, même en or ordinaire ou faux ; les galons de même nature ou tissus avec du cordonnet, du lin, du coton, ou de la soie ; les dentelles et entre-deux de coton non brodés ; les dentelles en tulle, coton, fil de soie ou cordonnet ; les mouchoirs en batiste de lin ou de coton ; les écharpes à tissu de mailles en cordonnet ou en fil de soie. »

§ 3. *Payeront 10 pour cent :*

« Les livres, les cartes et globes géographiques ; les instruments mathématiques, ceux de physique ou de chimie ; les coupons de robes en velours ou en damas, brodés avec de l'argent ou de l'or fin ; le fil de soie ou le cordonnet ; les cheveux pour l'usage des coiffeurs. »

§ 4. *Payeront 6 pour cent :*

« La cannetille, le cordon en fil ; la petite dentelle étroite, les fils plats et ronds, les franges, les galons en fil plat et rond ; les paillettes rondes ou oblongues, les dentelles, les capitons et tous autres objets de cette nature en or ou en argent fin. »

§ 5. *Payeront 5 pour cent :*

« Le charbon de terre, l'or pour dorer et tous autres ouvrages ou outils en argent. »

§ 6. *Payeront 4 pour cent :*

« Les bijoux en or ou en argent, et tous autres
« ouvrages en or. »

§ 7. *Payeront 2 pour cent :*

« Les diamants ou autres pierres précieuses non
« montées ; les semences ; les plantes et les races
« nouvelles d'animaux utiles. »

ART. 6. — *Payeront 30 pour cent :*

« Tous les autres objets d'importation des pays
« étrangers. »

Tandis que les marchandises étrangères passaient sous ce nouveau régime par le décret du 12 août 1844, les produits brésiliens continuaient à payer les taxes d'exportation de $\frac{1}{2}$ à 17 pour cent qu'avaient établies les lois du 31 octobre 1835, du 22 octobre 1836 et du 30 novembre 1841.

La loi de 1835 donne pour base au système des taxes d'exportation le taux de 7 pour cent ; il y entre un droit de 5 pour cent, conservé comme équivalent de l'ancien impôt de la dîme, et attribué à la recette générale de l'État ; un complément de 2 pour cent est venu s'y joindre en droit directement prélevé sur les exportations. (*M. Saturnino de Souza. Projecto, 1843, p. 13.*)

Cette taxe de 7 pour cent atteint les principaux produits du pays, tels que le bœuf sec, les bois, le cacao, le café, le coton, les eaux-de-vie, la gomme, le sucre, le suif, le tabac et tous les articles non spécifiés.

Dans la catégorie des articles exceptés se rangent, avec un droit de $\frac{1}{2}$ pour cent, les monnaies d'or et d'argent ; de 2 pour cent, les ouvrages d'or et d'argent, l'or en poudre, l'argent en lingots ; de 15 pour cent, les cuirs non exportés directement et de 17 pour cent, les cuirs exportés directement du Rio-Grande.

Le revenu des douanes de l'année 1844-1845 s'est élevé à 55,436,841 fr. 17 c.

Dans cette somme les droits d'importation proprement dits ont fait entrer	fr. 34,900,000 00
Les droits d'exportation	10,145,000 00
Et les droits divers	40,391,841 17
TOTAL.	<u>55,436,841 17</u>

Ces dernières charges, qui pèsent sur les transactions commerciales sont :

1° Les droits de magasinage . fr.	6,110,000 00
2° Les droits d'ancrage	1,512,000 00
3° Les droits d'expédition	1,931,000 00
4° Les primes de cautionnement	496,000 00
5° Les droits sur la vente des navires.	123,000 00
6° Les droits de réexportation et de transbordement	84,000 00
7° Les frais accessoires de l'importation	41,000 00
8° Les frais accessoires de l'exportation	90,000 00
Valeurs négligées	4,841 17
TOTAL.	<u>fr. 40,391,841 17</u>

Les renseignements qui précèdent montrent la nature des relations du commerce et de la douane. Le décret du 22 juin 1836 en règle l'administration, et il y a sur le littoral du Brésil vingt ports ouverts au flux et au reflux du tarif, ce sont :

Rio de Janeiro — Bahia — Pernambouc — Maranham — Parà — Rio-Grande du Sud — S.-José du Nord — Portalègre — S.-Borja — Santos — Paranagua — Parahyba du Nord — Fortaleza — Aracaty — S^{te}-Catherine — Maceyo — Laranjeiras — Espirito-Santo — Rio-Grande du Nord — Paranhya —

De ces points de concentration, les effets du système se répandent sur les intérêts nationaux et sur les intérêts étrangers.

Le temps et les détails exacts de l'exécution du décret du 12 août 1844 permettront de juger les résultats de la réforme des douanes brésiliennes.

Dès la fin de l'année économique 1846-1847, trente mois après la mise en vigueur du décret de 1844, on pouvait conclure que les effets fiscaux en étaient favorables, puisque les droits sur l'importation, arrêtés à la somme de 36,770,000 francs en 1843-1844, s'étaient élevés à la somme de 46,652,000 francs en 1845-1846 et à 48,550,000 francs en 1846-1847.

D'un autre côté, l'aggravation des charges du commerce n'a pas arrêté l'envoi des marchandises étrangères.

En 1843-1844 et 1844-1845, les préparatifs du nouveau système avaient excité la spéculation. Le

Brésil reçut des approvisionnements exagérés d'une valeur de 162 et de 168 millions de francs. Mais en 1845-1846, l'importation rentra dans ses voies régulières avec un chiffre de 148 millions de francs, comme en 1842-1843; en 1845-1846, elle fut de 154 millions.

Ces résultats prouvent en même temps le succès de l'opération financière du décret de 1844 et la vigueur des ressources du marché du Brésil, puisqu'un surcroît de taxe d'environ 12 millions de francs n'y a point troublé le cours des affaires.

Mais la qualité d'un impôt ne doit pas être cherchée seulement dans le chiffre du produit qui en sort. L'impôt des douanes se rattache tout spécialement aux conditions de l'état moral et physique d'un pays tel que le Brésil. C'est ce qu'on verra lorsque viendra le moment de vérifier les faits et les exigences du système de ses taxes nationales.

Si la réforme de 1844 a répondu par ses chiffres aux nécessités financières de l'empire, la politique de protection, dont elle doit être considérée comme le premier effort régulièrement organisé, ne peut pas encore y trouver des effets à invoquer en sa faveur.

Il est vrai que le temps a manqué, même pour un commencement d'expérience.

La déclaration par laquelle le gouvernement brésilien a manifesté l'intention « *de protéger les capitaux nationaux déjà placés dans quelques parties de l'industrie manufacturière du pays, et d'en stimuler d'autres*

« à chercher le même emploi, » n'est donc encore qu'une théorie se préparant à des essais.

Mais il suffit d'une telle inclination de la politique économique, pour que l'attention se détourne un moment des aspects de cet immense marché brésilien, promis aux industries du vieux monde, et s'arrête à considérer les chances du danger d'y voir naître la concurrence d'une production similaire.

Ici, d'ailleurs, l'autre Amérique semble fournir des pronostics inquiétants.

En 1840, les États-Unis se posaient déjà dans le monde avec une puissance industrielle de 240 millions de dollars ou environ 1,280 millions de francs, sans compter le fer et le plomb. Les explications officielles dont a été accompagné le tarif de 1844 révèlent l'existence au Brésil d'une ambition d'indépendance manufacturière égale à celle qui a été couronnée d'un succès prodigieux dans l'Amérique du Nord.

Le Brésil peut se croire appelé à participer à cette prospérité, après avoir subi les épreuves qui l'ont précédée.

En effet, les colonies du nouveau monde ont été soumises au même système d'entraves par leurs métropoles.

En 1699, le parlement anglais interdisait aux colons américains de filer ou de tisser la laine pour l'exportation.

En 1719, il prohibait l'exportation des chapeaux fabriqués en Amérique, et il limitait le nombre des

ouvriers de cette industrie. Les contraventions étaient punies d'une amende de 500 livres.

« Nos colonies, disait lord Chatham, ne peuvent pas même forger un clou pour attacher le fer d'un cheval. »

Ce régime dura jusqu'à la révolution de 1774. De son côté, le Brésil n'avait pas plus de liberté. On en a vu les preuves dans l'exposé de la situation de la colonie.

Ce fut seulement à l'arrivée de la famille royale, en 1808, qu'une ordonnance du 1^{er} avril révoqua les décrets de 1766 et de 1785, par lesquels avait été maintenue l'interdiction de toute industrie manufacturière pour laisser la colonie au travail de la terre, à la fabrication du sucre et à l'exploitation des mines.

Mais cette analogie des destinées du Brésil et des États-Unis s'arrête avec la période coloniale de leur histoire.

Les effets de cette même politique d'asservissement furent d'ailleurs bien différents dans les possessions du Brésil et de l'Angleterre.

Le Portugal avait soumis sans peine la colonie à ne consommer que des marchandises de la mère-patrie. La population vagabonde des mineurs, des chasseurs d'Indiens et des pasteurs ne se sentait point d'inclination pour les manufactures.

Lorsqu'en 1779, le vice-roi du Brésil se plaignait de l'établissement des fabriques dans la province de Minas, il n'y avait point là l'effort d'une industrie

comprimée qui veut naître; c'était le métier travaillant à côté du foyer pour affranchir les besoins de la famille de l'achat dispendieux des marchandises apportées du littoral. Le système de la métropole pouvait en souffrir, ainsi que des actes de la contrebande; mais ce n'était pas une impulsion sortie des nécessités et des ressources du pays pour renverser les entraves qui n'en tenaient pas compte.

Dans la région du littoral, l'intérêt du commerce dominait. Les produits portugais favorisaient les échanges, et le privilège dont ils jouissaient se compensait avec l'exclusion des étrangers de toute participation aux richesses du pays.

Lorsque ce système se modifia en 1808, l'invasion et l'occupation du Portugal par une puissance étrangère en furent la cause, et non une obligation de redresser des griefs. En réalité, il n'y avait pas au Brésil de vastes intérêts matériels compromis, et c'est seulement au commencement de la période révolutionnaire de 1822 que la politique de la mère-patrie vint à être dénoncée dans le manifeste brésilien de dom Pedro comme une suite d'atteintes aux droits de la colonie et comme cause légitime d'une déclaration d'indépendance.

Le cours des choses fut bien différent dans les colonies anglaises. La masse de la population s'y était établie à demeure fixe. Dès l'origine, elle appliqua toute l'énergie de sa propre expatriation à surmonter les obstacles d'une organisation régulière, et à exploi-

ter les ressources qui lui étaient offertes par la nature pour satisfaire aux besoins d'une civilisation dont elle avait conservé les instincts.

Un conflit plus ou moins dissimulé des intérêts mercantiles ne cessa pas de caractériser les rapports de l'Angleterre et de ses possessions américaines. Tandis que les actes du Parlement avaient à réprimer les efforts des colons, le Portugal n'avait à user que d'un régime de mesures préventives à l'égard du Brésil.

Près d'un siècle avant la déclaration d'indépendance des États-Unis, la lutte des intérêts matériels était engagée entre la métropole et ses possessions. Quand la lutte politique commença, elle trouva tout un peuple préparé et entraîné, par une longue suite de torts réels, à soutenir la rébellion. En sorte que la déclaration de 1776 doit être considérée, non-seulement comme une manifestation des principes révolutionnaires qui avaient changé les colonies en peuple indépendant, mais encore comme une mesure de l'extension de puissance que les Américains s'étaient conquis par leur travail malgré l'oppression du régime colonial de l'Angleterre.

Le Brésil, au contraire, tendit vers le terme de sa soumission à la mère-patrie avec l'influence des guerres de l'Europe, et son émancipation résulta de la propagande révolutionnaire. L'effet de cette cause n'eut lieu qu'en 1822.

Pedro Alvares Cabral avait découvert le Brésil en 1500. Dès l'année 1534, la nouvelle possession était

divisée en capitaineries par Jean III et octroyée en donations.

Un siècle après la découverte de Cabot, il ne restait pas un Anglais dans l'Amérique du Nord. Le premier établissement fixe en Virginie, date de 1606. John Carver et les puritains ne débarquèrent sur le rocher de Plymouth qu'en 1620. La charte des Carolines est de 1665 et leur organisation en colonie ne se fit qu'en 1719. La Pensylvanie ne fut fondée qu'en 1681.

Cependant les États-Unis devancèrent le Brésil d'environ un demi-siècle dans la voie de l'émancipation.

La première enfance des deux peuples s'est donc passée dans des conditions bien différentes. On voit que, dès le berceau, leurs destinées sont divergentes malgré l'influence d'une politique identique des métropoles.

C'est sans doute parce que les deux races étaient d'un génie aussi distinct que les circonstances physiques de leurs établissements. Mais de telles causes ne cessent point. Dans leur existence de nation, les deux peuples, constitués avec des institutions opposées, n'auront pas la même vocation de travail.

L'ensemble des faits qui viennent d'être indiqués doit servir aussi à démontrer qu'une protection des tarifs n'a pas été le principe ou le point de départ de l'industrie manufacturière des Américains. Le Brésil ne peut pas se faire d'illusions à cet égard.

Chez les Américains, la protection n'a été ni une théorie, ni une imitation, mais une inspiration de leurs instincts au milieu d'abondantes ressources qui excitait leur énergie et dont la protection a hâté le bon emploi.

Aux États-Unis, dès l'année 1789, une loi vint protéger les manufactures; mais le premier tarif efficace date de 1816.

En 1809, M. Gallatin, secrétaire du Trésor, évaluait les manufactures américaines à 120 millions de dollars, ou environ 649 millions de francs. La laine et le coton entraient dans cette somme pour 40 millions de dollars ou 213 millions de francs.

C'est seulement en 1776 que les Américains ont proclamé l'indépendance qui fit cesser les entraves de leur existence coloniale. La guerre de la révolution dura jusqu'en 1783, et celle que provoqua le droit des neutres ne finit qu'en 1814. Telles étaient les conditions favorables de leur travail, qu'au milieu de ces périls et de ces incertitudes les manufactures n'en avancèrent pas moins rapidement dans la voie d'une prospérité toujours croissante.

Ce fut donc un intérêt national déjà existant, un élément de richesses et de puissance déjà utilisé que le tarif de 1816 prit sous sa protection.

Mais ce fait a disparu dans la polémique des écrivains lorsqu'en 1815, au terme de la guerre des États-Unis et de l'Angleterre, les économistes et les hommes d'État de l'Europe s'occupèrent d'assigner à

l'Amérique du Nord sa véritable mission dans le monde.

Il semble que les Américains s'étaient occupés pendant deux siècles à produire uniquement du tabac, des céréales, du coton et des salaisons, lorsqu'ils se demandèrent un jour s'ils ne devaient pas aussi tenter les chances de l'industrie manufacturière, et que ce fut une inspiration de la politique qui les entraîna dans cette direction, malgré les avertissements de W^m Cobbett, de Say et de lord Brougham.

Lorsqu'en 1791, le général Hamilton, secrétaire du Trésor, démontra dans son célèbre rapport au congrès la nécessité de favoriser les fabriques nationales et posa les principes de la théorie économique connue sous le nom de *système américain*, il était l'organe d'intérêts bien constitués, d'instincts de race poussés par une irrésistible force à étendre sans limites la mise en œuvre des matériaux et des moyens, dont les colons avaient commencé à faire usage malgré la métropole.

Le rapport d'Hamilton, réimprimé en 1809 par ordre du congrès, sanctionné par les tarifs de 1816 et de 1818, de 1828 et de 1832, a sans doute fondé une politique qui doit être considérée comme une des premières causes de la prospérité manufacturière des États-Unis. Mais c'est principalement par la rapidité de la marche de cette industrie que le « *système américain* » a manifesté son influence en contre-balançant les désavantages de la position d'un peuple nouveau en face de la civilisation.

Dans le génie anglo-saxon, dans les ressources du vaste continent qui lui était ouvert, dans les expériences de l'avenir d'une nation appelée à la puissance, les auteurs du *système américain* avaient reconnu autant de titres pour l'industrie manufacturière à une protection directe, et autant de garanties du bon résultat des sacrifices qui seraient imposés à tout un peuple pour dispenser ses progrès du lent concours des siècles.

L'argument des économistes qui condamnaient les Américains à rester planteurs et fermiers se basait sur la production des fabriques européennes auxquelles de nouveaux marchés étaient nécessaires. L'habileté de l'Amérique du Nord à devenir manufacturière ne pouvait pas être contestée; mais on y opposait la dépense de l'apprentissage, et le contre-sens de fabriquer à ce haut prix, et au détriment des échanges, les marchandises dont l'Europe abondait.

Appuyés sur leur aptitude manufacturière, les Américains en continuèrent l'exercice, et ils répondirent par les exigences de l'intérêt national à des théories dont la justesse dépend de leur application à tous les pays et des garanties d'une paix universelle.

Il est dans l'ordre des choses humaines qu'une nation essaye de s'assurer le bénéfice de l'alimentation de ses besoins; et un grand État, qui est exposé aux complications de la politique, sera toujours porté à s'organiser pour suffire à ses nécessités en temps de guerre. Les obstacles naturels peuvent seuls arrêter ces penchants.

Ce n'est donc pas avec les théories économiques,

anéanties par les Américains, qu'il faut rechercher si le Brésil deviendra un pays manufacturier. Sur ce terrain on rencontrerait les chances de ce que peuvent chez une nation les inspirations de l'orgueil, de l'ambition et de la sécurité. Toute la question doit se ramener à vérifier si le Brésil possède l'aptitude manufacturière par le caractère de sa population et par les conditions physiques du pays.

Le principe fondamental du *système américain* est la protection des fabriques qui peuvent descendre aux prix des concurrents étrangers. La faveur du tarif suppose donc une capacité complète entravée par des circonstances passagères.

Aux États-Unis, le principe est sorti des faits; comme on l'a vu, les fabriques des colonies avaient justifié pleinement leur droit à être favorisées par l'énergique intervention du pouvoir.

Il reste à découvrir si le Brésil comporte cette espèce de protection. L'évidence de la négative ne semble pas contestable.

Dans les entreprises auxquelles suffit la confiance ou la soumission d'un peuple, ou le concours de son enthousiasme, les conceptions du génie de l'homme peuvent lui emprunter sa propre vitalité pour s'établir en surmontant tous les obstacles et pour se développer ensuite avec la marche du temps.

La direction des intérêts économiques subit d'autres lois : contre la nature et contre le caractère des races, la lutte peut s'engager et être signalée par des pro-

diges; mais les œuvres n'en seront point stables. Les éléments comprimés échapperont à la violence par l'effet de l'accumulation de leur résistance et de l'affaiblissement graduel de la force qui les dominait.

Le climat, la race des habitants, d'inépuisables richesses minérales rapprochées par de merveilleuses voies de transport, et l'accroissement normal de la population native, sont autant de circonstances qui entraînaient les États-Unis à l'émancipation manufacturière, et qui ont été utilisées par leur gouvernement. Elles manquent au Brésil, et l'on s'efforcerait en vain de les remplacer par de vagues aspirations d'amour-propre, combinées avec quelques intérêts irréguliers ou factices engagés dans la lutte des partis politiques.

Au milieu de tels éléments, les résultats sont aussi éphémères que les causes sont variables.

Il y a donc tout un ordre de présomptions rassurantes qui s'offre à l'Europe lorsqu'elle craint de voir l'impulsion industrielle de l'Amérique du Nord s'étendre au principal État de l'Amérique du Sud.

Sans doute, il est impossible de prétendre que le Brésil doive s'interdire toute espèce de fabrication. Ce serait lui faire d'un principe vrai une de ces applications qui ruinent les doctrines les plus solides par l'excès des inductions.

L'importance des intérêts attachés à l'alimentation du Brésil par le travail de l'ancien monde doit amener à suivre, au milieu des faits, les propensions de ce peuple nouveau. On y verra ce qu'il y a de régulier

dans ses tentatives, et quelle est la valeur des indices de sa résistance aux lois de sa vocation agricole.

Dès réflexions précédentes ont autorisé à conclure qu'à l'égard du Brésil, une première preuve d'inaptitude manufacturière ressort de la longue et facile soumission de la colonie au régime préventif de sa métropole. C'était un effet des conditions du pays et des inclinations de ses habitants. La chute du système colonial et l'indépendance ne changèrent pas cette situation, qui ne relevait point de la volonté humaine, mais elle poussa le gouvernement à une certaine initiative dont il est opportun d'examiner les résultats.

Plusieurs systèmes se sont combinés avec des faveurs de tarif pour favoriser la création de diverses fabriques dans l'empire, ou pour soutenir des entreprises spontanées.

La fonderie d'Ypanéma, premier établissement où le travail industriel se soit trouvé sous la protection directe du gouvernement, semble n'exister encore qu'en présage de la destinée des manufactures au Brésil.

A seize lieues au sud-ouest de Saint-Paul, capitale de la province du même nom, et sous le tropique, la montagne d'Araçoiaba s'élève à 2,900 pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans une circonférence d'environ trois lieues, elle renferme d'inépuisables gisements de minerai de fer d'une richesse de 90 p. c. et d'excellente qualité.

Dès l'année 1590, l'attention des colons fut attirée

vers les avantages de cette mine, entourée de forêts primitives que traversait la rivière d'Ypanéma. Deux fourneaux y furent construits. Mais cet établissement n'a laissé pour souvenirs que des vicissitudes jusqu'en 1698, et il fut abandonné par les mineurs entre cette époque et l'an 1770.

Un colon obtint alors des privilèges pour relever les fonderies. Il forma une compagnie dont l'entreprise échoua de nouveau. Suivant les traditions locales, le produit de l'usine n'excéda jamais 428 livres de fer par jour. L'exploitation de la mine cessa jusqu'en 1809.

La dynastie de Bragance venait d'abandonner le Portugal à l'invasion des Français. En débarquant au Brésil, elle avait ouvert les portes de la colonie au commerce étranger. Le régime des privilèges de la métropole n'avait plus de raison d'existence ; il faisait place à une politique de faveur et d'exploitation pour toutes les ressources des régions que la présence de la famille royale devait appeler à de nouvelles destinées.

Sous les auspices du comte de Linharès, ministre de la guerre, du prince régent, un contrat fut passé à Stockholm le 9 décembre 1809, pour travailler à la montagne d'Araçoiaba avec un ingénieur et des ouvriers suédois.

L'entreprise eut pour base une émission d'actions et la participation de la couronne.

L'ingénieur suédois devait diriger les opérations sous la surveillance du gouvernement et d'un conseil d'actionnaires.

Le domaine royal fit la concession gratuite de la mine, des terres et des forêts. Il fournit cent esclaves et des bêtes de somme en proportion. L'entretien des ouvriers suédois devait rester à sa charge jusqu'à la mise en activité complète de la société.

Dès le mois de septembre 1814, la colonie suédoise tomba en dissolution après une existence de moins de quatre années, et le gouvernement perdit environ huit cent mille francs dans l'établissement qu'elle abandonna en plein désordre de finances et de travaux. Quatre fourneaux médiocres y avaient été construits, ainsi que plusieurs usines secondaires, et on lui avait donné le nom de « Fonderie Royale d'Ypanéma. » Une nouvelle administration fut formée. Elle éleva deux hauts fourneaux ; elle employa des mouleurs allemands que le gouvernement avait engagés par contrat.

Malgré l'amélioration des produits de la fonderie, les affaires ne prospérèrent pas.

Au mois de mars 1849, après 37 années d'une existence de sacrifices, Ypanéma en déficit se présentait au voyageur avec tous les aspects de la décadence et d'une ruine inévitable. La mise en location de la fonderie paraissait devoir être le dernier effort du gouvernement pour la sauver.

Les diverses entraves de l'organisation de l'industrie manufacturière au Brésil se sont trouvées réunies pour amener la chute d'Ypanéma.

D'abord, comme effet du climat apparaît l'esclavage avec sa nécessité et son insuffisance.

Les Suédois et les Allemands n'ont pas réussi à former une population de mineurs et de forgerons autour de la fonderie malgré les efforts du gouvernement.

Les travaux rudes et continuels des usines sont trop pénibles à la race européenne sous les tropiques : tandis que le climat use son énergie et diminue ses besoins, l'esclavage qui l'entoure s'offre pour suppléer à son affaiblissement physique et favorise ses inclinations d'indolence. Mais l'esclave est un ouvrier très-coûteux et tout à fait inapte aux notions du travail des établissements industriels.

Aux États-Unis, les manufacturiers du sud ont entrepris de marcher avec des esclaves; l'expérience commence. Dans l'Amérique du Nord, la race africaine tend à modifier sa dégradation et son apathie. Au Brésil elle se développe avec ses instincts primitifs.

La fonderie d'Ypanéma a vu périr ses affaires le jour où le départ des ouvriers européens a livré les travaux à l'esclavage.

Le temps peut aider à diminuer ces obstacles combinés du climat et de la race; mais telle en est la nature, que l'éloignement des résultats favorables équivaut à leur impossibilité pour la période qu'il est permis à la pensée d'embrasser en interrogeant les exigences des générations futures.

Avec le climat et les ouvriers, Ypanéma représente encore une autre infériorité industrielle du Brésil : la fonderie manque de combustible. Jusqu'à ce jour on

n'a découvert que d'insignifiantes mines de houille dans l'étendue de l'empire.

Mais c'est malheureusement en face des résistances de la nature et des desseins providentiels que l'homme est le plus enclin à s'égarer ; les difficultés mêmes de semblables entreprises excitent son enthousiasme, et il se laisse entraîner par des illusions proportionnées à la nouveauté et aux effets du succès qu'il attend.

Les périls de la marche d'un peuple dans cette voie menacent le Brésil, ainsi que tous les pays qui commencent leur carrière. Au Brésil, toutefois, telle est l'évidence des obstacles de la création de l'industrie manufacturière que la participation directe de l'État à cette œuvre dangereuse apparaît comme une nécessité incontestable au même degré que l'insuffisance des ressources et de l'initiative des individus.

Par la force de l'état des choses, les établissements manufacturiers doivent coûter plus cher au Brésil qu'aux pays dont ils sont la vocation ; et comme la nature lui a refusé des voies de transport, la diffusion dans le marché intérieur est onéreuse autant que l'écoulement par l'exportation semble impossible avec des conditions commerciales.

Dans de tels pays, les caravanes de muletiers chargées de produits indigènes des régions de l'intérieur aboutissent aux entrepôts du littoral par quelques grandes lignes, et elles retournent avec les marchandises étrangères qui forment l'échange.

Les produits manufacturés du Brésil, dans leur

mouvement vers un marché, doivent donc être grevés de la totalité des frais que la marchandise étrangère partage avec les produits qu'attirent les entrepôts du littoral.

L'ensemble des considérations qui précèdent se rattache étroitement aux faits des vicissitudes d'Ypanéma.

En sanction inévitable des lois de l'ordre dans l'univers, on y trouve aussi la preuve qu'au Brésil le concours du pouvoir doit être un principe de mort pour certaines entreprises, qui, cependant, ne peuvent pas se créer sans son intervention.

La fonderie d'Ypanéma, durant la première période de son existence, a succombé diverses fois. La disproportion des besoins du marché et des dépenses de l'exploitation, l'infériorité des produits comparés à ceux de l'étranger, et la difficulté de les transporter hors d'un cercle peu étendu, ont été des causes très-actives de sa ruine. Sous leur influence, la mine d'Araçoiaba serait restée dans la solitude primitive à laquelle elle avait été rendue, sans la résolution du gouvernement de prendre à sa charge la plus grande part des dépenses et la direction d'une nouvelle organisation des travaux.

Mais en se relevant avec cet appui, la fonderie se trouva soumise aux secousses et à la mobilité des affaires de l'État. Sa gestion se changea en emploi à la merci des convoitises. A chaque crise, elle tomba dans les dépouilles que les plus forts eurent à se partager.

L'invasion systématique des fonctions publiques, du premier au dernier degré de la hiérarchie, par les vainqueurs des guerres civiles ou des luttes électorales, est une des dures épreuves du Brésil ; elle produit de déplorables infirmités administratives.

Tandis qu'un gouvernement, atteint de quelques plaies, résiste avec les forces de ses parties saines, un établissement manufacturier dont la direction se vicie succombe.

Dans la situation présente du Brésil, toute intervention du pouvoir, exercée avec les conditions qui doivent en garantir les droits et en assurer l'efficacité, doit enfanter l'infirmité administrative. Tel est le mal que le contact du gouvernement fit absorber à Ypanéma.

De tous les efforts tentés pendant deux siècles et demi autour de la montagne d'Araçoiaba, il ne restera peut-être bientôt que des ruines recouvertes de la végétation tropicale. A défauts de monuments, la tradition conservera le souvenir de ce triste sort en exemple du résultat d'une lutte contre les influences dont la main des hommes n'a point le contrôle, et d'une intervention du pouvoir qui ne cessera pas d'être dangereuse sans cesser d'être utile.

Ces conclusions peuvent paraître rigoureuses ; mais elles s'appuient sur des faits dont les causes se montrent avec les plus fortes présomptions de durée. On cherche vainement les indices des probabilités différentes.

Dans la fabrique impériale des poudres, dans les arsenaux des départements de la guerre et de la marine, il y a des branches d'industrie qui s'étendent sous la protection immédiate du Gouvernement. Le travail s'y accomplit dans des circonstances exceptionnelles et sans les contacts du commerce pour épreuve des résultats.

Trois fonderies de fer, quatre filatures ou fabriques de tissus de coton et de laine, une filature de soie, trois fabriques de papier et une verrerie complètent en ce moment le tableau des principales tentatives d'industrie manufacturière du Brésil. Les fabriques de chapeaux, de cuirs vernis, de tabac, de savon et de toiles cirées sont laissées de côté.

Les documents officiels caractérisent d'essais ces diverses entreprises. Le Gouvernement les favorise soit par un subside, soit en leur concédant l'autorisation de vendre un nombre de billets de loterie proportionné au chiffre des capitaux engagés. Il leur fait aussi la remise des droits d'entrée des matières premières.

La fonderie de Ponta d'Area, en face de Rio de Janeiro, est le plus important de ces divers établissements. A l'avantage du subside de l'État se joint, pour la fonderie, le monopole des fournitures des arsenaux et des ouvrages mis en adjudication. Elle se l'assure par la faveur des privilèges qu'elle oppose à la concurrence étrangère. Le fer qui s'y emploie vient de l'extérieur, ainsi que le combustible. En fait, Ponta d'Area rentre dans la catégorie des arsenaux du Gou-

vernement, et les dépenses de son alimentation de matières premières prouvent à quel prix le Brésil doit payer ses produits. La valeur des droits d'entrée sur les fontes brutes que les trois fonderies tirent de l'étranger, et dont il leur est fait remise, est d'environ 230,000 francs annuellement. (Rapport du Ministre des Finances.) La totalité de ce que coûte au Brésil le système de protection en remise des droits d'entrée est d'environ 750,000 francs. (Ibid.)

Ces dernières observations, ainsi que les détails des rapports officiels, amènent à conclure que le vrai péril de toutes ces tentatives n'est pas un germe de production rivale de celle des pays que la nature et la nécessité ont rendus manufacturiers, mais bien une influence intéressée à l'élévation du tarif.

Le faible des petits pays et des États nouveaux est de se complaire dans les exagérations des questions de dignité ou d'amour-propre. C'est une compensation au malaise de l'organisation sociale ou politique, une distraction des souffrances nationales.

Les intérêts manufacturiers, secondés par les déclamations de la presse, savent s'emparer d'une telle inclination, et dès qu'ils sont en possession de l'exploiter, toute atteinte au profit qu'ils en tirent devient une trahison publique.

Le Brésil élèvera le soin de ses destinées au-dessus de semblables entraves.

A côté de la sollicitude du Gouvernement, entraînée à seconder tous les efforts pour ouvrir le passage à

toutes les activités, s'est formée une école de publicistes qui ramène sans cesse le problème de l'organisation manufacturière du Brésil à ces termes fondamentaux : encouragement des industries qui ont fait preuve de vitalité.

De ce principe elle tire de justes conséquences.

Au Brésil, les occupations des artisans, les travaux de métiers s'étendent et sont en voie de prospérité. Le bien-être national en réclame le progrès par une suffisante protection. Mais pour la grande industrie manufacturière, le Brésil n'a ni le climat favorable, ni l'aptitude nécessaire, ni une bonne combinaison des ressources naturelles; les capitaux et les bras lui manquent. Des fabriques, destinées à rester médiocres, lui coûteraient trois sacrifices de la plus fatale influence sur son avenir : à la dépense annuelle de la faveur nécessaire à leur soutien viendraient se joindre les deux maux de l'amointrissement de l'exportation des produits tropicaux et des travaux du sol, comme résultats inévitables et simultanés de l'amointrissement d'une consommation de marchandises étrangères dans les marchés de l'empire.

L'élément de richesse et de puissance pour le Brésil est le défrichement. Au lieu de stimuler de pernicieux efforts dans une autre voie, à l'aide d'un tarif protecteur, qui appauvrirait la caisse de l'État, son gouvernement, identifié avec la véritable vocation du pays, doit s'assurer les moyens de l'accomplir par une initiative vivifiante et continue à l'aide des ressources

d'un tarif fiscal. La loi du 12 août 1844, en modifiant le régime des douanes du Brésil, se présentait avec le double caractère d'une mesure de revenu et d'une nouvelle direction de la politique économique du gouvernement brésilien.

Après avoir vérifié l'accroissement de ressources que la réforme a donné, il fallait rechercher quels pourraient être les effets de ses tendances manifestes à l'égard de l'avenir de la nation et des intérêts actuels et futurs des contrées dont l'empire est un marché.

Il a été impossible de ne pas découvrir une mauvaise inclination dans la loi de 1844 ; mais par les réflexions précédentes, on vient de voir quels obstacles rencontrerait une persistance du Brésil à se faire manufacturier. Telle en est la nature que les lenteurs et les maux de l'entreprise assureraient un retour aux principes qui sont la garantie des véritables destinées de l'empire et de ses relations avec les autres pays.

Les produits de la douane sont la principale dotation du budget brésilien ; il reste à examiner l'origine de ses revenus secondaires.

CHAPITRE TROISIÈME.

REVENUS DIVERS.

Le total des recettes du budget de l'exercice 1846-1847 est de fr. 73,529,411 75

Le produit de la seule administration des douanes y contribue pour 59,908,823 53

Il y a un complément de 13,620,588 22
qui se forme de 9,734,499 fr. 99 c. dérivant des impôts proprement dits, autres que celui des douanes, et d'une valeur de 3,886,088 fr. 23 c. tirée des postes, des péages, des opérations du Trésor, des domaines et des dépôts.

Le contingent des impôts se compose des éléments suivants :

La taxe foncière.	fr.	4,473,529 41
La taxe personnelle.		627,500 00
Les patentes.		4,186,176 47
Les accises		670,588 23
Les mines.		183,823 53
Les loteries		994,588 23
L'enregistrement et le timbre.		4,100,294 12
Les recettes diverses		498,000 00
TOTAL.		<u>9,734,499 99</u>

Les faits, les tendances et les nécessités qui ont amené le Brésil à prendre les douanes pour fondement de son organisation économique se trouvent déjà exposés ailleurs. L'ensemble de ces réflexions se représente ici comme une première explication de la débilite des autres impôts, dont l'énumération précède.

Il suffirait de montrer ces chiffres des valeurs secondaires, qui viennent se joindre au principal revenu de l'État, s'il importait seulement de compléter pour le temps présent l'énumération des ressources de son budget. Mais on ne doit point perdre de vue combien sont étroits les rapports des exigences de l'établissement politique et de la nature des impôts.

Malgré leur insignifiance actuelle, plusieurs de ces taxes secondaires peuvent devenir les éléments des progrès futurs. C'est pour seconder une semblable vérification qu'il faut apporter ici quelques détails. Ils pourront aider à reconnaître si le Brésil doit considérer la base de son organisation économique comme la meilleure pour l'avenir, ainsi qu'elle l'a été dans le passé et qu'elle l'est sans doute encore pour le présent; si, avec les conditions immuables que la Providence lui a faites, les lois de ses destinées doivent l'amener à chercher directement dans les forces du sol le revenu qu'il tire aujourd'hui directement des forces mercantiles; ou bien si, au lieu d'abandonner l'une de ces sources pour l'autre, le revenu public doit tendre à les soumettre à une pression d'égal niveau.

L'exiguïté de la contribution foncière est le premier

point auquel l'attention s'arrête dans la nomenclature des impôts secondaires. Rapprochée de l'extension du territoire de l'empire, de la valeur de ses produits agricoles et de l'importance de ses villes, la somme de 1,473,529 fr. 44 c. semble d'une insignifiance aussi bizarre au milieu des réalités du présent, qu'inconciliable avec l'espérance de voir cet impôt s'élever aux proportions des nécessités de l'avenir. C'est donc un sujet qui réclame des explications.

Les recherches du système et des vicissitudes de l'impôt foncier au Brésil doivent remonter à l'ordonnance du 27 juin 1808. On y trouve l'état des choses au temps de l'émancipation coloniale, et c'est sur ses dispositions que se sont exercés les effets de l'indépendance et des événements qui ont marqué le cours des destinées de la nouvelle nationalité.

L'ordonnance de 1808 apportait au Brésil une institution portugaise. Le prince régent y disait :

« L'expérience et la constante pratique du Portugal
« ayant prouvé que l'impôt du décime sur les proprié-
« tés a l'avantage d'être le plus général et de se ré-
« partir avec le plus d'égalité, puisqu'il est payé, en
« définitive, par les locataires dans le prix du bail, et
« par les propriétaires pour les biens qu'ils occupent
« eux-mêmes ; qu'ainsi l'impôt arrive à tous mes fidè-
« les vassaux qui ont la même obligation de concou-
« rir aux dépenses publiques ; — Prenant en considé-
« ration que ce motif, et le temps depuis lequel cet
« impôt est connu, et pendant lequel il a été pratiqué,

« rendent cette taxe préférable à toute autre qui
« n'aurait pas ces avantages constatés ; dans les cir-
« constances actuelles, qui rendent nécessaire d'im-
« poser de nouveaux tributs pour augmenter les re-
« venus et pour les élever au niveau des dépenses de
« l'État, désirant recourir aux taxes qui gênent le
« moins mes fidèles vassaux, et dont la répartition et
« la perception aient le plus de justice, d'égalité, de
« certitude et de facilité pour le temps du paiement
« et avec le moins de vexations, en atteignant aussi
« le moins possible l'agriculture, le plus certain et le
« plus inépuisable réservoir de la richesse de l'État ;
« — Considérant d'un côté que les impôts sur les
« biens-fonds sont permanents et assurés, et que par
« leur moyen on vient à taxer le profit et le travail
« beaucoup plus généralement, et d'un autre côté qu'à
« cet égard, l'agriculture ne doit pas être frappée,
« puisqu'elle est déjà grevée de la dîme, et qu'elle
« doit être plutôt animée et encouragée dans l'intérêt
« du progrès de la richesse nationale et de la popula-
« tion encore au berceau dans cet État ;

« Je trouve bon de décréter ce qui suit :

« 1° Les propriétaires de tous les immeubles urbains
« en condition d'être occupés dans cette capitale et
« dans toutes les villes, cités et endroits notables du
« littoral de cet État du Brésil et de tous mes domai-
« nes, à l'exception de ceux d'Asie et des maisons de
« la Miséricorde, payeront à l'avenir et chaque année
« à mon trésor royal dix pour cent du revenu net ;

« 2° Sont réputés propriétés urbaines toutes celles
« qui se trouvent comprises dans les limites des
« Chambres municipales des cités, villes et endroits
« notables ;

« 3° Les propriétaires de droits emphytéotiques ou
« de rentes foncières constitués sur les mêmes biens
« payeront également la taxe du décime. »

Une ordonnance du 3 juin 1809 vint abolir la distinction établie par celle de 1808 entre les propriétés du littoral et les propriétés de l'intérieur; les unes et les autres furent placées sur le même pied et soumises au décime.

Ainsi, dès l'année 1809, le système de l'impôt foncier du Brésil consistait en une taxe de dix pour cent de la rente liquide des propriétés urbaines, et dans la dîme dont était frappée l'exploitation des propriétés rurales, et que la couronne de Portugal s'était attribuée en se chargeant de pourvoir aux nécessités du clergé. (Southey, III, 877.)

En 1821, le gouvernement du prince régent s'occupait de remplacer la dîme par un droit d'exportation sur les produits agricoles. (M. Candido baron d'Oliviera, *Système financier*, p. 40.) Ce profit ne fut réalisé qu'après la déclaration d'indépendance.

Une partie de l'impôt foncier se transforma donc en charge indirecte. L'agriculture se trouva allégée dans la proportion de la valeur de toute la consommation intérieure. Par les causes générales dont la nature a déjà été expliquée, l'impôt était refoulé vers le litto-

ral, et le poids s'en dissimulait en tombant immédiatement sur les transactions mercantiles.

D'ailleurs, les facilités de la surveillance et de la perception, concentrées sur quelques points, se substituaient à l'arbitraire et à la fraude des opérations fiscales qui devaient atteindre la production disséminée avec la population dans un territoire étendu et sans aucune voie de communication.

Après ce premier changement de l'ancien système de la contribution du sol aux charges publiques, la charte du Brésil eut à subir la crise d'innovations et de réformes qui aboutit à l'acte additionnel de 1834. Ce fut la sanction et l'application des plus sinistres propensions au fédéralisme. La contagion révolutionnaire de 1820 en avait développé les forces. Il en sortit pour les provinces de l'empire une indépendance presque entière.

Mais en enlevant au gouvernement central une partie de ses attributions administratives, et même législatives, les gouvernements provinciaux prirent dans son revenu une part proportionnée aux droits dont ils le dépouillaient pour s'en arroger l'exercice exclusif.

C'est ainsi que la recette de l'État eut à céder aux provinces la moitié de l'ancienne dîme agricole représentée par les droits d'exportation, et l'impôt des dix pour cent de la rente liquide des propriétés urbaines situées hors de la capitale et de sa municipalité.

En sorte que la somme de 1,473,529 fr. 44 c. pour

laquelle l'impôt foncier contribue directement au revenu général de l'État, n'est pas la mesure de toute sa force ; c'est aux budgets provinciaux qu'il faudrait pouvoir recourir pour vérifier avec exactitude le supplément de vitalité qu'il répand dans l'organisation nationale.

Une série complète de chiffres officiels serait indispensable, afin de faire correspondre à l'exercice de 1846-1847 du budget de l'État les détails de la recette du budget des provinces.

A défaut des documents de conclusions rigoureuses, on doit placer ici certaines indications qui permettront de suivre l'impôt foncier dans les gouvernements des provinces, et d'y trouver soit son produit, soit sa mention comme preuve de l'existence des pierres d'attente qui s'emploieront un jour au plan général et régulier de la réédification financière du Brésil.

Dans son budget de 1847-1848, la province de Rio de Janeiro tire de l'impôt foncier, en décime des propriétés urbaines, 172,147 francs.

En 1846-1847, dans la province d'Alagoas, cette même taxe du décime a produit 10,241 francs; et dans la province de Sainte-Catherine, 16,176 francs. Dans la province de Minas, l'impôt sur les plantations s'élève à 45,845 francs.

Comme voie et moyen, l'impôt foncier du décime sur les propriétés urbaines apparaît aussi dans le budget des provinces de Bahia, Espirito-Santo, Pernambouc, Rio-Grande du Nord, Parà et Mato-Grosso.

Le principe de l'impôt foncier se trouve donc avec une certaine application dans le système économique de l'empire; mais il s'y montre plutôt en vestige du passé, en tradition portugaise, qu'en institution conforme aux penchants du pays.

Sans aucun doute, la prospérité de l'avenir doit prendre la contribution foncière pour la première de ses bases; mais en attendant que le développement des ressources de l'État et sa politique impriment au Brésil cette direction stable, une tendance manifeste l'entraîne dans des voies opposées: à l'exemple du gouvernement central, et par les causes dont il a subi la pression, les gouvernements provinciaux remplacent les charges immédiates de la propriété foncière par des charges indirectes, telles que droits d'exportation, capitation des esclaves, taxes de circulation des produits.

A chaque pas des investigations qui conduiront dans les détails du régime des impôts généraux ou provinciaux, on rencontrera une instinctive et opiniâtre aversion du Brésil pour la taxe du sol.

C'est qu'afin de soumettre la terre à l'impôt, l'instrument du cadastre est indispensable, et il ne peut s'établir et fonctionner que dans une organisation assez parfaite. D'ailleurs, le cadastre prend pour point de départ la possibilité et non la réalité de la production.

Or, pour une race méridionale, portée au repos, vivant dans des terres étendues, qu'elle exploite bien moins par son industrie qu'à l'aide d'une succession des périodes de repos et d'action des forces de la na-

ture, la base de l'impôt ne semble pas devoir être la capacité du sol à produire, mais bien le fait de ce qui en sort.

Avec le temps, les influences de l'accroissement de la population et le progrès des besoins et du travail, secondés par les nécessités de l'établissement politique, feront changer cet état des choses.

Entre les autres impôts secondaires, le timbre et l'enregistrement, les patentes, la taxe personnelle et la redevance des mines arrêtent l'attention soit par le chiffre, soit par l'objet qui les produit.

Les droits de timbre et d'enregistrement donnent une somme de 4,100,294 fr. 12 c., qui se divise de la manière suivante :

Mutation des biens-fonds . . . fr.	2,352,944 44
Taxe de la vente des esclaves . . .	264,705 91
Timbre fixe et proportionnel . . .	1,300,000 00
Héritages et legs	73,529 44
Droit de 15 p. c. pour nationaliser les navires	58,823 52
Droit de 5 p. c. sur la vente des navires	50,294 44
TOTAL.	<u>4,100,294 12</u>

En se transportant au Brésil, ces impôts ont conservé les avantages et les vices que la science économique leur attribue, comme moyens de revenu. Cependant l'état du pays peut leur donner quelques caractères particuliers. Ainsi, au milieu des conditions variables

de tous les éléments de l'organisation d'un peuple nouveau, les titres de la propriété foncière subissent une extrême mobilité. L'impôt des mutations y trouve des dangers que le gouvernement impérial a souvent signalés. C'est un point de réforme qui occupe les publicistes brésiliens. (Vicomte d'Abrantès, 1828.)

(M. Saturnino de Souza, 1843.)

(M. Souza Martins, 1844.)

(M. Cavalcanti, 1847.)

Ce droit de mutation, établi par l'ordonnance royale du 3 juin 1809, est de dix pour cent. Les documents officiels prouvent que le poids de l'impôt cause des abus et des fraudes qu'aucune mesure ne réussit à faire cesser.

A la taxe des patentes, montant à la somme de 4,186,176 fr. 47 c., les magasins de meubles ou d'habillements venant de l'étranger fournissent une somme de fr. 36,764 74

Les magasins de modes et les maisons d'encan 20,000 00

Les maisons de négoce, d'escompte et de prêts sur gages 1,129,411 76

TOTAL. 4,186,176 47

Vient ensuite l'impôt personnel, d'une valeur de 627,000 francs, dans laquelle la taxe des esclaves entre pour 588,235 fr. 29 c.

Ce dernier chiffre ne semble pas être en rapport avec la population africaine et serve que des publi-

cistes distingués ont prise pour base des diverses réformes économiques conseillées au Brésil. L'impôt est d'environ 5 fr. 80 c. par tête.

Il faut constater d'abord que le système actuel de capitation n'atteint pas les esclaves de l'agriculture ; il opère dans les cités et les villes, et il ne soumet à la taxe que les individus âgés de plus de douze ans.

Le nombre des cités et des villes de l'empire est de 398. En 1844-1845, le recensement fiscal leur a donné 132,929 esclaves imposables. Ce chiffre s'est abaissé l'année suivante par l'irrégularité administrative, tandis qu'il aurait dû se doubler pour se trouver d'accord avec la réalité des choses.

En effet, le Brésil a trois millions d'esclaves. L'agriculture en occupe 2,700,000, et il en reste 300,000 pour les emplois de métiers ou de service quelconque dans les cités et les villes. (M. Saturnino, *Projecto*, p. 40.)

La capitation servile pourrait donc apporter au Trésor plus de 1,700,000 francs.

Comme différence de chiffres, cette observation se perd ici dans l'ensemble du tableau où elle vient se placer ; mais en ressort avec toute la valeur d'une preuve de l'imperfection des procédés et des vices du contrôle de la gestion des impôts au Brésil.

La redevance des mines se présente à l'attention avec la même signification.

L'État n'en retire que 183,823 fr. 53 c. Il s'est réservé certains avantages par les concessions qu'il a

octroyées à diverses entreprisés de capitalistes étrangers ; mais cet article ne figure que pour mémoire dans le budget de 1846-1847. On a vu ailleurs qu'en 1793, le quint des mines d'or du Brésil rapportait dix millions de francs à la couronne. (Southey, III, 593.) Il était encore de 2,400,000 francs en 1789. L'or que l'Europe a reçu du Brésil est évalué à 1 milliard 223 millions de francs. — (Southey, III, 820.) Suivant les documents officiels, l'exportation moyenne de l'or, pendant la période de 1839 à 1845, s'est élevée à trois millions de francs, soumis à une taxe de cinq pour cent en redevance d'exploitation au profit du trésor.

Pendant on fixe généralement à quinze millions de francs la quantité d'or que fournit le Brésil. Le revenu de l'État supporte donc un préjudice notable par la malversation ou la contrebande, en ce qui concerne les mines d'or.

Quant aux mines de diamants, l'État n'en retire plus rien.

Le système de la perception du droit repose sur l'étendue des concessions. La redevance annuelle est d'environ neuf centimes par brasse carrée. La loi du 24 septembre 1845, qui règle toute cette matière, n'a pas eu d'efficacité. C'est ce que le Ministre des finances a constaté dans un rapport de 1847 avec les termes suivants :

« Une importante branche du revenu public reste
« stérile depuis beaucoup d'années ; et les mesures
« législatives et administratives prises pour la rendre

« productive ont été inutiles par la perspicacité des
« intérêts privés et par d'autres causes.

« Les terrains à diamants ont toujours été réservés
« à l'État, ainsi que les fouilles, jusqu'à ce que la loi
« du 25 octobre 1832 y admît les particuliers avec
« certaines formalités, et à charge d'une redevance.
« Mais tels furent les obstacles de l'exécution de cette
« loi, qu'elle ne put pas être mise en vigueur. L'État
« cessa de fouiller pour son compte ; les terrains fu-
« rent envahis de toute part ; des millions de carats de
« diamants furent trouvés, puis portés à l'étranger
« sans aucun profit pour le Trésor.

« Après des informations répétées, après des études
« et des discussions propres à remédier aux défauts
« de la loi de 1832 et à la rendre applicable, la loi du
« 24 septembre 1843 fut promulguée. Le Gouverne-
« ment, ayant pris l'avis du conseil d'État et de per-
« sonnes connues pour leur savoir et leur expérience
« en cette matière, publia le règlement du 17 août
« dernier, et nomma les employés d'une nouvelle
« administration dans les provinces de Bahia et de
« Minas.

« Dans la province de Bahia, le Gouvernement est
« persuadé que les dernières mesures concernant la
« recherche des diamants pourront être exécutées.
« Mais il craint le contraire dans la province de Minas :
« des habitudes invétérées, et la longue possession des
« terrains à diamants, opposeront de graves obstacles.
« Déjà, sur cet objet, la chambre municipale de

« Diamantina et l'assemblée provinciale de Minas ont adressé des représentations au gouvernement. »

Telle est aujourd'hui la situation des choses. Elle contraste avec le passé.

En 1778, la couronne de Portugal tirait encore des mines de diamants 3,250,000 francs. (Southey, III, 644.) Le produit s'en est élevé à 48,000 carats en moyenne, pendant la période de 1807 à 1847.

Les causes de la ruine de ce revenu de l'État existaient déjà au temps de la prospérité des mines; on évalue à plus de 50 millions de francs les diamants que la contrebande a fait passer du Brésil en Europe. (Southey, III, 644.)

Il semble donc que les mines des régions explorées sont des sources qui s'épuisent, ou que l'État n'ait point de moyens fiscaux suffisants pour la garantie de sa part dans ce qui s'y trouve encore.

Durant le régime colonial, cette administration n'a jamais pu fonctionner régulièrement. Les difficultés de la perception des redevances de la couronne avaient créé, en 1790, un arriéré de sept cents arrobes d'or ou environ 35 millions de francs (Southey, III, 679), et la seule rumeur de l'arrivée d'un gouverneur chargé de faire payer cette dette souleva le peuple de la province de Minas. (Southey, III, 684.)

La dissémination des gisements aurifères dans des contrées peu habitées, la facilité d'exploitation par le lavage, les mauvaises voies de circulation intérieure favorisaient les travaux clandestins et la contrebande;

c'étaient autant d'impossibilités de surveillance efficace.

Les obstacles réels à l'action de l'autorité engendrèrent la complicité des employés publics dans les abus qu'ils pouvaient réprimer. La corruption et la vénalité se répandirent avec les produits des mines.

Beaucoup de circonstances du régime colonial lui ont survécu. Par le cours du temps, il s'y est joint le mauvais élément des habitudes invétérées d'une population qui a reculé vers la barbarie dans l'existence nomade de ses recherches et de ses fouilles.

Si les régions du Brésil qui n'ont pas encore été explorées lui ramènent l'ère de prospérité de ses mines d'or et de diamants, il retrouvera les influences des temps passés avec les mêmes causes et les mêmes résultats.

Le budget du gouvernement impérial reçoit des péages, des opérations du Trésor, des domaines et du fond de dépôt un complément de 3,886,088 fr. 23 c. Environ un tiers de cette somme se compose de créances de contributions arriérées et de réclamations. C'est la seule remarque à consigner ici pour achever l'exposition du système et de l'exécution de la loi des recettes du pouvoir central.

Mais de même que les budgets des provinces ont déjà servi à faire reconnaître l'élément de l'impôt foncier dans le régime économique du Brésil, le détail de leurs revenus devrait être présenté à la suite des voies et moyens du budget impérial, afin de mettre en toute

évidence l'ensemble, la nature et la puissance des forces qui soutiennent l'État.

Ensuite, de l'administration provinciale il faudrait descendre aux municipalités.

Comme on l'a déjà dit, les documents officiels manquent pour rassembler, à l'égard du pouvoir provincial, les chiffres d'une même année correspondant au temps que les investigations du budget de l'empire ont embrassé.

D'ailleurs, si l'administration des provinces exige, aussi bien que celle de l'État, l'aide des chiffres pour être soumise à des conclusions précises, il faut bien remarquer qu'une telle statistique servirait à mesurer des résultats essentiellement variables.

En effet, dans un pays nouveau, plus les choses se meuvent loin du centre, moins régulière devient leur rotation. Le présent y change avant d'avoir été saisi. Dès lors, c'est moins à la dimension des conséquences qu'il faut s'arrêter qu'à découvrir les causes permanentes dont elles sont le produit.

Or, indépendamment des chiffres, mesure de faits sans stabilité, la simple énumération des principaux titres des recettes provinciales suffira pour achever de montrer le fondement de l'organisation des provinces du Brésil, ainsi que les exigences de ses principes et de ses tendances en face de l'action du budget de l'État.

La province de Rio de Janeiro a un budget d'environ 3,144,000 francs.

A l'exception des droits de succession, les voies et moyens de l'exercice 1847-1848 ne présentent rien de particulier.

Cependant la province de Rio de Janeiro est la plus importante de l'empire. Les renseignements qui la concernent doivent donc marquer le point le plus parfait du système d'administration provinciale au Brésil. En sorte que le titre et le chiffre de chacune de ses recettes se placeront utilement ici :

Taxes de police	fr.	27,000 00
Décime de la propriété urbaine		172,000 00
Droits de succession		151,000 00
Débits de boissons		160,000 00
Barrières, ponts et bacs		413,000 00
Taxes du bétail		29,000 00
Droits sur la vente des esclaves		219,000 00
Dîme du café.		1,764,000 00
Loteries		130,000 00
Créances		67,000 00
Produits divers		12,000 00
TOTAL.		3,144,000 00

La province d'Espírito-Santo ne dépense qu'environ 136,000 francs. Les recettes de l'année 1848 se composent de treize articles, dont le premier est un droit de 5 p. c. à l'exportation, hors de la province, du sucre, du café, du coton en laine, du bois, des eaux-de-vie, des cuirs, des tortues et du poisson sec ou salé.

L'article 4 frappe d'une taxe d'environ 60 francs tout esclave qui sort de la province.

L'article 6 établit le décime sur les successions. Le reste de la recette vient des débits de boisson, de la vente des esclaves, de la pêche, du décime de la propriété foncière, et d'émoluments tirés de diverses fonctions administratives et judiciaires.

La province d'Alagoas a un revenu d'environ 506,000 francs, formé en 1846-1847 par trente et un articles de recette, entre lesquels le 2^e soumet les successions au décime; le 7^e donne environ 85,000 francs avec un droit de 4 p. c. sur l'exportation du sucre; et le 8^e et le 23^e, environ 81,000 francs avec 5 p. c. sur l'exportation du coton et des cuirs.

En 1846-1847, la province de Pernambouc devait dépenser environ 1,695,000 francs.

Par les articles 1^{er} et 2^e de ses voies et moyens, l'exportation du sucre était soumise à un droit de 3 p. c. et celle du coton, du café et du tabac à 5 p. c.

L'article 10 imposait les successions; l'article 12 levait une taxe de 15 francs sur les esclaves exportés.

Dans le budget de la province de Parahyba, pour l'exercice 1848, les articles 1^{er} et 2^e de la recette mettent un droit de 5 p. c. sur le coton et le sucre sortant de la province; l'article 3 établit le même droit sur tous les autres produits exportés, à l'exception du miel. Les cuirs payent 3 p. c. par l'article 4, et par l'article 9 tout esclave envoyé hors de la province doit payer 15 francs environ.

L'article 12 impose les successions.

L'exercice de 1847-1848, dans la province de Rio-Grande du Nord, fixe la dépense à 177,000 francs.

Les articles 7 et 8 de la recette imposent le décime sur les successions et les legs.

L'article 12 met un droit de 5 p. c. sur les produits brésiliens exportés par terre ou par mer, à l'exception du coton et du sucre.

L'article 10 impose de 10 p. c. à la sortie la farine de manioc, lorsque le prix du marché dépasse 18 francs l'alqueire (litres 13,545).

L'article 18 établit également un droit d'exportation sur les solives et sur les bois de teinture; par l'article 20, le coton exporté doit payer une demi-dîme.

Les dépenses de la province du Parà s'élevaient en 1846-1847 à 980,000 francs environ. Les voies et moyens en étaient composés de 5 p. c. à l'exportation du cacao, de la salsepareille, du riz, des cuirs, de la gomme élastique et des bois; de 3 p. c. à l'exportation de la gomme fabriquée; de 15 francs par bête à cornes ou cheval exporté de la province; d'un droit de succession de 10 p. c., et de 20 p. c. sur les héritages *ab intestat* des collatéraux du 4^e degré; d'une taxe de 15 francs par esclave qui sortait de la province; d'un impôt de 180 francs sur les maisons étrangères de commerce en gros et de 120 francs sur les maisons de détail.

En 1846-1847, la province de Saint-Paul avait un

budget qui s'élevait à la somme d'environ 1,313,000 francs.

Le premier article des recettes donnait en droits de sortie de la province fr.	338,000 00
L'article 5 en décime des successions.	58,000 00
Les eaux-de-vie.	64,000 00
La taxe du bétail	58,000 00
Le droit sur la vente des esclaves	87,000 00
La taxe des bestiaux au passage de Rio Négro	205,000 00
La même taxe à la foire de Sorocaba	29,000 00
Les barrières	304,000 00
Droits divers et recettes extraordinaires	173,000 00
TOTAL.	<u>1,313,000 00</u>

Le budget de la province de Minas était d'environ 1,064,000 francs en 1846-1847.

Des droits de 3 et de 6 p. c. sur les exportations fournissent à la recette fr. 257,000 00

L'impôt des successions y entrait avec. 169,000 00

Il lui venait de la taxe des plantations. 45,000 00

De la taxe des maisons de commerce 41,000 00

A reporter. 512,000 00

Report.	542,000 00
De la taxe des passages des rivières.	28,000 00
De la taxe des patentes de la garde nationale	44,000 00
De la taxe des émoluments des bureaux.	6,000 00
Du droit sur la vente des esclaves	76,000 00
Des barrières	249,000 00
De produits extraordinaires	424,000 00
En allocation du gouvernement central.	88,000 00
TOTAL.	1,064,000 00

La prépondérance de la province de Rio de Janeiro sur le littoral a pour équivalent dans l'intérieur de l'empire les deux provinces de Saint-Paul et de Minas.

On a donné les chiffres détaillés des voies et moyens de la première comme éléments d'inductions générales ; celles-ci trouveront à s'appuyer des renseignements semblables qui viennent d'être présentés à l'égard des deux autres.

Pour l'année 1846-1847 le budget de la province de Sainte-Catherine était d'environ 248,000 francs.

Les articles 2 et 3 de sa recette produisaient 42,000 francs en droits de succession ;

Les articles 5 et 6, 47,000 francs en droits d'exportation.

L'article 10 soumettait les commis étrangers à une taxe.

L'article 13 frappait de 10 p. c. la sortie des mules, des chevaux et du bétail ; l'article 13, de 5 p. c. la sortie du bois ; l'article 16, de 2 p. c. la sortie des cuirs.

L'article 17 imposait une taxe de 15 francs par tête sur les esclaves conduits hors de la province pour être vendus.

La province de Mato-Grosso avait pour l'exercice de 1846-1847 un budget d'environ 99,000 francs.

L'article 2 de la recette mettait les droits de succession au nombre des voies et moyens qui étaient : le décime des propriétés urbaines, la taxe de la vente des esclaves, la taxe du bétail, les patentes, les débits de boissons, les passages des rivières, les barrières, l'impôt sur les maisons d'encan et les magasins de modes, le timbre des titres d'esclaves, la taxe des filets de pêche.

Lorsque, dans la première partie de ces recherches, les budgets provinciaux se sont présentés avec leur propre contingent de dépenses à la suite de l'exposé des dépenses du gouvernement impérial, la position des provinces s'est montrée en toute évidence : l'acte additionnel de 1834, qui l'a faite, était une déchéance partielle de l'autorité centrale au profit d'un essai de fédération, la plus dangereuse épreuve sans doute que pût rencontrer un État monarchique qui avait à se fonder au milieu d'un territoire illimité et primitif.

Toutefois cet envahissement apparaissait alors sous un aspect d'éventualités plutôt que de périls actuels.

En effet, l'attention devait s'attacher à examiner l'emploi des fonds provinciaux. Dans cet ordre de faits, les prévisions sinistres s'écartaient pour laisser voir la réalité du concours qu'apportait l'argent des provinces à l'action du Gouvernement. Le chiffre de leurs budgets était bien une mesure des résultats de l'initiative usurpée par elles, et sanctionnée par l'acte de 1834 ; mais cette même initiative ne révélait point sa nature, elle ne se manifestait qu'avec le côté salulaire de ses actes.

Par l'énumération des voies et moyens qui vient d'être donnée, tout change : la dépense provinciale efface son chiffre pour ne laisser paraître que son titre, dans lequel se découvre le caractère du pouvoir dont elle émane.

C'est à ce sujet qu'il faut ramener l'attention en l'entourant des preuves dont elle a dû se détourner précédemment pour suivre d'autres investigations.

Des taxes d'exportations, soit de province à province, soit des provinces à l'étranger ; des droits de succession ; des impôts différentiels sur les nationaux des autres pays, telles sont quelques-unes des sources auxquelles les gouvernements provinciaux puisent leur revenu.

Quant aux taxes d'exportation, si elles ne se trouvent pas dans tous les budgets provinciaux, c'est que l'intérêt les a déconseillées. Le droit de les établir n'est point contesté : L'impôt sur les successions n'est pas moins général. Enfin, les étrangers sont atteints

en cette qualité dans la province du Parà, où les maisons de commerce qui leur appartiennent doivent payer une taxe de 120 à 180 francs ; et dans la province de Sainte-Catherine, où les commis étrangers sont soumis à une capitation.

La simple mention de ces trois catégories d'impôts prouve que si l'acte additionnel de 1834 a concédé aux provinces le droit de pourvoir à leurs dépenses, l'exercice qui en a été fait s'est attaqué de front aux plus essentielles prérogatives d'un gouvernement : le soin des relations extérieures, le maintien de l'unité de la politique commerciale et du territoire, et l'ordre de la transmission de la propriété par succession.

Le traitement exceptionnel auquel les étrangers se trouvent soumis dans les provinces du Parà et de Sainte-Catherine, n'a pas cessé d'être une cause de démêlés entre le Gouvernement et les autorités provinciales.

Il en est même résulté une irritation de jalousies locales qui, en 1846, pénétra dans la chambre des Députés pour faire décréter, par la loi du 27 décembre, une taxe de 350 francs par tête sur toutes les maisons indistinctement qui emploieraient plus d'un commis étranger. Le Gouvernement eut à subir cette mesure, et il dut laisser au temps et au bon sens de l'opinion publique d'en démontrer l'inefficacité fiscale et l'intolérance aussi préjudiciable qu'aveugle.

Mais, malgré l'ordre supérieur des principes qui concernent les relations internationales et la transmis-

sion de la propriété, c'est aux effets du droit d'exportation, comme voie et moyen du budget des provinces, que l'attention doit s'arrêter.

Elle y découvre facilement plusieurs dangers. Le premier est l'inévitable lutte du système économique du gouvernement central et des budgets provinciaux.

L'article 10 de l'acte additionnel a prévu ce mal en déclarant que les provinces ne peuvent point établir de contributions qui nuisent au revenu de l'État. C'est en invoquant ce texte que le gouvernement impérial a refusé de reconnaître la légalité d'un droit d'exportation sur les diamants, voté par l'assemblée provinciale de Bahia au préjudice du même droit qui se trouvait déjà dans les voies et moyens du budget de l'empire. La prévision de l'acte additionnel, justifiée par ce conflit, prouve que le gouvernement et les provinces sont appelés à se heurter avec des intérêts divergents ; or, le Gouvernement, soumis au contrôle de la représentation nationale sortant des provinces, doit être sacrifié.

C'est avec la mission d'un gouvernement touchant l'unité de la politique commerciale et du territoire qu'un régime de taxes provinciales sur les exportations semble plus particulièrement inconciliable.

Le droit que chaque province exerce d'imposer à la sortie les produits du Brésil met le commerce étranger en face de chaque administration locale. De grands intérêts, liés étroitement aux rapports internationaux, sortent ainsi de la politique générale pour rencontrer,

sur chaque point de la côte, un traitement variable comme les besoins secondaires, les préjugés ou l'ignorance.

Les taxes d'exportation de province à province doivent amener entre leurs administrations les contacts les plus dangereux.

Dans la situation présente du pays, c'est principalement sur les expéditions de mer que tombent les taxes d'exportation. Le commerce les acquitte, et quand l'impôt atteint le véritable débiteur, son point de départ a disparu.

Le système des taxes sur le commerce de province à province, montrera tous ses périls, lorsque l'amélioration des communications intérieures et l'accroissement de la population en établiront le règlement de compte aux frontières, pour peser directement sur des vendeurs et des acheteurs voisins. Alors, avec la lésion des intérêts surgiront les griefs locaux, les représailles, les dissensions, la guerre civile et les conséquences des suspensions héréditaires du démembrement.

Les recettes des budgets provinciaux confirment par des faits uniformes et généraux les prévisions, avec lesquelles la charte de l'empire et la charte de ses provinces ont été considérées ailleurs dans leurs rapports. Quelque loin qu'aient pu aller les inductions théoriques et les appréhensions, il y a déjà dans la marche des assemblées provinciales des actes suffisants pour légitimer toutes les craintes.

C'est ainsi qu'après avoir trouvé dans le budget du

gouvernement le principe et le régulateur de l'existence de l'empire, agissant en même temps comme force de diffusion pour arriver jusqu'aux extrémités d'un immense territoire, et comme force d'union pour contenir ou ramener dans le mouvement central toutes les tendances d'isolement des fractions d'une population éparsée dans les régions primitives, et exposées à perdre leur adhérence de race par l'effet des occupations et des latitudes, on rencontre le budget provincial comme force divergente ou résistance aux grandes fonctions du budget de l'État. S'il est modéré dans son chiffre, il est puissant par son droit et déjà inquiétant par ses actes. En réalité, il dépouille le Gouvernement d'une portion de ses prérogatives, et il énerve celles qu'il lui laisse.

Si l'on considère que le budget de l'empire relève des chambres législatives, qui émanent elles-mêmes du principe provincial aux propensions fédératives, dont l'acte de 1834 a sanctionné l'envahissement, il paraîtra évident que la position financière de l'État a été démantelée.

Au Brésil, dans les formes et avec les apparences imposées par le fait monarchique, la charte des provinces a produit insensiblement, comme réaction démocratique, l'affaiblissement du pouvoir central qui a été l'œuvre de premier jet des exigences républicaines et des instincts fédéraux dans les États-Unis de l'Amérique du Nord.

De la nature réactionnaire de la réforme de 1834,

on peut conclure ou que la lutte des forces qui se sont mesurées alors existe, ou qu'elle se renouvellera.

Les destinées du Brésil se trouvent entre l'usurpation de l'élément provincial et la prépondérance du privilège monarchique, avec le rappel de l'acte additionnel ou ses dernières conséquences pour enjeu.

En présence d'éventualités semblables, l'attention essaye vainement de se renfermer dans le cercle des choses passées et contemporaines ; elle veut découvrir les choses futures.

Telle est surtout son inclination à l'égard d'un État nouveau, ou que l'ampleur de ses ressources appelle à un avenir sans bornes.

Or, le Brésil occupe ces deux positions, et son sort y est étroitement uni aux grands intérêts du monde.

Quelque étendues, quelque laborieuses que paraissent les investigations précédentes, elles doivent être ramenées à fournir simplement des moyens d'inductions pour diriger la pensée dans une étude de choses problématiques, mais dont certaines lignes cependant ont déjà été reconnues.

Au milieu des conditions aussi caractérisées que celle du génie de la race portugaise, du climat et de l'extension de territoire du Brésil, les œuvres de l'esprit humain, à mesure que s'éloigne le temps d'effervescence de leur création, s'affaissent et annoncent la ruine si elles ne sont pas en harmonie avec les desseins de la Providence.

C'est ainsi que dépérissent et succombent fatalement

les républiques espagnoles sous les yeux qui ont vu leur naissance.

Le Brésil est posé devant l'univers en monarchie représentative.

Les recherches qui précèdent ont découvert, par les actes de leurs fonctions et de leur alimentation et avec les résultats du travail qu'elles protègent, le degré de vigueur native des institutions de l'empire dans les conditions au milieu desquelles on les a créées.

Or, deux de ces conditions ne changeront point. C'est le climat d'abord. Quant au génie du peuple, il pourra se tempérer avec du sang étranger, mais il ne se transformera pas.

Ainsi donc, le décret providentiel qui a livré cette portion du nouveau monde à la race portugaise, et les exigences de la nature, font apparaître la monarchie comme le pouvoir tutélaire de l'avenir du Brésil, et comme destin de l'Amérique du Sud, en contre-poids de l'Amérique du Nord, ouverte à toutes les expériences démocratiques, depuis la Constitution de Locke pour les Carolines jusqu'à la Loi de Lynch pour les États de l'Ouest.

Mais si le génie national et le climat semblent se confondre en une même puissance pour élever l'avenir du Brésil sur une base monarchique, il est un autre élément, celui du territoire, qui, avec son étendue et sa richesse, compose de la nécessité de son emploi un autre fondement de l'édifice du nouvel État.

En sorte qu'au terme de ces investigations du

temps présent, la nécessité monarchique et la nécessité de l'exploitation du sol se découvrent comme les deux grandes forces qui contiennent le sort du Brésil.

Dans leur organisation aussi bien que dans leur influence, elles doivent se caractériser et s'appuyer réciproquement. *

En effet, par l'extension de territoire, la nécessité de l'exploitation du sol modifie, en lui donnant une application représentative, la nécessité du principe monarchique, dont en retour il faut qu'elle reçoive les moyens d'une impulsion générale, puissante et stable.

D'un autre côté, plus les auspices de la monarchie favoriseront le défrichement, plus celui-ci préparera de matériaux à l'impôt foncier que toutes les conditions du Brésil rendent essentiel à la fonction régulière et efficace du système représentatif.

Pour un État qui doit faire arriver les effets de son gouvernement et du labeur national jusqu'aux limites d'un territoire aussi vaste que le Brésil, la carrière s'ouvre seulement, soit que l'on considère le temps de l'application normale déjà reçue par ses lois, soit que l'on mesure les produits de son travail.

En d'autres termes, la consolidation et le développement des institutions, aussi bien que les résultats de la mise en valeur du sol, concourant à la prospérité morale et matérielle de l'empire, renferment d'immenses ressources, qui peuvent être regardées comme intactes encore, si l'on compare ce qui peut en sortir

et ce qui en a été tiré jusqu'à ce jour. Ce sont *Les richesses latentes* du pays.

Sous ce même titre, les détails et les considérations que ce sujet demande formeront la troisième partie du *Budget du Brésil*.

Elle se lie étroitement aux deux précédentes par la solidarité qui vient d'être établie entre les intérêts de la monarchie représentative et l'exploitation du territoire.

Enfin, l'intérêt de l'Europe, uni à la prospérité de ce principe de gouvernement dans l'Amérique du Sud, ne l'est pas moins à l'emploi des moyens providentiels de cette grande œuvre, qui est l'émigration.

La main de Dieu sait combler les abîmes. Avec chaque progrès du Brésil, elle rapproche de ses solitudes la population qui en elle-même, ou en sa postérité, est souffrante dans l'ancien monde.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME DEUXIÈME.

DEUXIÈME PARTIE. — LE REVENU.

	Pages.
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	1
Origines et montant des recettes.	2

CHAPITRE PREMIER.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION ET DU COMMERCE DANS LES PORTS DU BRÉSIL.	8
Fluctuations du change entre Rio de Janeiro, Lon- dres, Paris et Hambourg	13
Tableau des valeurs d'importation, d'exportation, réexportation et transbordement.	18
Mouvement de la navigation au long cours et du cabotage réunis	20
Mouvement de la navigation au long cours résumé par pays de provenance et de destination.	24

	Pages.
Répartition des navires et du tonnage entre les principaux pavillons.	26
Contrées qui se lient aux affaires commerciales du Brésil par une navigation de dix mille tonneaux au moins, avec la part des principaux pavillons	30
COMMERCE D'IMPORTATION.	40
Valeur de l'importation résumée par espèces de marchandises	<i>ibid.</i>
Valeur de l'importation par articles	78
Moyenne des importations annuelles par catégories de marchandises	89
1 ^{re} CATÉGORIE. Tissus, objets d'habillement.	<i>ibid.</i>
2 ^e » Alimentation	90
3 ^e » Matières premières, organisation des industries indigènes.	91
4 ^e » Marchandises de luxe.	93
5 ^e » Lettres, sciences et beaux-arts.	94
6 ^e » Marchandises mixtes ou non spécifiées.	<i>ibid.</i>
Valeur des marchandises importées des divers pays pendant l'année 1844-1845.	98
Marchandises étrangères importées au Brésil pendant l'année 1844-1845 avec l'indication de la valeur pour chaque destination	101
Importation des marchandises de la première catégorie pendant l'année 1844-1845.	107
Classement des divers articles de la 3 ^e catégorie des importations	114
Importation des marchandises de la 3 ^e catégorie pendant l'année 1844-1845.	117
Importation des marchandises de la 2 ^e classe de la 3 ^e catégorie pendant l'année 1844-1845.	124

TABLE DES MATIÈRES.

517

	Pages.
Importation des marchandises de la 3 ^e classe de la 3 ^e catégorie.	130
Importation des marchandises de la 4 ^e catégorie.	134
Importation des marchandises de la 1 ^{re} classe de la 4 ^e catégorie.	136
Importation des marchandises de la 2 ^e classe de la 4 ^e catégorie.	142
Importation des marchandises de la 5 ^e catégorie.	146
Importation des marchandises de la 6 ^e catégorie.	150
Deuxième catégorie d'importations. Articles d'alimentation	157
Provenance des articles d'alimentation importés au Brésil pendant l'année 1844-1845.	159
Importation de quelques matières d'alimentation spéciale	169
COMMERCE D'EXPORTATION.	183
Tableau comparatif des importations et des exportations	184
Tableau comparatif des valeurs des principaux genres de denrées et marchandises, de production et de manufacture nationales, classées d'après le montant de chaque genre.	188
Valeur des marchandises nationales exportées avec indication des pays et des ports de destination.	190
Produits exportés du Brésil en 1844-1845 avec l'indication de la valeur pour chaque destination.	193
Exportation du café.	199
Commerce du café aux États-Unis	207
Exportation du sucre	212
Exportation du coton	218
Exportation des cuirs secs et salés.	220
Tableau comparatif des valeurs d'importation et d'exportation classées par pays et ports étrangers.	226

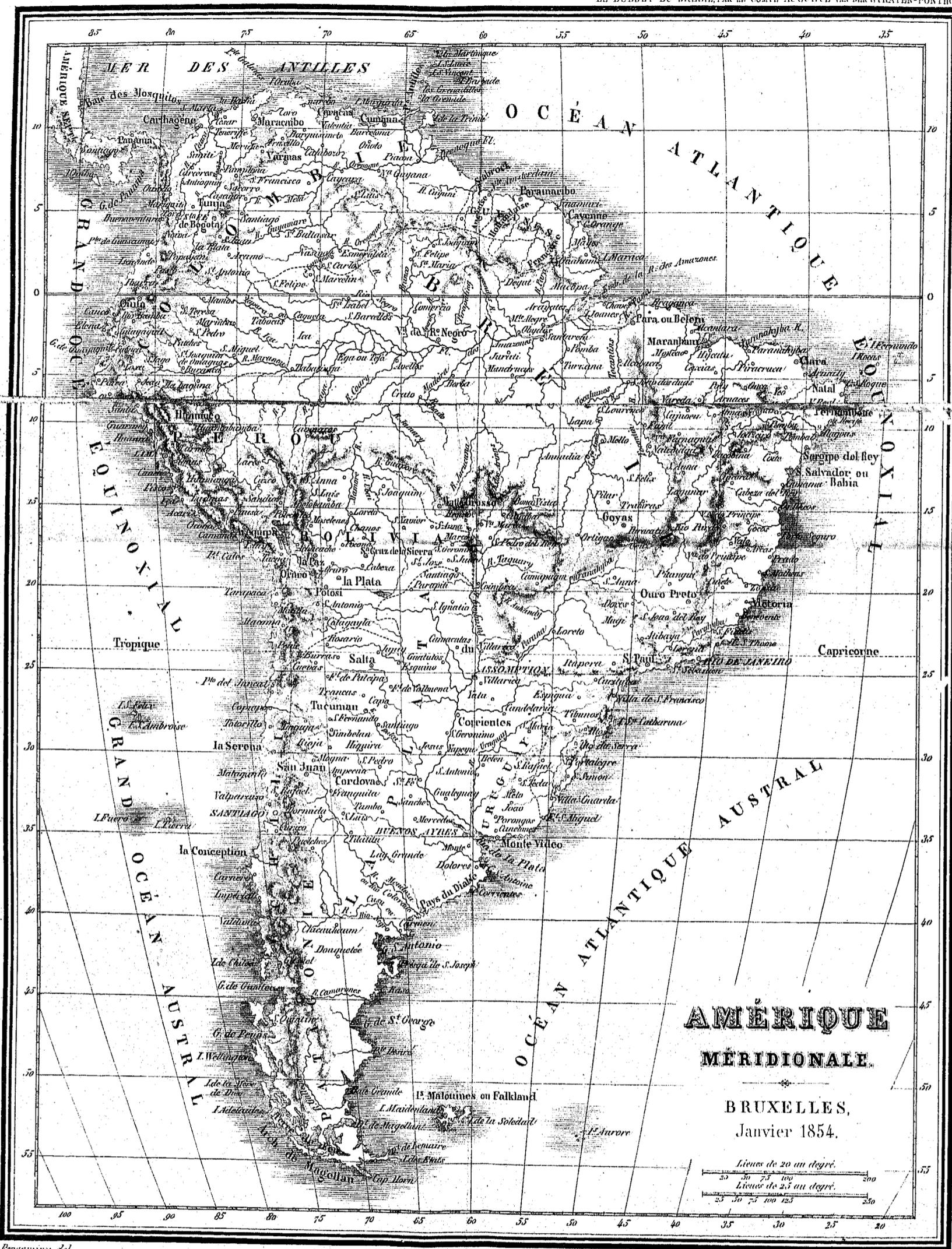
	Pages.
Tableau comparatif de la valeur des marchandises importées et exportées par les bureaux de douanes de l'empire	238

CHAPITRE DEUXIÈME.

PRODUIT DES DOUANES	241
Résumé comparatif des droits d'importation, d'exportation, de dédouanement maritime, de réexportation et de transbordement, et autres impôts y annexés	244
Droit d'importation et de consommation perçus par les douanes du Brésil de 1839 à 1845	248
Droits d'exportation et de dédouanement maritime perçus de 1839 à 1845	249
Tarif établi par le décret du 12 août 1844.	255

CHAPITRE TROISIÈME.

REVENUS DIVERS	284
--------------------------	-----



Pergamingy del.

LONGITUDE DU MÉRIDIEN DE PARIS.

Imprimerie de Stapelaux.